Cédric Audebert et Emmanuel Ma Mung (eds.)

Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales

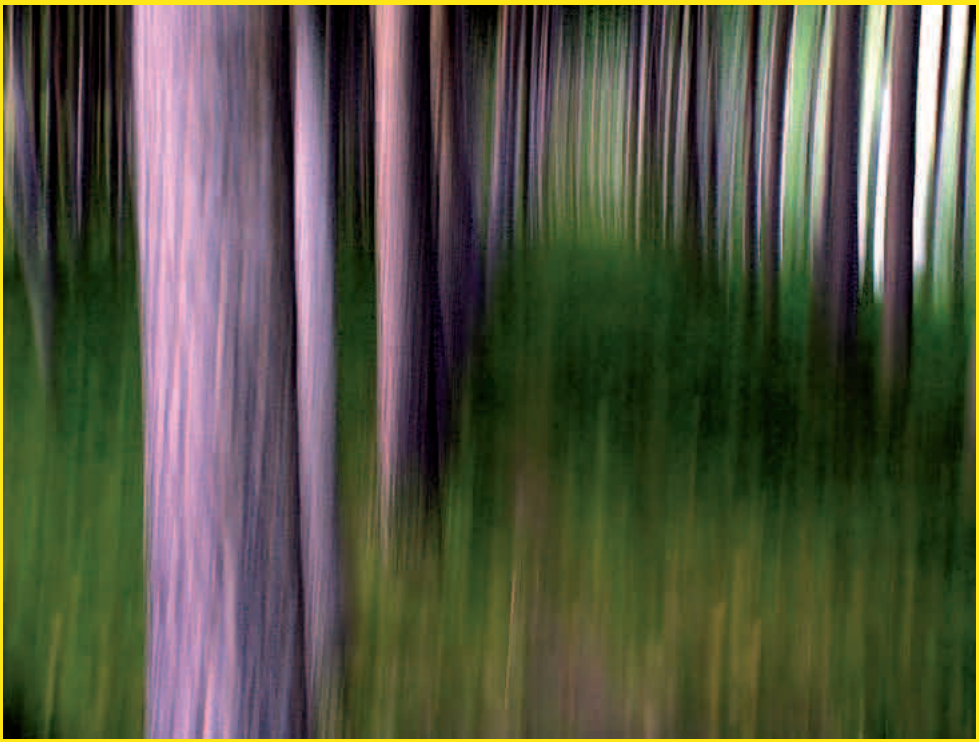

HumanitarianNet
Thematic Network on Humanitarian Development Studies

Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales

Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales

Sous la direction de

Cédric Audebert
Emmanuel Ma Mung

Responsable de la publication

Kevin HR Villanueva

2007
Université de Deusto
Bilbao

Tous droits de réproduction, d'adaptation ou de traduction par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'editeur ou de ses ayant droit.

© Publications de l'Université de Deusto
c.p. 1 - 48080 Bilbao
courriel : publicaciones@deusto.es

I.S.B.N. : 978-84-9830-534-0

Table

Introduction générale. Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales (Cédric Audebert) . . . 9

Première partie. Ségrégation et discrimination en milieu urbain . . 15

Introduction (Françoise Dureau et Matthieu Giroud) 17
Quelle ségrégation pour des «élites » migrantes ? Le cas des m igrants japonais dans l'agglomération parisienne (Hadrien Dubucs) 23
Pratiques quotidiennes et marquage social des lieux : la continuité d'une présence immigrée dans un quartier en renouvellement urbain (Matthieu Giroud) 35
Les représentations de la ségrégation chez les producteurs de logement à Bogota à travers une analyse textuelle des données (Andrea Salas Vanegas) 49
Migrants subsahariens et insertions dans la ville du Caire : entre discriminations subies et ségrégations choisies (Julie Picard) 65

Deuxième partie. Penser l'entreprenariat ethnique 79

Introduction. Penser l'entreprenariat ethnique : De nouvelles orientations scientifiques pour des enjeux sociétaux réactualisés (Cédric Audebert). . 81
Le commerce des immigrés dans la vieille ville de Barcelone (Pau Serra del Pozo) 87
Les entreprises ethniques : économie, sociabilité et identité. Le cas du quartier de Russafa à Valence (Espagne) (Francisco Torres Pérez). 97
Associationnisme et entreprenariat ethnique à Bari. Vers un modèle complexe d'intégration sociale des immigrés dans une ville méditerranéenne (Lucrezia Andria, Roberta Pace, Leonardo Palmisano) 111
Le faubourg Saint-Denis, une communauté «ethnique » marchande? (Bernard Dinh) 127

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le don et la face : Au fondement de l'économie de la diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou (Estelle Auguin) 141
Localité, commercialité, ethnicité. La Place du Pont à Lyon et Dubaï. Approche contrastive et entrecroisée de deux carrefours urbains d'échanges et de migrations (Alain Battegay) 153
Château Rouge, un champ commercial sénégalais (Leyla Sall) 171

Troisième partie. Circulation migratoire et identité sociale 185

Introduction (Delia Rahmonova-Schwarz et Stéphane de Tapia) 187
Du dépaysement au transpaysement. Des figures migratoires de référence dans la migration volontaire (Constance De Gourcy) 191
La migration transnationale des Africains subsahariens au Maroc : d'anciens espaces de circulation internationale pour de nouvelles formes migratoires (Mehdi Alioua) 203
La Malaisie, une première étape dans la circulation planétaire des informaticiens indiens (Eric Leclerc) 217
Les enjeux de la régulation des dispersions familiales dans l'espace Europe/Maghreb par les femmes maghrébines (Fatima Qacha) 231
La circulation migratoire aujourd'hui : Émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Le cas des migrants marocains en Europe du Sud (Giorgia Ceriani Sebregondi) 243
Migrations intellectuelles et changements épistémologiques. Les intellectuels arabes dans l'université parisienne (1950-1980) (Thomas Brisson) 255

Quatrième partie. Cartographier les migrations internationales . . 267

Introduction (Françoise Bahoken, Isabelle Bouhet-André-Poyaud) 269
Géographie de la presse ethnique : l'exemple des Juifs états-uniens (Nicolas Sourisce) 273
Comment cartographier une diaspora dans l'espace et le temps ? L'exemple de la diaspora grecque (Michel Bruneau, Guy Talazac, Georges Prévélakis) 287

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Introduction générale. Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales

Cédric Audebert
MIGRINTER, Université de Poitiers

L'interdépendance croissante des économies et des sociétés et l'uniformisation des modes de vie et des modèles culturels impulsent une recomposition des territoires à différentes échelles, à travers une mobilité transnationale humaine, marchande, capitalistique et informationnelle accélérée. La polarisation des flux qui en émanent par les grandes villes participe à la réorganisation sociale et spatiale en profondeur de celles-ci et leur confère une centralité nationale, méta-régionale voire mondiale. L'intensification des mobilités à l'échelle mondiale et l'urbanisation concernant désormais la moitié de l'humanité appellent à mieux comprendre l'articulation – ou *a minima* la complémentarité – entre logiques globales et dynamiques locales. La diasporisation des sociétés et les circulations entrepreneuriales et culturelles montrent que les migrations internationales constituent un aspect essentiel de ce lien entre globalité et localité.

Parce que les circulations migratoires transnationales favorisent la rencontre des peuples dans le cadre de scènes urbaines de plus en plus complexes, elles ont des incidences remarquables sur la recomposition et la restructuration récentes des territoires locaux. Elles expliquent que la ville symbolise à elle seule les enjeux sociétaux liés aux migrations : l'altérité et la « gestion » de la diversité culturelle, la hiérarchisation et la distance sociale, et leur traduction dans des processus de fragmentation socio-économique et de ségrégation spatiale. Inversement, la déqualification/requalification des territoires dans le cadre de la mondialisation participe directement à celle de leurs populations, qui y répondent par la mobilité et l'élaboration de solidarités au-delà des frontières sur la base de l'appartenance religieuse, de l'ethnicité ou de l'origine nationale. Les collectifs se mettant ainsi en mouvement et

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

se projetant concrètement ou symboliquement dans des territoires à géométrie variable montrent que la mise en dialogue des logiques de proximité et de connexité n'est plus seulement l'apanage des acteurs de la « mondialisation par le haut ».

Le destin des migrants internationaux s'inscrivant à la fois dans la ville et dans les réseaux de la globalité nécessite de réévaluer de manière critique nos conceptions relatives à l'identité, à l'altérité, à la mobilité et au rapport à l'espace. En particulier, il convient de réinterroger la relation entre les nouveaux migrants, leur société d'installation et leur société d'origine, à la lumière de l'élasticité des territoires et de la multiplicité et de la mouvance des appartenances. La réflexion sur l'articulation entre dynamiques globales et locales s'avère porteuse de multiples questionnements dans le champ des migrations internationales. Quelle est par exemple l'implication des dynamiques sociales s'élaborant à l'échelle transnationale sur la construction des identités locales? Dans quelle mesure la recomposition interne des espaces métropolitains est-elle impulsée par l'inscription des lieux dans les réseaux sociaux, économiques, culturels et politiques de la mondialisation? Quelles sont les parts respectives des forces globale et locale dans le jeu des interactions et l'érection de frontières sociales, géographiques et culturelles entre collectifs dans la ville? En quoi les problématiques migratoires sont-elles à même de nous permettre d'appréhender de manière nouvelle ces questions?

Les textes présentés émanent des discussions menées dans le cadre du colloque international pluridisciplinaire *20 ans de recherches sur les migrations internationales : bilan et perspectives* organisé à Poitiers en juillet 2006. Il ne s'agit pas pour autant de la publication des actes de ce colloque car les textes des communications présentées ont ensuite fait l'objet d'une évaluation et d'une sélection. Ils ont été retravaillés par leurs auteurs à partir des indications des coordonateurs et évaluateurs. Ce sont donc bien deux ouvrages collectifs distincts qui sont livrés au lecteur et non une compilation des interventions au colloque.

Cet ouvrage s'accompagne en effet d'un second ayant sa propre cohérence qui tient à l'accent mis sur les enjeux et les interrogations contemporains qui renouvellent souvent de vieilles problématiques et intitulé : *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*. Deux ouvrages également plutôt qu'un ouvrage en deux volumes car il nous a semblé qu'au-delà des cohérences thématiques qui structurent les parties de chacun des ouvrages, se dégageait pour chacun une cohérence à une échelle plus large. Les deux ouvrages ont donc bien leur propre autonomie thématique tout en se répondant à travers certains questionnements l'un et l'autre. Les textes

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sont volontairement courts afin de permettre d'avoir une perspective relativement exhaustive des tendances actuelles de la recherche sur les migrations internationales.

Cet ouvrage collectif se propose d'explorer le lien entre les dynamiques sociétales et spatiales à l'échelle locale – celle des espaces métropolitains en particulier – et les circulations transnationales à l'œuvre dans le domaine des migrations, à partir de trois entrées aux regards croisés. La première entrée, celle des logiques résidentielles et des pratiques de la ville (ségrégation urbaine), s'inscrit en complémentarité avec l'entrée par les logiques marchandes (entreprenariat ethnique) dans l'observation locale de dynamiques s'appuyant sur des forces se déployant à différentes échelles, du global au local. La troisième entrée, celle des réseaux et circulations migratoires, répond aux deux premières en privilégiant l'analyse de dynamiques circulatoires transnationales ayant des incidences locales (circulations migratoires et identités sociales). Une quatrième partie, méthodologique, aborde ce regard croisé entre globalité et localité en s'interrogeant sur la manière de cartographier les migrations internationales.

La réflexion sur la ségrégation en milieu urbain met en exergue un certain nombre d'enjeux scientifiques et politiques. Les migrations rendent plus visibles mais aussi plus complexes la hiérarchisation sociale des populations et de leurs quartiers. En même temps, l'intensification des mobilités fait de la ville un espace de co-présence de populations de plus en plus diverses, aux aspirations variées que traduisent notamment les choix résidentiels. Cette tendance requiert de la part des décideurs d'imaginer des politiques de la ville innovantes, dépassant une conception statique de la ségrégation restreinte à sa dimension résidentielle. Un regard sur le destin de l'immigré privilégiant différentes échelles ainsi que leur articulation par une approche diatopique permet de saisir le lien entre migrations internationales et mobilités intra-urbaines. Il permet aussi d'éclairer un paradoxe majeur de l'époque contemporaine : tandis que les réseaux semblent relativiser les distances à l'échelle globale, la distance sociale et spatiale semble s'accroître entre collectifs à l'échelle locale.

A travers une compréhension des rôles des divers acteurs (institutions, entrepreneurs, associations, habitants) dans la production de nouvelles formes de ségrégation, les migrations internationales peuvent offrir de nouvelles clés de compréhension des processus de mise à l'écart dans la ville. Les contributions offrent un regard critique sur la production de savoirs dans ce domaine, en interrogeant la pertinence du lien entre disciplines, et entre chercheurs et décideurs. L'étude classique des immigrés dans la ville est réactualisée par une réflexion

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

consacrée à des catégories de populations qui reflètent les nouvelles expressions de la migration internationale (élites professionnelles et culturelles, entrepreneurs migrants notamment).

La réflexion sur l'entreprenariat ethnique présente elle aussi de réels enjeux théoriques. A partir de terrains urbains conçus comme des interfaces dans le cadre de la mondialisation et d'une approche imbriquant nécessairement globalité et localité, elle s'interroge sur la dimension économique, mais aussi et surtout sociale et culturelle des dispositifs marchands. Comment appréhender ces dispositifs pour sortir des essentialismes et être capable de saisir des fonctionnements fondés sur la relation et l'adaptation autant que sur la compétition? Doit-on qualifier ces entreprenariats d'ethniques, d'identitaires ou de migrants? Les notions d' « enclave » ou d' « économie » ethniques sont-elles pertinentes pour appréhender des formations entrepreneuriales de plus en plus marquées par la transculturalité?

Le regard des sociétés d'accueil doit être aussi reconsidéré pour que le commerce « exotique », trop longtemps perçu à travers l'image d'une altérité insaisissable et parfois suspecte, soit aussi reconnu comme un lieu de rencontre, d'échange et de sociabilité qui font société. Dans des contextes nationaux d'installation où l'expérience des migrants peut être marquée par le racisme, la discrimination et la ségrégation, l'entreprenariat ethnique ne peut-il pas être appréhendé, non pas en tant que marque d'un repli identitaire, mais plutôt comme un cadre permettant à certains migrants de pallier les carences du marché du travail local ou comme le cadre d'une interaction sociale entre migrants et autochtones, en tant qu'espace de négociation identitaire? De manière complémentaire, une investigation féconde réside dans la manière dont l'entreprenariat ethnique peut faire communauté à l'échelle du quartier comme à celle des réseaux diasporiques. La réflexion aborde les relations interethniques et interculturelles par le prisme de la territorialisation de l'entreprenariat dans la ville, et à travers les enjeux culturels, sociaux et politiques qui y sont liés et qui révèlent bien souvent des rapports asymétriques entre acteurs.

L'occasion est donnée dans cet ouvrage de penser la globalité et la transnationalité à travers les circulations multiformes que génèrent ces formations marchandes qui se déploient au-delà des frontières. Tel est également l'objet de la réflexion sur le lien entre circulations migratoires et identités sociales. Elle porte un regard critique sur les catégories politiques et scientifiques marquées par le dualisme, la segmentation, l'exclusivité, la restriction et l'assignation, qui tendent à survaloriser l'origine, l'appartenance culturelle et la distinction entre migrant et sédentaire, entre logiques globales et locales. L'enjeu consiste à saisir

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

l'appartenance à des lieux multiples et la construction du local à partir de la pratique de lieux multiples, notamment dans le cadre d'expériences circulatoires transnationales.

L'articulation entre migrations internationales et production des lieux à travers les représentations et les pratiques spatiales redonne toute sa place à la localité dans l'analyse des circulations. L'approche par la dimension cognitive inscrit ainsi le projet migratoire dans un environnement culturel et un héritage social et familial, dont les réseaux restructurent l'espace de la parenté « entre ici et là-bas ». Le migrant potentiel se positionne dans un continuum entre rupture et continuité vis-à-vis de cet héritage. De manière complémentaire, une approche fonctionnelle considérant le lieu à travers sa fonction dans la circulation migratoire (origine, destination, passage, transit) révèle le prestige et l'attractivité variés des espaces pratiqués et représentés. Du capital professionnel des informaticiens au capital social des migrants clandestins, les ressorts divers de la mobilité et les contraintes différenciées qu'ils imposent dans la possibilité du choix des lieux de travail et de vie engendrent différents modèles circulatoires et traduisent une mondialisation à la fois révélatrice et productrice de nouvelles inégalités.

De manière générale, la compréhension de la production des lieux, des dynamiques circulatoires et de leur articulation requiert une spatialisation des phénomènes migratoires, de leur complexité et de leurs dynamiques pour mieux en cerner les enjeux à différentes échelles. Dans cet esprit, la dernière partie de l'ouvrage consacrée aux méthodes de cartographie vient de manière opportune questionner les modes de représentation des migrations internationales, qui nécessite une réflexion sur la sélection des données, les limites de leur utilisation et la réalisation graphique. A travers ses apports et les limites qu'elle se reconnaît, cette réflexion méthodologique symbolise à elle seule la difficulté de saisir la réalité complexe et mouvante des nouveaux territoires migratoires, entre logiques globales et dynamiques locales. Par les approches qu'ils développent et les nouveaux terrains explorés, les textes présentés ci-après ont précisément pour objectif de répondre à ce passionnant défi.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Première partie
Ségrégation et discrimination en milieu urbain

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Introduction

Françoise Dureau et Matthieu Giroud
MIGRINTER, Université de Poitiers

Constitutive du fait urbain, la question de la ségrégation interroge les sciences sociales depuis longtemps. Elle a suscité de nombreux travaux, issus de champs scientifiques diversifiés et souvent cloisonnés. En France, la ségrégation a donné lieu dans les années 1990 à une littérature critique importante. Il s'agissait entre autres de clarifier une notion dont le sens apparaissait toujours plus ambigu, du fait notamment des emprunts réciproques dont elle a fait l'objet entre champ politique et champ scientifique (Brun et Rhein, 1994). Cette littérature converge en outre sur un constat : « *c'est en explorant les processus d'engendrement des faits que l'on regroupe généralement sous le vocable de ségrégation, que l'on pourra avancer dans ce domaine de recherche* » (Magri, 1996 : 97) ; un projet scientifique qui s'appuie aussi bien sur les apports des recherches d'inspiration structuraliste des années 1960-70 que sur ceux des approches relevant d'un individualisme méthodologique. Ce constat est aujourd'hui réactualisé par les nombreuses interrogations que soulève un processus comme celui de la globalisation. Par ailleurs, la place donnée à la mixité résidentielle dans les politiques urbaines françaises, la visibilité accrue de la ségrégation et des discriminations résidentielles, ou encore le rôle croissant de la localisation dans les choix résidentiels (Bonvalet et Dureau, 2000) renforcent la nécessité de poursuivre les recherches sur la ségrégation.

Au-delà de l'actualité de la question, le contexte de ce colloque consacré aux migrations internationales introduit des enjeux plus spécifiques : l'ampleur de la ségrégation résidentielle accroît la visibilité des populations immigrées ; le logement constitue une dimension importante de leur intégration (Simon, 1998 : 327 ; Asselin *et al*, 2006) ; le logement des immigrés donne aussi à voir la place qui leur est réservée dans la société.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'atelier « *Ségrégation et discrimination en milieu urbain* » proposait dès lors d'orienter la réflexion sur les mécanismes différentiels – notamment les processus de discrimination – d'accès au logement, et leurs conséquences sur la distribution des individus dans l'espace urbain et leur accès à la ville. Davantage que les résultats en eux-mêmes, c'est un regard critique et réflexif sur la production de savoirs que nous souhaitions développer. Comment les différentes disciplines ont contribué à cette production? Quel a été le rôle de la relation entre la recherche et le monde opérationnel dans le traitement de cette question? Quelles ont été les conséquences de la segmentation de la recherche sur la mobilité? En quoi l'étude de la ségrégation centrée sur les migrants internationaux a-t-elle contribué à structurer la connaissance des processus en jeu? Qu'a-t-on à apprendre des études sur les mobilités et les divisions sociales des espaces urbains portant sur l'ensemble des citadins : en quoi ces études peuvent-elles nous éclairer sur les inégalités d'accès à la ville des migrants internationaux?

Les six contributions exposées et débattues au cours de l'atelier[1] offrent une grande diversité de terrains et d'approches, dont les quatre textes présentés ci-après donnent une vision éclairante.

La diversité des situations urbaines constitue une première caractéristique des travaux présentés. Le panel étudié regroupe des villes de tailles très différentes, du Sud et du Nord, appartenant à différents ensembles géoculturels : depuis Le Caire et Beyrouth jusqu'à Bogotá, en passant par Paris, Grenoble et des villes d'Europe centrale et orientale. Si toutes peuvent être qualifiées de « villes internationales » (Berry-Chikahoui *et al*, 2007), elles se différencient en revanche par la place assignée à la mixité résidentielle dans la définition de l'action publique. La variété des contextes migratoires (histoire migratoire, importance relative de la population immigrée dans la population totale) offre également un large spectre de situations, où la relation entre migration et ville se décline selon des registres très variables.

Même si *in fine* l'ensemble des contributions relève d'une seule discipline, la géographie, les travaux présentés reflètent bien la diversité d'approches qui traverse le champ des études urbaines.

---

[1] Outre les quatre textes rassemblés dans ce chapitre, deux communications ont fait l'objet d'une présentation orale lors du colloque : Kamel Dorai (CNRS, UMR Migrinter) : *Réfugiés et demandeurs d'asile dans la banlieue sud de Beyrouth. Vers la constitution de nouveaux espaces de marginalisation* ; Samuel Delépine (Université d'Angers, UMR ESO) : *Habitat et ségrégation : quelle place pour les Roms dans les villes d'Europe centrale et orientale ?*.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Deux travaux privilégient une entrée par des populations immigrées, à travers l'étude de leurs pratiques résidentielles : les migrants subsahariens au Caire (J. Picard) et les élites migrantes japonaises à Paris (H. Dubucs). L'étude classique des immigrés dans la ville est ainsi réactualisée par des recherches consacrées à des catégories de population qui reflètent les nouvelles expressions de la migration internationale. La question de « *l'insertion urbaine* » de ces populations n'est explicitement présente que dans la recherche de J. Picard qui analyse le rôle des Eglises dans ce processus. Tous les travaux présentés contribuent en revanche à alimenter la réflexion sur le caractère plus ou moins subi des ségrégations résidentielles. Le statut juridique d'illégaux des migrants subsahariens du Caire semble contraindre fortement leurs options résidentielles et leurs mobilités quotidiennes ; la discrimination dont ces populations font l'objet tend à favoriser leur regroupement résidentiel, considéré comme le gage d'une certaine sécurité. A propos d'un groupe d'immigrés 'favorisés', H. Dubucs mentionne des stratégies actives de regroupement résidentiel, ou au contraire de dispersion, de certains Japonais à Paris. Le « *rapport au Japon* » s'exprime à la fois dans les choix résidentiels et dans les mobilités quotidiennes : selon la signification accordée à leur séjour parisien et au fil des étapes de leur apprentissage de Paris, les migrants japonais se positionnent entre continuité et rupture par rapport à des modes d'habiter expérimentés au cours du parcours migratoire.

L'étude d'un quartier populaire du péricentre de Grenoble menée par M. Giroud rappelle que les migrants internationaux, au même titre que tout citadin, doivent être considérés comme « *compétents, c'est-à-dire capables d'infléchir le cours des choses en refusant de se couler strictement dans les propositions qui leur sont faites et de modifier les univers de sens prescrits* » (Berry-Chikhaoui *et al*, 2007 : 10). A Berriat-St Bruno, les populations se saisissent ainsi des changements impulsés par le renouvellement urbain et, faisant preuve d'une capacité à « *résister en habitant* », maintiennent une continuité de leur présence. C'est notamment le cas des populations maghrébines de Berriat : en dépit de leur éviction progressive de l'espace résidentiel du quartier, ce dernier reste un lieu de pratiques et de présence quotidiennes. Cet exemple témoigne de la pertinence d'une approche questionnant les rôles des différents acteurs (institutions, acteurs économiques privés, associations, habitants), dans la mise en place ou l'entretien de nouvelles formes de ségrégation ainsi que dans la production d'accès différentiels aux lieux.

L'étude d'A. Salas sur Bogotá se démarque, quant à elle, par l'accent mis sur une catégorie d'acteurs peu évoquée dans les autres travaux : les producteurs du logement. Dans une recherche urbaine latino-américaine longtemps influencée par l'école française de sociologie

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

urbaine marxiste, la question des modes de production du logement continue d'occuper une place importante (Dureau, 2007). L'analyse des représentations de la ségrégation chez les producteurs du logement montre de quelle manière certains lieux apparaissent « *réservés à certains groupes* ». Elle montre aussi la faible place accordée dans les représentations aux micro-ségrégations, pourtant typiques des nouvelles formes ségrégatives dans les métropoles latino-américaines. Emerge enfin de l'analyse, une tendance à désigner les groupes sociaux selon le lieu de résidence ou les strates d'habitat déterminées par les services de planification en fonction des caractéristiques physiques des logements : les inégalités sociales à l'origine des divisions sociales de l'espace sont ainsi remplacées dans les discours par une catégorisation produite par l'action publique. Ces jeux de désignation, assimilant social et spatial, sont tout aussi présents en France : stigmatisation des populations résidant dans certains quartiers et politiques urbaines qui vantent la mixité sociale, pierre angulaire d'une gestion spatiale des problèmes sociaux, procèdent de la même logique.

Fondées sur une appréhension de la ségrégation statique et réduite à sa dimension résidentielle, les politiques urbaines occultent de fait la diversité des populations co-résidentes en un lieu : diversité des trajectoires sociales et résidentielles (pourtant mise en évidence depuis plus de 30 ans par les travaux de Chamboredon et Lemaire), diversité des capacités des individus à changer de logement mais aussi à se mouvoir au quotidien. Un des axes explorés par les participants à l'atelier correspond justement à une lecture de la ségrégation qui intègre l'ensemble des formes de mobilité (depuis la migration internationale jusqu'aux déplacements quotidiens) et pense leurs relations : ce qui revient à envisager le processus ségrégatif en termes d'inégalités d'accès aux lieux et aux ressources localisées (Asselin *et al*, 2006).

Au total, l'enjeu est d'appréhender ces inégalités d'accès en pensant conjointement l'histoire de la ville et celle des individus et des familles : c'est bien à une approche de la ségrégation urbaine dynamique, multiscalaire et croisant plusieurs perspectives, qu'invitent les travaux discutés dans l'atelier.

Références bibliographiques

Asselin O., Dureau F., Fonseca L *et al*. (2006), « Social integration of immigrants with special reference to the local and spatial dimension », in R Penninx, M Berger et K Kraal (dir.), *The dynamics of international migration and settlement in Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, pp. 133-170.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. et ROULLEAU-BERGER L. (dir.) (2007), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants,* Paris, La Découverte, coll. Recherches, 325 p.

BRUN J, RHEIN C Eds. (1994), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 258 p.

CHAMBOREDON J. C, et LEMAIRE M (1970), « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11 (1), pp. 3-33.

DUREAU F. et BONVALET C. (2000), « Les modes d'habiter : des choix sous contraintes », in F. Dureau *et al*. (dir.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale,* Paris, Anthropos-Economica et IRD, coll. Villes, pp. 131-153.

DUREAU F. (2007), « Un modèle métropolitain en évolution », in F. Dureau, V. Gouëset et E. Mesclier, *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et territoires, pp. 293-328.

MAGRI S. (1996), « Introduction », in N. Haumont (dir.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 97-101.

SIMON P. (2000), « Le logement et les immigrés », in C. Bonvalet, J. Brun et M. Segaud (dir.), *Logement et habitat. Bibliographie commentée*, Paris, La documentation française, pp. 241-246.

SIMON P . (1998), « Le logement et l'intégration des immigrés », in M. Segaud, C. Bonvalet et J. Brun (dir.), *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, coll. Textes à l'appui, pp. 327-335.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Quelle ségrégation pour des « élites » migrantes? Le cas des migrants japonais dans l'agglomération parisienne

Hadrien Dubucs
MIGRINTER, Université de Poitiers

Cet article s'appuie sur les résultats d'un travail de thèse en cours portant sur les pratiques spatiales de migrants japonais dans l'agglomération parisienne[1]. La recherche s'interroge sur les facteurs conduisant certains de ces migrants à s'installer dans des quartiers populaires du Nord-Est parisien. La ségrégation, entendue comme la concentration dans un lieu de résidents appartenant à un même groupe social ou national, est donc clairement abordée dans une perspective qui place au cœur de l'analyse les choix résidentiels individuels des citadins étudiés. L'expression « choix résidentiels » désigne les arbitrages entre des contraintes externes, économiques notamment, et les préférences personnelles conduisant à la décision de s'installer dans un logement. Ces préférences portent essentiellement sur la localisation, le type architectural et le statut d'occupation du logement (Arbonville et Brun, 2002). Replacés à l'intérieur d'un groupe d'appartenance, ces choix individuels produisent, volontairement ou non, des formes de distributions résidentielles entre dispersion et regroupement.

Cette approche de la ségrégation est largement utilisée pour expliquer des situations d' « entre-soi » résidentiel au sein des couches supérieures. C'est le cas par exemple d'un article de Michel Pinçon et de Monique Pinçon-Charlot (1990) consacré à la « ségrégation permanente » des classes dominantes en Ile-de-France. Pour analyser la

[1] Les résultats exposés ici sont tirés d'un travail de Master 2 portant sur le rôle de migrants japonais dans les transformations des quartiers populaires parisiens. Le principal matériau est une vingtaine d'entretiens approfondis auprès de Japonais habitant ou fréquentant le 19e arrondissement, complétés par des entretiens avec des responsables associatifs, des agents immobiliers ou des commerçants interrogés en tant qu'observateurs des pratiques spatiales des Japonais à Paris.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

distribution résidentielle de migrants internationaux à travers la notion de choix résidentiels, il est intéressant de prendre l'exemple d' « élites » migrantes, c'est-à-dire de migrants internationaux qui appartiennent aux classes moyennes et supérieures. Un exemple de ce type de migrants est donné par les 10 000 à 20 000 Japonais séjournant dans l'agglomération parisienne[2]. Ceux-ci ne sont évidemment pas exempts de contrainte en matière de logement, mais ils ont une marge de manœuvre certaine pour arbitrer entre ces différentes contraintes dans leurs choix résidentiels. L'hypothèse développée ici est que certains critères de leurs choix relèvent de leur situation de migrants séjournant temporairement dans une ville, et ayant un parcours résidentiel qui intègre plusieurs pays dans un même système de lieux. A travers la question du choix entre concentration et dispersion résidentielle des migrants japonais, c'est la problématique plus large de l'articulation entre migration internationale et mobilité résidentielle qui est posée.

L'objectif de cet article est avant tout méthodologique : à partir de l'exemple des Japonais à Paris, il s'agit de proposer une approche pour saisir comment le fait d'être un migrant international, pour telle durée et avec tel projet individuel, influence les choix résidentiels dans la ville de séjour. Nous étaierons ces éléments méthodologiques par un certain nombre d'enseignements portant sur les caractéristiques de l'accès au logement et de la distribution résidentielle des Japonais dans l'espace parisien, et sur des exemples de stratégies résidentielles contrastées.

La géographie résidentielle des migrants japonais dans l'agglomération parisienne

Il convient d'emblée de préciser que les migrants japonais de l'agglomération parisienne correspondent à trois grands profils (Yatabe 1992 ; Dubucs 2005). Le premier profil est celui des employés de sociétés japonaises pour qui le séjour parisien constitue une étape professionnelle définie et encadrée par l'entreprise. Le deuxième profil comprend les actifs qui séjournent à Paris de leur propre initiative et par leurs propres moyens. Il s'agit notamment des artistes (plasticiens, musiciens), des entrepreneurs indépendants, des salariés ayant trouvé un emploi sur place. Enfin, les étudiants constituent le troisième groupe.

[2] Le Recensement Général de la Population de l'INSEE donne pour 1999 le chiffre de 10 000 immigrés japonais résidant en Ile-de-France, dont 6 000 à Paris *intra muros*. L'ambassade du Japon produit ses propres statistiques et estime pour octobre 2003 à 22 800 le nombre de Japonais résidant en Ile-de-France, dont près de 15 000 à Paris *intra muros*.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le travail à l'origine de cet article a porté plus particulièrement sur les deux derniers profils. C'est donc sur eux que va essentiellement porter l'analyse des choix résidentiels. Les modalités d'accès au logement des Japonais à Paris sont assez différentes selon les profils.

Des modalités différenciées d'accès au logement

Les employés de sociétés japonaises bénéficient d'un encadrement important pour organiser leur séjour, en premier lieu pour la recherche d'un logement. Un grand nombre d'agences immobilières sont spécialisées dans le logement d'expatriés japonais. L'agence Apollo, par exemple, propose des services spécifiques : bilinguisme des agents, points d'information au Japon pour préparer le séjour. L'offre immobilière elle-même se veut « sur mesure » car prenant en compte des exigences précises de la clientèle de l'agence. Parmi ces exigences, les migrants et les professionnels de l'immobilier interrogés citent le plus souvent la proximité de pôles d'emplois comme La Défense, la proximité d'un site de ramassage scolaire pour l'école franco-japonaise de Saint-Quentin-en-Yvelines[3], et le caractère sûr et calme du quartier.

Dans le cas de migrants séjournant de manière autonome, comme les étudiants notamment, l'accès au logement repose essentiellement sur des relations interpersonnelles. L'établissement de ces contacts se fait par Internet, sur des forums de discussion ou des sites destinés à faciliter le séjour à Paris, par petites annonces publiées dans les journaux japonais de Paris[4] ou affichées dans les bibliothèques, librairies et centres culturels japonais. La plupart du temps un étudiant japonais arrivant à Paris s'installe dans le logement libéré par un étudiant qui en part. Ces modalités d'accès au logement produisent-elles des distributions résidentielles différenciées?

La distribution spatiale des Japonais de l'agglomération parisienne : une grande diversité

Du point de vue de la concentration résidentielle, les situations sont assez différentes pour les salariés de sociétés japonaises et pour les migrants « autonomes ». Les employés de sociétés japonaises sont claire-

[3] Installé en périphérie de Saint-Quentin-en-Yvelines pour une question d'opportunité foncière, l'établissement est difficilement accessible en transports en commun à partir de Paris, et à de très rares exceptions près, l'ensemble des élèves n'utilisent que ce mode d'accès. Cela rend précieuse la possibilité de bénéficier des liaisons par autocar proposées par l'établissement.

[4] Les plus connus sont *OVNI*, *Jipango* et *News Digest*. Ils sont distribués gratuitement dans les centres culturels et certains restaurants japonais.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ment les plus concentrés, dans certains secteurs valorisés de Paris *intra muros* et de la proche couronne ouest, comme Saint-Germain des Prés, le Quartier Latin, les 15e et 16e arrondissements, Boulogne-Billancourt et Neuilly. La situation parisienne correspond aux résultats d'autres travaux sur les expatriés japonais à Düsseldorf (Glebe, 1986) ou à Londres (Hurdley et White, 1999), avec un « entre-soi » résidentiel très marqué, pour lesquels jouent pleinement des facteurs comme l'accès à une offre scolaire spécifique. En effet les employés de sociétés japonaises sont souvent accompagnés de leurs familles et prévoient toujours un retour au Japon trois ou quatre ans plus tard. Il est donc indispensable que les enfants restent proches du cursus scolaire japonais. Ces facteurs sont intégrés par les acteurs chargés de proposer une offre de logement spécifique. En ce sens, l'encadrement du séjour des expatriés favorise la concentration résidentielle.

Les migrants que l'on peut qualifier d' « autonomes » sont plus dispersés. Si l'on prend l'exemple des artistes, qui ont été plus particulièrement observés lors de cette recherche, aucune localisation n'apparaît

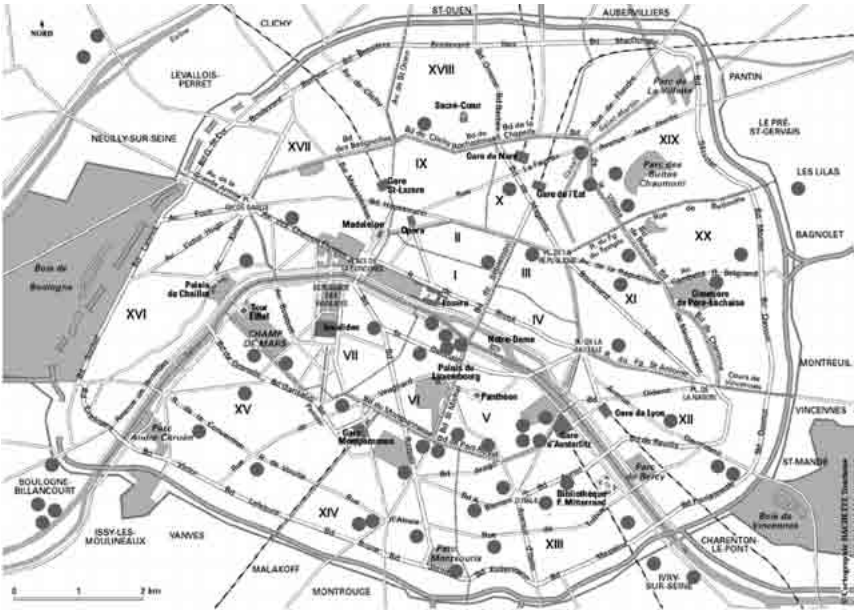

Source : annuaire 2002 du Nihonjinkaï Artist Club

Carte 1

Les plasticiens japonais à Paris : lieux de résidence à Paris et dans la Petite Couronne des plasticiens japonais membres du Nihonjinkaï Artist Club

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

privilégiée. La carte des lieux de résidence des plasticiens japonais illustre bien cette variété des localisations.

Cette carte permet de faire plusieurs remarques. On n'observe pas de secteur de concentration, ni même de type de secteur privilégié. En effet on trouve des plasticiens japonais aussi bien dans des quartiers centraux très valorisés, entre la Seine et le boulevard Saint-Germain par exemple, que dans des secteurs plus périphériques et moins prestigieux, comme entre le boulevard de Belleville et le parc des Buttes Chaumont. On peut même noter une sorte d' « évitement » relatif d'un secteur Nord-Ouest incluant l'ensemble du 16e et la partie valorisée du 17e arrondissement, qui correspond à une localisation privilégiée des employés de sociétés japonaises.

Or les modalités d'accès au logement des migrants « autonomes » ne peuvent expliquer ces différences de distribution et de localisation. En particulier, le fait que l'accès ne soit pas encadré ne préjuge pas des critères avancés dans le choix du logement. Cela n'explique pas pourquoi la proximité avec l'école japonaise ou plus généralement avec les autres ressortissants japonais n'est pas un facteur plus sensible de localisation résidentielle. Comment expliquer ces fortes disparités entre les lieux de résidence des migrants japonais, y compris correspondant à un même profil professionnel?

Une manière d'éclairer ce type de disparités est d'en revenir à la genèse de ces distributions spatiales, c'est-à-dire aux arbitrages entre contraintes et aspirations qui sous-tendent les choix résidentiels des individus. Dans cette perspective, on peut faire l'hypothèse que les choix résidentiels sont influencés à la fois par les habitudes acquises au cours du parcours résidentiel, et par le projet, et plus largement les significations, associés par les migrants à leur séjour à Paris.

Les choix résidentiels des Japonais de Paris, un rapport complexe aux modes d'habiter antérieurs

En tant que migrants internationaux, les Japonais interrogés ont expérimenté, au cours d'un parcours intégrant souvent plus de deux pays, des modes d'habiter par rapport auxquels ils se positionnent durant leur séjour. Ces modes d'habiter désignent de manière large les « rapports des individus à l'habitat [qui] résultent de la place accordée à la vie de famille, au travail et au voisinage, [qui] sont modulés par les événements qui affectent la famille, les relations sociales, les modes de vie, [et qui] dépendent des conditions d'accès aux biens et aux services urbains » (Bonvalet et Arbonville, 2002 : 161).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Un positionnement entre continuité et rupture avec les modes d'habiter antérieurs

Les entretiens approfondis conduits auprès de migrants japonais relevaient les étapes détaillées de leurs parcours, avec des renseignements sur leurs logements successifs et leurs pratiques actuelles à Paris. Ces informations permettent d'identifier plusieurs formes de positionnements possibles par rapport aux modes d'habiter antérieurs.

Le premier positionnement possible est celui de la continuité. Celle-ci peut notamment se traduire dans le choix du lieu de résidence. Setsuko, une pianiste japonaise résidant en France depuis une vingtaine d'années a ainsi choisi son appartement actuel, dont elle est propriétaire, pour sa proximité avec le parc de Vincennes, où elle se rend plusieurs fois par semaine notamment pour y pratiquer le yoga. Elle cherche actuellement à acheter une maison avec jardin en périphérie, dans un secteur boisé de la vallée de Chevreuse. Lors de l'entretien il est apparu qu'au cours de son parcours résidentiel elle a toujours résidé à proximité d'espaces verts : à Tokyo d'abord, où elle avait pour habitude de se rendre dans la maison familiale à la campagne ; puis à Genève, où elle a particulièrement apprécié la proximité d'espaces verts nombreux ; puis à Boulogne-Billancourt, enfin à Paris. Le maintien de cette continuité constituait donc un critère essentiel de chacun de ses choix résidentiels successifs.

Cependant la recherche d'une continuité dans certains registres de pratiques quotidiennes va de pair, la plupart du temps, avec une capacité à la recomposition, voire à l'hybridation, des modes d'habiter antérieurs. Les habitudes domestiques, comme l'usage de faire se déchausser les hôtes à l'intérieur du logement, sont ainsi fréquemment assouplies en fonction notamment de la nature des sociabilités en jeu. A un autre niveau, les caractéristiques du contexte urbain parisien et de son marché immobilier impliquent des compromis lors des choix résidentiels. Ainsi, le choix de résider à proximité d'un espace vert a obligé Setsuko à changer de contexte résidentiel. Après avoir vécu dans des secteurs valorisés, elle achète son appartement dans le 12e arrondissement, dans un quartier d'immeubles récents dont la population résidente est socialement assez hétérogène.

Enfin, on peut identifier des cas de véritables ruptures dans les modes d'habiter à l'occasion du séjour à Paris. Un exemple significatif de cette rupture est celui de Ikumi, 26 ans, à Paris depuis 9 ans avec pour projet initial d'étudier le stylisme, loin d'un entourage jugé étouffant. Il emménage au bout de quelques années dans le 19e arrondissement, près de Belleville, dans un quartier en plein renouveau urbanistique et

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

commercial. Au cours de l'entretien, il joue du fait de résider à Belleville pour se positionner en tant que Japonais contre le modèle des employés de sociétés japonaises de l'Ouest parisien. En outre, son choix a été guidé par l'attrait pour l'animation et le caractère cosmopolite du quartier, qui rompt avec l'atmosphère beaucoup plus policée du secteur où il vivait à Osaka. Ce changement de contexte résidentiel s'accompagne d'une évolution sensible des pratiques quotidiennes autour du logement, avec une intensification de la fréquentation des environs immédiats, pour les achats et les loisirs.

Ces exemples montrent que le jeu de la rupture/continuité avec des éléments constitutifs de modes d'habiter antérieurs s'exprime dans une sorte de *continuum* de pratiques autour du logement qui ne se réduisent pas au choix et à l'usage de celui-ci. Si les choix résidentiels expriment un certain « rapport au Japon », ce rapport influence aussi les mobilités quotidiennes, selon que le migrant recherche la continuité ou au contraire un rapport plus sélectif avec ses expériences antérieures.

Les significations du séjour à Paris, un facteur clé des choix résidentiels

Le positionnement entre continuité et rupture peut être analysé à la lumière des significations attribuées individuellement au séjour à Paris. Les entretiens permettent d'en identifier deux grands types.

Dans certains cas, le séjour à Paris répond à une obligation professionnelle ou à une opportunité scolaire. Ainsi, pour des musiciens pratiquant certains instruments, le passage par le Conservatoire national supérieur de Paris est une étape obligée. Pour ce type de séjour, le choix résidentiel comme les déplacements quotidiens intègrent essentiellement des critères de continuité et de commodité d'accès : proximité du conservatoire pour les étudiants en musique, de la Défense et de l'Ecole franco-japonaise pour les familles d'expatriés. L'espace pratiqué est globalement constitué d'un nombre limité de lieux habituels, avec une polarisation forte par le domicile et le lieu de travail.

Dans d'autres cas les motifs du séjour sont moins précis et Paris apparaît comme une « ville des possibles », lieu d'une véritable nouvelle vie. Le séjour correspond alors moins à une opportunité ponctuelle relativement indépendante du contexte parisien qu'à un ensemble d'améliorations possibles, du point de vue personnel ou professionnel. C'est ce qu'illustre le parcours de Rieko, 50 ans, qui s'installe à Paris à 25 ans pour apprendre la peinture et y engager une activité d'artiste, après plusieurs années à Tokyo où elle travaillait comme journaliste pour une chaîne de télévision et dont elle ne supportait plus l'atmosphère. Moins radicalement, plusieurs migrants interrogés mettent à

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

profit leur séjour temporaire à Paris pour expérimenter un mode de vie inédit pour eux, avant un retour au Japon souvent décrit comme un retour à la normale.

Ces parcours, et la « parenthèse » qu'y constitue l'étape parisienne, peuvent s'analyser à la lumière des notions anthropologiques de « primarité » et de « secondarité » telles que Jean Rémy propose de les utiliser pour comprendre la signification individuelle de dédoublement des espaces sociaux, complémentaires et antagonistes à la fois, en situation migratoire. Ainsi, « dans un espace de primarité [le lieu d'origine du migrant] le sérieux des rôles sociaux et des engagements collectifs est directement pris en charge. Il façonne les modes d'appropriation de l'espace autant en terme d'usage qu'en terme de représentation », tandis que « dans un espace de secondarité, on prend distance individuellement ou collectivement vis-à-vis de ces rôles et des effets du contrôle social » (Remy, 1999 : 319). Dans plusieurs cas, l'expatriation est souhaitée et vécue comme une véritable expérience qui « permet d'échapper à l'enfermement dans les rôles sociaux » (*ibid. :* 320).

Les deux formes extrêmes de significations individuelles du séjour à l'étranger se traduisent par des choix résidentiels très contrastés. Lorsque l'enjeu est clairement professionnel ou scolaire, il s'agit d'optimiser le temps du séjour, souvent bref, pour répondre à cet objectif : raccourcir le temps de déplacement, profiter des encadrements en matière résidentielle (foyers pour musiciens étrangers, logements fournis par l'entreprise), diminuer les effets d'une rupture avec le pays d'origine pour les enfants et les épouses. A l'inverse, lorsque le séjour est une fin en soi, pour l'occasion de rupture qu'elle représente, le choix résidentiel donne plus de poids à d'autres critères : un lieu conforme aux représentations que l'on se fait de Paris (par exemple Rieko a trouvé son logement actuel en prospectant autour de Belleville et de Ménilmontant, quartiers qu'elle appréciait beaucoup pour sa concentration d'ateliers d'artistes et son atmosphère bohème), parfois un éloignement par rapport aux lieux de forte présence de la communauté japonaise dont il s'agit précisément de se différencier.

Si la signification du séjour joue un rôle majeur dans les stratégies résidentielles, cette signification évolue parfois considérablement au cours du séjour, selon les changements de situations professionnelles ou familiales, et plus généralement selon l'évolution de l'horizon temporel du retour, soit repoussé soit remis à une date indéterminée. Ces premiers enseignements sur les Japonais séjournant à Paris permettent de formuler les éléments d'une approche visant à systématiser l'observation des articulations entre mobilité internationale et mobilité résidentielle, en intégrant la dimension évolutive des stratégies au cours du séjour.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Propositions méthodologiques pour analyser les choix résidentiels de migrants internationaux dans leur ville de séjour

La question des choix résidentiels de migrants internationaux se pose aussi en termes méthodologiques. Les enseignements issus de cette première étape de recherche montrent la nécessité de combiner deux principaux registres d'observations.

Saisir une « biographie » complète

Les exemples étudiés montrent que dans les choix individuels, il n'y a pas de véritable segmentation entre ce qui relève du changement de pays et ce qui relève de la mobilité résidentielle dans la ville de séjour. Une posture intéressante consiste à rechercher les continuités dans les différents registres de la vie de l'individu.

Premièrement, les étapes du parcours résidentiel et notamment les conditions antérieures de logement éclairent souvent les choix actuels. Par exemple, le choix d'une chambre dans un foyer a été préféré par un étudiant japonais dont l'installation à Paris correspond à une première décohabitation, tandis que des étudiants ayant déjà l'expérience d'un logement indépendant ont pu préférer opter pour cette dernière solution. L'exemple cité plus haut du poids du critère des espaces verts montre l'importance d'un recueil précis des conditions de logement, à la fois sur le type et la taille du logement, mais aussi sur le contexte urbain (centre-ville ou périphérie, atmosphère du quartier).

Deuxièmement, les étapes du cycle de vie et en particulier les changements affectant la taille et le type du ménage, comme les naissances, les divorces, les installations en couple, sont un facteur essentiel de la mobilité résidentielle. Enfin, les stratégies résidentielles sont étroitement liées aux étapes du parcours professionnel. C'est ce qu'illustre par exemple le parcours de Rieko, analysé précédemment. Dans bien des cas, ces ruptures apparaissent au cours même du séjour, comme l'illustre le fait que de nombreux étudiants japonais trouvent un emploi sur place et prolongent leur séjour. Cela se traduit par des changements de stratégies en matière résidentielle, avec souvent une attention plus forte portée au loyer par exemple. L'approche biographique et non segmentée permet d'identifier les continuités et les ruptures, mais aussi de prendre en compte la dimension temporelle et évolutive des critères de la mobilité résidentielle.

Saisir la construction des représentations individuelles de la ville de séjour

Dans leurs choix résidentiels, les citadins s'appuient sur ce qu'ils se représentent et connaissent de la ville. Les exemples ont ainsi montré

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

que dans les arbitrages qui président aux choix résidentiels, l'espace n'est pas une dimension neutre, ne se résume pas à de la distance entre lieu de résidence et lieu de travail. De nombreux travaux ont montré l'importance de l'« adresse » comme marqueur du positionnement social que l'on souhaite se voir reconnaître (Bonvalet et Brun, 2000), et on a vu comment le choix final de Belleville pouvait être argumenté par un jeune artiste en rupture avec la société japonaise « établie ».

Une caractéristique fréquente pour les migrants nouvellement installés dans une ville est qu'ils ont une connaissance lacunaire et stéréotypée des lieux, très dépendante de sources d'informations telles que les guides d'aide à l'expatriation, les témoignages d'anciens migrants sur les forums de discussion, les bulletins d'information de l'ambassade et des associations ou encore les images portées par des romans ou des films. Par exemple les enquêtés se réfèrent souvent à un guide d'aide à l'expatriation[5] qui opère un découpage très précis de Paris en différents quartiers, en fonction du danger censé y régner. La durée du séjour joue un rôle majeur dans la prise de distance progressive avec les représentations initiales, et dans l'élargissement du champ des possibles résidentiels.

A ce titre, une piste intéressante est de s'inspirer des travaux de psychologie environnementale qui articulent construction des représentations et effets de ces représentations sur les pratiques individuelles. Ces travaux mettent en œuvre des modèles d'analyse mais aussi des méthodes innovantes de recueil de l'information, éclairant les comportements spatiaux, en matière résidentielle ou de mobilités quotidiennes, de nouveaux arrivants dans une ville, surtout lorsque cette installation correspond à une rupture avec un modèle urbain antérieur. Le suivi longitudinal des enquêtés sous forme d'entretiens répétés à différents moments de leur séjour permet ainsi de saisir les étapes d'un processus de « relocalisation » (Ramadier, 1997) qui dépend de la redéfinition du projet individuel, de l'évolution des situations personnelle et professionnelle, et de l'apprentissage des lieux de la ville de séjour.

Conclusion

Cette recherche menée sur des migrants japonais séjournant à Paris fournit plusieurs résultats sur les pratiques spatiales de migrants internationaux abordées sous l'angle de la ségrégation. En premier lieu, on observe une grande variété dans la distribution résidentielle des migrants

[5] *Chikyu no kurashikata* (1999).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

japonais séjournant à Paris. La situation d'entre-soi ne s'observe que pour les migrants dont la mobilité est encadrée par l'entreprise qui les emploie tandis que pour les autres profils, la localisation résidentielle ne correspond pas à des facteurs clairement identifiables. Les modalités de l'accès au logement ne sont pas non plus suffisantes pour expliquer cette variété. Elles sont une contrainte qui restreint le champ des possibles en matière résidentielle. Mais d'autres facteurs interviennent dans les arbitrages qui président à ces choix, en particulier la signification individuelle du séjour à Paris, qui définit des positionnements par rapport à des modes d'habiter expérimentés au cours de la trajectoire migratoire.

Ces résultats ne sont qu'une première étape vers une analyse plus fine et systématique des stratégies résidentielles comme produit d'un positionnement entre plusieurs espaces de références. L'un des enjeux d'une telle analyse est de préciser la connaissance des articulations entre plusieurs formes et échelles de mobilité : internationale, résidentielle et quotidienne, dans la mesure où cette dernière participe pleinement des modes d'habiter en construction. Cette perspective constitue une sorte de défi méthodologique, car elle implique de saisir plusieurs registres de pratiques, plusieurs espaces de référence, et plusieurs étapes d'un processus d'apprentissage de la ville de séjour et de recomposition des rapports aux lieux. Par conséquent l'approche que nous proposons est longitudinale, afin de ne pas lire les choix résidentiels comme de simples « réponses » à un ensemble de contraintes liées à une situation de migrant international dans une ville donnée. Il s'agit bien plutôt d'appréhender les choix résidentiels des migrants comme les indices d'un processus de recomposition d'un système de lieu, dans la compréhension duquel on ne peut dissocier l'échelle internationale et l'échelle intra-urbaine.

Références bibliographiques

ARBONVILLE Denise et BRUN Jacques (2002), « Choix résidentiels », *in* Marion Segaud, Jacques Brun et Jean-Claude Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 69-72.

BONVALET Catherine et ARBONVILLE Denise (2002), « Evolution de la famille et des modes d'habiter depuis les années 1950 », *in* Marion Segaud, Jacques Brun et Jean-Claude Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 157-161.

BONVALET Catherine et BRUN Jacques (2000), « Logement, mobilités et trajectoires résidentielles », *in* Marion Segaud, Catherine Bonvalet et Jacques Brun (dir.) *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La documentation française, pp. 312-318.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

DUBUCS Hadrien (2005), *Elites migrantes et transformations d'une ville mondiale : le rôle des migrants japonais dans les évolutions de quartiers populaires du Nord-Est parisien*, Université de Poitiers, Mémoire de Master Migrations internationales et relations interethniques, 177 p.

GLEBE Günther (1986), « Segregation and intra-urban mobility of a high-status ethnic group : the case of the japanese in Düsseldorf », *Ethnic and Racial Studies*, 9, pp. 461-483.

HURDLEY Louise et WHITE Paul (1999), « Japanese economic activity and community growth in Great Britain », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (1), pp. 101-120.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique (1990), « La ségrégation permanente : classes dominantes et processus d'agrégation et d'exclusion dans la région Ile-de-France », *in* Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (dir.), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, MELTM, Congrès et colloques n°2, pp. 385-395.

RAMADIER Thierry (1997), *Construction cognitive des images de la ville : évolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers,* Paris, Université Paris V, Thèse de doctorat de psychologie, 411 p.

REMY Jean (1999), « Dédoublement des espaces sociaux et problématiques de l'habitat, *in* Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova », *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Grane, éditions Créaphis, pp. 315-345.

TARRIUS Alain (1992), *Les Fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques Sociales », 207 p.

YATABE Kazuhiko (1992), *Les Japonais en France. Parcours d'adaptation : dialogue ou autarcie ?*, Paris, EHESS, thèse de doctorat de sociologie.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Pratiques quotidiennes et marquage social des lieux : la continuité d'une présence immigrée dans un quartier en renouvellement urbain

Matthieu Giroud
MIGRINTER, Université de Poitiers

La question de la rénovation des quartiers populaires centraux ou péricentraux et de ses effets sur les populations en place a suscité de nombreux travaux de sociologie dans les années 1960-1970 (Coing, 1966 ; Castells 1973 ; Godart, 1973). Plus récemment, la complexification des processus d'intervention urbaine – multiplication des acteurs, modes d'action et montages financiers – a été analysée dans plusieurs recherches (Authier, 1995 ; Demazière, 2000 ; Bidou-Zachariasen *et al*, 2003) au regard de ses effets sur la composition sociale des populations résidentes ou sur les enjeux d'appropriation des espaces collectifs au quotidien. Le renouvellement urbain – terme utilisé ici pour exprimer cette complexification – apparaît en effet comme une solution pour impulser et soutenir la reconquête urbaine de ces espaces.

Notre réflexion s'inscrit dans la logique de ces différents travaux qui interrogent les manières dont l'intervention urbaine participe à la mise en place, à l'entretien ou à l'évolution de formes de ségrégation, et donc à la production d'accès différentiels et discriminants aux lieux. Mais l'objectif est ici de questionner avec plus d'acuité la façon dont les changements, liés à ces opérations, ont *in fine* été saisis par les habitants populaires en place.

Ce travail s'appuie sur les résultats d'une recherche menée à Berriat Saint Bruno, un quartier populaire du péricentre de Grenoble, terrain, depuis les années 1960, de diverses formes d'interventions urbaines. L'analyse traitera en particulier le cas de populations maghrébines, dont la présence renvoie à une période-clef de la trajectoire socio-spatiale du quartier. Malgré les transformations du contexte local, on observe aujourd'hui une certaine continuité en termes de

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

marquage social, de présences au quotidien et de pratiques socio-spatiales. Berriat reste encore à l'heure actuelle un quartier de Grenoble fortement marqué par la présence populaire et maghrébine. Comment alors comprendre ce qui structure et anime cette continuité? Comment comprendre mais aussi interpréter ce qui représente une capacité des habitants à perpétuer un accès au quartier, à ses lieux, à ses ressources matérielles localisables, sociales mais aussi symboliques et identitaires? Dans ce travail, les habitants ne sont pas des victimes soumises à l'action publique et/ou au marché, mais représentent des êtres capables, à partir de leur expérience, leur savoir et leur histoire, de réinterpréter les contraintes extérieures qui leurs sont imposées. La volonté est ici de montrer selon quelles modalités s'exprime cette réinterprétation – ce réaménagement – à partir d'une lecture géographique qui octroie un réel statut aux pratiques des individus, précisément quotidiennes, dans le marquage social et la production des lieux.

Après avoir resitué Berriat Saint Bruno au sein d'une trajectoire urbaine et sociale, caractéristique d'un type d'espaces intra-urbains, quelques formes, modalités et effets de pratiques quotidiennes sur le marquage social du quartier seront présentés.

Berriat Saint Bruno, un quartier populaire en renouvellement urbain

Berriat Saint Bruno est le quartier historique du développement industriel de Grenoble de la fin du XIXe siècle (ganterie) puis du début du XXe (métallurgie et mécanique). A l'origine périphérique par rapport à la ville ancienne, la position relative de Berriat s'est, avec la croissance urbaine de l'agglomération et malgré les contraintes naturelles liées au site, peu à peu « rapprochée » de celle du centre décisionnel et historique de la ville. De périphérique, le quartier est devenu péricentral voire pour certains acteurs locaux et habitants, une composante à part entière du centre-ville.

Berriat reste un quartier ouvrier jusque dans le milieu des années 1970, où près de la moitié de la population active est ouvrière (tableau 1). A partir de 1975, la part des ouvriers dans cette population enregistre une baisse constante, passant de 33% en 1982 à 12,4% en 1999.

Cette évolution fait suite à la fermeture et à la délocalisation dans les périphéries des villes de nombreuses usines, confrontées dans les années 1970, aux effets de la crise économique et des changements

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Tableau 1
Evolution socioprofessionnelle de la population active à Berriat et Grenoble de 1968 à 1999

	1968		1975		1982		1990		1999	
	Gren. %	Berriat %	Gren. %	Berriat %	Gren. %	Berriat %	Gren. %	Berriat %	Gren. %	Berriat %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11	5,7	12,8	6	14,4	9,5	21	15	24	21,2
Professions intermédiaires	16,1	13	17,3	13,8	18,8	17	22	23,5	27	24,6
Employés	20	19,8	22,5	22,6	25,3	25	23	23,6	28	23,1
Ouvriers	55,5	44,1	32,9	42,2	27,3	33	22	20,1	16	12,4

Source : Insee-recensements 1968, 1975, 1982, 1990, 1999

structurels des modes de production. La baisse des effectifs ouvriers contribue alors à accentuer la relégation démographique du quartier, observée dès les années 1960 (tableau 2).

Tableau 2
Evolution des effectifs du quartier Berriat Saint Bruno

Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Effectif	22169	20571	18403	16038	16865	20504

Source : Insee-recensements 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999

Quoi qu'il en soit Berriat reste jusqu'à la décennie 1990 un quartier populaire fortement imprégné de la culture et des sociabilités ouvrières.

Peuplement et accueil de populations immigrées

La présence de populations immigrées contribue au caractère populaire du quartier. Berriat s'impose en effet dans l'entre-deux-guerres, à côté d'autres quartiers grenoblois (St Laurent, Très-Cloîtres) comme l'une des centralités italiennes de la ville (Vial, 2001) ; des Italiens venus

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

remplir les rangs des manœuvres, ouvriers qualifiés et des petits commerçants. C'est l'arrivée de ces populations, plus que la redistribution des habitants de la ville ancienne ou qu'un solde naturel conséquent, qui explique historiquement la croissance démographique du quartier au début du XXe siècle.

Mais ce cycle migratoire italien se clôt au cours des années 1970 (tarissement des flux d'arrivée, vieillissement et effet des naturalisations). Ce sont alors les populations d'Afrique du Nord, originaires avant tout d'Algérie, de Tunisie et secondairement du Maroc, qui représentent les principaux contingents d'immigrés des années 1960-1980. A l'échelle de la ville, le dispositif d'accueil de ces populations se met progressivement en place de manière institutionnelle ou informelle mais dans les deux cas de façon très précaire. C'est un autre quartier central de la ville, le quartier Très-Cloîtres, qui se distingue pour son rôle historique de « porte d'entrée » et de « filtre », déjà pour les Italiens puis pour les Algériens, rôle qu'il conserve jusque dans les années 1980 (Jacquier, 2001). Espace d'accueil formel (utilisation de bâtiments militaires désaffectés contrôlés par l'administration préfectorale) et informel (formule du café-garni), Très-Cloîtres ouvre aussi l'espace de la ville à ses occupants. De nombreux immigrés vont ainsi s'appuyer sur ce cadre pour accéder à d'autres espaces de la ville, qu'ils soient en voie de construction comme dans les quartiers d'expansion du sud grenoblois (logements en locatif social, hébergements en foyers de type Sonacotra), ou en voie de relégation comme à Berriat Saint Bruno.

Berriat, affecté par la crise économique et les fermetures d'usines, se caractérise en effet dès les années 1960 par la vétusté de son parc de logements et l'altération générale de son cadre urbain. Cette dégradation crée alors des conditions d'accès au logement pour des personnes aux revenus modestes, d'origine immigrée ou non (location, squat, accession à la propriété). C'est dans ce contexte que Berriat s'impose, à l'échelle de l'agglomération, comme un quartier d'accueil et d'installation de populations maghrébines, algériennes et puis tunisiennes, renouvelant ainsi son caractère populaire et son histoire migratoire. Les premiers arrivants proviennent donc souvent des autres quartiers de Grenoble. Ils investissent Berriat qu'ils connaissent pour le traverser quotidiennement sur le chemin des usines ou pour sa réputation commerciale (rôle du marché de la place Saint Bruno, créé en 1934). Mais très vite, à travers la consolidation et l'organisation de réseaux sociaux, Berriat devient aussi un lieu d'arrivée en France et s'affirme comme un pôle structurant de systèmes migratoires, connu dans les régions d'origine dès l'élaboration du projet migratoire.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Impulser la reconquête par l'intervention urbaine

Malgré ces mouvements, la situation du quartier (baisse des effectifs, dégradation du cadre bâti, relégation) préoccupe les pouvoirs publics qui vont se succéder à partir de 1965 ; une préoccupation qui va néanmoins prendre des directions singulières selon les équipes municipales. Trois temps peuvent être distingués dans les politiques publiques entreprises.

A partir de 1965 et jusqu'en 1983, l'objectif de la municipalité socialiste d'H. Dubedout est clairement annoncé : « la priorité sera donnée au logement social et à l'amélioration de l'habitat ancien au profit des catégories les plus défavorisées » (Parent et Schwartzbrod, 1995 : 17). Plus globalement, il s'agit de revitaliser le quartier par le maintien de la population résidente sur place, la préservation de l'identité populaire et de la diversité culturelle, la relance de l'activité économique ou encore par l'attraction de jeunes ménages. Dans cette logique, l'équipe Dubedout va d'une part tenter d'inciter les propriétaires privés à restaurer leur logement, et d'autre part adopter, pour maîtriser l'évolution du quartier, une politique interventionniste contraignante à l'égard des promoteurs. Mais les résultats de cette politique apparaissent vite insuffisants : la dégradation du cadre bâti et des espaces publics reste un problème majeur, les arrivées de nouveaux jeunes résidents sont au final peu nombreuses et la baisse du nombre de résidents se poursuit sensiblement.

L'action municipale connaît alors une nette inflexion avec l'élection de l'équipe d'A. Carignon. De 1983 à 1994, l'objectif de revitalisation est le même, mais les méthodes d'intervention diffèrent. Cette fois, la volonté de modernisation et de changement d'image du quartier est plus radicale, ne cachant pas le souhait de voir le départ des plus indigents et notamment des populations immigrées. En 1987, la première ligne du tramway parcourt le quartier ; en 1984, le plan d'occupation du sol avait été révisé pour favoriser le libre jeu du marché, privilégier l'action de promoteurs privés et ainsi revaloriser le foncier par des constructions neuves de « standing » ; enfin, la construction d'un quartier d'affaire – Europole – inspiré du modèle parisien de La Défense, est lancée en 1987, dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (ZAC)[1]. Europole est bâti sur un espace occupé d'entrepôts, de friches industrielles et d'habitat insalubre. Cette opération de rénovation introduit

[1] Le périmètre de la ZAC passe de 3,5 à 14 hectares en 1989 avec la planification d'une école de commerce, du nouveau palais de justice de Grenoble et d'un parc d'activités « *high tech* ».

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

à Grenoble de nouveaux symboles de la modernité : immeubles imposants, vitrés, et agencés selon le principe panoptique ; accueil d'activités de pointe (négociations commerciales et financières autour d'un *world trade center*, espace de congrès, sièges sociaux d'entreprises de finances, services ou communication) ; intégration à des infrastructures de communication (gare, tramway, autoroute). Si l'opération était à l'origine conçue pour redynamiser Berriat, la relation s'inverse rapidement : Berriat doit désormais s'adapter au projet Europole, en tant que complément fonctionnel procurant l'offre résidentielle nécessaire à l'accueil des cadres du nouveau site d'affaire.

Enfin, le troisième temps peut être perçu comme une synthèse des deux premières politiques : avec la municipalité socialiste de M. Destot, élue en 1994, le quartier Berriat reste un espace à enjeux. L'objectif n'est plus d'impulser la reconquête, mais plutôt de l'accompagner et de l'encadrer. L'action municipale devient alors double. Il s'agit de continuer à promouvoir cette reconquête – extension d'Europole via l'implantation d'équipements publics et privés ; soutien à l'initiative privée pour créer une offre de logements plus diversifiée – et, conjointement, de tenter de la contrôler – volonté de maintenir les populations en place via la réhabilitation des logements anciens ; souhait de préservation d'une diversité sociale, culturelle, fonctionnelle ; promotion d'un discours sur la mixité sociale ; imposition de production de logements sociaux dans certaines opérations privées ; désir d'intégration spatiale d'Europole à ses alentours.

Ces différentes mesures représentent autant de nouvelles contraintes extérieures pour les populations en place, en particulier, sur leur capacité à maintenir leur lieu de résidence sur place. Il faut ajouter à ces actions localisées, une rareté structurelle, à Berriat, de logements sociaux ou en locatif privé, de grandes tailles et bon marché. Dès les années 1980, dans un contexte migratoire marqué par la politique du regroupement familial, l'ensemble de ces contraintes a conduit de nombreux ménages maghrébins au départ. Les mobilités résidentielles se sont alors produites en direction des quartiers ou communes périphériques de Grenoble, quartiers de grands ensembles construits dans les années 1960-70, alors délaissés par les ménages français, et possédant une réelle offre de logements sociaux. Ces mobilités sont autant de mouvements centrifuges qui favorisent d'un point de vue résidentiel des processus ségrégatifs.

Retours quotidiens au quartier et continuité des marquages sociaux

Cela fait donc plus de vingt ans que Berriat connaît un processus radical de renouvellement urbain. Mais l'observateur d'aujourd'hui sera

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

surpris, lors de ses déambulations dans le quartier, de constater que l'on ne peut réduire l'idée de changement à l'intervention urbaine ou à l'arrivée de catégories sociales aisées. Berriat garde aussi un dynamisme populaire, que la visibilité immigrée dans l'espace public ou les évolutions de la structure commerciale semblent souligner. On observe, en effet, une continuité en termes de marquage social, de présences au quotidien et de pratiques ; une continuité qui apparaît moins le produit d'une présence dans le parc résidentiel du quartier[2] que de pratiques individuelles répétées au quotidien.

Berriat Saint Bruno, un lieu de pratiques quotidiennes

L'appréhension de ce processus a été l'objet d'une enquête exploratoire menée auprès d'individus, maghrébins ou d'origine maghrébine, non présents dans le quartier. Il s'agissait de tester le statut réel de Berriat dans l'espace de pratiques d'individus pris au hasard, mais aussi de contrôler, en déplaçant l'investigation, une démarche de recherche jusqu'alors focalisée sur le quartier. L'option méthodologique a été de procéder à une enquête par questionnaires à bord d'un bus qui assure la liaison entre Casablanca (Maroc) et Annecy, sur le trajet Lyon-Grenoble. Dix Marocains étaient présents dans le bus et seulement huit d'entre eux ont pu être interrogés pendant l'heure de trajet séparant les deux villes. Hormis un étudiant, tous les passagers sont des travailleurs du bâtiment retraités ou en arrêt maladie. Neuf de ces passagers vivent actuellement à Grenoble (le dixième résidant à Chambéry), dans des conditions modestes (hébergement en foyer Sonacotra, location HLM, colocation, sous-location).

Cette enquête montre que seul le résident de Chambéry n'a pas entendu parler de Berriat. Les sept autres passagers enquêtés connaissent le quartier et l'évoquent même spontanément comme lieu connu et pratiqué régulièrement dans Grenoble. Trois d'entre eux s'y rendent une fois par semaine ; deux, entre deux et trois fois par semaine ; enfin deux autres, tous les jours ou presque y compris le week-end. Le statut de Berriat comme lieu de pratiques quotidiennes apparaît de façon univoque. Les motivations de la venue sont communes aux répondants : c'est un quartier « où l'on vient », « où l'on passe », parce que « cela ressemble un peu à là-bas » ; on y vient facilement grâce au passage du tramway pour effectuer des achats ou simplement « voir des

[2] La présence résidentielle n'est toutefois pas inexistante : occupation du parc locatif social ; mise en place de stratégies résidentielles contre le déplacement (Giroud, 2005).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

amis ». Plus qu'un lieu de passage, le quartier est avant tout un lieu de pause, qui permet l'entretien de relations sociales et le développement de sociabilités.

Une enquête plus importante, menée dans le quartier par entretiens semi-directifs, corrobore ces résultats. En particulier, elle révèle la place du quartier dans le quotidien d'individus ayant connu, dans leur parcours résidentiel, une étape à Berriat (ce qui n'est pas le cas dans l'enquête précédente). Le déménagement et le départ du quartier sont tantôt présentés comme des contraintes imposées – c'est le cas de femmes algériennes –, tantôt comme des choix assumés – pour un groupe d'hommes tunisiens. Pour autant, les témoignages montrent que, dans un cas comme dans l'autre, le déplacement du logement hors de Berriat n'induit pas une disparition complète du quartier, mais au contraire s'accompagne de la perpétuation d'une présence régulière : le quartier reste une destination quotidienne, un des lieux pratiqués au jour le jour par les enquêtés. Ainsi pour l'une des femmes algériennes rencontrées : « on a du aller vivre à Mistral (*un quartier de grands ensembles de la ville*) parce que là-bas, y avait des HLM, et puis des appartements plus grands…Mais pour moi je continue d'habiter ici ! J'habite ici ! ». Le témoignage d'un plaquiste tunisien (ouvrier du bâtiment spécialisé dans la fabrication et la pause de cloisons) ayant résidé à Berriat dans les années 1980 confirme le propos :

> — *vous revenez souvent sur le quartier ?*
> — Oui, j'ai mon collègue, celui qui vient de parler, qui habite juste à côté, j'ai un collègue aussi qui est commerçant primeur au marché St Bruno. Dès qu'il finit son travail, on se retrouve tous. J'ai un collègue aussi qui habite là-bas de l'autre côté derrière la gare. On se voit tous ici quoi…
> — *pourquoi êtes-vous parti de Berriat alors?*
> — Mais avant j'étais célibataire ! Fallait trouver un endroit plus grand. C'est pas pareil quand on a pas de gamins. Avant c'était tout petit. Là (*à Fontaine, une commune limitrophe*) j'ai trouvé un bon appartement, c'est calme, c'est tranquille. Quand j'ai rien à faire, je viens ici directement. Car ici on connaît, ça fait des années et des années…On est là, c'est pas d'aujourd'hui. J'ai envie de voir quelqu'un, eh ben je viens ici !

Berriat reste donc un lieu polarisant. On vient souvent seul mais c'est parce que l'on sait retrouver des amis ou des parents. Les venues ne sont pas toujours programmées, les présences restent tacites et évidentes. Dans cette pratique, l'espace de la rue est un espace de déambulation qui assure la rencontre spontanée, l'arrêt et la discus-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sion informelle. Mais ces usages de l'espace public sont aussi associés à la fréquentation du marché St Bruno et des commerces du quartier[3].

Assurer la continuité de la présence maghrébine : le rôle de l'espace commercial

Avant d'évoquer plus précisément en quoi cet espace commercial assure un rôle dans la continuité de la présence de ces habitants, il importe de réinscrire l'activité entrepreneuriale dans le contexte de renouvellement urbain évoqué plus haut. Lorsqu'on interroge l'évolution récente de l'occupation des locaux commerciaux de Berriat, on observe tout particulièrement que les aménagements d'Europole ont eu de réels effets sur l'entreprenariat commercial maghrébin du quartier. Loin d'entraîner une exclusion des commerces maghrébins du périmètre d'action, comme cela a pu être étudié dans d'autres contextes urbains (Tarrius, 1995), les opérations urbaines semblent servir ici, au moins pour un temps, de tremplin à l'initiative et/ou à la consolidation commerciales.

C'est sur l'ouverture de nouveaux commerces que l'aménagement d'Europole a le plus influé. Depuis le milieu des années 1990, beaucoup de locaux vacants ont été rachetés ou loués (rachat du fond de commerce et location des murs) par des entrepreneurs maghrébins. Par exemple, de nombreux commerces de restauration rapide et des cybercafés ont ouvert suite aux constructions de l'école de commerce et d'un lycée international ; des commerces plus « branchés », moins connotés ethniquement, se sont aussi implantés, visant la clientèle de cadres qui vit à Berriat ou fréquente le site d'affaire.

Trois profils d'entrepreneurs peuvent être présentés ici pour expliquer ces dynamiques spatiales et commerciales : de nouveaux arrivants, originaires d'autres villes, renseignés sur la position stratégique du quartier et tentant d'anticiper le changement ; des membres de familles d'entrepreneurs installées dès les années 1970 et très puissantes localement à travers leur mainmise sur l'immobilier commercial, les importations de produits et leur redistribution auprès des autres commerces « maghrébins » de la ville ; des anciens habitants de Berriat, en situation de retour, après avoir développé une activité commerciale dans un autre quartier de Grenoble.

[3] Des commerces qualifiés de « maghrébins » par certains habitants (services de téléphonie, épiceries orientales, sandwicheries kebab), d'autres de type ethnique (boucheries hallal, salons de coiffure, magasins de vêtements, salons de thé) ou des commerces communs (bar PMU, cafés).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Ces processus et parcours conduisent à consolider, dynamiser mais aussi bigarrer la structure commerciale du quartier dans son ensemble. En outre, parce qu'elles mettent en jeu des acteurs multiples, des échanges et des relations sociales diverses, ces différentes logiques entrepreneuriales, formes et orientations commerciales contribuent à diversifier la présence maghrébine du quartier. Comme on l'a vu, elles servent tout d'abord de justification à la venue quotidienne d'habitants de toute l'agglomération (achats et recherche de sociabilités). Ensuite, dans une logique de dispositif économique (Ma Mung, 1996), elles constituent un lieu de travail, d'arrangements et d'opportunités économiques plus ou moins formels et licites (sous-locations d'un commerce pour une durée déterminée, trafics circonstanciels, embauches ponctuelles non déclarées, recrutements collectifs, circulations d'informations). Par ailleurs, selon son ancienneté, l'implantation commerciale peut aussi servir au dynamisme d'autres types d'activités, notamment religieuses. Des salles de prière clandestines et de prêche d'un islamisme radical (mouvance salafiste) ont en effet été localisées dans le quartier, dans l'arrière-boutique de commerces. Cette activité religieuse attire des individus de toute l'agglomération, mais sert aussi d'appui pour l'accueil et l'hébergement clandestin de nouveaux migrants.

Ces différentes fonctions – lieu de consommation, dispositif économique, encadrement social, matériel et idéologique – entretiennent en effet le statut de Berriat comme lieu d'arrivée de migrants. Malgré le développement des dispositifs nationaux de contrôle de l'immigration, l'apparition au niveau local de nouveaux pôles d'accueil dans les banlieues grenobloises et les dynamiques sociales et urbaines à l'œuvre sur Berriat, le quartier ne semble pas avoir perdu sa fonction de porte d'entrée dans l'agglomération. On peut toujours y résider quelques mois, partager à plusieurs un studio, ou vivre chez des amis de circonstance. Mais c'est surtout en tant que lieu de pratiques quotidiennes et comme marché de l'emploi – c'est à dire comme centralité immigrée plus que comme « espace de sédentarisation » (Simon, 1993) – que Berriat maintient cette fonction, permettant ainsi « la reconstitution d'une microsociété plus ou moins ouverte, mais protectrice pour le nouveau venu en attendant la prochaine étape résidentielle » (Lévy-Vroelant, 2004 : 155).

Marquages sociaux et représentations de la présence maghrébine

Pour démontrer l'efficace de ces pratiques et des marquages sociaux qui en découlent, une possibilité est d'interroger les habitants sur leurs représentations de la présence maghrébine dans le quartier. Pour

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

la plupart des habitants rencontrés, Berriat reste un quartier populaire fortement marqué par la visibilité immigrée. Ce marquage populaire se décline toutefois selon les répondants en trois champs de représentations bien distincts.

La première déclinaison observée est celle qui loue la présence maghrébine, comme composante active d'un quartier cosmopolite, symbole grenoblois de la mixité sociale et culturelle. Pour un jeune couple de cadres, cet aspect a orienté le choix d'accéder à la propriété à Berriat :

> « l'idée qu'on en avait, c'est que c'était un ancien quartier, un peu populaire, qui était en train de bouger, prendre plein de trucs dynamiques, vraiment sympas, et puis on aime bien cette idée de mélange de populations, un peu tout le monde, toutes les ethnies mélangées, le quartier arabe là-bas, on aimait bien ».

Cette représentation structure les discours de plusieurs nouveaux résidents du quartier, acteurs de sa *gentrification* et fait aussi écho aux témoignages de dirigeants politiques de la municipalité actuelle.

Pour plusieurs Maghrébins arrivés dans les années 1980, ainsi que pour les enfants de ces habitants, Berriat est au contraire devenu un quartier de « bledards » et de « clandos ». Cette déclinaison péjorative du « populaire » fait ici référence au rôle toujours actif du quartier en tant que porte d'entrée, lieu de passage et d'arrangements. Mais, par cette qualification, le migrant d'aujourd'hui est ainsi distingué de celui d'hier, par son statut administratif précaire ou inexistant, mais aussi par son attitude au quotidien. Ainsi pour un ancien immigré tunisien, présent depuis 40 ans en France, les nouveaux migrants sont assimilés à des délinquants :

> « Aujourd'hui, y a des bagarres, des coups de couteau, des morts, tout. Ils boivent et se cassent la gueule entre eux. Avant c'était un quartier comme ça, maintenant c'est un quartier de clandos. Ils ont eu un laissez-passer, mais ils n'ont pas le droit de travailler... Ils dorment à droite à gauche, ils vont casser des voitures et vont voler... c'est n'importe quoi ! »

Enfin, on relève une déclinaison plus radicale, empruntant sans l'avouer à l'idéologie raciste. Pour une résidente, installée depuis plus de 60 ans à Berriat, l'évolution est significative :

> « Tout le quartier est envahi d'Arabes ! Les magasins sont tous achetés par les Arabes. Les Français ne veulent plus acheter. C'est une grande évolution ! Le quartier change, c'est ce qu'il faut retenir ! ».

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Dans le même sens, on retrouve le témoignage de ce commerçant :

> « Combien on croise d'Européens le matin? Des Arabes, il y en a de plus en plus... Mon erreur a été d'acheter ce fond de commerce en 1993. Ca a bien changé, et ça a mal changé ! Le quartier se dévalorise au lieu de se revaloriser ! Mais il faut distinguer ceux qui sont là depuis longtemps chez les commerçants et ceux qui s'étalent, comme les kebabs ».

Ce commerçant ignore ainsi que les commerçants installés de longue date sont aussi ceux qui cherchent à s'adapter aux changements en cours, en développant de nouveaux projets commerciaux. Cette représentation se structure donc autour de la présence maghrébine dans l'espace commercial et de sa responsabilité dans la transformation du quartier. Dans cette vision, la fermeture des commerces traditionnels relève moins de leurs difficultés d'adaptation aux évolutions contemporaines que du pouvoir d'investissement des entrepreneurs maghrébins.

Conclusion. Pratiques quotidiennes et ségrégation

Pour comprendre ce qui structure et anime la continuité de la présence populaire et maghrébine dans le quartier, il importe de porter une attention particulière aux pratiques quotidiennes des individus. Ce sont en effet ces pratiques quotidiennes, en relation avec une localisation résidentielle, qui peuvent être vues comme autant de réinterprétations des nouvelles contraintes produites par la politique urbaine. Cette manière d'habiter, ce « partir pour revenir », en perpétuant une appropriation, peut être interprétée alors comme une volonté de perpétuer un accès aux lieux du quartier, de garder prise sur certaines ressources, même si cette volonté n'apparaît qu'indirectement, voire de manière inconsciente dans les discours. C'est dans ce sens que l'on peut poser, à propos de ces pratiques et des marquages sociaux corrélés, l'hypothèse de l'existence d'une « résistance en habitant » qui serait à la fois une résistance inconsciente à certains processus d'exclusion ou de spécialisations sociales de l'espace et en même temps une participation en tant que telle au changement, une réinterprétation de nouvelles conditions extérieures.

Cette présentation empirique soulève enfin quelques enseignements théoriques sur la ségrégation : l'exemple montre tout d'abord la possibilité d'échapper à la conception bipolaire – acteurs institutionnels et économiques privés d'un côté, habitants de l'autre – souvent structurante des débats classiques sur la ségrégation. Sans toutefois remet-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tre en cause la domination économique dont certains habitants sont les sujets, on peut aussi réfléchir en termes d'interactions entre les actions menées dans le cadre structurel, institutionnel et économique, et celles produites par les habitants eux-mêmes ; ce qui conduit à interroger les modalités selon lesquelles ces derniers réinterprètent et réaménagent les contraintes extérieures qui leurs sont imposées.

Dans cet entremêlement, on relève une nette contradiction entre des politiques urbaines qui raisonnent principalement en termes résidentiels et la capacité, dans certaines situations, des individus à pratiquer les lieux géographiques et à se mouvoir au quotidien. Dans une réflexion sur la production de ségrégation et de division sociale de l'espace, on ne peut plus se contenter d'une lecture qui ne focalise son attention que sur les logiques résidentielles. Il importe aussi d'interroger les capacités des individus à accéder aux lieux, tout comme les dispositifs et les qualités – symboliques, sociales, matérielles – de certains lieux à entretenir une polarisation diversifiée (attraction d'individus dont les lieux de résidences sont dispersés).

En observant synchroniquement ces différents registres de pratiques, on se laisse ainsi la possibilité de penser l'existence de logiques de spécialisations sociales parfois contraires, dont le croisement aboutit au final à des configurations et marquages sociaux complexes.

Références bibliographiques

AUTHIER, Jean-Yves (1995), « Formes et processus de ségrégation dans les quartiers centraux réhabilités. L'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon », *Sociétés contemporaines*, 22-23, pp. 107-126.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine (dir.) (2003), *Retours en ville. Des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie, 268p.

DEMAZIERE Christophe (2000), *Entreprises, développement économique et espace urbain*, Paris, Anthopos, 189 p.

CASTELLS Manuel (1973), *Luttes urbaines*, Paris, Maspéro, 131 p.

COING Henri (1966), *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, Les éditions ouvrières, 303 p.

GIROUD Matthieu (2005), « Des « luttes urbaines » à l'hypothèse de « résister en habitant » dans des quartiers populaires mis à l'épreuve du renouvellement urbain », *Contretemps*, 13, pp. 49-58.

GODART Francis (1973), *La rénovation urbaine à Paris. Structure urbaine et logique de classe*, Paris, Mouton, 148 p.

JACQUIER Claude (2001), « Entre mythe grenoblois et réalité de « Très-Cloîtres » : sélective mémoire », *Ecarts d'identité*, *Revue trimestrielle sur l'intégration,* 95-96, pp. 7-12.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

LÉVY-VROELANT Claire (2004), « Le logement des migrants en France du milieu du 19e siècle à nos jours », *Historiens et Géographes*, 385, pp. 147-165.
MA MUNG Emmanuel (1996), « Entreprise économique et appartenance ethnique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 12 (2), pp. 211-233.
PARENT Jean-François, SCHWARTZBROD Jean-Louis (1995), *Deux hommes, une ville. Paul Mistral, Hubert Dubedout*, Grenoble, La pensée sauvage, 207 p.
SIMON Patrick (1993), « Les quartiers d'immigration : « ports de première entrée » ou espaces de sédentarisation? L'exemple de Belleville », *Espaces, populations, sociétés*, 2, pp. 379-388.
TARRIUS Alain (1995), *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Aubenas, Editions de l'Aube, 220 p.
VIAL Eric (2001), « Grenoble, l'immigration à travers le temps », *Ecarts d'identité*, *Revue trimestrielle sur l'intégration*, 95-96, pp. 2-7.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les représentations de la ségrégation chez les producteurs de logement à Bogota à travers une analyse textuelle des données

Andrea Salas Vanegas
MIGRINTER, Université de Poitiers

Introduction

Cet article est le début d'un travail mettant en perspective les représentations des producteurs de logement sur la distribution socio-spatiale de la population et les divisions sociales de l'espace de Bogota appréhendées par les données de recensement.

Nous exposerons les résultats de l'étape intermédiaire concernant les analyses effectuées sur les entretiens auprès des producteurs formels. Notre objectif est de saisir leurs représentations à travers l'analyse de discours. Nous aurons recours à ce qu'il est convenu d'appeler « l'analyse statistique des données textuelles » (Lebart, 1988, cité par : Lebart et Salem, 1994).

Le contexte de la ville de Bogota sera tout d'abord présenté, ainsi que les hypothèses de départ, le cadre théorique, le corpus d'analyse et les traitements appliqués. La méthodologie d'Alceste, le logiciel que nous avons choisi pour l'analyse des données textuelles, sera exposée avant d'analyser les résultats obtenus.

Contexte

Dans l'imaginaire des habitants de Bogota, la ville est fortement ségréguée. Le Nord est identifié à la présence des populations aisées, contrairement au Sud où quelques quartiers particuliers ont une image négative, et sont assimilés à la pauvreté et à la violence. Le centre est, à son tour, marqué par la misère et une détérioration physique (Jaramillo *et alii* 1998). Dans ce contexte, les espaces de la ville sont valorisés dif-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

féremment dans l'imaginaire des acteurs urbains. En quoi leurs représentations influent-elles sur leurs pratiques?

Nous partons de l'hypothèse qu'à Bogota, il existe une valorisation de l'espace qui ne se limite pas à une dimension économique. A la valeur d'échange, s'ajoute la valeur d'usage, de représentation d'un territoire donné, sa *valeur symbolique*. Les éléments d'appréciation de la valorisation de telle ou telle partie de l'espace urbain reposent sur différents facteurs associant la prise en compte des changements de statut et d'occupation du sol, les caractéristiques sociales des habitants et les types d'investissements économiques sur le territoire.

Le fonctionnement des marchés immobiliers est de nature à favoriser la constitution d'espaces fortement hiérarchisés selon le niveau de revenu des ménages occupant les logements. La discrimination des clientèles qui caractérise un tel mode de fonctionnement est, en effet, à l'origine des mécanismes de ségrégation spatiale. Les choix de la clientèle et l'offre de logement entrent en jeu selon les valeurs symboliques attribuées au territoire où est localisé le logement (Mouillart, 1995).

Ce constat conduit à poser une autre hypothèse selon laquelle les représentations de la configuration socio-spatiale de la ville qu'ont les acteurs urbains, dans notre cas les acteurs de l'offre de logement, contribuent à façonner le territoire urbain de manière différentielle. Ces représentations interviennent dans leur vision économique et symbolique de la ville, et donc dans la définition de leurs stratégies de production de logements, modifiant avec le temps l'intensité de la ségrégation socio-spatiale.

Les représentations sociales

La vision qu'un groupe a de son espace physique et social dirige son action dans le monde (Moscovici, 1961). L'action sur l'espace urbain est motivée, entre autres, par les valeurs symboliques attribuées à l'espace et les enjeux sur l'espace peuvent être des enjeux de représentations : l'organisation de l'espace, les formes spatiales, les présences et les pratiques influencent les rapports des hommes aux lieux.

Une représentation sociale[1] est indissociable de ses contenus. Chaque perception est différente, et correspond à un type de société, aux institutions et aux pratiques dans laquelle elle s'inscrit (Jodelet, 1989).

[1] Par représentations sociales, nous entendons "des systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales, (…) phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée" (Jodelet, 1989 :36).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Dans notre travail, il s'agit de connaître le regard porté par les producteurs de logement sur l'organisation socio-spatiale de Bogota, reconstruisant des perceptions et des représentations socialement élaborées, qui sont nées d'une double expérience : en tant qu'acteurs économiques qui produisent et transforment physiquement l'espace, et en tant que citadins qui utilisent cet espace dans la vie quotidienne.

La statistique textuelle pour l'analyse des entretiens

Nous avons voulu appréhender les représentations des producteurs de logement avec une analyse quantitative de discours, à l'aide d'une méthode d'analyse textuelle des données, qui fait appel à l'outil informatique. Ces méthodes permettent de dégager quelques grands axes d'interprétation qui peuvent être ensuite précisés par le chercheur avec une analyse de contenu classique.

Le corpus

Le corpus total utilisé pour notre étude est constitué de discours des producteurs de logement formels (privés, publics et institutionnels) et non formels (auto-constructeurs, sub-diviseurs de logement et *urbanizadores piratas*). Ces discours proviennent de différentes sources :

—56 entretiens semi-directifs, dont 25 ont été effectués auprès des producteurs formels et 31 chez les non-formels ;
—une soixantaine de textes juridiques sur le logement et le développement urbain, produits par les organismes publics concernés par la production de logement ;
—400 articles de presse parus entre 1970 et 2004[2].

Dans cet article, nous utiliserons les résultas issus de l'analyse des 25 entretiens réalisés auprès des producteurs formels de logement à Bogota. Cet échantillon est composé de 17 hommes et 8 femmes, âgés de 27 à 60 ans. Leurs positions au sein des entreprises sont diversifiées : chef d'entreprise (9), cadre (14), employé (2) ; ainsi que leurs professions : génie civil (9), architecture (8) et professions administratives ou de gestion (9). Nous avons travaillé sur un volet de l'entretien qui demandait aux personnes interrogées de nous parler de l'organisation socio-spatiale de Bogota. Il leur était ensuite proposé d'évoquer les avantages et désavantages de ce peuplement.

[2] L'échantillon des articles de presse a été fait sur deux mois (avril et octobre) des années de crise et de hausse du cycle de l'immobilier.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La méthodologie Alceste

Le logiciel Alceste (Analyse des Lexèmes Co-occurrents dans les Énoncés Simples d'un Texte) permet d'analyser informatiquement des textes. Cette analyse de discours « se propose de mettre en évidence une dimension d'organisation du texte qui « mémorise » ses conditions de production » (Reinert, 1997 :18). L'application d'Alceste à l'étude des représentations sociales et spatiales a déjà été testée. Il a été démontré qu'il « existe des raisons méthodologiques et théoriques pour l'utilisation de ce logiciel dans une étude des représentations sociales » (De Alba, 2004). Nous nous appuyons sur la théorie des représentations sociales de Moscovici (1961), selon laquelle une représentation sociale se définit à la fois par son contenu, par sa structure et par son organisation, ou plus précisément par les relations que ces éléments entretiennent entre eux. Il est donc cohérent d'utiliser cet outil pour l'étude des représentations puisque Alceste a été créé pour « rendre compte de l'organisation interne d'un discours plutôt que de rendre compte de différences statistiques entre les divers textes d'un corpus » (Reinert, 1998 : 557).

La méthodologie d'Alceste fonctionne en trois étapes. Tout d'abord, le logiciel divise le texte en unités de contexte (u.c.)[3]. À l'aide de dictionnaires, il analyse le vocabulaire, et différence les mots relationnels (articles, prépositions, prénoms), et les mots principaux qui feront l'objet de l'analyse. Les formes de ces derniers sont rassemblés selon leur racine : « on peut ainsi ramener un verbe conjugué à son infinitif, rassembler les formes au pluriel et au singulier, les masculins et féminins » (Guérin-Pace, 1997 : 867). Le logiciel réalise la classification des unités de contexte en fonction des similarités et dissemblances de vocabulaire. A cette étape, sont créées les classes d'énoncés significatifs qui seront retenues ; elles sont caractérisées par leur vocabulaire dominant[4]. Chaque classe regroupe les types de discours semblables. La troisième étape est celle qui décrit les classes définitives à l'aide des procédures statistiques complémentaires.

---

[3] « On considère le corpus traité comme un ensemble de segments de texte non recouvrants et de petite dimension (de l'ordre de la phrase, de l'énoncé élémentaire). Ces segments seront appelés unités de contexte (plutôt que phrase ou énoncé), puisqu'elles ne correspondent que très approximativement à cette notion » (Alceste, Manuel d'utilisation :61).

[4] Schématiquement, il s'agit d'une procédure itérative : la première classe analysée comprend toutes les unités de contexte retenues, ensuite, à chaque étape, on cherche la partition en deux de la plus grande des classes restantes, maximisant un certain critère (le Chi-deux* du tableau des marges). La procédure s'arrête lorsque le nombre d'itérations demandé est épuisé.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le système de stratification socio-économique à Bogota

Avant d'aborder l'analyse des classes ainsi produites, il est important de rappeler quelques caractéristiques du contexte administratif de Bogota. A partir de 1983[5], un système de stratification socio-économique a été défini par l'administration afin de moduler les tarifs des services publics en fonction des ressources supposées des ménages. Pour cela, six strates ont été définies selon les caractéristiques physiques du logement et de l'îlot, combinées avec une caractérisation de l'habitat à partir d'un ensemble de variables telles que l'occupation du sol, la forme d'urbanisation, la densité, le paysage urbain. Les tarifs à payer par les ménages qui habitent dans un logement de strate 1 et 2 (basse-basse et basse respectivement) sont subventionnés par les ménages habitant dans des secteurs des strates 5 et 6 (moyenne-haute et haute). Les strates 3 et 4 (moyenne-basse et moyenne) ne subventionnent aucune autre strate et ne sont pas subventionnées (graphique 1).

Ce système de stratification est tellement inscrit dans les représentations des habitants que la description des conditions socio-économiques de la population ne se fait plus (ou très peu) avec les termes « riche », « pauvre » ou « classes économiques », mais avec le terme « strate », désignant implicitement la correspondance aux strates 1 à 6 établies par la Mairie. Par exemple, une personne à hauts revenus est appelée « personne de strate 6 » ; à l'opposé, les pauvres sont nommés « les gens de strate 1 ». Ce qui à la base a été instauré pour caractériser physiquement les logements, a été transposé pour désigner les caractéristiques sociales et économiques des individus qui y habitent. Dans la production de logement, le système de stratification devient une variable primordiale pour définir les caractéristiques des futurs acheteurs, et du logement à créer. Un producteur ne va pas construire un logement de haut standing dans un secteur de strate 1 ou 2.

La stratification joue aussi un rôle important dans les choix résidentiels des ménages. Pour un ménage, habiter dans un secteur appartenant à une strate déterminée signifie non seulement avoir un statut spécifique, mais aussi avoir des dépenses plus ou moins importantes pour les services publics.

Cet aspect de la stratification va s'articuler dans notre analyse aux « mondes lexicaux » (Reinert, 1997) des producteurs de logement.

[5] Décrets n° 979 et n°1140 de 1983 de la Mairie de Bogota.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

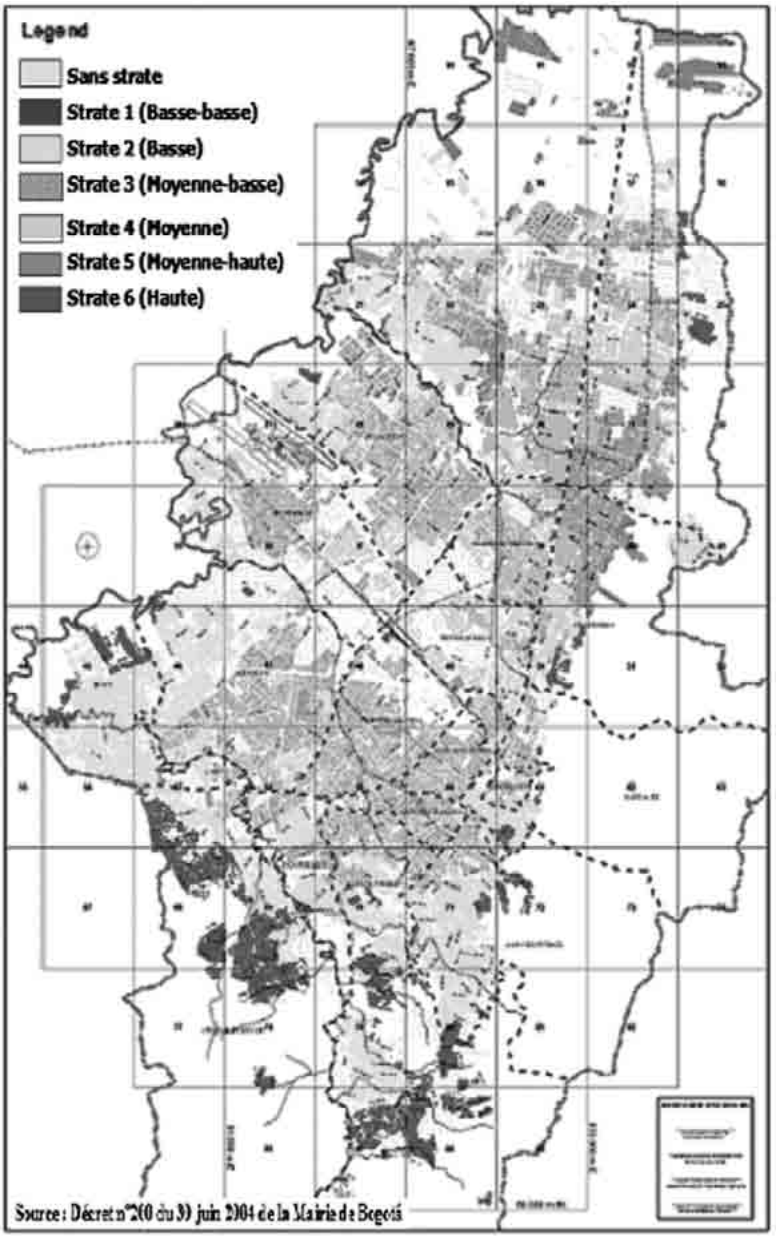

Graphique 1
Carte de la stratification socio-économique à Bogotá 2004

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Résultats de l'analyse

Nous avons effectué une classification simple de nos entretiens, laquelle est plus adaptée lorsque l'on traite des réponses à des questions ouvertes ou des textes de taille réduite. La classification hiérarchique descendante appliquée a regroupé le discours en 5 classes stables au sein du corpus (67,5 % des u.c.e. classées)[6]. Au sommet de l'arbre de classification, deux types de discours sont différenciés (graphique 2) : un premier qui correspond plutôt à une *approche physique et sociale* et un second plus associé à une *approche symbolique,* qui est une *conceptualisation* de la ségrégation et de sa problématique. Parallèlement, le premier regroupement de discours est subdivisé en deux groupes : l'un évoque la *structure urbaine* (avec deux sous-groupes de discours concernant les *caractéristiques du logement* et la *planification urbaine*) ; l'autre se réfère à la *configuration socio-spatiale de la ville* (avec deux sous-groupes décrivant la *différenciation sociale* de la population et la *distribution socio spatiale*).

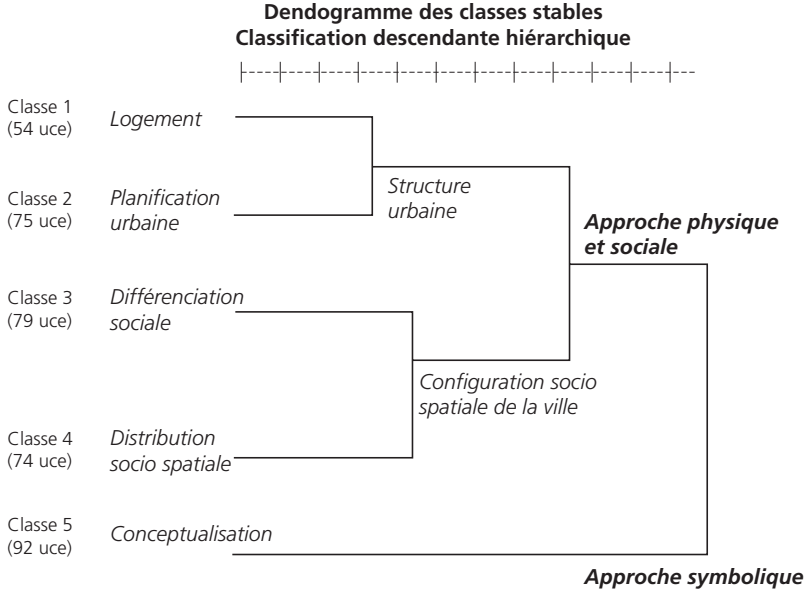

Graphique 2

Classification descendante hiérarchique. Classification des types de discours

[6] Les u.c.e. sont les unités de contexte élémentaires, elles sont composées d'une ou de plusieurs lignes de texte consécutives. L'u.c.e. est considérée par Alceste comme l'unité statistique essentielle.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La structure urbaine

Ce regroupement qui fait partie de l'approche physique et sociale concerne avant tout le discours sur la structure physique de la ville. Ce discours s'inscrit dans la perspective du marché de l'immobilier (la demande et l'offre du logement). Deux sous-groupes de discours peuvent être identifiés :

Les caractéristiques du logement

Cette classe est liée au marché du logement. Elle évoque la production de logement, en fonction des souhaits de la clientèle, mais aussi en fonction des contraintes qui pèsent sur les *constructeurs* pour produire certains types de logement dans certains lieux et selon une *réglementation* donnée.

Dans cette classe, la *demande* de logement est considérée comme le facteur qui commande la distribution socio-spatiale de la population. Les producteurs ne peuvent produire que ce que les *ménages* veulent lorsqu'ils recherchent un logement. Le verbe *rechercher* est très utilisé, il est associé à ce que veulent les ménages : les caractéristiques propres au logement telles que la *taille,* les *finitions,* ainsi que les qualités urbanistiques des projets de logement. Ces caractéristiques sont liées au *prix du logement* et au *prix du sol*, ce qui nous amène à la question de la localisation du logement : le secteur de la ville où le logement se trouve devient aussi important pour les ménages. La production de logement social apparaît comme une pratique limitée par le prix du sol.

Cette classe conduit à l'idée que la configuration socio-spatiale de la ville est dépendante des caractéristiques du cadre bâti, et d'une offre plutôt contrainte par les caractéristiques de la demande.

La planification urbaine

Cette classe est plutôt marquée par la *planification urbaine*, du logement et de la ville. Dans cette classe *l'offre* et la *vente* du logement sont prioritaires pour décrire l'organisation de la ville.

Le discours de cette classe est marqué par une description des secteurs de la ville en fonction de la stratification où est localisé le logement. Le logement est perçu comme un élément inscrit dans un contexte imprégné par l'importance de la stratification socio-économique ; en conséquence les caractéristiques urbaines de proximité sont incontournables dans les décisions de production de logement.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Deux projets spécifiques sont cités comme exemples de quartiers résidentiels produits par une bonne *planification urbaine : Ciudadela Colsubsidio* (construit dans les années 1990 à l'Ouest de la ville) et *Ciudad Salitre* (situé sur l'axe qui relie le centre à l'aéroport et près de la gare routière). Ces deux projets ont été construits à proximité d'importants axes de voirie, sont dotées de commerces de proximité, d'espaces verts, d'équipements, et sont bien desservis par les transports publics.

Dans cette classe, la planification urbaine est perçue comme un moyen de réduction de la ségrégation résidentielle : lorsque la planification est correctement menée, la ville toute entière y gagne. Ce type de discours provient principalement de chefs d'entreprises relativement jeunes (entre 30 et 40 ans).

Configuration socio-spatiale de la ville

Cet ensemble relève également de l'approche physique et sociale, mais dans ce cas, la dimension sociale se manifeste plus nettement. Le vocabulaire spécifique des sous-groupes fait ressortir deux classes :

La différenciation sociale

Cette classe décrit les différenciations sociales de la population en fonction des *revenus*, des *ressources économiques* des habitants. Les divisions sociales de la ville ne sont appréhendées que par l'évocation des populations pauvres qui sont associées à la *périphérie* et au *logement social*.

Le vocabulaire relatif à la localisation est particulièrement diversifié (*Sud, Ouest, central, zone, périphérie*, *localisation*), mais les discours n'évoquent pas une configuration spécifique de la ville.

Comme ce qu'avait mis en évidence l'étude de Jaramillo (1998) sur les représentations dans les discours des années 1990, le Sud n'apparaît pas comme une aire distincte et homogène. Le Sud est constamment évoqué, mais plutôt par des *zones* ou des *quartiers* pas toujours bien identifiés, désignés comme des exemples de quartiers dans lesquels il n'y a pas de pauvres. Cette idée émerge encore plus clairement dans la classe 4.

Dans l'évocation des inégalités économiques, un exemple souvent cité est la difficulté d'accès au foncier en raison du coût et des faibles capacités économiques des ménages les plus *pauvres*. La production de logement social est également confrontée à cette situation : en raison du prix des terrains, il ne peut pas être localisé dans l'ensemble de la ville. Le logement social apparaît associé de manière spécifique à la *périphérie*, au *Sud* et à *l'Ouest* de la ville.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le discours de cette classe reconnaît l'existence des processus ségrégatifs à Bogota, mais sans les décrire spatialement. Au-delà d'une séparation géographique dans la ville, émerge surtout l'existence d'une distinction sociale liée aux inégalités de revenus. Les enquêtés caractérisés par ce discours sont des architectes, plutôt d'âge mûr (46 à 50 ans) avec une expérience de plus de 10 ans dans le métier.

La distribution socio-spatiale de la population selon les « strates »

La configuration socio-spatiale de la ville est décrite dans cette classe à partir du système de stratification socio-économique que nous avons évoqué précédemment. Le discours de cette classe est caractérisé par un vocabulaire décrivant la configuration socio-spatiale de la ville : principalement les *strates* et les *points cardinaux*.

Le discours est contradictoire et partagé lorsqu'il s'agit de définir l'homogénéité de Bogota. Certains termes décrivent la ville comme étant *différenciée* et *sectorisée* ; d'autres, évoquent une ville *mélangée* et *variée*. Les descriptions de la composition sociale des espaces résidentiels, quant à elles, reposent systématiquement sur la *stratification socio-économique* de la ville. Il n'y a pas de différenciation claire entre la « strate », définie en tant que caractéristique physique de la structure d'un secteur, et la « strate », qui définit la classe sociale et le niveau de revenus des individus qui habitent dans ce secteur.

En général, les strates élevées, c'est-à-dire la population à plus hauts revenus, sont assimilées au *Nord*, ainsi qu'au *Nord-Est*. Les classes moyennes sont plutôt identifiées au *centre*, et à l'*Ouest* de la ville. Les strates basses sont associées aux « *urbanisations pirates* » et aux « *invasions* ». Elles sont aussi assimilées à la *périphérie*, au municipe de *Soacha*, et aux arrondissements de *Usme* et *Suba.* Ce dernier arrondissement est aussi évoqué comme exemple de la cohabitation au Nord de la ville entre habitat social et logements de standing des strates élevées.

Cependant, un cas particulier, le quartier *Santa Isabel*, est systématiquement évoqué comme l'exemple qui contredit le mythe de la ségrégation à Bogota (« le Nord des riches et le Sud des pauvres »). Situé au Sud de Bogota, *Santa Isabel* est un quartier de strate 3 (moyen-bas) avec de grandes maisons, bien équipé en transports et infrastructures. Dans le discours des producteurs de logement, ce quartier du *Sud* est associé aux « *personnes avec de l'argent* » ou « *aux personnes à hauts revenus* ». On remarque dans le discours que pour évoquer les riches habitant au Sud de Bogota, les personnes interrogées mobilisent un vocabulaire relatif aux *revenus*, tandis que les riches habitant le Nord de la ville sont seulement évoqués par le terme de « *strates élevées* ».

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les phrases qui cherchent à contredire l'image traditionnelle du « Nord riche et du Sud pauvre » rappellent l'existence de quelques cas de logements sociaux au nord, et de ménages ayant des revenus importants habitant dans certains quartiers du Sud, notamment *Santa Isabel* ou le quartier *Ciudad Salitre,* plus au centre.

Les interlocuteurs développant ce type de discours sont des chefs d'entreprise, et employés, âgés de 50 à 55 ans, au niveau d'éducation élevé (3 ou 4 ans d'études supérieures), exerçant des professions administratives et travaillant dans des entreprises relativement anciennes, qui ont plus de vingt ans d'existence.

Dans ces discours sur la configuration socio-spatiale, la caractérisation de la population en termes socio-professionnels est absente. La description socio-économique de la population se fait principalement en termes de strates. Les producteurs formels de logement ne parlent que de la ségrégation en grandes zones : les expressions du processus ségrégatif à des échelles plus fines ne semblent pas occuper une place importante dans leur imaginaire. Ce qui est en contradiction avec ce que montrent les indices de ségrégation qui ont été calculés à partir des données censitaires de 1973 et 1993 sur 3 niveaux de divisions spatiales (secteurs, sections et îlots)[7]. Ces résultats mettent en évidence l'affirmation d'une échelle fine de ségrégation entre 1973 et 1993 surtout pour les groupes sociaux extrêmes (les plus pauvres et les plus riches). Aux trois niveaux (secteurs, sections, îlots), « les indices de ségrégation sont plus élevés pour les groupes sociaux extrêmes (…) et l'amplitude des écarts entre les indices des différents niveaux est également plus marquée pour les groupes sociaux extrêmes (…) que pour les groupes intermédiaires (…). Ce qui signifie que la ségrégation à un niveau très fin est plus une réalité pour les groupes aux extrémités de la hiérarchie sociale, les autres ayant d'avantage tendance à se trouver en situation de mixité » (Dureau *et al*., 2006 :15).

[7] Nous avons calculé l'indice de ségrégation de Hutchens appelé « l'indice de la racine carrée ». Ses valeurs comprises entre 0 (ségrégation est nulle) et 1 (ségrégation totale) informent sur les inégalités de distribution entre deux groupes de population. En l'absence d'information sur les revenus dans les recensements de la Colombie, la description des catégories de population se fait à partir d'un « indicateur de condition sociale ». Cet indicateur, calculé par ménage, correspond à la somme des années d'étude des membres du ménage de plus de 15 ans, divisé par le nombre de personnes par pièce dans le logement (Dureau et al, 2004). Pour chaque recensement, des quartiles sont définis, chaque ménage se retrouve ainsi classé dans un quartile rendant compte de sa position dans la hiérarchie sociale : 1 (pauvre), 2 (moyen-pauvre), 3 (moyen) ou 4 (aisé). Les indices de ségrégation sont calculés pour chacun des quartiles.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

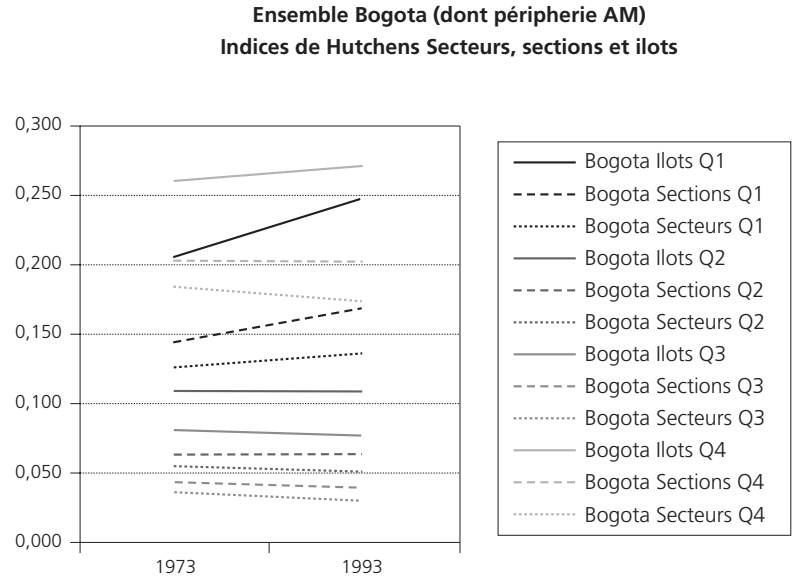

Source : Dureau et al., 2006.

Graphique 3
Indicateurs de ségrégation sur l'ensemble de Bogota pour 3 niveaux de division spatiale (1973 –1993)

Les classes précédentes concernaient plutôt les caractéristiques sociales et physiques de la ville et de sa population ; nous allons maintenant nous intéresser à une classe dont le discours est plus conceptuel.

Approche symbolique

Ce type de discours, plus conceptuel, se distingue sensiblement des précédents : il aborde le thème de la ségrégation comme une problématique de confrontation entre l'espace privé et l'espace public de la ville.

Conceptualisation

Cette conceptualisation est construite autour de l'opposition entre l'espace public et l'espace privé. Il s'agit d'un discours critique sur la différenciation imposée par la possibilité (ou l'impossibilité) d'accéder

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

à certains espaces pour divers groupes de populations. Le discours est marqué par une opposition entre le privé et le public. Les espaces privés tels que les *clubs privés*, la *voiture*, dont l'accès est limité aux populations à hauts revenus, sont considérés comme des éléments qui accentuent le processus ségrégatif. A l'opposé, les espaces publics permettraient l'intégration sociale car toute la population peut y accéder, sans distinction.

Au niveau institutionnel, *l'intervention de l'Etat* est le mécanisme capable de réguler la ségrégation. Il peut agir à travers *l'assignation* des *allocations* et *l'urbanisation du foncier* pour le logement social, mais aussi, par l'offre d'équipements de proximité (*écoles, parcs*). C'est le rôle de l'Etat, en tant qu'institution *publique* d'*intervenir* sur la ville. *L'intervention* des acteurs *privés* sur la ville est perçue comme étant une action exclusivement guidée par le profit économique. Ce discours se retrouve principalement chez des cadres, au niveau d'éducation élevé (5 années d'études supérieures), de moins de 30 ans et de 40 à 45 ans.

Conclusion

Les « mondes lexicaux » qui caractérisent le discours des producteurs formels de logement sur la ségrégation à Bogota sont principalement liés à leurs pratiques professionnelles de l'espace. La plupart des classes se sont structurées autour d'une approche sociale et spatiale en relation avec leur métier, plus qu'avec leur rôle d'habitant de la capitale colombienne. L'analyse issue de la statistique textuelle montre qu'il n'existe pas de consensus sur la description de la ségrégation de la ville. Les discours des producteurs de logement ne dessinent pas une configuration socio-spatiale unique. Les producteurs de logement évoquent constamment la polarité historique Nord-Sud, soit pour la démentir, soit pour la réaffirmer.

Certains lieux de la ville sont identifiés comme « réservés » à certains groupes. La stratification socio-économique à Bogota contribue à intensifier cette représentation. Les secteurs de strate 5 et 6 sont de fait réservés aux populations les plus riches : le foncier, le coût des services publics et les impôts y sont plus importants. A l'inverse, les secteurs de strate 1 ont une image négative, associée à la périphérie et à la production illégale de logement. Seuls les secteurs qui correspondent aux strates 3 et 4, équivalant aux classes moyennes, apparaissent comme pouvant être partagés par différentes catégories sociales.

L'utilisation des méthodes statistiques pour l'analyse des corpus discursifs autorise une approche exploratoire riche, aussi bien dans l'étude

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

comparative de textes, que dans la compréhension de leur contenu (Guérin-Pace, 1997). Cela constitue aussi une analyse complémentaire dans le décryptage des représentations sociales. Ce sont des méthodes qui traitent les textes d'une façon différente ; elles créent des correspondances entre des segments du corpus, ce qui permet de faire une lecture du discours indépendante de leur locuteurs (Bonvalet *et al*., 1999). Nous avons testé cette méthode dans une étape préliminaire de notre travail. L'utilisation du logiciel Alceste a présenté des avantages : il est approprié à nos hypothèses de départ ; il constitue aussi une aide à l'analyse exploratoire d'un texte afin de découvrir les significations que le discours offre en lui-même, sans imposer *a priori* des catégories d'analyse pré-établies par l'analyste.

Dans la continuité des apports de cette classification, il est probable que l'intégration dans l'analyse des entretiens auprès des producteurs non formels produira des résultats complémentaires. Cette démarche s'impose, car la production informelle à Bogota permet à une grande partie des populations les plus démunies de se loger. Dans la perspective de notre recherche doctorale, la statistique textuelle sera aussi mobilisée pour analyser la place de la configuration socio-spatiale de la ville dans le discours produit par les acteurs publics. Une analyse des documents réglementaires et de planification permettra de mettre en évidence l'évolution de ce discours. De même, il est envisagé de compléter ce travail par l'analyse des discours proposés dans les médias.

Références bibliographiques

Bonvalet Catherine, Maison Dominique, Ortalda Laurent (1999), « La place des univers familiaux, résidentiels et professionnels dans la structure du discours. Analyse textuelle des entretiens de « Proches et parents » », in Bonvalet Catherine, Gotman Anne et Grafmeyer Yves (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Travaux et documents, Cahier N°143, PUF/INED, pp. 205-237.

De Alba Martha (2004), « El método Alceste y su aplicación al estudio de las representaciones sociales del espacio urbano : el caso de la ciudad de México », *Papers on social representations. Threads of discussion*, 13, pp. 1-20 [en ligne, ref. du : 20/01/2006], http ://www.psr.jku.at/index.htm.

Dureau Françoise, Barbary Olivier, Gouëset Vincent, *et al.* (2004), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, 370 p.

Dureau Françoise, Piron Marie, Salas Andrea (2006), « La mixité sociale des quartiers centraux de Bogotá : mythe ou réalité ? », *Réinvestir le « centre » : politiques de requalification, transformations urbaines et pratiques citadines dans les quartiers centraux des grandes villes d'Amérique latine*, Paris, 6 – 8 juin 2006, CREDAL–CNRS– Université de Paris III–IRD (UR013), 33 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

GUÉRIN-PACE France (1997), « La statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, 4, pp. 865-888.

JARAMILLO Samuel, SALDARRIAGA Alberto, RIVADENEIRA Ricardo (dir.) (1998), *Bogotá a través de las imágenes y las palabras*, Bogotá, TM Editores/Observatorio de la Cultura Urbana, 249 p.

JODELET Denise (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 424 p.

LEBART Ludovic, SALEM André (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunand, 342 p.

MOSCOVICI Serge (1961), *Étude de la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, PUF, 650 p.

MOUILLART Michel (1995), « Les logiques patrimoniales dans les marchés du logement », *in* Ascher François, *Le logement en questions*, Paris, éditions de l'aube, pp. 109-140.

REINERT Max (1997), « Les « mondes lexicaux » et leur « logique » à travers l'analyse statistique de divers corpus », *Lexicometrica*, 0, Revue électronique [en ligne, ref. du : 06/11/2004], http ://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/article/numero0/MRMondLex.html.

REINERT Max (1998), *Quel objet pour une analyse statistique du discours ? Quelques réflexions à propos de la réponse ALCESTE*, Nice, JADT 1998, pp. 557-570.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Migrants subsahariens et insertions dans la ville du Caire : entre discriminations subies et ségrégations choisies

Julie Picard
Ecole Normale Supérieure LSH, Lyon

Migrations transsahariennes et villes de transit

L'espace transsaharien est aujourd'hui devenu le théâtre de circulations accrues et diverses, en particulier dans le sens sud-nord. Pour les migrants subsahariens, ayant fui leur pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses, économiques ou autres, cette large bande désertique est investie d'espoirs et de rêves. Elle représente désormais une nouvelle frontière à franchir. Elle ouvre en effet la voie à de multiples réseaux, à des couloirs et des espaces circulatoires menant plus ou moins directement aux Etats d'Afrique du Nord, appréhendés comme les nouvelles portes migratoires de l'Europe. Les capitales que sont Tunis, Alger, Rabat, Tripoli ou Le Caire représentent pour ces migrants des villes de transit potentiel vers l'Occident, de véritables plaques tournantes, susceptibles de les faire voyager loin de leur continent ; avant de ne s'avérer être que de simples impasses migratoires pour la majorité d'entre eux.

Le Caire fait partie aujourd'hui de ces nœuds, de ces villes de transit qui accueillent bon nombre de ces populations migrantes. A la très forte proportion de réfugiés soudanais sont venues s'ajouter depuis quelques années des communautés de migrants subsahariens originaires de Côte d'Ivoire, de République Démocratique du Congo, d'Angola, du Cameroun, d'Ethiopie ou encore d'Erythrée. Ils ont rejoint l'Egypte par la route (voitures, minibus, camions...) grâce à des passeurs ou bien par la voie des airs, après avoir effectué plusieurs escales stratégiques sur le sol africain (Afrique du Sud) afin d'obtenir de nouveaux papiers d'identité. Claude, Congolais d'origine raconte :

> « *j'ai transité à partir du Congo par l'Angola et l'Afrique du Sud car le billet d'avion coûte moins cher si l'on part de l'Afrique du*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Sud. En Angola, je savais que je pouvais obtenir des papiers ; j'ai actuellement un passeport angolais. Le pays étant en guerre, je ne pouvais pas trouver de travail. Je me suis donc rendu à Johannesburg car je savais qu'il y avait là-bas un centre d'accueil pour réfugiés. Et de là, mon objectif était d'obtenir un visa pour l'Egypte et de pouvoir prendre l'avion vers le Caire ».

D'autres encore passent par le Soudan afin d'y obtenir un passeport et d'y apprendre l'arabe ; ils tentent ensuite de se faire passer pour des réfugiés soudanais en Egypte. Ces stratégies aussi complexes qu'individuelles et le changement de nationalité de certains d'entre eux posent le problème du recensement et du dénombrement exact de ces migrants en Egypte et au Caire. Ces migrants ont pris la décision de quitter leur pays et leur famille et sont prêts à tout pour « voyager », y compris à changer de nationalité, de religion même, et à laisser derrière eux une partie de leur histoire, de leur identité. Le prix à payer pour accéder à de meilleures conditions de vie et à « l'illusion de l'immigration » est donc fort et non sans conséquences psychologiques, morales ou sociales pour le migrant subsaharien. Parallèlement, cette expérience du départ et de la migration, souvent douloureuse et dangereuse, est à cumuler avec celle, non moins difficile « de l'altérité » (Pliez et Bredeloup, 2006), c'est-à-dire de la confrontation à l'Autre et à ses différences, notamment au sein de la ville d'accueil.

Quand la ville de transit devient impasse

L'attractivité exercée par la métropole cairote est due à sa position stratégique, entre Afrique et Méditerranée, à proximité du Proche-Orient et du Golfe, mais aussi à la présence en centre-ville du bureau du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU). C'est auprès de cette institution renommée que les migrants, même non persécutés, volontaires, espèrent obtenir en premier lieu le statut de réfugié[1], leur assurant une certaine protection juridique et sociale sur le sol égyptien. C'est cette catégorie de migrants dits « économiques » ou parfois « aventuriers » qui retiendra notre attention. Ceux-ci espèrent par la suite pouvoir être réinstallés en Amérique du Nord, en Europe ou en Australie, même si seulement un infime pourcentage d'entre eux y parvient et répond aux critères exigés. Selon les

[1] Sont déclarées réfugiées, « les personnes qui, dans leur Etat d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques » (UNHCR).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

statistiques du HCR, sur 6 840 réfugiés statutaires en Egypte recensés en 2001, près de 5 500 étaient soit des Soudanais, soit des Somaliens mais à peine 340 réfugiés étaient originaires d'autres pays subsahariens (Angola, RDC, Ethiopie, Erythrée, Rwanda...) (tableau 1). Ces chiffres témoignent de leur moindre importance numérique en Egypte par rapport aux Soudanais ou aux Somaliens mais également de leur difficulté à acquérir le statut de réfugié. De plus, le renforcement des politiques migratoires européennes actuelles, au Nord comme au Sud de la Méditerranée, participe pleinement à cette situation « d'attente générale ». Leur temps de transit au Caire s'avère très souvent bien plus long que prévu puisqu'il se compte en années voire en dizaines d'années posant en conséquence avec une acuité croissante la question de l'insertion, voire parfois de la survie quotidienne dans la ville.

Tableau 1

Les réfugiés en Egypte, par nationalité (UNHCR, 2001)

Pays d'origine	femmes	hommes	total
Afghanistan	18	42	60
Burundi	12	24	36
République du Congo	6	4	10
Rép. démocratique du Congo	4	5	9
Djibouti	2	5	7
Erythrée	1	12	13
Ethiopie	26	28	54
Irak	23	25	48
Libéria	2	40	42
Ruanda	7	17	24
Sierra Leone	44	98	142
Somalie	1321	1289	2610
Soudan	1288	1545	2833
Yemen	335	348	683
Féd. des rép. de Yougoslavie	13	10	23
Apatrides	100	40	140
Autres	40	66	106
Total	**3242**	**3598**	**6840**

Source : UNHCR, 2001

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Comment s'intégrer en un lieu étranger, une agglomération comptant plus de 13 millions d'habitants, tout en échappant aux contrôles policiers? Quelle maîtrise de la langue et de l'espace peut être développée? Quelles stratégies de regroupement ou d'évitement sont adoptées par ces diverses communautés subsahariennes? Quels sont leurs réseaux relationnels et leurs conditions de vie ou de travail? Ici, c'est particulièrement la situation des migrants illégaux, c'est-à-dire attendant une réponse du HCR ou n'y ayant pas déposé de dossier, qui peut devenir extrêmement précaire. Car bien évidemment, la situation diffère selon le statut juridique, social et le niveau d'éducation ; un diplomate congolais travaillant dans une ambassade du Caire ou un jeune diplômé camerounais de Tunis ne rencontrera pas les mêmes obstacles que le migrant économique sans papiers. Leurs pratiques de l'espace vont différer ; leurs représentations urbaines vont donc varier selon le degré de connaissance des différents quartiers de la ville mais aussi selon l'accueil que leur réserve la société locale. A Tunis, ces stratégies d'insertion économique et sociale et ces relations de solidarité entre communautés subsahariennes ont été très bien étudiées (Boubakri et Mazzella, 2006) et témoignent de la diversité des situations d'accueil et des mécanismes d'intégration selon les métropoles d'Afrique du Nord.

Entre replis communautaires et insertion urbaine

Les migrants illégaux, s'installant de plus en plus durablement au Caire, sont confrontés à de multiples obstacles et discriminations lors de leur tentative d'insertion socio-spatiale. Pour trouver un logement, un emploi ou simplement pour se rendre dans certains quartiers centraux de la ville, ces migrants doivent faire preuve d'un certain courage et développer des stratégies précises. D'abord le racisme et la xénophobie que subissent les communautés noires africaines témoignent de la longue et traumatisante histoire des esclaves noirs importés en Egypte dès l'Antiquité. L'image de l'homme à la peau noire reste encore associée à celle de l'esclave (*abid* en arabe). La religion, la couleur de peau, font quotidiennement l'objet de remarques, d'insultes, voire d'humiliations publiques. Cette haine ancienne (et réciproque) n'empêche pas une certaine cohabitation ou « coprésence » urbaine. Ces discriminations engendrent directement le repli de ces communautés, sur des critères nationaux ou ethniques précis, c'est-à-dire selon une langue ou une religion commune. C'est ce processus que l'Ecole de sociologie urbaine de

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Chicago a, dès les années 1920, identifié comme relevant de la « ségrégation », soit, une séparation choisie ou subie d'un groupe, du fait de son appartenance sociale ou ethnique. Cette ségrégation se double généralement d'une ségrégation spatiale au sein du territoire urbain considéré. Au Caire, la diversité des statuts et des situations des migrants n'empêche pas « l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une même communauté de destin « des gens de couleur » dans le monde arabe » (Boubakri, Mazzella, 2006) et ce phénomène communautariste n'empêche pas non plus la volonté de s'insérer plus durablement dans la ville. Lorsque ce repli devient isolement individuel et durable, les conditions de vie peuvent s'avérer plus difficiles pour le migrant (des hommes seuls pour la plupart) en situation d'illégalité. Celui-ci est susceptible de développer un fort sentiment d'insécurité et de peur dès qu'il s'agit de sortir de son appartement. Ils sont quelques-uns à limiter volontairement leurs déplacements intra-urbains, voire à déménager régulièrement, afin d'échapper aux contrôles policiers ou aux discriminations de la population locale (Le Houérou, 2004). Leurs possibilités d'insertion urbaine et leur rapport au territoire se trouvent par conséquent limitées. Dans ce contexte local de marginalisation et de fragilisation des migrants, la question de l'intégration, qu'elle soit sociale, économique ou spatiale doit donc recouvrer de sa pertinence.

Dispersion résidentielle et mobilités intra-urbaines

Comme le note à juste titre une Congolaise émigrée au Caire : « *la situation est délicate car il ne faut pas oublier que l'Egypte est un pays qui est déjà en difficulté et que des enfants égyptiens sont nombreux à vivre dans la rue* ». La métropole cairote accueille plus de 300 000 personnes chaque année et doit faire face à une sévère pénurie de logements. Si les densités moyennes (environ 30 000 habitants par km²) semblent baisser à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération du fait de son étalement, les quartiers irréguliers enregistrent les plus forts taux de croissance urbaine[2] (Mutin, 2002). La densité de population dans certains de ces quartiers atteindrait près de 70 000 habitants par km². Le taux d'occupation par pièce serait de 2 à 3 personnes en moyenne ; 11 dans les quartiers les plus défavorisés. Si les chiffres

[2] Environ 8% par an alors que l'on enregistre seulement 2,5% pour l'ensemble de la ville. Ces quartiers regrouperaient plus de 6 millions d'habitants, soit plus de 50% de la population du Grand Caire.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

manquent à propos du nombre exact de migrants subsahariens au Caire ainsi que dans ses différents quartiers, nous savons néanmoins que leurs faibles effectifs (Soudanais exclus) renvoient à une certaine dispersion résidentielle. De plus, ceux-ci se trouvent relégués au même rang que les classes sociales les plus démunies. Ils sont contraints pour la plupart de s'installer dans des constructions précaires et étroites sur le toit des immeubles centraux ou bien de vivre en périphérie, dans ces quartiers informels, sous-équipés et moins bien reliés au centre. La majorité de ces migrants vit à Hadayek el Maadi, Abbasseya, Ain Shams voire au-delà dans le quartier informel d'Arba'a wa nuss (voir carte 1 en annexe). Cette répartition est dictée à la fois par les prix du foncier, par les réseaux de relations pré-établis avant l'arrivée au Caire (avec des membres de sa communauté) mais elle est aussi dictée par la présence d'une église susceptible de les accueillir et de respecter leur culte. A Ain Shams, un immeuble connu pour abriter de nombreux migrants subsahariens de différentes nationalités a même été rebaptisé l'OUA en référence à l'Organisation de l'Unité Africaine : « *c'est la référence pour les Africains qui viennent d'arriver au Caire* », explique un Congolais. Il s'agit donc initialement de retrouver et de se rapprocher des membres de sa « communauté ». C'est ainsi que s'opère une première « ségrégation choisie » entre migrants de même nationalité, de même langue ou de même religion. Ces regroupements engendrent le développement de solides réseaux d'entraide et de solidarité. Cependant, là encore, des logiques et stratégies plus personnelles, individuelles, permettent à certains migrants de trouver un appartement dans des quartiers moins défavorisés ou plus proches du centre. Pour certains par exemple, vivre un peu plus « isolé » dans le quartier de Sakakini, permet de passer plus inaperçu ; pour d'autres, il est préférable d'habiter Hadayek el Maadi, malgré des loyers plus élevés qu'à Ain Shams, car les rues sont plus agréables, plus sûres et que « *c'est un milieu qui prie* ». Pour d'autres encore, des relations privilégiées avec des diplomates africains expatriés au Caire, les inciteront à vivre par exemple près des quartiers aisés de Doqqi ou de Muhandisin.

Sans parler de certains quartiers à grande majorité soudanaise (Hadayek, Abbasseya), les quartiers de migrants subsahariens ne sont pas directement visibles dans le paysage cairote. Il n'existe pas véritablement d' « ethnicisation » de quartiers par ces minorités urbaines. Ni véritablement isolés géographiquement, ni complètement insérés à l'espace urbain et à la société, ces migrants tentent malgré tout d'exister et d'améliorer leurs conditions d'existence au Caire.

Si les discriminations ne semblent pas influer directement ou systématiquement sur la répartition résidentielle des migrants subsaha-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

riens dans la ville, elles jouent cependant sur les mobilités intra-urbaines de ceux-ci. Les lieux qu'ils fréquentent se limitent à leur quartier d'habitation, celui de leurs proches et aux quartiers où se trouve leur église ; deux espaces qui peuvent se superposer néanmoins (Maadi/Hadayek el Maadi, Abbasseya…) (voir carte 2 en annexe). Les quartiers centraux sont généralement évités, si ce n'est le quartier de Garden City, où se trouvent à la fois le bureau central de l'ONG Caritas-Egypte et celui de l'ONG britannique AMERA, chargée de constituer les dossiers des demandeurs d'asile auprès du HCR. Cependant, nombreux sont ceux qui ont perdu espoir et confiance en ces institutions. Les transports en commun, tels le métro ou le mini-bus sont préférés au taxi, dont les chauffeurs réclament souvent plus d'argent aux Noirs qu'aux Egyptiens.

Tentatives d'insertion économique et entraide

L'entraide au sein de la communauté noire africaine est souvent le seul recours pour ces migrants. Les aides financières provenant de l'Etat ou des organisations humanitaires sont rares, diminuées, et la difficulté à trouver un emploi est très fréquente. Notons premièrement que jusqu'en septembre 2004, les réfugiés statutaires n'avaient pas le droit d'exercer un emploi en Egypte. Concernant les autres étrangers, le nombre de permis de travail délivré aux Africains en 2002 ne dépassait pas les 1% (Zohry, 2003) (tableau 2). Certains, qualifiés dans leur pays d'origine, ne peuvent retrouver la même situation sociale et professionnelle en Egypte ; l'exil est donc synonyme de récession sociale. Les taux de chômage au sein de ces communautés sont difficiles à mesurer du fait de l'importance du travail informel notamment. Les commerçants égyptiens craignent et critiquent le développement de ce secteur informel par les Subsahariens, qui représente pour eux une concurrence souvent jugée déloyale. Les plus diplômés peuvent donner des cours de français, de mathématiques ou de sciences mais cela ne se fait que de manière irrégulière. Les femmes semblent pouvoir trouver plus facilement à s'employer que les hommes, en tant que femmes de ménage ou nourrices, le plus souvent dans des familles aisées, égyptiennes ou expatriées. Ce qui n'exclut pas des cas de mauvais traitement ou d'exploitation. C'est par leur biais parfois qu'est assurée l'insertion économique et sociale de certaines familles de migrants, l'homme ne pouvant plus garantir les besoins de première nécessité de sa famille (Le Houérou, 2004).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Tableau 2
Nombre de permis de travail délivrés aux étrangers en Egypte, par type de permis et par nationalité en 2002 (in ZOHRY A., 2003)

Groupes nationaux	Type de permis			%
	Octroi	Renouvellement	Total	
Pays arabes	1487	7395	8882	49.6
Pays africains	57	91	148	0.8
Pays asiatiques	923	1574	2497	14.0
Pays européens	1919	2795	4714	26.3
Amériques et Australie	520	900	1420	7.9
Autres nationalités	99	137	236	1.3
Total	**5005**	**12892**	**17897**	**100**

Source : Ministry of Manpower and Emigration

Cette précarisation intense des migrants et cette marginalisation apparente n'empêchent pas une certaine insertion socio-spatiale dans la ville du Caire. En effet, certaines initiatives personnelles, ça et là, peuvent déboucher sur de véritables activités socio-économiques et sur la création de réseaux urbains de solidarité propres. D'abord, certains bénéficient de transferts transnationaux d'argent, envoyés par un membre de la famille ou un proche resté au pays ou bien émigré dans un pays occidental. Sur place, des familles de migrants peuvent venir en aide à d'autres, plus démunies, pour payer leur loyer ou leur nourriture. Le lieu de culte fréquenté peut également être une filière intéressante pour trouver un emploi ou des ressources financières : certains donnent des cours particuliers à des fidèles, aident le prêtre ou le pasteur à prêcher ou le remplacent pendant son absence. L'église peut même être un vecteur d'ascension sociale pour le migrant, un moyen de trouver sa place au sein de la société ainsi qu'un peu de dignité. Si le prêtre ou le pasteur se refuse à aider financièrement directement les migrants, il peut leur verser un peu d'argent contre un service rendu ou en cas graves de maladie ou de décès d'un proche par exemple. L'Eglise Evangélique du Caire (EEC), la seule église protestante francophone du Caire, située à Maadi, accueille à la fois de nombreux migrants subsahariens, des réfugiés mais aussi des familles expatriées francophones plus aisées ; les quêtes effectuées durant le culte peuvent servir à ce genre de dons. Par ailleurs, sans passer par le biais de leur église, d'autres réussissent à ouvrir leur propre « cybercafé » (4 ou 5 ordinateurs) ou à devenir guide touristique pour les francophones ou les anglophones.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le rôle des Eglises ou les moyens d'exister au Caire

Les migrants subsahariens, peu nombreux et de confessions variées, sont pris entre différentes logiques d'insertion urbaine. A la fois tentés de se regrouper et de construire des réseaux de solidarité forts entre migrants « de couleur » et de se débrouiller seuls, ils sont également plus ou moins dépendants des institutions religieuses et des ONG du Caire, leur offrant de plus en plus des services sociaux ou la possibilité de trouver un emploi. Le premier réflexe des migrants est donc d'abord de se rassembler et de développer l'entraide. Conscients de leur situation en Egypte, ils se mobilisent et tentent de développer des réseaux de relations, d'accueillir les nouveaux arrivants et de défendre leurs droits. Un « comité de réfugiés congolais » s'est d'ailleurs constitué (30 personnes environ, réfugiées ou non) afin de mieux faire valoir leurs droits, auprès du HCR notamment. Le désir de s'insérer juridiquement et socialement est donc bien présent, comme la volonté de créer et de tisser de nouvelles solidarités. En outre, des moyens sont mis en oeuvre afin de s'insérer culturellement et afin d'affirmer son appartenance religieuse : l'exportation d'églises pentecôtistes ou « de réveil » par les migrants eux-mêmes n'est pas rare dans les pays d'accueil, même si celles-ci ne sont pas reconnues officiellement. Les migrants reconstituent sur place, dans des appartements ou des petits locaux loués par le biais de pasteurs occidentaux, leur propre culte. La ferveur des croyants apparaît comme démultipliée dans l'exil et la religion reste leur principal repère identitaire. Elle reste en réalité souvent le seul espoir, la seule préoccupation des migrants et des réfugiés au Caire. Ces derniers représentent donc non seulement de nouveaux acteurs de la fabrique urbaine mais également des acteurs incontournables de la mondialisation des religions (Colonomos, 2000). Ces nouveaux lieux de culte jouent à la fois un rôle primordial pour la survie, la continuité de la foi des migrants dans le pays d'accueil mais ils sont également de nouveaux lieux de sociabilité, des lieux de rencontres qui pallient l'impossibilité des migrants de se retrouver dans les lieux publics (places, cafés…). Ces églises s'adaptent à la diversité de la demande et, au-delà des regroupements de migrants de même nationalité, elles rassemblent des migrants de langue commune. L'exemple d'un petit groupe pentecôtiste francophone du Caire est très révélateur : « *au début, il n'y avait que des Congolais et le culte se faisait en lingala ; mais comme maintenant il y a des Camerounais, des Ivoiriens, etc., on ne parle plus qu'en français* » explique une fidèle d'origine congolaise. L'identité du migrant au Caire est donc bien souvent renvoyée à celle plus englobante, de l'Africain noir chrétien, en transit.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Pourtant, l'intermédiaire d'autres églises, plus riches et financées par des prêtres ou pasteurs occidentaux (américains, anglais ou suisses) s'avère généralement nécessaire. Nombreux sont les migrants pentecôtistes qui pratiquent à la fois leur culte d'origine et fréquentent une église évangélique officielle. Cette double logique témoigne de la multiplicité et de la diversité des réseaux établis dans la ville d'accueil par les migrants. Cette « offre religieuse » s'est avérée nécessaire du fait de la multiplication des migrants au Caire, toutes nationalités et confessions confondues. C'est d'abord la présence massive des réfugiés soudanais qui a conduit de nombreuses églises et mosquées du Caire à se « reconvertir » dans des domaines sociaux plus variés tels que l'éducation et la santé, la santé ; ces services étant directement destinés aux populations réfugiées et migrantes. Les offices multilingues se sont multipliés et une certaine concurrence est née entre les différentes institutions pour attirer les migrants ; on a parlé à ce propos de l'émergence d'un véritable marché des religions (Colonomos, 2000) avec une offre, qui tente de pallier les carences ou lenteurs de l'Etat, et de s'adapter à une certaine demande. Si ces institutions sont ouvertes à tous, y compris aux Egyptiens les plus démunis, leur fréquentation se fait selon des logiques bien précises, par nationalité d'abord et selon leur implantation spatiale ensuite, en fonction des lieux de résidence. Une ségrégation volontaire s'effectue entre migrants et Egyptiens, qui refusent généralement de fréquenter les mêmes lieux, écoles ou de se faire soigner par le même médecin par exemple. Le succès de ces institutions est essentiellement dû aux services sociaux qu'elles développent, plus qu'à l'offre religieuse parfois (Okoko-Esseau, 2003). Etant donné que 35% des réfugiés en Egypte sont des mineurs et que les écoles publiques sont fermées aux enfants de demandeurs d'asile ou de réfugiés, les écoles affiliées à ces églises deviennent des lieux vitaux, avec lesquels doit collaborer le HCR, même si les diplômes délivrés ne sont pas encore reconnus par l'Etat.

Territoires religieux, territoires de migrants

Les églises font donc partie des lieux souvent incontournables qui, à l'intérieur même du Caire, contribuent à façonner cette image de « ville de transit ». Grâce aux cultes et services spécialisés qu'elles proposent, elles permettent aux migrants de se créer un « espace-refuge » supplémentaire, un micro-territoire auquel ceux-ci peuvent s'identifier, culturellement, socialement, voire économiquement. « L'aspect local de l'Eglise favorise l'esprit de territoire, même si ce territoire n'est que de transit » explique à ce propos le père trinitaire Aldo Berardi du centre

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Sainte Bakhita d'Arba'a wa Nuss[3]. Quant à la relation entre territoire de l'église et territoires de résidence des migrants, nous pouvons noter certaines corrélations au sein de la ville du Caire. Si les migrants souhaitent vivre près de leur lieu de culte, des églises adaptent également leur logique d'implantation en fonction des lieux de résidence des migrants et de leur dispersion (carte 2). Certaines églises telle l'EEC se sont même dédoublées entre Maadi et le centre-ville pour mieux répondre à la demande. Le pasteur assure donc des offices plusieurs fois par semaine, dans différents quartiers et se déplace même à Alexandrie, où quelques subsahariens francophones sont également présents. Cette proximité permet de minimiser les déplacements intra-urbains des migrants et d'être au plus proche des populations migrantes en difficulté. Si les distances sont trop importantes, l'église peut décider de la location et du financement d'un mini-bus, réservé aux offices. La répartition des églises dans l'espace cairote est aussi guidée par d'autres facteurs. Les prix du foncier trop élevés ou la présence d'une mosquée peuvent être des obstacles à leur implantation dans certains quartiers. Elles choisissent donc des quartiers plus périphériques mais toujours en fonction de la présence préalable de communautés de migrants.

Le phénomène de la dispersion urbaine des migrants engendre donc ici celui de l'agrégation des églises auprès de ces communautés et une relative correspondance spatiale entre lieux de résidence, lieux de culte et lieux de vie des migrants. C'est ainsi que nous pouvons parler de plusieurs phénomènes de ségrégation au sein de l'espace urbain, se réalisant à la fois sur des bases nationales, ethniques, religieuses mais également spatiales.

Conclusion

Les migrants subsahariens, dotés d'une certaine « culture de transit », sont capables de déployer des forces particulières et des stratégies afin de s'insérer dans une ville d'accueil, lorsque le transit se fait « durable ». Au sein des différentes aires culturelles que lie le Sahara, se construisent des espaces circulatoires à l'initiative des migrants, des églises et des ONG. Ces différences culturelles, linguistiques et religieuses ne facilitent pas toujours l'insertion sociale et professionnelle des migrants dans les villes sahariennes ou d'Afrique du Nord. Victimes au quotidien de discrimina-

[3] Lors de la table ronde organisée par le CEDEJ et l'Université Américaine du Caire (AUC), « Les diasporas au Caire - Entre présence transitaire et territoire de transit », 24/04/2004.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tions et d'exclusions, les migrants illégaux non reconnus par le HCR sont les plus fragiles d'entre eux mais également les plus ingénieux quant à leurs stratégies d'insertion dans la ville. Des réseaux de relations, de travail informel sont mis en place par les migrants, et les migrantes en particulier, afin de survivre économiquement au sein de la société égyptienne. Si l'acculturation paraît impossible, l'insertion socio-spatiale de ces exilés peut se réaliser, d'abord grâce à leur volonté et leurs logiques personnelles ; ces initiatives leur permettent de ne plus considérer la ville d'accueil comme une simple « impasse ». L'insertion peut également s'effectuer par le biais de ces nouveaux acteurs que sont les églises. Ils y retrouvent leur communauté d'origine, leurs repères culturels et cultuels, ils y trouvent de la nourriture et des services vitaux ainsi que, pour certains d'entre eux, du travail et un soutien scolaire. L'église devient plus que le lieu de culte, et celui-ci plus qu'un lieu de vie. Le sentiment de sécurité qui y règne est parfois plus grand que dans les appartements où vivent les migrants. L'église, si elle semble plus ou moins renforcer la ségrégation ethnique au Caire, devient l'essentiel territoire de transit de ces migrants subsahariens, l'étape inévitable de leurs réseaux migratoires. Elle est la base nouvelle, le nœud d'importants réseaux de solidarité à l'échelle urbaine comme à l'échelle transnationale.

Si ces églises assurent les besoins vitaux et spirituels des migrants, ces derniers participent également à la survie et au « changement de visage » de ces églises en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Ensemble, ils peuvent participer à la reconfiguration de certains quartiers périphériques du Caire. En effet, grâce à la présence des églises et des migrants, certains quartiers vont « s'enrichir » progressivement, s'aménager, s'organiser, se doter de routes goudronnées et d'hôpitaux (Arba'a wa Nuss), même si les conditions de vie y restent déplorables. Les traces urbaines laissées par ces migrants en transit peuvent donc être profondes et visibles. Certains groupes religieux pentecôtistes ont cette même volonté de « laisser des traces » écrites notamment, conscients qu'ils ne sont que de passage mais que d'autres suivront leurs itinéraires. Se pose indéniablement aujourd'hui la question de l'avenir de ces églises, au Sud de la Méditerranée comme aux portes de l'Europe (Sicile, Gibraltar, Canaries…) ; ces portes justement qui se referment peu à peu parallèlement à une politique migratoire européenne de plus en plus draconienne. Pourtant, si l'on envisage la problématique sur le long terme, le nombre de départs forcés ou volontaires depuis le Sahel et l'Afrique subsaharienne, ne semble réellement pouvoir diminuer, du fait de raisons politiques, économiques ou encore environnementales. L'avenir des églises et des ONG humanitaires, quant à l'accueil des migrants transnationaux « en errance », doit donc faire dès aujourd'hui l'objet d'une réelle attention.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

BOUBAKRI H., MAZZELLA S. (2006), « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, 36.

COLONOMOS Ariel (2000), *Eglises en réseaux. Trajectoires politiques entre Europe et Amérique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, coll. Académique, 280 p.

LE HOUEROU Fabienne (2004), *Migrants forcés éthiopiens et érythréens en Egypte et au Soudan. Passagers d'un monde à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 202 p.

OKOKO ESSEAU Rev. P. Abraham Roch (2003), « La Pastorale de la mobilité humaine en Afrique », *People on the Move*, 91-92, site web : www.vatican.va.

MUTIN Georges (2002), *Le Caire, métropole du Monde Arabe*, Lyon, EdElec.

PICARD Julie (2005), *Le rôle des Eglises dans les réseaux transnationaux de migrants : l'exemple du Caire,* mémoire de master 1, Université Lyon II, CEDEJ.

PLIEZ Olivier et BREDELOUP Sophie (2006), « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, 36.

ZOHRY A. (2003), « The place of Egypt in the regional migration system as a receiving country », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19 (3).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

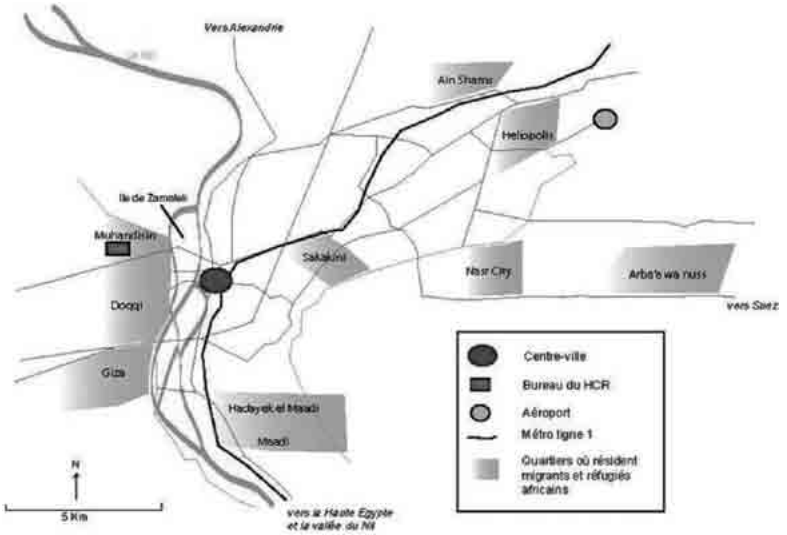

Carte 1
Localisation des quartiers et micro-quartiers de migrants et réfugiés au Caire

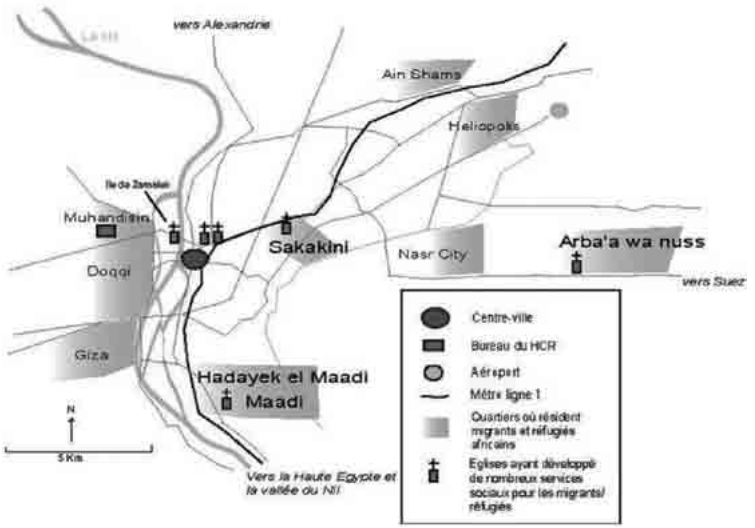

Carte 2
Correspondance géographique entre migrants et lieux de culte au Caire

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Deuxième partie
Penser l'entreprenariat ethnique

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Introduction. Penser l'entreprenariat ethnique : De nouvelles orientations scientifiques pour des enjeux sociétaux réactualisés

Cédric Audebert
MIGRINTER, Université de Potiers

La pensée relative aux différentes formes d'économie ethnique s'est considérablement développée au cours des vingt-cinq dernières années, au point de devenir un champ à part entière de la recherche sur les migrations internationales. Cet intérêt scientifique croissant tient à l'impact remarquable de l'immigration sur le dynamisme entrepreneurial des sociétés concernées. En effet, les espaces d'installation ont été les théâtres de la constitution de formes économiques plus ou moins complexes, dont l'une des fonctions essentielles – quoique non exclusive – est la réponse aux besoins culturels des immigrés. Ces organisations économiques particulières liées à l'immigration et à la circulation transnationale ont considérablement transformé le paysage des villes. De manière plus globale, la pluralité des modèles de structuration commerciale des collectivités migrantes révèle diverses stratégies d'interaction de la population immigrée avec la société d'installation, où sont en jeux des dynamiques d'échange, de conflit et de participation.

Un regard critique nécessaire sur l'objet d'étude porte cependant à questionner la pertinence de la qualification *ethnique* de ces organisations économiques et marchandes liées à la migration et à la mobilité. Cette qualification ne comporte-t-elle pas le risque d'une vision essentialiste de l'objet auquel elle se réfère, en décalage avec l'identité complexe et remarquablement évolutive des acteurs – patrons, employés, clients? La désignation, lorsqu'elle se mue en assignation, est-elle capable par exemple d'appréhender les dynamiques transculturelles et intergénérationnelles synonymes de nouvelles stratégies marchandes ou de nouveaux rapports à la clientèle? Les mêmes assignations

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ne contribuent-elles pas à véhiculer une représentation fragmentée et figée des espaces marchands, là où se déploient en réalité circulations et interactions à différentes échelles? Ces questionnements – auxquels on ne saurait répondre de manière tranchée – apparaissent particulièrement appropriés dans un contexte où les stratégies identitaires des patrons immigrés se transforment en même temps qu'ils font leur apprentissage de la société d'accueil.

De manière générale, on peut se demander si ces identifications liées à l'origine des entrepreneurs et/ou (d'une partie) de la clientèle ne révèlent pas dans une certaine mesure les représentations ethnicisantes et uniformisantes que les sociétés d'installation portent sur les populations migrantes.[1] A l'inverse, une vision compréhensive, dynamique et relationnelle de l'expérience sociale, culturelle et spatiale des individus et des collectifs en migration est de nature à conférer une certaine pertinence à la qualification ethnique pour appréhender les diverses formes d'entreprenariat, en particulier lorsqu'elle est saisie (comme le fait Max Weber) du point de vue des acteurs, comme la croyance partagée en une origine commune réelle ou supposée.

La réflexion collective présentée est donc l'occasion, à partir de la recherche sur l'entreprenariat ethnique au cours des deux dernières décennies, de poser des points de repères susceptibles de susciter de nouvelles pistes de recherche. Loin de s'inscrire en rupture avec la recherche antérieure sur ces questions, les nouvelles orientations reprennent souvent les thèmes traditionnels en les revisitant en profondeur et de manière critique. Ainsi, les différentes dimensions sociales et spatiales des organisations entrepreneuriales et économiques spécifiques liées à l'immigration et leurs implications tant pour les acteurs immigrés que pour les sociétés d'installation sont le fait de mutations nécessitant un nouveau regard pour les appréhender. De même, l'exploration de la relation entre le développement de l'entreprenariat des immigrés d'une part, et la circulation transnationale des biens et informations et la mise en commun de ressources dans un cadre plus ou moins formel (Auguin) d'autre part, s'avère être une piste toujours prometteuse. Les auteurs s'interrogent parallèlement sur le rôle de l'économie ethnique dans l'insertion des immigrants et des populations minorisées, en particulier sur la manière dont elle a pu favoriser leur promotion économique tout en

[1] Les expressions de « centralité commerciale africaine » – amalgamant curieusement Subsahariens, Haïtiens et Antillais français s'approvisionnant dans le Nord de Paris – ou de « *Caribbean ethnic business* » – fondant dans un même moule Antillais anglophones et créolophones de Brooklyn tout en excluant les Antillais hispanophones – peuvent le laisser penser.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

participant à la reconstitution d'un environnement culturel et social familier (Dinh, Sall) s'inspirant en partie de celui de la société d'origine.

Un apport de cette réflexion collective réside dans la mise en dialogue originale de textes s'intéressant soit à de nouvelles populations d'entrepreneurs migrants opérant sur des terrains récents en pleine mutation mais encore mal connus (Andria *et al.*, Torres, Serra del Pozo), soit à la comparaison inattendue mais scientifiquement féconde d'espaces marchands que tout semble *a priori* opposer en termes de genèse historique, de structuration ou d'insertion dans les réseaux de l'économie-monde (Battegay). Dans cette logique, la mise en perspective de divers terrains européens favorise le développement de nouvelles approches conceptuelles ou d'analyses appréhendant l'entreprenariat des migrants au-delà de leur dimension strictement économique. A l'image des tendances récentes de la recherche sur l'économie et l'entreprenariat ethniques, une attention particulière est accordée aux nouveaux espaces migratoires du Sud de l'Europe : les villes portuaires ibériques et italiennes constituent de nouvelles interfaces migratoires où se déploient les stratégies complexes d'entrepreneurs venus de divers horizons. Mises en parallèle avec des terrains d'investigation plus « traditionnels » comme Paris par exemple, les situations de Barcelone, Valence, Bari ou Dubaï permettent d'appréhender avec davantage de recul et une vision plus globale les caractéristiques sociales, spatiales, fonctionnelles et organisationnelles de l'entreprenariat et de l'économie ethnique à travers leurs permanences et leurs mutations, leur dimension universelle et les particularités liées aux terrains.

Les contributions présentées apportent donc un nouvel éclairage, soit par les terrains abordés, soit par les approches conceptuelles développées. Dans les espaces d'immigration récente que constituent les sociétés de la Méditerranée occidentale, l'entreprenariat ethnique est plutôt analysé comme un facteur de revitalisation économique et urbaine, en particulier dans les quartiers centraux dégradés. A Barcelone, Pau Serra del Pozo met en exergue le lien entre la localisation des commerces des immigrés, celle de la résidence de leur clientèle selon l'origine nationale et celle de leurs lieux de culte. L'importance de clientèles captives dans le cadre de « marchés ethniques » semble caractériser l'entreprenariat immigré d'implantation récente. Le commerce de proximité illustré par les établissements pakistanais ou marocains se distingue néanmoins des établissements à clientèle plus diversifiée à l'instar de l'activité textile chinoise.

Analysant le rôle des entreprises immigrées dans leur organisation sociale et leur solidarité communautaire à Valence (Espagne) dans le

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

cadre de réseaux très structurés, Francisco Torres conçoit le quartier de Russafa davantage comme une centralité marchande immigrée que comme une enclave ethnique. Diverses approches typologiques révèlent en effet que cet espace est caractérisé par l'existence de trois zones commerciales bien délimitées – sénégalaise, maghrébine et chinoise – et une autre latino-américaine moins nettement identifiable. Parallèlement, Andria, Pace et Palmisano rappellent que la société italienne longtemps marquée par l'émigration est récemment devenue une terre d'immigration, où l'insertion sociale des nouveaux venus reste problématique. En réponse à leurs difficultés d'entrée sur le marché du travail à Bari, nombre d'immigrés deviennent des entrepreneurs dont les initiatives sur une base collective participent à la revitalisation économique de la ville. Ces nouveaux acteurs économiques renouvellent les caractéristiques de l'entreprenariat en Italie. Mais dans ce pays comme en Espagne, leur implantation très localisée n'en demeure pas moins le résultat de véritables logiques d'organisations transnationales innovantes, où le capital investi et la gestion font l'objet d'une internationalisation croissante.

L'analyse d'un espace d'immigration plus ancien et complexe – le Faubourg Saint-Denis à Paris – permet à Bernard Dinh de remarquer que les identifications communautaires rentrent en compétition avec les identifications à la nation et au territoire parce qu'elles permettent de maintenir le lien, même symbolique, avec la société d'origine. L'entreprenariat des immigrés permet en particulier de créer les conditions de leur survie économique dans des formes sociales et culturelles traditionnelles, tout en participant à la recréation d'un environnement culturel familier proche de celui de leur pays d'origine. A travers le lien entre dimensions identitaire et économique et au-delà de la spatialisation des stratégies communautaires en résultant se dessine une « communauté ethnique marchande » dans ce lieu de cohabitation. Mais la dimension sociale et culturelle des logiques marchandes peut aussi être saisie à travers les ressources sociales de l'entreprenariat dans le cadre de réseaux transnationaux, à l'instar des *Wenzhou* de Chine étudiés par Estelle Auguin. Les formes de sociabilité se déploient dans le cadre de réseaux familiaux et de connaissances entretenus grâce à un échange de dons constituant le support à un vaste système de prêts. Leurs relations économiques et sociales reposent en partie sur des échanges non marchands dont l'enjeu semble être au moins autant celui de la considération sociale et du « salut » par le « gain de face » que celui de l'accumulation de capital.

Enfin, certaines analyses novatrices tendent à remettre en question les approches conceptuelles traditionnelles de l'entreprenariat et de

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

l'économie liés à l'immigration et remarquent notamment l'opérationnalité limitée de la notion d'enclave ethnique pour appréhender la complexité de leur terrain. A travers une comparaison fine, nuancée et critique de deux carrefours d'échanges (Dubaï et la Place du Pont à Lyon), Alain Battegay porte un nouveau regard sur les catégories mobilisées dans l'analyse de l'entreprenariat ethnique. Une réévaluation de la pertinence des outils conceptuels apparaît en effet nécessaire pour appréhender des formes entrepreneuriales où les stratégies locales et transnationales sont étroitement imbriquées, où les clientèles et les usages complexes des lieux sont au moins aussi importants que les logiques des marchands et où l'ethnicité est constamment renégociée. Cette réflexion très stimulante est incontestablement de nature à alimenter les débats suscités par la réactualisation des enjeux scientifiques et sociétaux autour de l'entreprenariat ethnique.

Procédant à une réévaluation similaire du rapport à l'espace, mais à une échelle plus locale (les commerçants sénégalais dans le quartier de Château Rouge à Paris), Leyla Sall développe le concept de « champ commercial » pour rendre compte de la dimension institutionnelle des stratégies marchandes, des luttes pour l'espace et des positions différenciées des acteurs en jeu. Ce concept apparaît comme un outil descriptif permettant de relativiser la toute-puissance des réseaux de solidarité des entrepreneurs d'un même groupe national ou ethnique. Des concurrences et des luttes pour différents capitaux existent aussi entre des entrepreneurs de même origine nationale. Par conséquent, le concept de champ pourrait constituer une approche équilibrée entre des conceptions culturalistes et holistes en termes ethniques (commerce ethnique, entreprenariat ethnique, enclave ethnique) et les approches individualistes que l'on pourrait tenter de leur substituer. Le commerce peut être aussi envisagé comme un domaine où existent des hiérarchies et des rapports de domination.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le commerce des immigrés dans la vieille ville de Barcelone

Pau Serra del Pozo
Universitat Internacional de Catalunya, Barcelona

Introduction

L'immigration est un phénomène de plus en plus important en Catalogne. Par exemple, à Barcelone, il y avait 29 354 étrangers recensés en 1996. En 2005 ils étaient déjà 230 942. Parallèlement, la population autochtone s'habitue aux commerces des immigrants étrangers dans la capitale catalane. La transformation du paysage urbain fonctionnel de *Ciutat Vella* a été spectaculaire dans certains secteurs : des centaines de commerces ethniques se sont installés dans cet espace à la fois dégradé et privilégié ; c'est la Barcelone des étrangers où se mêlent, d'une part les immigrants qui ont pu se procurer un logement et un travail dans des conditions difficiles et, d'autre part, les touristes qui veulent s'amuser et visiter des lieux typiques. Par ailleurs, la municipalité a travaillé au cours des dernières années à la réhabilitation de *Ciutat Vella* à travers de nombreuses opérations de « chirurgie urbaine » : création d'espaces publics après démolition de pâtés de maisons vétustes ; réadaptation et rénovation, ainsi que promotion d'espaces commerciaux privilégiés.

Le commerce ethnique est considéré ici – à l'instar d'autres auteurs[1] – comme une activité économique à l'initiative d'un ou de plusieurs chefs d'entreprise d'origine étrangère ayant comme objectif la vente de produits (bazars, boucheries...) ou la prestation de certains services (coiffeurs, téléboutiques...) dans un local commercial[2]. Moreras (1999) a étudié la localisation des établissements musulmans en Catalogne. Cet auteur remarque que Barcelone est la ville de la Communauté Autonome de Catalunya où

[1] Cebrián (2002), Beltrán (2003), García Ballesteros. (2004), Moreras (2002).
[2] Je n'ai pas inclus dans cette étude la vente ambulante en raison de la difficulté de collecter des données et la « volatilité » de cette activité.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

se concentrent le plus d'établissements, surtout dans le district de *Ciutat Vella* qui est le secteur de la ville présentant le taux d'immigrants le plus élevé par rapport à sa population totale ; c'est le quartier, avec celui de l'*Eixample*, qui comptait le plus d'immigrants en 2005. Par conséquent, on peut s'attendre à une prédominance de commerces ethniques à *Ciutat Vella* par rapport aux autres quartiers barcelonais.

Une crise du commerce au détail s'est produite durant les années 1990 à Barcelone entraînant la fermeture de nombreux établissements. En marge de l'évolution du commerce autochtone à *Ciutat Vella*, avec le développement des commerces des immigrants étrangers, surtout à partir de la seconde moitié des années 1990, quelques commerces ouvrent à nouveau et ce phénomène renforce l'idée commune aux auteurs qui se sont penchés sur ce sujet : le commerce ethnique contribue à la revitalisation des quartiers dégradés des villes. Ce qui est sûr c'est qu'à partir de 1999 à *Ciutat Vella* on a constaté une revitalisation commerciale plus nette que dans les autres quartiers, comme le prouvent les données concernant l'Impôt d'Activité Économique (IAE). Le commerce des immigrés dans certaines zones de *Ciutat Vella* n'a pas été la seule cause de ce phénomène, comme le reconnaît Moreras (2002). Il y a eu parallèlement une croissance du nombre de commerces appartenant à des chefs d'entreprise autochtones produite par la promotion par la municipalité de l'axe commercial *Barna Centre* et à l'installation dans le quartier du *Born* d'établissements de restauration et de magasins de vêtements de mode, entre autres.

Un signe de l'intégration des commerçants immigrés dans le tissu commercial et de leur stabilité est leur participation à certaines associations de commerçants autochtones traditionnels. Grâce au travail de médiation sociale des organisations privées et publiques locales, depuis 2003 trois commerçants immigrants de la rue de *Sant Pau* dans le *Raval*, un quartier du district *Ciutat Vella*, sont membres de l'assemblée de l'Association des commerçants de cette rue.[3] La restucturation du bureau de l'association a diminué la méfiance des immigrés envers les autochtones et la discrimination des autochtones envers les immigrés, améliorant ainsi leurs relations réciproques[4]. Pour certains auteurs la prédominance du commerce ethnique dans certaines zones de *Ciutat Vella* n'a pas que des effets positifs car ils l'apparentent à la prolifération d'un commerce bas de gamme avec une reproduction des mêmes types de commerces. Comme l'explique Aramburu (2002), ce qui pour certains

[3] *El Periódico*, 30-10-2003 et données fournies par Núria Paricio, de la *Fundació Tot Raval*

[4] *El Punt*, 01-03-2004

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

apparaît comme une revitalisation commerciale du tissu urbain est considéré par d'autres comme un développement d'activités marginales et de mauvaise qualité qui degradent le paysage. Dans certains cas, la vente ambulante, illégale à Barcelone, qui en majorité est le fait d'immigrants étrangers[5], peut contribuer à donner une mauvaise image des commerces ethniques, de même que la présence de quelques ateliers textiles chinois illégaux dans certaines localités catalanes.[6]

L'objectif de cet article est l'étude de la distribution spatiale et de la structure du commerce des immigrants dans le secteur de *Ciutat Vella* à Barcelone à travers un recensement des établissements effectué en 2004, l'évolution de leur localisation entre 1999 et cette date, la relation éventuelle entre leur localisation et celle de la population immigrée ainsi qu'entre la localisation des lieux de culte et celle des groupes ethniques correspondants.

Localisation et caractéristiques des commerces ethniques

Les registres de l'Impôt d'Activité Économique (IAE) fournis par la mairie de Barcelone constituent une source utile mais incomplète d'informations qu'il a été nécessaire de compléter par un travail de terrain afin de localiser dans Ciutat Vella les magasins étrangers (306) et d'enquêter[7] auprès des commerçants (250) à propos de l'établissement, de la main-d'œuvre et de la clientèle. Les informations ont ensuite été intégrées un système d'information géographique (SIG).

Le *Raval* (à l'ouest) est le quartier du secteur de *Ciutat Vella* rassemblant la population étrangère la plus importante et le plus grand nombre de commerces ethniques. Mais, une grande partie des commerces ethniques se concentre surtout le quartier de *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera* (à l'est). La densité des commerces ethniques est particulièrement élevée aux environs de la rue *Princesa* dans le quartier *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera*. D'autre part, quant à la concentration linéaire ou axes de rues, les rues *Hospital*, *Joaquín Costa* (toutes deux dans le *Raval*), *Princesa* - avec ses bazars - (dans le quartier *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera*) et *la Rambla* - avec ses magasins de souvenirs - comptaient plus de trente magasins en 2004.

---

[5] *La Vanguardia*, 7-7-2000.

[6] *Avui*, 18-5-2003.

[7] Ont participé à cette enquête des étudiants de l'*Universitat Internacional de Catalunya*. Les chercheurs María Isabel Bodega et Juan Antonio Cebrián, de l'Institut d'Économie et de Géographie du Conseil Supérieur des Recherches Scientifiques (CSIC) à Madrid, ont pris part à la réalisation du modèle d'enquête.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La répartition des commerces selon le type d'activité est la suivante : alimentation 21,5% ; restauration 18,2% ; bazars 8,7% ; services télématiques et loisirs 12,4% ; produits textiles 12,3% ; divers 17,7%. Les nationalités des commerçants d'origine étrangère les plus nombreuses sont les Pakistanais (37,3%), les Indiens (20%), les Chinois (11,6%), les Marocains (8,9%), les Dominicains (3,6%), les Philippins (2,7), les Bengalis (2,2%) et les Algériens (1,8%). Le reste des commerçants émane de 16 pays différents.

Quant à la distribution géographique par nationalité, les établissements pakistanais - épiceries, restaurants, télé-boutiques (services télécommunications), coiffeurs, boucheries, etc. - prédominent dans les quartiers de *Ciutat Vella* (carte 1), excepté dans le quartier de *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera*, qui présente une concentration élevée de commerces chinois. Les autres principaux groupes - Indiens, Chinois et Marocains - sont présents dans tous les quartiers mais montrent une certaine concentration géographique : linéaire, dans le cas des magasins de souvenirs indiens du *Raval* ; zonale, dans le cas des Marocains, coiffeurs et bars dans le *Raval* et dans le quartier de *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera* ; finalement, zonale, dans le cas des commerces de gros chinois, dans la rue Trafalgar et dans le quartier l'*Eixample*, qui de trouve hors des limites de *Ciutat Vella*.

Carte 1
Typologies des commerces ethniques à *Ciutat Vella* en 2004.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

On peut souligner plusieurs aspects quant à la structure du commerce ethnique. D'une part, les horaires d'ouverture dépassent les dix heures en moyenne et deux rotations de travail sont mises en place dans la majorité des cas. La dureté des horaires confirme d'une certaine manière le caractère d' «autoexploitation », mais ce même fait a pu être constaté dans beaucoup de commerces autochtones dirigés par de petits chefs d'entreprise. La majorité des commerces disposent d'un ou deux employés, en lien avec la surface réduite des commerces qui, pour la plupart, ne dépassent pas 60 m^2.

Seul un tiers des employés des commerces ethniques sont des membres de la famille du propriétaire, bien que dans la majorité des commerces les employés soient de la même origine géographique que lui. Ceci met en évidence l'importance des réseaux ethniques dans l'installation des commerces des immigrés.

Un autre aspect à souligner est la proximité géographique entre commerce ethnique et résidence des immigrés. Quelques auteurs ont souligné cette corrélation dans le cas de Barcelone (Moreras, 1999, Aramburu Otazu, 2002, Beltrán, 2004) ou de la Communauté de Madrid (García Ballesteros, 2004). J'ai donc tenté de voir, avec les données du recensement de l'année 2004 concernant les commerces ethniques et les données municipales sur la population[8] de *Ciutat Vella* de l'année 2003, s'il existait une attraction ou une corrélation spatiale entre commerces et résidence des étrangers. La régression entre tous les commerces ethniques et tous les étrangers résidants, par zone statistique, a produit un coefficient de corrélation qui est assez important (0,8). Il y a donc une relation assez nette entre ces deux variables. Cela apparaît notamment dans le cas pakistanais (voir carte 2).

Plusieurs auteurs soulignent la concentration des commerces, des centres de culte et des résidences des étrangers[9] (Cebrián, 2002 ; Moreras, 1999 et Ferrer Regales, 2006). À Barcelone en 2005 il y avait 11 mosquées, dont 6 à *Ciutat Vella*. Trois se trouvent dans le *Raval* et trois autres dans le quartier de Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera. Par contre dans la *Barceloneta* et dans le *Barri Gòtic,* il n'y en a aucune. On pourrait avancer, avec quelques réserves liées aux données limitées, que le *Raval* est le seul secteur des quatre quartiers de *Ciutat Vella* où apparaît une correspondance ou une corrélation spatiale entre les mosquées et les commerces de propiétaires originaires de pays où prédomine de l'Islam.

[8] Information démographique disponible au moment où la recherche a été effectuée.
[9] Les églises catholiques autochtones n'ont pas été incluses.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Source des données de population : municipalité de Barcelone

Carte 2
Nombre de commerces et de résidents pakistanais à Ciutat Vella par zone statistique.

En ce qui concerne les Hindous et les Sikhs provenant de l'Inde, ils n'ont que deux centres de culte à *Ciutat Vella*. Il existe une corrélation spatiale significative, car ces deux centres se localisent des deux côtés de *la Rambla*, axe où se situe précisément la majorité des magasins indiens. Les centres de culte bouddhiste tendent aussi à se trouver à proximité des commerces des chinois. D'autre part il n'est pas étonnant de trouver plusieurs centres dans le quartier de *Sant Pere, Santa Caterina i la Ribera*, car dans les zones très proches, n'appartenant toutefois plus à *Ciutat Vella*, on localise déjà beaucoup de commerces chinois de vente de textiles chinois en gros (dans les rues *Trafalgar* et *Ronda de Sant Pere*).

Un autre aspect traité est celui de l'évolution des commerces ethniques entre 1999 et 2004 à *Ciutat Vella*. Selon Moreras (2002), en juin 2001 on localisait un total de 379 commerces d'immigrants étrangers à *Ciutat Vella*, chiffre largement dépassé dans beaucoup des 169 com-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

merces que lui-même localise à Ciutat Vella en 1999 (Moreras, 1999). Notre chiffre approximatif de 306 commerces pour 2004 en tout cas paraît indiquer une décélération de la croissance du nombre des commerces appartenant à des étrangers dans le centre historique de Barcelone.

Caractéristiques des commerces ethniques de Ciutat Vella

Deux types de commerces ethniques peuvent être identifiés à *Ciutat Vella*. Tout d'abord, le « commerce de proximité » est le fait d'entrepreneurs qui ont peu de formation, répondent aux besoins des clients immigrés et autochtones, et ont des horaires d'ouverture prolongés. Ce profil de commerce de proximité correspondrait dans certains cas à des affaires qui ont été progressivement abandonnées par les commerçants autochtones, comme les épiceries ou les bars, tournés en principe, mais pas de manière exclusive, vers la nouvelle demande locale des immigrés : coiffeurs, boucheries *halal*, restauration ethnique rapide, bazars et téléboutiques. Les groupes ethniques illustrant ce cas sont les Pakistanais et les Marocains surtout et, dans une moindre mesure, les Bengalais et les Philippins. Ce type de commerce est localisé généralement dans les quartiers de *Ciutat Vella* , à l'*intérieur* de ces quartiers, plutôt que dans les principales rues commerçantes du quartier.

Le second type de commerce s'adresse à une clientèle plus ouverte, où les chefs d'entreprise ont plus de formation et se consacrent à des activités dans lesquelles ils trouvent des avantages comparatifs par rapport aux commerçants autochtones, grâce à leurs réseaux ethniques, familiaux et professionnels qui les lient à l'Est asiatique. Le textile chinois vendu en gros a ainsi remplacé le textile autochtone dans la zone de la rue *Trafalgar*, dans le quartier de *Sant Pere*. Ce type de commerce ethnique développe généralement des activités à meilleure rentabilité comme les magasins de souvenirs, les bazars électroniques et les magasins grossistes de vêtements. Les commerces de souvenirs sont dominés par les Indiens, dans un des axes touristiques les plus importants (*la Rambla*), tandis que les bazars électroniques où dominent aussi les Indiens et les grossistes du vêtement chinois se trouvent dans des axes périphériques du secteur à forte attraction commerciale (*Ronda Sant Pau* et *Ronda Sant Antoni* pour les Indiens et *Ronda Sant Pere* et *Trafalgar*, pour les Chinois).

Enfin, on peut avancer, malgré l'état encore peut développé des recherches sur ce point à Barcelone, qu'une « enclave ethnique » (se-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

lon la définition de Light et Gold 2000 : 15) chinoise semble en voie de constitution dans le secteur de la rue *Trafalgar*. Il existe une concentration des commerces chinois dans la zone, environ 160 en 2005 (selon « El Periódico » 21-11-2005), ne se limitant pas au commerce textile : il y a aussi des auto-écoles, des coiffeurs et voyagistes, avec des employés chinois. La clientèle de ces établissements est souvent chinoise, mais l'essentiel n'habite pas dans la zone de *Trafalgar* (où il n'y a qu'environ 500 chinois résidents), elle correspond plutôt aux 9000 chinois de la municipalité de Barcelone. Les autres clients des commerces textiles en gros sont souvent des Gitans et des Subsahariens, vendeurs ambulants dans des villages ou dans les rues de Barcelone.

La présence d'ateliers textiles chinois dans l'aire métropolitaine de Barcelone est probablement liée aux commerces textiles en gros de la zone de *Trafalgar*, qui seraient aussi fournis par l'importation textile chinoise. Ces ateliers approvisionnent probablement les grossistes textiles catalans dans la zone de *Montigalà*, à *Badalona*, une ville de l'aire métropolitaine (Beltrán et Sáiz, 2003). On assiste donc à *Trafalgar* à une intégration horizontale (concentration d'une certaine diversité de commerces ethniques, tous chinois) et verticale (production textile et distribution textile).

Quelqu'en soit le type, les entreprises semblent avoir favorisé une revitalisation économique à *Ciutat Vella*, ainsi qu'une amélioration de la sécurité. Ces deux aspects, auquel il faut ajouter le repeuplement démographique du quartier, ont contribué dans leur ensemble à freiner la dégradation du quartier à l'oeuvre depuis les années 1960.

Conclusion

On peut tenter quelques évaluations en ce qui concerne les principales activités. Les commerces (boucheries, épiceries, bazars, magasins de souvenirs, etc.) et les services (téléboutiques, coiffeurs, bars, restaurants, etc.) des immigrés d'origine étrangère se sont consolidés entre 1995 et 2005 dans le district de *Ciutat Vella*. Ce fait est-il positif ? Que serait devenu *Ciutat Vella,* en dehors des trois îlots commerciaux mis en place à l'initiative d'entrepreneurs locaux et de la municipalité, *la Rambla*, « *Barna-Centre* » et la zone du *Born,* sans cet essor des commerces ethniques ? La situation aurait probablement été pire que celle du début des années 1990 qui a vu la disparition de centaines de commerces et s'est traduite par une disparition des activités commerciales et une décadence démographique et urbaine.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'opinion publique ne voit pas d'un oeil favorable le chef d'entreprise étranger ouvrant un magasin à *Ciutat Vella,* ou en Catalogne. On souligne généralement les aspects de la « marginalité », du « manque d'esthétique », de la « médiocre qualité », de la « reproduction des mêmes activités » et on a même recours à l'argument de l'« illégalité ». Rares sont ceux qui voient dans l'entreprise ethnique un phénomène positif sur le paysage fonctionnel, social et formel de *Ciutat Vella*. Grâce au commerce ethnique, beaucoup de rues de ce secteur n'ont pas été abandonnées. Les îlots privilégiés ne sont plus les seuls lieux fréquentés par les touristes. Il est courant de les voir emprunter la rue *Joaquin Costa*, la rue *Sant Pau* ou la rue *Princesa*, flâner et s'arrêter, par exemple, devant un magasin de produits d'artisanat marocain, ou devant un bazar ou même entrer dans une téléboutique. Certains voient dans l'abondance du commerce ethnique le résultat d'une marginalisation, un phénomène de ghettos. Mon opinion est que sans les commerces ethniques la majorité des quartiers de *Ciutat Vella* seraient en effet des « ghettos » ethniques. Que sont devenus, d'autre part, les aires commerciales privilégiées, *Barna-Centre* et le *Born* ? *Barna-Centre* n'est plus un quartier au sens traditionnel, mais s'apparente plutôt à une vitrine sans fin. Peu de personnes y habitent et il n'y a pas de commerces de proximité (boulangeries, épiceries, etc.). Dans le quartier du *Born,* il y a davantage de résidents autochtones. C'est un quartier de gentrification, et des magasins de luxe semblables à ceux de *Barna-Centre 's y sont installés* avec des bars à la mode. Mais les nuisances sonores que produisent ces activités gênent les résidents.

Les immigrés et leurs commerces participent à la réhabilitation démographique et fonctionnelle de *Ciutat Vella*. La mairie est responsable de l'amélioration des conditions urbaines du quartier, de la réadaptation des bâtiments, de l'entretien du mobilier urbain et des équipements publics, et de la propreté. Les résidents du quartier (et les non-résidents) ont le droit d'y exercer des activités économiques. Loin d'être des marginaux, les commerçants ethniques sont de véritables chefs d'entreprise. Ils produisent de la richesse et des emplois non seulement pour leurs compatriotes mais aussi pour les autochtones (Solé, 2005). D'autre part, comme le souligne Solé (2005) « l'illégalité ne constitue absolument pas une caractéristique ethnique spécifique ni la règle prédominante des commerces ethniques en Catalogne » : suite à une inspection municipale, en 2006, sur 215 commerces appartenant pour la plupart à des Chinois dans le quartier de *Trafalgar,* quatre commerces appartenant à des autochtones ont dû fermer contre trois seulement appartenant à des étrangers.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

ARAMBURU OTAZU M. (2002), « Los comercios de inmigrantes extranjeros en Barcelona y la recomposición del "inmigrante" como categoría social », *Scripta Nova. Revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, Barcelone, Universitat de Barcelona, vol. VI, numéro 108. Disponible à l'adresse http ://www.ub.es/geocrit/sn/sn-108.htm

BELTRÁN ANTOLÍN Joaquín (2004),« Las comunidades asiáticas en España : una visión panorámica », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, 68, pp. 33-52.

BELTRÁN ANTOLÍN, Joaquín et SÁIZ LÓPEZ, Amelia (2003), « Trabajadores y empresarios chinos en Cataluña », IVe Congrés Cátala de Sociologia, Reus. Disponible à l'adresse : http ://www.iec.es/scs/IV%20Congres%20sociologia/Informacio%20grups%20de%20treball/Grup%20de%20treball%2013/beltransaiz.doc

CEBRIÁN DE MIGUEL Juan A., BODEGA GARCÍA M. Isabel, LÓPEZ SALA Ana María, BORDONADO BERMEJO Julia et CABRERA DORESTE Daniel (2002), « Los inmigrantes en el barrio de Embajadores : hacia una consolidación del negocio étnico », *Revista de Cooperación Internacional*, 8, pp. 59-74.

FERRER REGALES, Manuel (2006),« Distribución, difusión y centralidad musulmanas en España », *Estudios Geográficos*, LXVII (261), pp. 495-521.

GARCÍA BALLESTEROS Aurora *et al.* (2004), *Inmigración y sistema productivo en la Comunidad de Madrid*. *Consejería de Economía e Innovación Tecnológica,* Madrid, Dirección General de Economía y Planificación, Comunidad de Madrid.

MORERAS Jordi (1999), *Musulmanes en Barcelona. Espacios y dinámicas comunitarias*, Barcelone, CIDOB edicions.

MORERAS Jordi (2002), *Les activitats comercials dels estrangers a Ciutat Vella*, Barcelone, Fundació CIDOB. Non publié.

LIGHT, Ivan et GOLD, Steven (2000), *Ethnic Economies*. San Diego, Academic Press.

SOLÉ Carlota et PARELLA Sònia (2005), *Los negocios étnicos. Los comercios de los inmigrantes no comunitarios en Cataluña*, Barcelone. Fundació CIDOB.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les entreprises ethniques : économie, sociabilité et identité. Le cas du quartier de Russafa à Valence (Espagne)

Francisco Torres Pérez
Université de Murcia

Valence, comme d'autres grandes villes espagnoles, a connu une croissance spectaculaire du nombre de *voisins* étrangers[1]. En janvier 2004, 71 746 résidents étaient étrangers, ce qui représentait 9 % de la population de la ville. La cartographie de l'immigration à Valence révèle la place particulière du quartier péri-central et populaire de Russafa, marqué par une tradition artisanale de petits ateliers mais aussi par des mutations contemporaines accélérées. Dès les années 70, la perte de population s'est accompagnée de la fermeture progressive d'une part croissante des petits commerces. A partir du début des années 90 cependant, la démographie s'est stabilisée, les rues du quartier ont retrouvé une animation et l'intense activité commerciale a repris, à l'initiative cette fois des *voisins* étrangers. L'effectif de leurs commerces était évalué à 3 972 en janvier 2004, soit 15,6 % de la totalité du voisinage.

Les premiers *voisins* extracommunautaires qui s'installèrent à Russafa, à la fin des années 80, étaient Marocains. Au début des années 90 ouvrirent les premiers bazars et une boucherie *halal*. Plus tard, Chinois et Argentins se sont installés dans le voisinage. Quartier précoce d'établissement des immigrants, Russafa a continué à accueillir les nouveaux venus. À partir de l'an 2000, le processus s'est accéléré et toutes les populations migrantes ont enregistré une croissance, en particulier les originaires de l'Équateur et de la Colombie. En janvier 2004, quatre *voisins* étrangers sur dix de Russafa étaient Équatoriens.

[1] Les termes français « habitant » et « voisin » se disent tous deux *vecino* en espagnol. Pour les Espagnols, le terme *habitant* a une connotation statistique, tandis que *voisin* a une signification plus sociale – celui qui habite près d'une autre personne. Puisque le texte s'intéresse à la dimension de la sociabilité, on a préféré utiliser le terme « voisin ».

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Tableau 1
Evolution de la population extra-communautaire de Russafa entre 1998 et 2004

	1998	2000	2002	2004
Etranger	407	548	2.487	3.972
Etranger hors UE	267	380	2.204	3.548
Bulgarie	—	—	38	81
Roumanie	—	4	23	64
Maroc	54	79	162	208
Algérie	19	23	54	113
Sénégal	3	13	28	35
Équateur	2	22	1.059	1.618
Colombie	8	24	311	362
Argentine	30	34	66	130
Bolivie	—	—	43	218
Chine	40	42	96	172
Pakistan	6	10	23	30

Source : service de statistique de la mairie de Valence.

Au cours de cette période, Russafa est progressivement devenu le quartier multiculturel de Valence. Parallèlement à la présence des *voisins* étrangers, près de 200 entreprises ethniques y ont été crées et l'une des trois mosquées de la ville y a été construite, constituant ainsi la base d'une sociabilité informelle diversifiée. Cet environnement a fait de Russafa un espace de référence pour différents groupes de migrants – Maghrébins, Sénégalais et Equatoriens dans une moindre mesure. Le quartier est devenu l' «espace de centralité immigrée » de la ville (Toubon et Messamah, 1990).

Notre recherche à Valence et à Russafa s'est focalisée sur la sociabilité commune et spécifique des immigrés et sur son influence dans l'insertion urbaine des nouveaux *voisins*. De ce point de vue, sans sous-estimer la dimension économique des entreprises ethniques, nous nous sommes intéressé à d'autres dimensions non moins significatives. Par exemple, quelles sont les incidences de l'entreprenariat ethnique sur la structuration sociale du groupe immigré ? Quelles caractéristiques sont mises en exergue ou au contraire sont peu apparentes ? Quels sont leurs effets sur l'interaction avec la société de réception ? Nos recherches antérieures sur les réseaux sociaux à Valence (Torres, 2004) ont révélé la pertinence de cette orientation[2].

[2] La recherche sur les réseaux d'Équatoriens, Sénégalais, Chinois et Marocains dans la ville de Valence et celle présentée ici sur les entreprises ethniques de ces mêmes collectifs, plus centrée sur le quartier de Russafa, sont tirées de notre thèse doctorale « Cadre

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La dimension économique, culturelle et sociale des entreprises ethniques : quelle conceptualisation?

Ivan Light apparaît comme un pionnier dans l'analyse de l'économie ethnique, dont il a donné une définition qui a fait école. Selon Light, une *économie ethnique* est constituée par "les travailleurs indépendants, les entrepreneurs appartenant à un groupe ethnique et leurs salariés membres du même groupe" (Light and Karageorgis, 1994). Ainsi, les chercheurs espagnols Solé et Parella (2004) qualifient d'ethnique l'entreprise où le propriétaire et les employés sont membres du même groupe. Par ailleurs, comme le souligne Ma Mung (1996), le critère fondamental n'est pas la simple appartenance des entrepreneurs et des travailleurs au même groupe ethnique, mais il est plutôt relatif à une dimension identitaire significative dans l'orientation des acteurs économiques les différenciant, au moins en partie, du fonctionnement de l'économie générale.

A partir de positions différentes, certains auteurs français ont utilisé les notions d'entreprise des étrangers ou d'entreprise des immigrés, dans le même sens (Marie, 1992, Palidda, 1992). Dans le cas espagnol, Moreras (2001) emploie l'expression « d'activité commerciale des étrangers » dans son étude sur Ciutat Vella. Cet auteur, tout comme Aramburu (2002), identifie le commerce ethnique à une « offre commerciale de services et de produits au sein d'une communauté ethnique, nationale ou religieuse » (Aramburu, 2002 : 224). La conceptualisation en tant que commerce ou entreprise des étrangers présente au moins deux problèmes dans le cas espagnol. D'une part, on identifie sous un même concept des réalités différentes – d'un point de vue social, légal et identitaire – en amalgamant par exemple commerces d'étrangers de l'Union européenne et commerces de non-communautaires. D'autre part, une telle vision tend à sous-estimer les dynamiques culturelles et de sociabilité qui, quoique non exclusives d'autres dimensions, ont une importance essentielle dans ce type d'entreprises.

La réflexion sur l'entreprenariat ethnique nécessite d'appréhender le lien, nécessairement complexe, entre deux notions chargées de significations : les immigrés et les groupes ethniques. Cette relation est pensée différemment selon les traditions politiques et culturelles, avec des

---

urbain, sociabilité et insertion sociale des immigrés. Le quartier de Russafa », sous la direction de J. Cucó à l'Université de Valence en 2005. Le travail de champ sur les entreprises ethniques a été réalisé au printemps 2002 et au printemps 2004.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

répercussions évidentes sur le regard des sciences sociales[3]. Pour notre part, en suivant Barth (1976), nous définissons le groupe ethnique comme un groupe social ou une communauté socioculturelle, configuré socialement et historiquement en interaction avec d'autres groupes, dont les membres partagent des traits culturels, linguistiques, religieux et/ou phénotypiques, ainsi qu'une structure de relations. Ils s'identifient entre eux et sont identifiés par les autres groupes en tant que membres d'un groupe spécifique délimité.

Si tous les collectifs d'immigrés ne deviennent pas un groupe ethnique, au sens propre, tous les immigrés utilisent les ressources et les outils que leur fournit leur culture, particulièrement au moment de l'installation. Pour le dire autrement, l'ethnicité constitue un facteur fondamental du processus d'insertion. Elle est un élément d'une relation sociale entre groupes qui accorde à un ensemble de traits culturels, linguistiques, religieux ou autres caractérisant un groupe, un caractère significatif et de délimitation par rapport à d'autres groupes et qui a des conséquences sur l'interaction.

Nous considérons l'*entreprise ethnique* comme l'activité productive, commerciale ou de services réalisée par des immigrés qui s'appuient sur leurs réseaux sociaux pour assurer le financement, l'approvisionnement et le recrutement du personnel (Ma Mung, 1996 : 214), qui valorisent des traits culturels considérés comme significatifs par les différents acteurs en interaction et qui ont des conséquences sur cette interaction.

Qualifier d'ethnique une entreprise comporte une double implication. D'une part, il est fait référence au fait que l'employeur utilise de préférence les ressources économiques, sociales, et culturelles de son propre groupe[4]. D'une autre part, cette définition souligne la dimension ethnique de l'activité développée, au-delà de ses aspects économiques "objectifs", tant pour le groupe d'immigrés ou collectif ethnique en question que pour la société de réception. L'auto-attribution ethnique de la part de Maghrébins, Sénégalais et Équatoriens apparaît clairement, par rapport à leurs commerces respectifs à Russafa (ce sont les "leurs", ils y vont quand ils veulent être "entre eux", etc.).

---

[3] Pour une présentation des visions anglophone et francophone de l'ethnicité et, d'une manière plus générale, de la relation entre immigration et ethnicité, voir Body-Gendrot (1992), Schnapper (1998), Simon (1999) et Bastenier (2004).

[4] Souvent, les entrepreneurs et les employés appartiennent au même groupe, ce qui est le cas de la plupart des entreprises ethniques de Russafa. Pourtant, il y a des entreprises où l'entrepreneur et les employés appartiennent à des groupes différents, qui nonobstant peuvent être qualifiées d'ethniques. Ainsi, le fait qu'une femme latino-américaine travaille dans un grand bazar chinois ne remet pas en cause le caractère chinois de l'entreprise.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Pour la société valencienne, la frontière de l'ethnique ne s'établit pas parce que le commerçant est étranger, mais parce qu'il est un immigré extracommunautaire de culture "étrange" venant d'Afrique du Nord, d'Amérique latine ou d'Asie. Cette caractéristique est partagée par les locaux de cabines téléphoniques, les magasins *halal*, les grossistes chinois par exemple, permettant de les identifier comme des entreprises ethniques à Russafa. L'ethnicité dont sont investis ces commerces de Russafa est un aspect de la relation sociale entre groupes dont les différences culturelles — réelles ou imaginaires — considérées comme significatives donnent lieu à des interactions différenciées. En conclusion, selon notre définition de l'entreprise ethnique, l'ethnicité du magasin *halal* de Russafa est la conséquence de son fonctionnement et de son organisation en tant qu'entreprise, du contexte local où il se trouve et des jeux d'interactions, de visions et d'identités différenciées entre les Maghrébins du quartier et les voisins autochtones. C'est cette interaction concrète qui fait des "magasins des Maghrébins", des "cabines téléphoniques latinos" ou des "magasins des Chinois" des entreprises ethniques.

Selon Ma Mung et Simon (1990) et Ma Mung (1996), on peut établir une typologie des entreprises ethniques en utilisant deux critères : la clientèle et le type de marchandise et/ou des services offerts. Le premier type, l'entreprise communautaire, est celle où des entrepreneurs d'un groupe déterminé vendent une marchandise ou des services spécifiques destinés à leurs compatriotes. Le magasin *halal* constitue un exemple paradigmatique. Le deuxième type, l'entreprise exotique, est celle qui propose une marchandise ou un service spécifiques à une clientèle générale. C'est le cas du restaurant chinois ou indien, types d'entreprises présents à Russafa. Dans le troisième cas, le commerce courant ou banal offre des marchandises et/ou des services courants à un public général. Les magasins grossistes de vêtements de propriétaires chinois ou les magasins d'alimentation des Pakistanais illustrent ce type d'entreprises ethniques. Dans ce cas, la relation ne s'établit pas par rapport à la spécificité des marchandises, sinon par les conditions qui "assurent" l'appartenance du propriétaire à tel ou tel groupe ethnique. Ainsi, que le propriétaire du magasin grossiste soit chinois, mis en évidence par les idéogrammes de l'enseigne, est la garantie d'un très bon rapport qualité-prix. Dans le quartier, tout le monde sait que "les Chinois vendent bon marché". De la même manière, les voisins savent que s'ils ont besoin d'acheter le dimanche, l'épicier pakistanais peut les dépanner. Les propriétaires chinois ou pakistanais valorisent cette identification, sur laquelle ils fondent en partie leur pérennité.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'entreprenariat ethnique de Russafa : genèse et caractéristiques générales

Les premières entreprises ethniques s'installèrent à Russafa à la fin des années 80 et au début des années 90. Il s'agissait de commerces marocains grossistes en vêtements et d'un bazar, dans les rues Cuba et Dénia. À la même époque s'installèrent aussi les premiers grossistes sénégalais. Une partie des commerçants maghrébins et d'autres Marocains fixèrent leur résidence dans le quartier. Ces premiers voisins musulmans et les colporteurs maghrébins et sénégalais qui venaient dans le quartier pour acheter la marchandise ont développé une demande qui a permis l'ouverture des premiers magasins halal. Les autres raisons

Carte 1
Les commerces ethniques de Russafa en 2004

de l'apparition des entreprises ethniques dans le quartier sont liées à "la structure d'opportunités" (Waldinger, Aldrich and Ward, 1990) qu'offrait Russafa au début des années 90 : l'existence de locaux commerciaux fermés aux loyers très modérés, relativement centraux et faciles d'accès (le quartier est placé à proximité de la gare de la ville). Ul-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

térieurement se sont ouverts plusieurs commerces chinois de vente en gros de vêtements de sorte qu'ils ont obtenu en quelques années une position prédominante. Les locaux de cabines téléphoniques et les bars latino-américains se sont ouverts au cours des trois dernières années.

En avril 2004, 191 commerces ethniques faisaient de Russafa la principale concentration de locaux ethniques de la ville, quoique les entreprises ethniques ne fussent pas réparties de manière égale dans le quartier (carte 1). Dans certaines rues ou portions de rue, le commerce ethnique était majoritaire.

Nous pouvons distinguer quatre zones de concentration marchande et ethnique. Dans la zone des rues Alcoi, Sogorb, Alacant et Castelló, les commerces sénégalais de vente en gros de cuir, de maroquinerie et de textile sont majoritaires. A proximité du Marché sont installés les entrepreneurs latino-américains – des cabines téléphoniques principalement, mais aussi des bars et des épiceries. La zone de Cuba-Dènia concentre un tiers des établissements ethniques du quartier, dont l'immense majorité des locaux maghrébins et chinois. L'extrémité de la rue Cuba concentre une autre part importante des entreprises chinoises.

Tableau 2

Des entreprises ethniques de Russafa par collectifs et activité économique.

Collectif	Nombre	Activité économique plus remarquable
Chinois	66	Textile (37), restaurants (6), bazar (6), alimentation (3)
Maghrébins	47	Alimentation (12), Textile (10), restaurants (8), bazar (6), locaux téléphoniques (5), barbiers (4)
Latino-américaines	23	Bar-restaurant (11), alimentation (4)
Sénégalais	16	Cuir, artisanat (6), locaux téléphoniques (5)
Pakistanais	14	Bazar (5), alimentation (3), bar-restaurant (3)
D'autres Afrique	5	Salon coiffure (4)
D'autres collectifs	2	
(a)	18	Locaux téléphoniques (10), services bancaires (5)
Total	191	

Note (a). Ce sont des entreprises multiethniques avec un personnel et une clientèle immigrés de plusieurs origines.

Les entreprises maghrébines, chinoises, latino-américaines et sénégalaises représentent 79,50 % des entreprises ethniques de Russafa et les collectifs les plus importants dans le quartier. La continuité de l'ex-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

pansion commerciale chinoise qui a doublé l'effectif de ses entreprises en deux ans est remarquable, passant de 38 en 2002 à 66 en 2004. Ces « zones commerciales » apparaissent de plus en plus nettement différenciées selon l'origine géographique. Il n'existe pas de structure ou de dynamique d'ensemble des établissements ethniques dans le quartier, mais plutôt des réseaux spécifiques et propres à chaque groupe.

Un autre axe d'analyse est l'activité économique développée. Un quart des entreprises ethniques sont spécialisées dans la vente en gros de textile bon marché, leurs clients étant les vendeurs valenciens des marchés ambulants très populaires dans toute l'Horta. Un autre quart d'entre elles sont des bazars et des magasins de cuir et d'artisanat, également grossistes mais s'adressant à un autre type de clientèle. Une entreprise sur quatre est un magasin d'alimentation, un bar ou un restaurant, avec une orientation communautaire – à quelques exceptions près, comme les Pakistanais. Les locaux de cabines téléphoniques constituent l'autre grand type d'activité.

Russafa est dynamisé par des entreprises communautaires, exotiques et banales. Ces trois types d'entreprises ethniques correspondent à des groupes d'immigrés, avec des répercussions remarquables sur le développement de la sociabilité qui nous intéresse. Les entreprises maghrébines et sénégalaises sont, dans leur immense majorité, de type communautaire ; tandis que la situation des entreprises latino-américaines apparaît hybride. Certains locaux de cabines téléphoniques, magasins et bars s'adressent presque exclusivement au public équatorien et colombien, et relèvent donc de l'entreprenariat communautaire. Parallèlement, une partie de ces entreprises s'adressent à la clientèle autochtone, à qui elles vendent des produits typiquement latino-américains en recréant une ambiance culturelle, comme la taverne cubaine Salsavana. Elles relèvent ainsi du commerce exotique. Enfin, la grande majorité des commerces chinois sont de type courant ou banal. Les Pakistanais reproduisent le même schéma d'insertion commerciale avec des produits spécifiques — kebab — et généraux, adressés à une clientèle diverse.

Au-delà de ces différences quant à l'orientation, aux produits ou à la clientèle, les entreprises ethniques de Russafa restent fortement connotées ethniquement. Graphies arabes et idéogrammes chinois, noms des commerces, musiques, voire clientèles sont des aspects qui «ethnicisent» les entreprises. Dans tous les cas, ces traits ethniques ont une fonction économique, qui se traduit différemment en fonction du commerce. Ils sont la "preuve" ou "garantie" de l'authenticité du produit dans le cas des entreprises communautaires et exotiques, ou de conditions plus avantageuses pour ce qui est des entreprises

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

courantes ou banales. Ainsi, le caractère maghrébin d'un magasin sera une garantie de nourriture *halal*, la propriété chinoise d'un magasin textile implique qu'il offre un très bon rapport qualité-prix, de la même manière qu'une épicerie pakistanaise est synonyme d'horaires d'ouverture allongés, y compris le dimanche.

Russafa est-elle une enclave ethnique?

La presse valencienne qualifie souvent Russafa d' «enclave ethnique » pour faire référence à la concentration importante d'entreprises ethniques qui s'y développent. Peut-on considérer Russafa comme une enclave, au sens sociologique que lui donnent Portes et ses collaborateurs (Portes et Manning, 1985 ; Portes et Zhou, 1995) ? *A priori*, Russafa ne s'apparenterait pas à une enclave, mais plutôt à trois ou quatre enclaves étant donnée la diversité des zones commerciales ethniques que nous trouvons dans le quartier. Il faudrait reformuler la question et se demander si nous pouvons considérer les commerces des Chinois et des Maghrébins, pour ne citer que les groupes les plus nombreux, comme des enclaves ethniques. A Russafa, on retrouve quelques éléments de la théorisation classique de Portes, tels une certaine concentration spatiale, l'existence d'entrepreneurs qui emploient des membres du même groupe et l'importance des réseaux sociaux de chaque collectif. Néanmoins, diverses raisons amènent à considérer avec circonspection l'hypothèse de l'enclave ethnique. A la différence du modèle de Portes, les commerces chinois de Russafa n'ont pas d'interrelations économiques entre eux, sinon avec d'autres activités commerciales du groupe familial ou avec leurs fournisseurs qui sont souvent situés dans d'autres villes. Contrairement au modèle de l'enclave ethnique, l'économie ethnique de Russafa ne se caractérise pas par une activité productive susbstantielle.

Plutôt qu'une enclave ethnique, Russafa s'apparente davantage à un centre marchand pour les entreprises ethniques de Valence et est marqué par l'existence de trois zones commerciales sénégalaise, maghrébine et chinoise bien délimitées et une autre latino-américaine moins bien définie.

La dimension sociale fondamentale des entreprises ethniques de Russafa

Face à une vision purement économique ou une autre culturaliste, les entreprises ethniques de Russafa revêtissent une dimension sociale

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

fondamentale dont les volets économique, social et identitaire méritent une attention particulière. En tant qu'entreprises, elles développent une activité économique, constituent un espace social privilégié et ont une importante dimension symbolique et identitaire, tant par rapport au groupe que par rapport au quartier.

Les entreprises ethniques représentent déjà une réalité économique majeure à Russafa. Avec 191 établissements, elles constituent presque la moitié des commerces du quartier. Bien qu'il y ait des succursales de grandes entreprises ou d'amples boutiques bien installées, la plupart sont des entreprises modestes dans lesquelles travaillent une ou deux personnes en moyenne, normalement membres du même groupe que l'entrepreneur. La plupart recourent aussi aux fournisseurs de leur propre groupe, installés à Valence, dans d'autres villes espagnoles et européennes ou bien du pays d'origine.

À l'exception du commerce communautaire répondant aux besoins d'une clientèle spécifique, la base de la compétitivité et la pérennité de ces entreprises réside dans l'amélioration de l'offre en matière d'horaires, de proximité et de prix. Ces facteurs font appel à une utilisation intensive du travail familial gratuit et d'une main-d'œuvre souvent mal payée et exploitée – en dépit de compensations non financières. Tranchant avec les perceptions répandues d'une partie de l'opinion publique espagnole, la réalité des entreprises ethniques est généralement celle du secteur formel, puisqu'elles sont enregistrées, payent leurs impôts et sont soumises à des inspections régulières[5].

Il est donc pertinent de parler d'entreprises formelles avec des traits de l'économie informelle, puisqu'elles sont marquées par l'emploi de travailleurs non déclarés, le travail gratuit de membres de la famille, et l'aide éventuelle "d'amis". Quoique la dimension culturelle – plus ou moins affirmée selon les groupes considérés – ne soit pas à négliger, cette réalité relève d'une stratégie économique de survie de la part d'affaires modestes et souvent familiales. Cette stratégie reproduit celle qu'appliquent de nombreux bars et commerces modestes autochtones du quartier, montrant que le recours à l'informalité n'est pas une spécificité ethnique mais plutôt l'application des mécanismes propres à l'économie urbaine espagnole marquée par le dualisme.

Le cas de Valence montre que les entreprises ethniques ont différents rôles en fonction des communautés. Dans certains cas, comme

[5] C'est le cas particulier de Russafa à la lumière des inspections réalisées pendant l'hiver 2003-2004, par la Mairie et la Délégation du Gouvernement dans les commerces du quartier.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

pour les Chinois, les entreprises ethniques représentent la stratégie privilégiée d'insertion socio-économique. Ils ont commencé par installer des entreprises exotiques, les restaurants, pour développer par la suite un commerce banal, comme la vente de textile en gros, à la recherche de niches économiques qui garantissent l'autonomie et la pérennité économique du groupe[6]. Dans d'autres cas, comme pour les Marocains, les entreprises ethniques représentent une voie d'insertion socio-économique limitée dont bénéficie une part très réduite du collectif qui dispose déjà d'une expérience antérieure dans le commerce. C'est aussi le cas des Latino-américains.

Chacune de ces quatre zones commerciales a une importante dimension en termes de sociabilité. Revêtant des formes très diverses selon les différentes cultures, les entreprises ethniques de Russafa constituent un espace de sociabilité privilégié avec des fonctions semblables. Les commerces sont un lieu de réunion et de relation avec les compatriotes ou les membres de leur groupe ethnique. Les relations nouées dans les commerces permettent un accès à l'information et aux ressources pour chercher du travail, obtenir un logement ou un moyen de transport. Dans la mesure où elles fournissent ou facilitent l'insertion dans les réseaux informels de compatriotes et/ou membres du groupe ethnique, elles ont non seulement des fonctions instrumentales mais aussi psychosociales. Les commerces en tant que lieux de rencontre entre semblables, avec des références communes et connues, constituent un espace de sécurité et de reconnaissance et représentent un endroit "spécifique, réconfortant, familier" dans une société non familière, très indifférente, quand elle n'est pas ouvertement méfiante. Dans tous les cas, les entreprises ethniques jouent le rôle de "liens", d'espaces physiques de rencontre et où l'on vient chercher l'information dans le cadre de réseaux informels d'immigrés. Ces réseaux peuvent être de dimension locale, circonscrits à Russafa ou Valence, mais aussi de dimension nationale ou transnationale et lient Russafa à la société d'origine ou à d'autres lieux d'enracinement du collectif.

En dernier lieu, les entreprises ethniques ont une importante dimension symbolique et identitaire. Ainsi la présence des commerces *halal*, des "salons de thé" et des locaux de cabines téléphoniques maghrébins, avec leurs enseignes, leurs produits, leurs senteurs et saveurs

[6] Les Chinois à Russafa et, en général, en Europe continentale (Ma Mung, 2000), ont eu une dynamique différente de celle décrite par les théories de l'économie ethnique et l'enclave ethnique. Selon ces théories, les entreprises ethniques commencent par s'adresser à leur propre collectif pour, plus tard, se diversifier.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

et leur musique, délimitent la "zone maure" et en font l'espace propre et différencié des Maghrébins. Nous pourrions dire la même chose des rues où les Sénégalais ont leurs commerces qui sont identifiées comme les « rues des Noirs ». Pour les compatriotes comme pour la société d'accueil, les commerces se constituent en activités, lieux et espaces relationnels qui réaffirment et reconstruisent, de façon quotidienne, leur identité de communautés immigrées. Le cas des Chinois s'avère en partie différent. Etant donné que l'effectif des commerces communautaires est limité et que la clientèle est autochtone, leurs commerces laissent apparaître une sociabilité propre moins prononcée. De la sorte, les magasins constituent l'image centrale que les Chinois véhiculent dans le quartier et la société valencienne.

En accord avec la thèse de la « médiation identitaire » de Ma Mung (1999), il faut percevoir les commerces chinois comme une "présentation" collective de soi. Ainsi, selon différents commentaires, les Chinois se distinguent par leur laboriosité et leur adaptabilité, sans problèmes d'insertion socio-économique, et capables de générer leurs propres pôles d'activité. L'envers de cette « présentation » positive est l'image de réserve et de mystère qui alimente les spéculations et préjugés.

Comme nous l'avons vu, les entreprises ethniques à Russafa sont une importante réalité économique, bien qu'elles aient différents rôles en fonction des populations migrantes. En plus de l'activité économique, l'étude des entreprises ethniques de Russafa révèle leur importance comme lieux de réunion, d'information et de contact, et espace accueillant intégré aux réseaux sociaux. Plus encore, ces entreprises ont une importante dimension identitaire et symbolique. A Russafa, ce phénomène est relativement récent et en pleine mutation.

Ces entreprises ethniques comportent une importante dimension sociale, où s'articulent de manière complexe facteurs socio-économiques et institutionnels et facteurs culturels et identitaires. Leur conceptualisation en tant qu'entreprises ethniques permet de saisir cette complexité, et plus particulièrement les dimensions culturelle et de sociabilité, sans pour autant négliger les aspects socio-économiques.

Références bibliographiques

ARAMBURU M. (2002), *Los otros y nosotros : imágenes del inmigrante en Ciutat Vella de Barcelona,* Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte.

BARTH F. (1976), *Los grupos étnicos y sus fronteras. La organización social de las diferencias culturales,* México DF, Fondo de Cultura Económica.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

BASTENIER A. (2004), *Qu'est-ce qu'une société ethnique? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration,* Paris, Presses Universitaires de France.

BODY-GENDROT S. (1992), « Essai de définitions en matière de comparaisons internationales », *Revue Européenne de Migrations Internationaux,* 8(1), pp. 9-15.

LIGHT I and KARAGEORGIS, S (1994), « The ethnic economy », in Smelser N. and Swedberg R. (dir.), *Handbook of Economic Sociology*, Princeton University.

MA MUNG E. et SIMON G. (1990), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France,* Paris, Masson.

MA MUNG E. (1996), « Entreprise économique et appartenance ethnique », *Revue Européenne de Migrations Internationaux,* 12(2), pp. 211-233.

MA MUNG E. (1999), *Autonomie, migrations et altérité,* Dossier pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches. CNRS-Université de Poitiers.

MA MUNG E. (2000), *La diaspora chinoise. Géographie d'une migration,* Paris, Editions Ophrys.

MARIE C. V. (1992), « Les étrangers non-salariés en France symbole de la mutation économique des années 80 », *Revue Européenne des Migrations Internationales,* 8(1), pp. 27-38.

MORERAS J. (2001) *Les activitats comercials dels estrangers a Ciutat Vella,* Barcelona, Fundació CIDOB-Ajuntament de Barcelona.

PALIDDA S. (1992), « Le développement des activités indépendantes des immigrés en Europe et en France », *Revue Européenne des Migrations Internationales,* 8(1), pp. 83-96.

PORTES A. et MANNING R. (1985), « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas », *Revue Internationale d'action communautaire, 14/54*, pp. 45-61.

PORTES A. et ZHOU M. (1995), « Destins divergents : immigration, pauvreté et esprit d'entreprise aux Etats-Unis », in Gérard H. et Piché V. (dir), *La sociologie des populations*. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, pp. 365-390.

SCHNAPPER D. (1998), *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

SIMON P. J. (1999), *La Bretonnité. Une ethnicité problématique,* Rennes, Éditions Terre de Brume, Presses Universitaires de Rennes.

SOLÉ, C. (dir) i PARELLA, S. (coord) (2004), *Els negocis ètnics a Catalunya*, CEDIME. Universitat Autònoma de Barcelona.

TORRES F. (2004), « Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence », *Hommes & Migrations* nº 1250, pp. 24-37.

TORRES F. (2005), *Àmbit urbà, sociabilitat i inserció social dels immigrants. El cas de Russafa (València)*, Thèse doctorale, Universitat de València.

TOUBON J.C. i MESSAMAH K. (1990), *Centralité immigrée. Le quartier de la Goutte d'Or,* Paris, L'Harmattan-CIEMI.

WALDINGER R., ALDRICH H., WARD R. (1990), « Opportunities, group characteristics and strategies », in Waldinger R., Aldrich H. and Ward R. (eds), *Ethnic Entrepreneurs,* Newbury Park, Sage Publications, pp. 13-48.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Associationnisme et entreprenariat ethnique : vers un modele complexe d'intégration sociale des immigrés dans une ville méditerranéenne[1]

Lucrezia Andria, Roberta Pace, Leonardo Palmisano
Université de Bari

Introduction

Parmi les théories expliquant les initiatives économiques de certaines communautés d'immigrés, les « théories du désavantage » voient le travail indépendant comme une réaction aux difficultés d'insertion sociale et au chômage. Parmi les différents travaux sur le sujet, ceux de Light *et al.* (1994) analysent ce développement comme le résultat des capacités d'exploitation de « ressources ethniques collectives » dont certaines communautés disposent plus que d'autres. La théorie des « minorités intermédiaires » quant à elle, soutient que certains groupes, ayant de forts liens intra-ethniques et une forte orientation vers le travail, notamment sur une base familiale, connaissent un succès économique tel que le projet initial de retour au pays d'origine devient improbable. Selon la théorie de « l'économie d'enclave » (Light et al., 1994) qui concerne les zones à forte concentration d'entreprises créées et dirigées par des étrangers, les groupes d'immigrés sont concentrés dans une localisation spatiale particulière et organisent une variété d'entreprises tournées, d'abord, vers le marché interne au groupe et ensuite vers le marché général. Il y a ainsi une agrégation d'entreprises ethniques, dans des zones limitées, qui participe au renforcement de la solidarité ethnique et offre une voie efficace à la mobilité et au déve-

[1] Travail développé au sein du programme de recherche "Transizione demografica e mobilità territoriale delle popolazioni : peculiarità e problematiche regionali" coordonné par le Prof. L. Di Comite. Ce programme fait partie, aussi, du programme national de recherche (PRIN 2005) sur "Dinamiche demografiche, migrazioni e loro impatto economico", coordonné par le Prof. L. Di Comite de l'Université de Bari.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

loppement de capacités professionnelles employables dans la création d'activités indépendantes.

Le recours aux réseaux ethniques permet de souligner l'importance d'appartenir à une même communauté d'origine nationale et/ou religieuse, autant pour faciliter l'insertion des immigrés sur le marché du travail, que pour se lancer dans des activités productives et augmenter donc, les relations économiques avec le pays d'origine. Les réseaux de solidarité et d'aide mutuelle entre compatriotes sont très importants pour la recherche d'un travail. Cependant, ils peuvent jouer le double rôle de 'ressource' et de 'limite' : ressource, lorsqu`ils réussissent á coloniser une niche du marché et á y insérer des compatriotes ; limite, lorsque ils agissent comme un frein aux aspirations d'amélioration professionnelle et de sortie des spécialisations ethniques (Andria et Palmisano, 2005).

Durant ces dernières années, dans les pays d'accueil, les immigrés ont souvent développé des formes de *self-employment* en réaction aux discriminations dont ils étaient victimes sur le marché du travail. Ils ont ainsi trouvé des chemins alternatifs par le biais de l'entreprenariat et fait face aux désavantages liés à la condition d'étranger en exploitant les ressources particulières dont ils disposent, selon le contexte d'accueil et les groupes d'appartenance (Ambrosini, 2001).

Nous présentons ici une étude de cas portant sur deux communautés étrangères présentes dans la région des Pouilles en nous intéressant, plus particulièrement, à la façon dont ils s'insèrent dans le marché du travail et dans le tissu social local. Les données utilisées sont celles de la Confédération Nationale de l'Artisanat établies à partir des informations fournies par les chambres locales de commerce (INFOCAMERE).

Esprit d'entreprise des immigrés en Italie

La tendance croissante à se lancer dans des initiatives entrepreneuriales est depuis quelques années l'un des phénomènes les plus caractéristiques de l'évolution de l'intégration professionnelle des immigrés. Elle est le signe d'un changement de la position du travailleur immigré, traditionnellement occupé dans le travail salarié. L'orientation vers le travail indépendant est déterminée tout à la fois par l'aspiration à la mobilité sociale, le niveau d'étude, la durée de l'insertion dans le tissu économique et social, l'existence de niches dans le marché et le soutien d'un réseau ethnique en phase avec la réalité locale.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Durant la période 2000-2005, le nombre d'entreprises tenues par les étrangers (hors UE) a progressé à l'échelle nationale de 19% par an en moyenne et de 138% durant la période considérée, passant de 85.042 à 202.013 entreprises (tableau 1). En 2005, la part des entrepreneurs chez les étrangers était de 9%. Ces données confirment la vivacité entrepreneuriale des immigrés non ressortissants de l'UE, malgré un contexte économique général plutôt morose.

Tableau 1

Entreprises appartenant à des étrangers (non ressortissants de l'UE) par région en 2000 et 2005

REGIONS		2000	2005	var. % 2005-2000	% rég./tot 2005	% rég./tot 2000
Campanie	SUD	4.632	11.776	154,2	5,8	5,4
Pouilles	SUD	3.540	7.199	103,4	3,6	4,2
Calabre	SUD	2.990	6.292	110,4	3,1	3,5
Abruzzes	SUD	3.083	5.286	71,5	2,6	3,6
Basilicate	SUD	634	965	52,2	0,5	0,7
Molise	SUD	560	867	54,8	0,4	0,7
Toscane	CENTRE	9.452	20.709	119,1	10,3	11,1
Latium	CENTRE	6.511	17.856	174,2	8,8	7,7
Marches	CENTRE	2.565	6.096	137,7	3,0	3,0
Ombrie	CENTRE	1.235	2.909	135,5	1,4	1,5
Lombardie	NORD	13.941	36.987	165,3	18,3	16,4
Emilie-Romagne	NORD	7.660	20.166	163,3	10,0	9,0
Vénétie	NORD	7.430	18.889	154,2	9,4	8,7
Piémont	NORD	6.025	16.078	166,9	8,0	7,1
Ligurie	NORD	2.566	7.024	173,7	3,5	3,0
Frioul	NORD	3.005	4.994	66,2	2,5	3,5
Trentin-Haut Adige	NORD	1.092	2.428	122,3	1,2	1,3
Val d'Aoste	NORD	125	230	84,0	0,1	0,1
Sardaigne	ÎLES	2.068	4.398	112,7	2,2	2,4
Sicile	ÎLES	5.928	10.864	83,3	5,4	7,0
TOTAL		85.042	202.013	137,5	100,0	100,0

Source : Unioncamere-InfoCamere, Movimprese, 2000-2005.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les entreprises étrangères sont présentes sur l'ensemble du territoire national avec une concentration dans le centre et le nord qui accueillent près de 60% du total. La localisation de ces entreprises correspond globalement à celle de l'ensemble des entreprises italiennes. Elles sont surtout présentes dans le triangle industriel du Nord (Piémont, Lombardie et Vénétie).

Tableau 2

Entreprises appartenant à des étrangers (non ressortissants de l'UE) par secteur d'activité en 2000 et 2005

	2005		2000		Variat. 2000 – 2005 (%)	
Secteurs d'activité	**non UE**	**% non-UE/total (*)**	**non -UE**	**% non-UE/total**	**non -UE**	**Total (**)**
Commerce gros et de détail	85.388	8,1	34.858	3,4	145,0	3,5
Construction	56.694	10,8	15.170	3,6	273,7	23,7
Activité manufacturière	22.681	6,6	13.337	3,7	70,1	-3,5
Transport, magasinage et communication	10.969	7,8	3.131	2,3	250,3	1,5
Activ. Immob., location, informat., recherche	8.081	5,1	4.862	3,6	66,2	16,1
Agriculture chasse et sylviculture	6.403	0,7	4.879	0,5	31,2	-10,3
Hôtels et restaurants	4.913	3,7	3.917	2,9	25,4	-1,8
Autres services publics	4.378	2,7	3916	2,1	37,0	4,3
Intermédiation monétaire et financière	1.163	1,6	897	1,4	29,7	13,1
Entreprises non classées	866	10,6	453	5,7	91,2	2,1
Éducation	216	3,8	167	3,1	29,3	6,6
Santé et services sociaux	184	6,2	103	3,8	78,6	10,0
Services à la personne	0	0,0	7	7,0	-100,0	-98,0
TOTAL	202.013	5,8	85.042	2,5	137,5	1,7

Source : Unioncamere-InfoCamere, Movimprese, 2000-2005.
(*) : % des entreprises étrangères sur le total des entreprises du secteur considéré (étrangers + nationaux)
(**) Total des entreprises du secteur considéré (étrangers + nationaux)

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'analyse de la distribution des chefs d'entreprises étrangers selon le secteur d'activité économique nous permet de connaître les principaux domaines d'insertion des entreprises étrangères en Italie (tableau 2). En 2005, 70% des entreprises étrangères (extra UE) enregistrées se concentrent principalement dans deux secteurs, le commerce et la construction, où l'on trouve respectivement 42% et 28% des entrepreneurs étrangers. En ce qui concerne le commerce, il faut distinguer entre l'activité commerciale (de gros ou de détail) et l'activité de manutention ou de réparation des biens (voitures, motos, etc). C'est principalement dans le premier groupe que l'on trouve les étrangers, notamment dans le commerce de détail qui accueille 35% d'entre eux. Le choix pour ce secteur d'activité a souvent été souligné dans les études sur l'entreprenariat ethnique. Il faut cependant souligner, pour l'Italie, que la vente de rue a longtemps été la seule manière pour les étrangers d'entrer dans le travail indépendant.

Si on considère les variations en pourcentage entre 2000 et 2005, on observe que l'expansion est la plus forte dans les secteurs de la construction (+273,7%), des transports et des communications (+250,3%) ainsi que dans le secteur commercial (+145,0%).

Tableau 3

Entreprises appartenant à des étrangers (non ressortissants de l'UE) en 2000 et 2005

Nationalité	2005	2000	var. % 2005/2000	% reg./tot 2005	%reg./tot 2000
Maroc	35.312	12.209	189,2	17,5	14,4
Chine	22.865	8.796	159,9	11,3	10,3
Albanie	16.778	3.124	437,1	8,3	3,7
Suisse	15.755	12.695	24,1	7,8	14,9
Roumanie	14.505	2.156	572,8	7,2	2,5
Senegal	12.811	5.360	139,0	6,3	6,3
Tunisie	8.552	3.603	137,4	4,2	4,2
Egypte	7.421	2.891	156,7	3,7	3,4
Serbie et Montenegro	7.024	0	—	3,5	0,0
Bangladesh	5.065	0	—	2,5	0,0
Total Italie	202.013	85.042	137,5	72,3	59,7

Source : Unioncamere-InfoCamere, Movimprese, 2000-2005.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Plusieurs études[2] ont souligné le lien entre l'appartenance à une communauté spécifique et la gestion d'une activité dans un secteur particulier. Cependant, les secteurs d'intégration pour l'entreprenariat ethnique sont, pour la majorité, déterminés par la structure du marché du travail dans le pays d'accueil et par la capacité des immigrés à s'adapter aux exigences de la population présente (Andria et Palmisano, 2005).

En Italie, on remarque la connotation fortement extracommunautaire de l'entreprenariat ethnique : environ 95% des entrepeneurs étrangers sont originaires des pays extra-UE. Les 10 premières collectivités, par nombre d'entrepreneurs regroupent presque 70% du total des titulaires d'entreprise étrangers (tableau 3) et parmi elles, il n'y a aucune nationalité appartenant à l'UE.

En 2005, le groupe le plus important est le groupe marocain (presque 17% du total), suivi par les Chinois (11%) et les Albanais (8%). Marocains et Chinois appartiennent à deux communautés qui en Italie ont souvent développé des activités indépendantes (Ambrosini, 1999) ainsi qu'un haut niveau de spécialisation dans plusieurs secteurs économiques (surtout le commerce et la restauration).

Tableau 4

Entreprises par nationalité des entrepreneurs et secteurs d'activité en 2005

Nationalité	Comm.	Constr.	Trans.	Manu-fact.	Hotel	Imm./ Locat.	TOT.
Maroc	26.684	4.751	1.866	1.092	103	441	35.312
Chine	10.962	163	1.320	9.883	1.320	197	22.865
Albanie	782	13.783	532	833	106	266	16.778
Suisse	4.787	2.984	565	1.815	913	896	15.755
Roumanie	1.157	10.574	547	803	145	426	14.505
Sénégal	11.702	189	300	390	9	135	12.811
Tunisie	1.622	4.979	489	681	133	185	8.552
Egypte	1.319	3.318	535	834	379	817	7.421
Serbie et Monténégro	1.571	3.605	257	627	154	300	7.024
Bangladesh	4.211	49	372	234	22	114	5.065
TOTAL ITALIE	85.388	56.694	10.969	22.681	4.913	8.081	202.013

Source : Unioncamere-InfoCamere, Movimprese, 2000-2005.

[2] Parmi ces études, voir Peraldi M., 2001.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les données diffusées par la CNA (Confédération nationale de l'artisanat italien) permettent aussi d'analyser la composition par secteur d'activité économique de chaque communauté présente en Italie (tableau 4). On voit que les activités de commerce sont le choix principal des groupes marocain et chinois. Pour certains groupes le commerce représente la principale activité : 91% des Sénégalais et 83% des Bangladais. Les Chinois entrepreneurs sont actifs dans le commerce et dans le secteur manufacturier. Enfin, on voit que les immigrés de l'Europe de l'Est et des Balkans sont surtout actifs dans le secteur de la construction.

Dynamique de l'entreprenariat ethnique dans les Pouilles et à Bari

Si on observe les données concernant le nombre d'entreprises étrangères extra-communautaires dans la région des Pouilles, on voit qu'en 2004 elles sont élevées à Brindisi, Foggia et Lecce, où leur proportion dans le total des entreprises est supérieure à la moyenne nationale (5,0%). C'est à Bari que l'on recense l'augmentation la plus remarquable (+18%), entre les années 2003-2004, alors que la hausse concernant les autres provinces n'était que de 11% (tableau 5).

Tableau 5

Entreprises avec titulaire non ressortissant de l'UE dans les Pouilles. Années 2001-2004

Province	2004		2003		2002		2001	
	Tit. non-UE	% Tit. non-UE/tot	Tit. non-UE	% Tit. extra UE/tot	Tit. non-UE	% Tit. non UE/tot	Tit. non-UE	% Tit. non UE/tot
Bari	2.127	1,9	1.740	1,6	1.575	1,4	1.367	1,2
Brindisi	424	8,5	391	1,4	369	1,3	351	1,2
Foggia	772	6,0	667	1,2	572	1,0	438	0,8
Lecce	2.712	6,0	2.352	4,4	2.114	3,9	1.705	3,3
Taranto	568	2,3	499	1,4	455	1,3	416	1,2
Pouilles	6.603	2,3	5.649	2,0	5.085	1,8	4.277	1,5
Italie	174.936	5,0	146.571	4,2	125.461	3,6	105.548	3,1

Source : Unioncamere-InfoCamere, Movimprese, 2000-2005.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Cependant les entrepreneurs étrangers des Pouilles représentent une partie minime de l'ensemble des entrepreneurs étrangers en Italie (3,6% en 2004). Cela tient au fait de la faible présence des étrangers quelque soit leur statut dans les régions du Sud, car l'immigration continue à s'orienter vers les régions nord orientales et centrales, où la demande de main-d'œuvre saisonnière est forte. En outre, le contexte économique de ces régions est caractérisé par la presence de moyennes et petites entreprises qui ont souvent recours à des formes de travail plus flexibles. L'Italie du Sud n'est pas suffisamment attractive et n'arrive pas à fixer ces populations. Elle a plutôt une fonction de porte d'entrée et de passage (Carella et Pace, 2001).

Cette stratégie est souvent le résultat de nombreux et différents parcours mis en place par les communautés immigrées. Un rôle très important est joué par les possibilités de travail offertes dans les diverses zones du pays, l'intensité des liens familiaux, le degré de cohésion à l'intérieur de la communauté, la typologie des spécialisations professionnelles et, enfin, le projet migratoire par rapport à la durée et donc à la volonté de se stabiliser dans la société d'accueil.

La manière dont les immigrés s'insèrent dans le monde du travail des pays d'accueil représente un aspect central du processus migratoire, autant parce que les motivations économiques sont généralement la cause principale des flux migratoires, que parce que le travail est le lieu privilégié de cohésion entre les migrants et le pays de destination (Bonifazi, 1998). Tout en considérant les nationalités d'entrepreneurs les plus nombreuses dans la région, nous avons conduit, parallèlement à l'analyse des données macro, deux enquêtes sur le terrain qui nous ont permis d'approfondir certains aspects de l'intégration socioprofessionnelle de deux communautés d'immigrés présentes à Bari. Il s'agit des travailleurs sénégalais et chinois qui incarnent deux manières différentes d'interagir avec les acteurs locaux. Avant de présenter l'étude de cas concernant les deux communautés choisies, on introduira les concepts *d'associationnisme ethnique* et de *commerce ethnique* grâce auxquels on pourra définir de façon plus spécifique l'entreprenariat ethnique des immigrés.

De l'entreprenariat immigré à l'associationnisme ethnique : vers le commerce ethnique

Le *commerce ethnique* se définit comme une forme de commerce mise en place, dirigée et pratiquée par des étrangers ou par des groupes ethniques. Parmi les premiers, qui en Italie ont étudié le *commerce*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ethnique, Ambrosini (1999) considère cette forme d'entreprise comme un vecteur de solidarité à l'intérieur du groupe d'origine de l'entrepreneur étranger. Persichella (2004) y a reconnu un élément explicatif particulier de l'intégration des étrangers dans le tissu socio-productif du pays d'immigration. C'est donc à travers ces deux approches – renforcement identitaire/intégration sociale – qu'il faut inscrire les groupes d'entrepreneurs étudiés et également ce travail.

En Italie l'associationnisme est considéré, de façon générale, comme une forme d'auto-emploi souvent inspireé d'une ambition originelle de création d'entreprise, non réalisable à cause d'un capital économique insuffisant. Dans cette optique, le *commerce ethnique* en Italie, semblerait strictement lié à cette forme, souvent auto-référentielle, d'entreprise " à but non lucratif". On pourrait dire, en effet, que l'associationnisme ethnique répond à un besoin identitaire des immigrés, qui trouve une dimension lucrative (entrepreneuriale) dans le *commerce ethnique*. Ceci est surtout vrai dans les villes tournées vers le commerce, où l'associationnisme ethnique devient une forme de soutien à l'entreprise à travers l'accumulation de capital social (amitiés, liens intra-communautaires, rapports politiques et entrepreneuriaux avec les autochtones) et économique (prêts avantageux, partage de frais, prise de risque en commun, etc.).Le phénomène décrit ci-dessus se retrouve à Bari ainsi qu'ailleurs, pour deux groupes, les Chinois et les Sénégalais, qui diffèrent par leur dimension et leurs secteurs entrepreneuriaux.

Identité "de repli" et entreprise : les Chinois de Bari

Le développement des activités indépendantes au sein du groupe chinois présent à Bari, a concerné d'abord le secteur de la restauration puis le commerce de gros et de détail ainsi que les activités manufacturières. Dans les différentes occupations des Chinois, on voit le reflet de toute l'organisation économique de la communauté. Par exemple, la vente ambulante dans la rue représente un point de vente supplémentaire pour les magasins légalement établis dans la ville. Ceci s'explique par le fait que ce commerce (vente de rue) est souvent géré par les commerçants et non pas par les marchands ambulants. De plus, ces derniers sont fréquemment en situation irrégulière et soumis à un contrôle rigide de la part de leurs compatriotes. L'organisation des immigrés chinois est remarquable en ce qui concerne la précision, l'ordre interne et la capacité économique. Le respect des hiérarchies du groupe est probablement l'élément fondamental qui garantit la bonne réussite dans les affaires.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les Chinois présents à Bari sont généralement localisés dans les quartiers les plus périphériques et les plus peuplés de la ville, mais ayant aussi les plus anciennes traditions commerciales. Leur présence est toujours là où il y a le plus fort achalandage mais aussi là où se trouve le stockage de marchandises pour la petite et grande distribution. Pour les Chinois, vie productive et vie communautaire sont strictement liées, ce qui freine les relations avec la population de Bari, même dans les quartiers où ils sont les plus nombreux.

L'"identité ethnique transnationale" chinoise (Ma Mung, 2000) favorable à la réussite des projets migratoires s'observe également a Bari. Les témoignages récoltés nous amènent à considérer cette forme d'immigration comme strictement liée au *business*.

> Je viens de la province de Pékin comme tous ceux qui travaillent dans les restaurants de Bari.

Comme nous l'avons expliqué auparavant, les restaurants chinois sont parmi les premières formes d'entreprise ethnique stable de la ville :

> *Les gens comme mon patron sont partis du pays avec l'argent pour ouvrir des restaurants. Ils sont arrivés vers la fin des années 1980, lorsqu' à Bari personne ne connaissait un restaurant chinois. Il a ouvert un restaurant et tout de suite un autre dans un coin différent de la ville. Il n'a jamais augmenté les prix et c'est pour cette raison qu'il n'a jamais dû fermer un restaurant. Pour l'instant il est en train de faire un accord avec un boucher italien pour ouvrir un restaurant dans son village et s'assurer des clients fixes. Ils veulent créer une société, mais je ne sais pas si l'Italien sera officiellement associé. Peut-être qu'il mettra des parts sans apparaître sur les documents.*

La saturation du marché de la restauration favorise la recherche de partenariat avec les Italiens, selon le *do ut des* typique de l'esprit entrepreneurial méridional italien.

On retrouve aussi des formes de cohésion intra-communautaire et de respect réciproque entre compatriotes, gérées par des rapports économiques ainsi que par l''échange' de main d'œuvre (entre les patrons) comme garantie de concurrence loyale :

> *Mon patron est vraiment riche et dès qu'il a besoin de quelqu'un, il appelle des amis qui lui envoient une personne. C'est un échange à l'amiable!*

Ceci influence l'organisation générale de la communauté :

> *Nous restons toujours entre nous. Nous habitons ensemble, dans les mêmes bâtiments. Il n'y a personne qui me force à ne fréquenter*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

seulement que mes compatriotes mais je préfère le faire pour rester dans l'ombre. En plus je vois que mon patron est toujours avec des Chinois et donc je fais pareil.

A ceci, on peut même ajouter la défense "personnelle", ou latente, à se rendre visibles à travers des formes associatives mixtes (italo-chinoises) :

Aucun Chinois ne rentre au pays. Ils restent tous en Italie ou bien ils bougent d'une ville à une autre, mais personne ne peut rentrer. Si je rentre en Chine maintenant, je risque de me faire arrêter pour le fait que j'ai abandonné mon pays.

Probablement tout peut s'expliquer par le fait que les Chinois ne doivent pas chercher un travail en Italie car ceci est déjà assuré par le réseau migratoire :

Nous sommes très organisés. Nous ne partons pas pour un autre pays sans qu'il y ait quelqu'un qui peut nous donner du travail. Un chinois doit forcement travailler. C'est une question d'honneur et tu ne rencontreras jamais un Chinois dans la rue qui reste là sans rien faire.

Pour conclure, on peut dire que les Chinois ont besoin de fermeture et de hiérarchie à l'intérieur du groupe afin de poursuivre une vie stable dans la ville, ainsi que de relations économiques avec les acteurs locaux (surtout entrepreneurs) afin de s'assurer une certaine formalité.

Identité ouverte et commerce de rue : les Sénégalais de Bari

En ce qui concerne les Sénégalais, la spécialisation entrepreneuriale dans le commerce de gros et de détail a provoqué une augmentation du nombre d'entreprises présentes à Bari, qui sont passées de 11 au 3ème trimestre 2000, à 39 pour le 3ème trimestre 2004. Tout cela nous conduit à souligner le « rôle particulièrement dynamique que plusieurs travailleurs immigrés indépendants jouent dans le tissu économique » (Ambrosini, 1999), grâce à la caractérisation du commerce sénégalais et à ses stratégies de vente. Ils sont désormais bien intégrés dans le contexte social et productif de la ville.

Il semblerait que, dans la ville de Bari, le commerce sénégalais (autant « de rue » que « de boutique ») ne soit pas beaucoup soumis aux règles de la concurrence horizontale et ne soit pas non plus menacé par la concurrence verticale mise en place par la grande distribution

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

envers les petits commerçants. Contrairement au stéréotype commun selon lequel le migrant est un simple individu de passage en ville, le *commerce ethnique* s'enracine, reste et se développe surtout là où les réseaux informels de solidarité intégrent plusieurs individus dans un système de relations garantissant un soutien psychologique et une aide économique.

Malheureusement, le succès de ces entreprises ethniques n'est pas toujours assuré par la solidarité des réseaux amicaux et clientélistes du *business* (Bonomi, 1997). D'ailleurs, lorsqu'une affaire, fondée sur un réseau territorial de clients, ne marche pas à cause d'un manque de compétitivité, son capital social (de nature relationnelle et orale) ne peut pas être déplacé rapidement, ni liquidé selon les pratiques du capitalisme formel.

Afin de réussir dans le commerce, les Sénégalais recherchent un rapport stable avec les Italiens afin de rendre rentable le *business*. Leur 'ouverture' aux gens de Bari est reconnue et ils sont réputés pour leur 'sympathie'. Ceci leur a permis de mettre en place des relations privilégiées au sein de la Mairie et de gagner le respect de certains représentants politiques. A ce propos, il suffit de constater que dans le Consulta des Immigrés de la ville de Bari[3] ils représentent 10% de l'assemblée. Il s'agit évidemment d'un succès par rapport à d'autres groupes plus nombreux, comme les Chinois qui ont même renoncé à élire leurs représentants! En même temps, l'enquête de terrain nous a permis de découvrir une réalité nouvelle pour la ville de Bari : derrière la construction de réseaux sociaux sénégalais, il y a une communauté mouride *:*

> *Nous habitons tous dans la même zone parce que nous sommes murid. Nous avons un chef et nous nous organisons avec lui. Cependant il y a aussi d'autres Sénégalais non murid à Bari. Ils s'organisent aussi ensemble mais ils sont pour la plupart en situation irrégulière. Connaître et fréquenter des Italiens pour nous est important parce qu'ils sont nos clients.*

Comme cela a déjà été montré par d'autres études sur l'entrepreneriat ethnique en France et en Italie (Peraldi et al., 1995), la participation communautaire à l'entreprise suppose toujours une négociation qui renforce l'identité du groupe et amoindrit le conflit concurrentiel avec d'autres vendeurs et fournisseurs étrangers (surtout dans le cas des Sénégalais et de leurs rapports avec les autochtones

[3] Il s'agit d'un organisme semi-institutionnel de gestion intégrée du phénomène migratoire de la ville. Il est composé par trente membres et partagé en quatre commissions de travail.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

et les Chinois). L'une des particularités structurelles du commerce de rue sénégalais est sûrement l'instauration d'un rapport de confiance entre vendeur et client. Ce rapport est aussi renforcé par la fréquentation des Sénégalais aux associations laïques et religieuses s'occupant des immigrés en situation irrégulière et par l'assimilation de certains caractères 'forts' du folklore italien. Plus la présence permanente du vendeur sur le territoire est assurée, plus le client aura la garantie de pouvoir éventuellement changer ou rendre les produits achetés. Ainsi, l'enregistrement officiel de l'entreprise dans les registres de la Chambre de Commerce joue le rôle d'une garantie pour le client et d'une forme de tutelle vis-à-vis des risques liés au commerce informel de rue (Palmisano, 2006). Enfin, s'il est incontestable que l'identité communautaire sénégalaise offre un appui lors de l'arrivée à Bari et dans les moments de nécessité, il est vrai aussi que la simple identité professionnelle (le fait d'être considéré comme un commerçant sérieux), construite au fil des années, devient un élément supplémentaire pour s'intégrer plus facilement dans la société de Bari.

Un dernier aspect intéressant du commerce sénégalais est l'approvisionnement de marchandises auprès de fournisseurs chinois du quartier industriel de Bari. A quelques kilomètres de Modugno, là où on retrouve la communauté *mouride*, un grand magasin de stockage chinois garde les produits vendus par les marchands ambulants sénégalais régulièrement présents dans la ville.

Le stockage des marchandises en provenance de l'Extrême-Orient s'ajoute à l'importation des produits du Sénégal. L'entrepreneur chinois met donc à disposition l'organisation et l'espace de son magasin, afin de fournir tous les jours les ambulants sénégalais qui s'insèrent sur le marché de la ville. En revanche, les Sénégalais offrent argent, respect et, parfois, une certaine couverture au niveau politique en cas de besoin. En effet, entre ces deux groupes il y a un rapport de collaboration qui est dû à la diversité des produits vendus et des entreprises créées, ce qui a pour conséquence directe une faible concurrence sur le marché de la ville.

On peut dire ainsi que les Chinois ont importé de leur pays d'origine, des secteurs productifs complets mettant en filière compétences professionnelles et emploi de main-d'œuvre homogène. De plus, ils mettent au service d'autres groupes ethniques leurs compétences au niveau entrepreneurial. Par contre les Sénégalais ont su adapter leur profil identitaire à la situation locale en élargissant les mailles des relations sociales à l'extérieur du groupe. Ils ont ainsi privilégié les relations avec le monde institutionnel et adapté leur dimension ethnique à la ville.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Conclusion

Dans la ville de Bari, le rapport entre *commerce ethnique* et *associationnisme ethnique* est en train d'évoluer selon des formes différentes qui dépendent de la capacité des groupes immigrés à interagir avec les acteurs locaux. En effet, si d'un côté on retrouve l'immigré peu organisé qui est obligé de « faire face, de façon le plus souvent individuelle, aux défis de la recherche d'un travail et de l'intégration » (Ambrosini, 2001), de l'autre côté il y a des communautés comme les Chinois et les Sénégalais pour lesquelles le groupe d'origine et/ou le monde associatif (et politique) représentent un rempart contre la marginalisation sociale et économique. Ceci est d'autant plus vrai dans une ville où les secteurs des services commerciaux et de la restauration sont parmi les plus développés du Sud de l'Italie.

On peut donc dire que ce phénomène change de façon positive le processus de renouvellement du monde entrepreneurial italien, en introduisant des éléments tout à fait novateurs tels que : un emploi toujours moins individuel du capital social et économique ; des structures transnationales d'organisation d'entreprise plus innovantes ; une internationalisation du management et du capital investi ; un enracinement postfordiste de ces nouveaux immigrés.

Références bibliographiques

Ambrosini M. (1999), *Utili invasori.* Franco Angeli, Milan.

Ambrosini M. (2001), *La fatica di integrarsi*, Bologne, Il Mulino.

Andria L. et Palmisano L. (2005), « Intégration sociale et développement économique dans une ville méditerranéenne : comparaison entre deux communautés », *Actes du 6th Mediterranean Social and Political Research Meeting,* RSCAS- EUI, sous presse.

Bonifazi C. (1998), *L'immigrazione straniera in Italia*, Bologne, Il Mulino.

Bonomi A. (1997), *Il capitalismo molecolare*, Turin, Einaudi.

Carella M. et Pace R. (2001), « Some migration dynamics specific to Southern Europe : South-North and East-West axis », *International Migration*, 39 (4).

Light I., Sabagh G., Bozorgmehr M. et Der-Martirosian C. (1994), « Beyond the Ethnic Enclave Economy », *Social Problems*, 41.

Ma Mung E. (2000), « *La diaspora chinoise. Géographie d'une migration* », Paris, Ophrys Editions.

Palmisano L. (2006), *Arrivare per restare? La presenza straniera in Puglia*. Bari, Palomar.

Peraldi M., Foughali N. et Spinouza N. (1995), « Le marché des pauvres : espace commercial et espace public », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 11(1).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

PERALDI M. (2001), Sous la direction, *Cabas et Containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers,* Paris, Maisonneuve et Larose.

PERSICHELLA V. (2004), « Misurare il grado di integrazione », *in* Da Molin G. (dir.), *L'immigrazione in Puglia : dall'emergenza all'integrazione*, Bari, Cacucci Editore.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le faubourg Saint-Denis, une communauté « ethnique » marchande?

Bernard Dinh
MIGRINTER, Université de Poitiers

« *Toute l'histoire économique montre que l'étranger fait partout son apparition comme commerçant, et le commerçant comme étranger »,* Georg Simmel, 1984 [1908].

Introduction

Cet article vise à montrer comment le faubourg Saint-Denis à Paris, espace marchand multiethnique, développe une *force formatrice de communauté* (Weber, 1995b). La présence de minorités ethniques et confessionnelles, « transmigrantes », « transstatutaires », transgénérationnelles, fait de l'altérité une expérience *in vivo*, et du lieu, une condition « *sine qua non de l'urbain* » (Brody, 2005 : 11). Les formes de socialisation qui en découlent, ce que Simmel appelle l'« *action réciproque* »[1] (Simmel, 1999), amènent à penser que le faubourg Saint-Denis fait communauté[2]. Il produit des *liens invisibles* (Tönnies, 1946), fondés sur le credo d'une efficience sociale des valeurs incarnées par l'ethnique, sur la *croyance d'avoir des traits en commun*, d'avoir des valeurs semblables liées à l'expérience commune de la migration, et ainsi

[1] Cette notion clef chez Simmel, « il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus », convoque l'idée de socialisation, terme dynamique exprimant l'idée de développement et de transformation contre l'idée de société déjà constituée, analysée dans sa permanence.

[2] Il faut entendre le terme communauté dans au moins deux acceptions. D'une part, « *Community* » tel qu'il est utilisé en Amérique du Nord, désigne un quartier ou une société locale, d'autre part, tel qu'il se réfère à une société en tant qu'elle fonctionne comme un tout (Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003, Jacques Lévy & Michel Lussault, Paris, Belin).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

d'appartenir à une *communauté « ethnique*[3] » (Weber, 1995b). Ce qui permet de questionner l'hypothèse d'une communauté « ethnique » marchande car les migrants demeurent absents de la *communauté des citoyens* (Schnapper, 1994), a fortiori au *jus sanguinis*, et ne peuvent pas être des sujets égaux a priori, des « *sujets de la société elle-même et de ses conventions* » (Tönnies, 1946 : 59).

Cette perspective interroge aussi la réalité du migrant comme « sujet ». Sa différence ou ses ressources symboliques permettent « *de donner un sens à une expérience existentielle ou de renverser un stigmate qui le niait comme sujet, ou lui interdisait de s'exprimer en tant que tel* » (Wieworka M., 2001 : 142). À l'immigré, longtemps inscrit dans un rapport de force capital / travail à l'échelle d'une économie nationale, « *un immigré, c'est essentiellement une force de travail et une force de travail provisoire, temporaire, en transit* » (Sayad 1991 : 61), succède un migrant entreprenant, fort de son inventivité, de sa créativité, et qui est capable d'engagement. À l'étranger (atopos, sans lieu), qui *par définition n'a de racines* (Simmel, 1990 [1908]), s'instaure un acteur qui, concerné par les migrations internationales, s'inscrit dans des registres spatiaux et identitaires divers : « *errance, diaspora, nomadisme* » (Tarrius, 2002). Dans cette optique, l'identification à la nation et au territoire semble d'une pertinence marginale au profit d'une identification communautaire, ethnique et/ou confessionnelle, laquelle permet de faire lien avec son groupe d'appartenance, sa terre d'origine, de faire sens à se maintenir ici et à y envisager l'avenir dans des conditions d'existence jugées acceptables. Cette hypothèse prend pour point de départ les observations, les relevés et les entretiens menés auprès de commerçants originaires de Turquie, du Pakistan, de Chine et de l'Île Maurice.

Dans un premier temps, nous examinerons la variété des commerces créés par ces populations. Nous montrerons comment leur entrepreneuriat permet de créer les conditions de leur survie économique dans des formes sociales et culturelles traditionnelles, tout en participant à la recréation d'un environnement culturel familier proche de celui de leur pays d'origine. Par exemple, vendant des produits qui en sont spécifiques, ils préservent des usages sociaux propres aux

[3] Nous retenons la définition wéberienne de l'identité ethnique qui selon l'auteur, se différencie des autres identités collectives (religieuses, professionnelles, etc.) par la croyance partagée dans une origine commune, que cette croyance soit ou non fondée objectivement : croyance à la parenté de sang, à la parenté clanique, ou son contraire fondée sur la vie commune (*Gemeinsamkeit*), ou encore les différences de l'effet extérieur produit par l'individu et sa façon de vivre, etc.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

différents groupes. Ce qui se traduit par un marquage spatial, avec édification de frontières entre les minorités entrepreneuriales du quartier. Les implantations commerciales révèlent, en effet, des stratégies communautaires[4], avec de nécessaires mécanismes de régulation de la cohabitation interethnique, dans lesquels les entrepreneurs jouent un rôle majeur. Dans un deuxième temps, nous évoquerons comment cet espace marchand multiethnique sous-tend l'émergence voire l'affirmation d'une communauté « ethnique » marchande. Car, la micro-territorialité dans laquelle les minorités évoluent inscrit comme en surimpression des éléments culturels et politiques, pourvoyeurs de multiples « *répertoires de ressources, d'obligations, et d'identités multiples* » (Geertz, C., 2003 : 36). Ce qui ouvre à d'autres formes sociales, à d'autres possibilités.

L'épreuve du terrain

La rue du faubourg Saint-Denis, marquée par une tradition marchande séculaire est la véritable épine dorsale du quartier étudié (voir carte infra). Situé dans le sud-ouest du 10ème arrondissement de Paris, ce quartier est l'héritage du caractère maraîcher des espaces hors murs du 18ème siècle. Sa trame urbaine est faite de cours, de passages, de voies et de ruelles sans issues. Elle donne à voir des ateliers et des petites manufactures de la petite industrie locale du 19ème siècle, propices à l'installation d'activités économiques aux besoins modestes. La confection tire profit de l'existence de ce parc industriel inoccupé et d'un parc locatif vétuste, sans confort, délaissé par la population française et qui présentait des loyers moins onéreux qu'ailleurs. Le déplacement des ateliers du Sentier du 2ème arrondissement limitrophe, quartier trop exigu pour que toutes les opérations de la couture s'y installent, s'est opéré progressivement vers le bas du faubourg Saint-Denis entrainant l'implantation de migrants, turcs à la fin des années 1970 et au début des années 80, puis asiatiques.

Dans le même temps, les installations commerciales répondant à la demande communautaire immédiate, se réalisent dans le contexte

[4] Le terme communautaire est utilisé dans le sens d'une appartenance à un groupe ethnique, culturel ou confessionnel large (c'est à dire pakistanais, bengali, sri lankais et indo-mauriciens, asiatique de Chine et d'Asie du Sud-Est, africain. Ces définitions reprennent en partie celles élaborées par Guillon M., De Rudder V. et Taboada-Leonetti I., dans « Pratiques urbaines, et transformations sociales dans trois quartiers pluriethniques ». Rapport pour le Ministère de l'urbanisme et du logement. CNRS, Paris, 1985.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

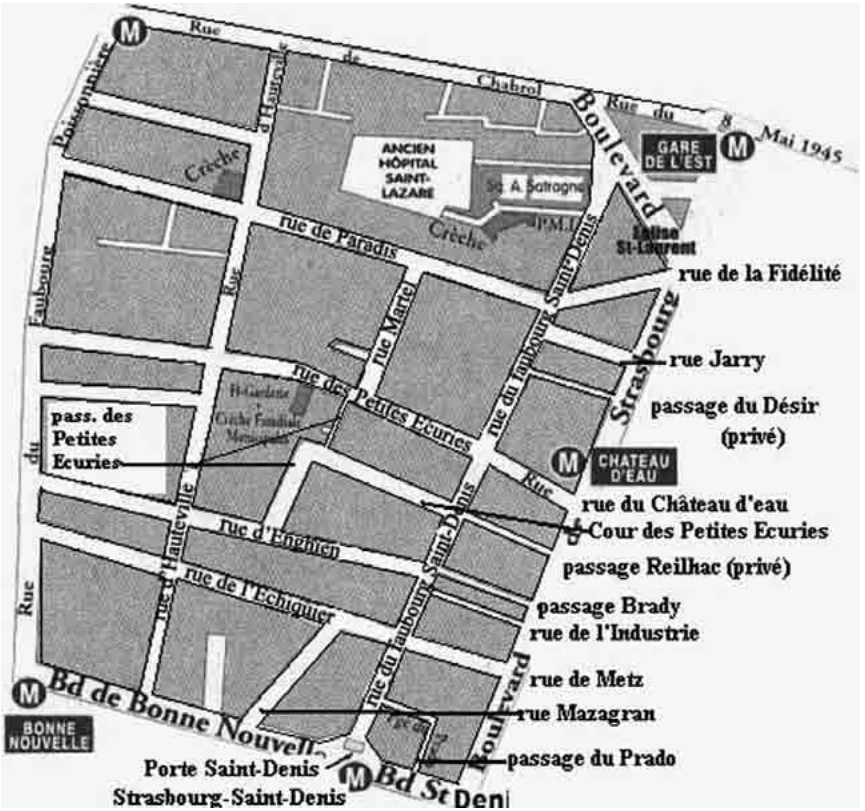

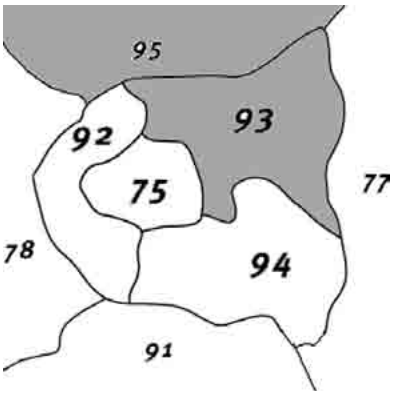

Les départements significatifs

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

général du déclin du petit commerce de quartier. L'étude du tissu commercial originel des rues de l'Echiquier et d'Enghien montre la désaffection de la part des commerces français, arméniens ou tunisiens au profit de commerces turco-kurdes (Barthon, 1992). Aujourd'hui, le répertoire entrepreneurial ethnique s'est enrichi de commerces pakistanais majoritairement originaires du Pendjab, chinois de Wenzhou et du Cambodge et indo-mauriciens. Ils cohabitent avec les quelques bazars et primeuristes tunisiens, épiciers et traiteurs d'Europe Centrale, reliquats d'une immigration plus ancienne, et de tout un vaste réseau de salons de coiffure et de boutiques de cosmétique africains. Les activités commerciales initialement liées à la restauration et au petit commerce de détail alimentaire se sont multipliées et diversifiées. Enfin, la gare du Nord, celle de l'Est et le RER[5] jouent un rôle de communication essentielle entre le quartier et les banlieues nord, nord-est et nord-ouest. La forte spécialisation professionnelle y a conditionné l'implantation des familles d'origine turque au point qu'en Île-de-France, les départements de la Seine Saint-Denis et du Val d'Oise sont ceux où elle est la plus nombreuse. Le 10ème arrondissement est ainsi au cœur d'un réseau dense d'échanges économiques et de relations humaines qui s'étend et se connecte aux « *centralités minoritaires* » (Raulin, 2000) que sont le quartier multiethnique de Belleville, le quartier chinois des Arts-et-Métiers dans le 3ème arrondissement, le quartier à forte présence maghrébine de la Goutte d'Or (Barbès), africaine de Château-Rouge dans le 18ème arrondissement ou ceux à forte origine immigrée dans le 19ème et le 20ème arrondissement.

Esquisse ethno-géographique du commerce turc, pakistanais et chinois dans le quartier de la porte Saint-Denis

La variété des commerces est en rapport étroit avec les phases d'installation et de développement des groupes. Après avoir investi massivement le secteur artisanal de la confection au début des années 1980, le groupe turco-kurde a élargi ses activités au secteur commercial et propose aujourd'hui la plus grande variété d'établissements, organisés sur la base de dispositifs mono-ethniques et confessionnels (financement, recrutement, achalandage, fréquentation…)[6]. En comparaison, l'espace marchand du groupe indo-pakistanais apparaît

[5] Il s'agit du Réseau Express Régional, réseau ferroviaire de transport en commun desservant Paris et son agglomération.

[6] Cela vaut pour les groupes indo-pakistanais et chinois.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

embryonnaire pour au moins deux raisons. Tout d'abord, leur stratégie commerciale de resserrement et de continuité spatiale concourt à engendrer des micro-localisations[7], à l'inverse de la stratégie « expansionniste », d'éparpillement et de déploiement commercial du groupe turco-kurde. Ensuite, leur forte présence dans la restauration dont l'exemple le plus significatif est le passage Brady, contribue à renforcer une image de mono-activité. Pourtant, cette perception est démentie par la réalité des chiffres[8]. Leur installation plus tardive dans la confection s'est accompagnée d'un développement très rapide des activités commerciales, qui va bien au-delà des limites du quartier, notamment dans les banlieues limitrophes du Nord de Paris, comme pour le groupe turc[9]. Concernant le groupe d'origine chinoise, trois catégories résument l'ensemble de leurs établissements commerciaux : la restauration, le commerce alimentaire et le commerce non alimentaire. La cession récente de deux restaurants chinois à un commerçant kurde et à un commerçant pakistanais, semble invalider leur stratégie d'ancrage et de fixation. La rude concurrence qui s'exerce sur ce territoire, valorise et légitime la turcité et l'indianité (« cuisine indienne » , argument commercial repris par l'ensemble des établissements de restauration tenus en réalité par des Pakistanais). Cela au détriment de la sinité, qui pourtant fait montre de persuasion : d'une part, par l'appropriation signifiante de l'espace à travers les caractères typographiques et les symboles chinois des établissements, entendus comme « *marquages de l'espace par le biais de signes que l'on dispose* » (Ma Mung, 1998 : 159) ; d'autre part, par leur présence en amont de la chaîne artisanale comme fournisseurs de machines à coudre et de fils pour la majorité des artisans locaux de la confection. Mais c'est par leur activité de

[7] Quatre micro-localisations : le passage du Prado, le passage Brady, la rue du faubourg Saint-Denis comprise entre les rues des petites écuries et de Paradis, l'angle de la rue du faubourg Saint-Denis et de la rue Jarry, la rue Jarry.

[8] Fin 2006, on comptait dans le quartier de la porte Saint-Denis, environ 80 établissements tenus par des commerçants turco-kurdes, 77 tenus par des commerçants pakistanais mais aussi bengalis et indo-mauriciens, plus d'une quinzaine tenus par des Asiatiques.

[9] L'analyse des deux journaux gratuits d'annonces publicitaires bilingues (français-turc), *Papagan* et *Posta,* confirme l'existence d'un réseau entrepreneurial translocal à l'échelle régionale principalement dans les départements de la Seine Saint-Denis et du Val d'Oise : concessionnaires automobiles, garages, auto-écoles, cabinets d'architecte, meubles de maison, de cuisine pour collectivités, matériaux du BTP (carrelage, peinture, enduit etc.), installateurs de fenêtres et velux, chauffagistes, fournitures d'appareils spécialisés pour les döner kebab, magasins d'informatique, de tv-hifi-vidéo et d'installation de parabole satellite, cabinets d'expertises comptables, agences immobilières, locations de salle, studios photo, organisations de mariage, etc.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

reprise de bar-tabac-PMU, point d'orgue de retournement d'une situation de départ défavorable, que le groupe chinois s'ancre de manière définitive, au vu et au su de tout le monde, dans le paysage économique du quartier.

Quel que soit le groupe considéré, la restauration et le commerce de détail alimentaire constituent les catégories les plus représentées. Les commerces dits communautaires[10] contribuent à l'aménagement d'un environnement culturel proche de celui des pays d'origine : restaurants populaires de type cantine, supérettes et épiceries spécialisées avec ou sans espace de bouche, boucheries hallal par exemple. C'est également le cas pour les commerces non alimentaires communautaires[11] et les services aux minorités. Les créneaux privilégiés peuvent être d'ordre culturel comme la vente de journaux, de CD, de DVD, de cassettes vidéo et audio, celle d'instruments de musique orientaux, les librairies spécialisées et religieuses, les salons de coiffure « ethniques » et les salons de thé turcs (Cay Salonu). Ils peuvent être aussi d'ordre « virtuel » (téléboutiques, cyberboutiques) ou pratique (agences de voyage)[12]. En même temps, l'implantation de sociétés d'aide à la création d'entreprise, d'expertises comptables et de bureaux de traduction concourt à leur intégration économique.

Une offre commerciale renforcée par l'évolution des modes de consommation et l'émergence des technologies de la communication et de l'information

Les commerces ethniques bénéficient de l'évolution des modes de consommation et de l'augmentation de la demande en produits exotiques, principalement en alimentation et en restauration, qui ont largement accompagné les mutations du commerce urbain. L'offre en « cuisines du monde » s'est enrichie. La petite restauration ethnique en tout genre continue à se développer dans un quartier où les activités de services et de petites industries sont bien implantées. Elle s'adresse à des clientèles diversifiées sous la forme de restaurants

[10] Pour plus d'explications concernant les catégories de commerces en fonction de l'activité exercée et les types en fonction de la marque ethnique et du produit et de la clientèle visée, voir Ma Mung et Simon (1990).

[11] Ne pas oublier leur caractère souvent polyfonctionnel : espace de jeux, d'échange, d'information, agence d'intérim, etc.

[12] Une agence de voyage « turque » au milieu des années 80 contre plus d'une quinzaine aujourd'hui, turques et pakistanaises.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

proposant des plats du jour à des prix modiques, de cuisine « à emporter », de vendeurs de sandwichs (döner kebab / sandwich grec). Parallèlement, le fast-food *hallal* a fait son apparition sur la scène de la restauration rapide, phénomène observable dans les autres quartiers immigrés de Paris à forte présence musulmane. Il repose sur le principe du fast-food traditionnel. Comme pour tous les commerces revendiquant un caractère *hallal*, son affirmation confessionnelle transcende l'appartenance ethnique. Elle contribue à élargir l'achalandage tout en réaffirmant une identité commune et des pratiques socio-économiques.

L'autre différence majeure avec les décennies précédentes est l'émergence des technologies de la communication et de l'information (TIC) dans l'offre commerciale en milieu migrant. Il existe aujourd'hui près d'une vingtaine de téléboutiques et cyberboutiques dans le quartier, tenus majoritairement par les Indo-pakistanais pour les premières, par les Turco-kurdes pour les secondes. Cette infrastructure entrepreneuriale permet d'aborder *la question du migrant sous l'angle de la multiterritorialité* (Scopsi, 2004 : 276) : celle d'abord de son immersion dans un territoire marchand multiethnique, marqué par la présence de nombreuses télé- et cyberboutiques tenues par des commerçants étrangers ; celle ensuite de son pays d'origine avec lequel il échange et communique par l'intermédiaire des TIC ; celle enfin, de la diaspora, comme *espace imaginaire, « fantasmé », reconstruit à l'échelle internationale* (Ma Mung, 2000 : 147). En retour, un bon nombre de migrants ont pu s'approprier un créneau commercial peu exigeant en superficie et requérant peu de capital.

La figure de l'étranger ou l'expérience de l'étrangeté : une expérience commune

La figure de l'étranger de Georg Simmel constitue notre première interrogation. Son statut, par la seule analyse de sa définition, nous amène à penser que ce qui fait sens, le précède. Car ce qui est en jeu est une question de position. Simmel rapproche l'étranger du pauvre et des divers « ennemis de l'intérieur ». Ils sont un élément du groupe mais y demeurent, entre *extériorité et opposition*. « *Il n'est pas perçu en tant qu'individu singulier, mais comme représentant d'une race et d'une culture étrangères. Le regard que la société d'accueil porte sur lui le maintient toujours à distance* (…). *Et quoi qu'il fasse, il sera perçu avant tout dans sa redoutable altérité. C'est cette tare rédhibitoire, qu'il lui faudra sans cesse expier, pour que sa simple présence soit to-*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

lérée »[13]. Alors, peut-on penser que ce qui fait distance fait proximité pour l'étranger qui en face de l'étranger reconnaît l'étranger qu'il est lui-même, l'étrangeté même ? Que la reconnaissance prend son essence dans l'altérité et que l'autre est une partie de moi-même dans une société qui ne me reconnaît pas et me maintient à distance? Que les minorités présentes dans le faubourg, saisies sous différentes figures, celles de l'étranger, de l'immigré, du migrant, du nomade, de l'errant, du sans papier, se reconnaissent dans cette expérience commune, fondée sur l'étranger, *tout entier tendu vers l'altérité dans son essence même* (Joseph, 1984 : 12) ? Car n'engage t-elle pas, *in fine, une prise de conscience de la dimension collective de soi* (Mohia-Navet, 1995)?

En même temps, l'étranger joue un rôle central dans la consolidation de l'identité des membres d'un même groupe. « *Plus il est tenu à distance et à l'extérieur, plus il sert les intérêts de la cohésion nationale. Plus il est étiqueté, mieux il est contrôlé et joue son rôle. L'immigré ressemble comme un frère à cet étranger* ». (Guénif Souilamas, 2000 : 40). Cette expérience de l'exclusion, de la mise à distance, du statut de l'« inférieur », constitue pour de nombreux migrants du faubourg, une expérience déjà vécue dans les pays d'origine au point que la question de Julia Kristeva (1988 : 26), « *faut-il admettre qu'on devient étranger dans un autre pays parce qu'on est déjà un étranger de l'intérieur*? » accroît doublement cette peine. L'appartenance à une minorité ethnique (Kurdes en Turquie, Chinois d'Outre-mer), à une minorité confessionnelle, chiite (alévis) ou chrétienne (chaldéens), à une minorité politique sont à l'origine des formes multiples des processus de paupérisation, d'exclusion sociale, juridique et politique dans le pays d'origine ou d'installation. Elles entraînent la combinaison d'une double, voire d'une triple discrimination, linguistique, ethnique et religieuse, comme c'est le cas en Turquie, pour les Kurdes alévis, nombreux dans le quartier.

Cette conscience de la différence, parce qu'elle est source d'exclusion et potentiellement de conflits avec la société majoritaire, fournit la base d'un comportement et d'une stratégie communautaires. L'idée simmelienne que le conflit est purement et simplement une forme de socialisation qui contribue à l'unité, permet d'entrevoir de nouvelles perspectives. La précarité et les discriminations vécues par les minorités leur imposent d'instaurer des formes de solidarité et de protection pour survivre et se perpétuer. Elles permettent également d'engager des formes de résistance à la société dominante afin d'éviter une marginalisa-

[13] Raphael F., 1986, « L'étranger » de Georg Simmel, in P. Watier*, Georg Simmel, la sociologie et l'expérience du monde moderne*, Paris , Méridiens Klincksieck, p. 258-260.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tion les conduisant à leur exclusion totale. Elles concourent à engendrer la croyance en une condition humaine commune rendue plus pénible et nécessaire encore par l'expérience collective de l'exil, de la séparation et de la solitude. Ce que résume Rainer Zoll (1998) en écrivant : « *l'étranger est le défi véritable de la cohésion sociale* ».

La croyance en des traits communs est également constituée par leur absence dans l'histoire coloniale française, dans l'histoire industrielle nationale notamment au regard des autres populations immigrées. La position d'étrangers qu'ils occupent leur permet d'être plus libres des représentations que leur assigne la société, plus libres donc de se définir autrement, plus libres de se recréer, et donc d'acquérir un honneur propre leur permettant de mettre en place les processus nécessaires à l'appropriation des opportunités économiques. Nous retiendrons pour exemple, le lien problématique entre « race » et esclavage en Amérique du Nord, qui démontre que le rapport social précède la marque physique et que nous pouvons résumer ainsi : « *le souvenir de l'esclavage déshonore la race, et la race perpétue le souvenir de l'esclavage* » (Tocqueville, 1986 : 500). Quid de l'histoire coloniale et de ses conséquences sur les immigrés et leurs descendants en France, aujourd'hui?

Le faubourg, de la communauté de lieu à la « communauté d'esprit »

Le faubourg Saint-Denis n'est pas un ghetto mais il en assume à son échelle, la fonction. « *Parce qu'il est délimité, cet espace signifie inéluctablement l'altérité* » (Piveteau, 1995 : 114) sur laquelle se pose le regard de l'autre en même temps qu'il le façonne. Il met à la disposition des migrants les ressources nécessaires. En premier lieu, en tant que refuge, où l'on peut s'arrêter, se poser, reprendre des forces, dans une altérité qui n'est pas montrée du doigt ; comme l'écrit si justement Alain Médam (1998 : 168) : « *On s'est déplacé entre des personnes déplacées. On doit maintenant se replacer* (…) *on doit donc négocier : gagner du temps ; reprendre des forces ; reprendre son souffle ; trouver des brèches et, pour cela, se donner des espaces où l'on puisse se reprendre. Se ressaisir, le temps qu'il faut* ». En second lieu, en tant que terrain d'expérience de la solidité des liens, de l'usage du principe de réciprocité et de la force de la parole donnée ; des formes de sociabilité traditionnelle y subsistent[14], caractérisées par des cohésions fortes à l'in-

[14] J'ai expérimenté personnellement à maintes reprises la solidarité interethnique dans le quartier : travaux à titre gracieux de toute sorte, crédits, remises…

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

térieur des groupes. Les catastrophes de ces dernières années, tsunami en Asie[15] et tremblements de terre dans le Nord du Pakistan, ont révélé la capacité des groupes à mettre en place rapidement des réseaux de solidarité et des fonds communautaires destinés aux sinistrés des pays d'origine (les dispositifs de collecte à des endroits stratégiques de l'espace urbain, visibles par l'ensemble des populations, ont pleinement fonctionné). A cela s'ajoute une des règles à la base de la solidarité communautaire, un couvert et un toit, réaffirmée par les associations culturelles et cultuelles locales, turques et kurdes, en direction des plus démunis.[16] En dernier lieu, en tant que territoire interrogeant des espaces infraétatiques et des espaces transnationaux au cœur de l'Etat-nation ou pour le dire autrement un territoire où « *le mélange culturel fonctionne à un niveau infra-politique, là où la différence collective constituée peut se hausser au niveau politique* » (Wieviorka, 2004 : 31).

Nous retiendrons deux dynamiques à l'œuvre qui dessinent des frontières spatiales, identitaires et symboliques. La première est liée au respect des règles licites de l'islam dans un quartier à présence étrangère à forte obédience musulmane. L'inscription « *hallal* » agit comme un catalyseur, une dynamique identitaire portée avec ostentation par l'infrastructure commerciale[17] et sous-tendue par les trois « mosquées » de la rue du faubourg Saint-Denis. A cela, la présence des mendiants réitère d'une autre manière un des principes de l'islam sur l'aide aux nécessiteux, fondée sur le *zakhat*, et marque d'emblée aux abords du quartier, une frontière invisible faite d'obligations morales et spirituelles[18]. La seconde dynamique porte sur les activités politiques des associations locales turco-kurdes qui trouvent leur pleine expression dans les manifestations publiques organisées régulièrement dans le quartier et sous la porte Saint-Denis. Les murs du quartier en attestent la présence active par le renouvellement d'affiches sur lesquelles les visages de prisonniers et les messages de libération en composent l'essentiel

[15] La population tamoule, originaire du Sri Lanka et de l'Inde du Sud, installée près de la gare du Nord et dans le 18ème arrondissement voisin, s'est massivement mobilisée pour mettre en place un vaste réseau de solidarité en utilisant l'ensemble de ses ressources communautaires.

[16] Les salles de prières et « cay salonu », salons de thé, ont servi de dortoirs selon certains responsables associatifs (Dinh, 2002)

[17] L'utilisation de viande hallal est indiquée à l'entrée de tous les restaurants concernés. Le terme « cuisine hallal » figure désormais sur l'enseigne d'un restaurant pakistanais, les différences culturelles s'affirment dans l'espace public.

[18] L'observation approfondie des pratiques locales souligne la force de ce principe. La présence d'un réseau de mendiants organisé n'altère en rien la foi des donneurs charitables.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

des contenus. « *[C'est] en premier lieu la communauté politique, [qui] éveille d'habitude – même dans ses articulations les plus artificielles – la croyance à [des traits en commun] ethnique ; cette croyance a tendance à persister après décadence de la communauté politique […]. L'embrasement potentiel de la volonté d'action politique n'est donc pas l'unique réalité, mais l'une de celles qui, en dernière analyse, se cachent derrière le concept – contenu d'ailleurs ambigu – de tribu et de peuple* » (Weber, 1971 : 416, 423)[19]. Cette communauté de lieu implique un attachement au territoire, une proximité qui sous-tend les contacts, l'interconnaissance et des organisations collectives. Elle implique une « communauté d'esprit », qui pour Tönnies est « *la plus spécifiquement humaine et la plus élevée* » et qui provient de « *l'identité des conditions de travail et* des *façons de penser* » (Tönnies, 1946).

Conclusion

Nous arrivons au terme d'une esquisse qui aurait mérité d'autres éclaircissements, d'autres explications pour témoigner qu'une « *force formatrice de communauté* » (Weber, 1995b : 129,), est en marche comme l'illustrent les figures de la rue : prostituées chinoises, racoleurs africains à la sortie des bouches de métro, vendeurs à la sauvette pakistanais et bangladais, cireurs de chaussure chinois, petits trafiquants en tout genre. Corps centrifuges, parce que voués à demeurer physiquement aux abords du quartier, symboliquement et socialement, en périphérie de la communauté de lieu, ils sont la frontière visible, palpable et audible du faubourg Saint-Denis. Ils entrent pourtant en résonance avec d'autres caractères, forces centripètes lovées au cœur du quartier que sont les réfugiés politiques, les artisans et les ouvriers de la confection ou les commerçants étrangers. Ce qui apparaît en toile de fond, reposerait-il en définitive plus sur un résultat économique de relations non-économiques que sur une volonté purement consciente d'élaboration stratégique, même si existent les contraintes engendrées par l'interdépendance entre les différentes minorités pour l'obtention des ressources?

[19] Cité par Elke Winter, 2004, *Max Weber et les relations interethniques*, Québec, Presses de l'université de Laval, p. 70. Le chapitre « Division du pouvoir dans la communauté : classes sociales, groupes de statut et partis politiques, situé dans le 2ème tome d'*Economie et société* duquel est tirée cette citation n'a toujours pas été traduit en français.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

BARTHON C. (1992), *La « petite Turquie » à Strasbourg Saint-Denis, portrait d'un microcosme turc à Paris*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Poitiers, 99 p. + annexes.

BRODY J. (dir.) (2005), *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 311 p.

DINH B. (2002), *La petite Turquie dans le faubourg Saint-Denis à Paris*, mémoire de D.E.A., université de Paris X-Nanterre, 130 p.

GEERTZ C. (2003), *Le souk de Sefrou, sur l'économie de bazar*, Saint-Denis, Bouchène, 263 p.

GUENIF SOUILAMAS N. (2000), D*es « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset / Le Monde, 362 p.

FICHET B. (1995), « Petite note sur un grand classique : Ferdinand Tönnies », *Cahiers du CEMRIC*, 6, pp. 33-40.

JOSEPH I. (1984), *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Méridiens, Klincksieck et Cie, p. 68.

KRISTEVA J. (1988), *Etrangers à nous-mêmes*, Paris, Folio essais, 293 p.

MA MUNG E. et SIMON G. (1990), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson, 129 p.

MA MUNG E. (1998), « Territorialisation marchande et négociations des identités : les Chinois à Paris », *Espaces et Sociétés*, 96, pp. 145-162.

MA MUNG E. (2000), *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Gap, Ophrys, 175 p.

MEDAM A. (1998), « Le lieu est dans le monde, le monde est dans le lieu », in *Villes pour un sociologue,* Paris, L'Harmattan, pp. 160-174.

MOHIA-NAVET N. (1995), « De l'exil à la communauté », *Cahiers du CEMRIC*, 6, pp. 41-51.

PIVETEAU J.-L. (1995), « Le territoire est-il un lieu de mémoire? », *l'Espace géographique*, 2, p. 113-123.

RAPHAEL F. (1986), « 'L'étranger' de Georg Simmel », in P. Watier*, Georg Simmel, la sociologie et l'expérience du monde moderne*, Paris, Méridiens Klincksieck, pp. 257-278.

RAULIN A. (2000), *L'ethnique est quotidien : diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 229 p.

SAYAD A. (1991), *La double absence*, Paris, Seuil, 437 p.

SCHNAPPER D. (1994), La *communauté des citoyens, Sur l'idée moderne de la nation,* Paris, Gallimard, 228 p.

SCOPSI C. (2004), « Représentations des TIC et multiterritorialité : le cas des télé et cyberboutiques de Château rouge, à Paris », in A. Chéneau-Loquay (dir.), *Technologies de la communication et mondialisation en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 275-293.

SIMMEL G., (1999 [1908]), *Sociologie, Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 756 p.

SIMMEL G., (1990 [1908]), « Digressions sur l'étranger » in Y. Grafmeyer et I. Joseph*, L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, pp. 53-59.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

TARRIUS A. (2002), *La mondialisation par le bas* : *les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 168 p.
TOCQUEVILLE (DE) A. (1986), « Quelques considérations sur l'état actuel et l'avenir des trois races qui habitent le territoire des Etats-Unis », in *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, pp. 467-598.
TÖNNIES F. (1946 [1887]), Com*munauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, dans la traduction de Joseph Leif, Paris, PUF, 248 p. (préface de F. Tönnies).
WEBER M. (1995a [posthume 1921]), *Economie et société*, tome 1, *les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 411 p.
WEBER M. (1995b [posthume 1921]), *Economie et société*, tome 2, *l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, 425 p.
WINTER E. (2004), *Max Weber et les relations interethniques*. *Du refus du biologisme racial à l'Etat multinational*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 214 p.
WIEVIORKA M. (2001), *La différence*, Paris, Balland, 201 p.
WIEVIORKA M. (2004), L'Europe peut-elle éviter d'être multiculturaliste? in *Diversité culturelle en Turquie et en Europe*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-33.
ZOLL R. (1998), « Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale? », *Sociologie et sociétés*, 30 (2).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le don et la face : Au fondement de l'économie de la diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou

Estelle Auguin
Université Paris 5

Introduction

L'objet de cet article est de mener une réflexion sur l'économie de la diaspora chinoise en France, et en particulier celle développée par les Chinois originaires du Sud du Zhejiang (région de Wenzhou), à la lumière des mécanismes socio-culturels de l'entraide communautaire. La province du Zhejiang se situe sur la côte orientale de la Chine au Sud de Shanghai. Wenzhou est une ville d'environ 700 000 habitants et sa région administrative compte plus de 7 millions d'habitants. Environ, 60 %[1] des migrants chinois de France proviennent de cette région.[2] C'est également la région d'origine de la majorité des Chinois des pays européens (Guérassimoff et Pina-Guérassimoff, 2003 : 105). Le reste des Chinois de France provient majoritairement de deux autres régions. D'une part, les *boat people* des années 70, fuyant l'Indochine, sont

[1] Cette donnée provient de plusieurs sources croisées. La première est une enquête datant de 2000, réalisée par l'ASLC (Association de soutien linguistique et culturelle, Xe arrondissement de Paris) pour le compte de la MIRE (Mission de la Recherche) sur un échantillon de 987 personnes. Le rapport final se nomme *Circulations migratoires chinoises en Europe*. La deuxième est une enquête de la DPM (Direction des Populations et des Migrations) réalisée en 2001 avec le soutien de l'association franco-chinoise Pierre Ducerf (Ille arrondissement de Paris) sur 149 personnes. Un article tiré de cette enquête est publié dans *Migrations Etudes*, n°108 (voir bibliographie : Cattelain *et alii*, 2002). Enfin, la dernière enquête est effectuée par le CNRS au sein de l'ASLC sur un échantillon de 15 232 personnes arrivées entre 1999 et 2002 (Gao et Poisson, 2004). Ces données statistiques ne sont pas récentes. Cependant au regard des observations actuelles faites sur le terrain, il semble que les migrants en provenance de cette région continuent de constituer plus de la moitié des nouveaux migrants.

[2] Par migrants chinois, j'entends ici les étrangers nés en Chine qui vivent en France.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

majoritairement originaires du Sud de la Chine. D'autre part, depuis les années 90, de nombreuses femmes en provenance du Nord-Est de la Chine viennent s'installer en Europe et en France.

Mais alors que les Chinois sont de plus en plus visibles dans les quartiers de nos villes, ils apparaissent comme une communauté opaque, voire mafieuse, aux yeux de certains autochtones[3]. S'ils ont longtemps bénéficié d'une image positive, ils sont aujourd'hui l'objet de critiques et d'une méfiance, comme l'illustre le conflit de la mono-activité textile dans le XIe arrondissement de Paris entre d'un coté, les Chinois et de l'autre, les associations et la municipalité. Dans ce quartier, les commerçants chinois achètent les commerces de proximité pour en faire des magasins de vêtements vendus en gros. Plusieurs centaines de grossistes (environ 500) se sont installés dans quelques rues du quartier et ont, selon les associations et la municipalité, « tué la vie de quartier »[4].

Dès lors, *comment expliquer ce dynamisme entrepreneurial des Chinois et de la prospérité de cette communauté ?* De nombreux chercheurs tentent d'expliquer les réseaux économiques de la diaspora chinoise, en mettant en avant certains mécanismes d'entraide économique à l'œuvre chez les entrepreneurs chinois (Ma Mung, 2000 ; Pairault, 1995). Au regard de travaux empiriques récents[5], des éléments complémentaires de compréhension du fonctionnement économique et social des migrants chinois en diaspora peuvent être mis en exergue. Il semble que *les formes de sociabilité et de reconnaissance sociale* des personnes originaires de la région de Wenzhou expliquent pour une grande part la réussite économique de cette population. Premièrement, la sociabilité de l'individu prend forme autour de réseaux de famille, d'amis ou de connaissances. Ces réseaux chinois sont connus sous le nom de *guanxi*. Le réseau est crée et entretenu grâce à un échange important de dons, très coûteux pour les familles. Le réseau devient ensuite le support à un vaste système de prêts d'argent qui contribue de façon primordiale à la richesse de la communauté. Deuxièmement, la forme essentielle de la reconnaissance sociale dans le groupe des *Wenzhou* est le gain de face, symboliquement matérialisé par l'argent.

---

[3] De nombreux articles publiés dans les journaux illustrent cette crainte : à titre d'exemple, citons « La mafia chinoise derrière le drame des pêcheurs de coques » publié dans *Libération*, le 10 février 2004.

[4] Propos tiré du discours de Georges Sarre lors d'une manifestation « Mono-activité : ça suffit ! », en octobre 2003 devant la mairie du XIe arrondissement.

[5] Les informations empiriques citées dans cet article sont tirées d'une enquête de terrain effectuée depuis 2004 et encore en cours, en France et dans la région de Wenzhou en Chine, dans le cadre d'une thèse de doctorat de sociologie à Paris 5.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le système de don et d'endettement

Il convient dans un premier temps de comprendre les formes de la sociabilité à travers, d'une part, la constitution du réseau social et d'autre part, son importance dans la vie sociale des migrants.

La constitution du réseau social

Tout d'abord, l'individu est inséré dans un vaste réseau social, appelé *guanxi*, dont il est profondément solidaire. Il ne peut agir en dehors de ce réseau ou sans le prendre en compte et doit s'attacher à le constituer et à l'entretenir. Ces relations interpersonnelles jouent un rôle majeur en Chine et leur étendue constitue un critère d'identification des individus en tant que membres de la société (Thireau, 2006 : 217).

En premier lieu, le réseau intègre l'individu à plusieurs cercles de sociabilité. Le premier est celui de la famille nucléaire. Composée des parents et des enfants non mariés, la famille nucléaire ne compte souvent que deux générations. De fait, elle n'appartient pas réellement au réseau social dans la mesure où l'individu en est difficilement dissociable. Il n'y a pratiquement pas d'échanges de cadeaux, ni de prêts d'argent à ce niveau, comme si l'individu et sa famille nucléaire ne faisaient qu'un. Le deuxième cercle est celui de la famille élargie proche. Elle se compose des frères et sœurs des parents et de leurs enfants, et de tous les membres de la famille élargie avec lesquels des liens réguliers sont entretenus. Les liens de parenté procurent, de fait, « une métaphore globale ou une grille de lecture » pour les autres types de relations (Yang, 1994 : 296) : le prénom est le plus souvent remplacé par des termes issus du registre de parenté, notamment pour nommer les personnes du troisième cercle de relation constitué des amis proches. Ces deux cercles de relations sont ceux au niveau duquel les échanges sont les plus soutenus et où la solidarité est la plus grande. Cependant, il semble que la famille perd de son influence à l'étranger, laissant sa place aux amis avec lesquels l'expérience, parfois difficile, de l'exil a été partagée (Wang, 2000 : 84-85). Les voisins composent le quatrième cercle. Ils peuvent être assimilés à des amis dans le cadre des relations sociales. Ils participent aux activités d'échange du réseau social, en raison de la proximité géographique. Toutefois, en fonction des affinités, l'implication dans la participation aux échanges est plus ou moins importante. Au-delà du quatrième cercle, les relations sont moins soutenues. Elles sont composées de deux groupes principalement : la famille

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

éloignée et les amis d'amis. Ces deux groupes sont souvent sollicités pour obtenir des services ou pour réunir des personnes et lever une tontine. Dans tous les cas, elles nécessitent un échange de don préalable ou ultérieur.

Le réseau de relations possède une grande importance en Chine d'autant qu'il existe depuis très longtemps : il est attribué à la tradition de Confucius (Yang, 1994 : 71). Cependant, il prend une ampleur particulièrement importante depuis la mise en place du régime communiste, comme le dit une anthropologue hong-kongaise : « *This 'guanxi network' has been in existence for a long time, but in contemporary mainland China, it is of unprecedented importance* »[6]. Depuis la révolution culturelle, il est devenu une aide essentielle pour corriger les dysfonctionnements du régime (Balme, 2006 : 220) et est au cœur du fonctionnement économique et social de la société chinoise contemporaine. En second lieu, le réseau social de l'individu se construit tout au long de sa vie ; il s'établit, s'enrichit et s'entretient grâce aux échanges spécifiques que constituent les dons.

Le point de départ de la constitution du réseau social de la famille nucléaire est le mariage du couple. De fait, c'est l'événement qui fait l'objet des dons les plus importants. Ces dons sont composés quasi exclusivement d'argent liquide offert dans des enveloppes rouges. Le statut familial ou amical du donneur par rapport aux mariés permet d'établir les sommes offertes. Seul un individu marié fait un don à un membre de sa famille, tandis que les célibataires sont inclus dans le don que font leurs parents. Ces sommes d'argent ne dépendent pas du nombre de personnes se rendant au repas de mariage, mais de la nature des liens familiaux – intergénérationnels en particulier – avec les mariés. L'oncle maternel de la mariée est la personne qui offre la somme la plus importante. En Chine, dans la région de Wenzhou, en fonction des revenus de cet oncle, la somme offerte peut varier entre 100 euros et 500 euros. En France, cette somme peut varier entre 1500 et 5000 euros[7]. Ensuite, l'occasion de rendre est importante pour décider du don offert. En effet, si le marié invite un ami au mariage duquel il n'est pas allé, il recevra de la part de cet ami une somme inférieure à celle qu'il reçoit de la part d'un ami célibataire. En revanche, si le marié s'est

[6] QIAO Jian (1982) « *Guanxi chuyi* (*Point de vue sur les* guanxi) », in *Shehui ji xingwei kexue yanjiu de zhongguohua (La sinisation de la recherche en sciences sociales et comportementales)*, sous la direction de Yang Guoshu et Wen Congyi, Taipei, Academia Sinica, cité par Yang, 1994 : 75.

[7] La somme de 10 000 euros m'a également été rapportée à deux reprises, mais cela semble toutefois très exceptionnel.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

rendu au mariage de cet ami, il recevra une somme légèrement supérieure à celle que lui-même avait donné à son mariage. Les sommes offertes à un ami les plus fréquemment citées par nos interlocuteurs sont de 100 euros en Chine et 500 euros en France.

Les autres occasions de donner sont la naissance d'un enfant, l'installation dans une nouvelle maison, les anniversaires des personnes âgées ou les funérailles notamment. Ces événements dans le cycle de vie d'un individu et d'une famille sont l'occasion d'inviter ses cercles relationnels autour d'un repas et de s'échanger des cadeaux. Pour certaines occasions, un contre-don est donné immédiatement. En ce sens, lors des mariages et des anniversaires des personnes âgées, les parents des mariés d'un côté, et les enfants des personnes célébrant leur anniversaire de l'autre, font un don qui prend le plus souvent la forme d'enveloppes rouges contenant de l'argent (entre 10 et 20 euros).

Il y a moins de dix ans, les dons ne prenaient pas systématiquement une forme monétaire. Aujourd'hui, les individus expliquent qu'« on ne sait pas si ce qu'on offre conviendra (*heshi*), alors c'est plus simple d'offrir de l'argent »[8]. A cet égard, Mayfair Mei-hui Yang explique : « *Money was becoming more desirable than any other kind of gift, they said, it is more 'substantial' (shi hui) and practical* » (Yang, 1994 : 165).

Il serait fastidieux de décrire en détail la complexité du système de dons. On peut néanmoins remarquer le poids substantiel de ces échanges dans le budget des familles. Ils sont centraux dans la vie des migrants chinois dans la mesure où ils alimentent leur réseau de relations, indispensable à la réalisation de leurs projets. Les bénéfices de ces échanges se situent en effet « dans la conversion des valeurs » vers un tout autre ordre : « pouvoir, statut, prestige et 'face' » (Balme, 2004 : 22).

Le réseau social : la richesse de la communauté

Le réseau social constitue une ressource indispensable et forme « la base de l'entraide » (Balme, 2004 : 82) au quotidien, dans les moments difficiles ou dans l'optique d'un enrichissement des individus. Cela se traduit notamment à travers le prêt d'argent qui est une pratique courante en Chine. Les prêts d'argent aux amis et aux membres de la famille proche se distinguent du système de la tontine, mieux organisé et nécessitant un groupe de plusieurs personnes. Le système de la tontine

[8] Extrait d'entretien n°1 réalisé avec une jeune migrante originaire de la région de Wenzhou, en France en mai 2006.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

a été abondamment décrit par la littérature scientifique[9] et s'observe dans de nombreuses sociétés à travers le monde et notamment chez les Chinois. Au regard des témoignages recueillis, il n'est toutefois utilisé que très ponctuellement par les migrants *wenzhou* pour débloquer une très importante somme d'argent, au moment de monter un commerce par exemple. La pratique la plus courante est l'emprunt fréquent de sommes d'argent plus ou moins importantes, se situant entre quelques centaines et plusieurs milliers d'euros. Alors qu'il peut exister des taux d'intérêt élevés pour la tontine, le prêt entre amis ou au sein de la famille est gratuit. De fait, la communauté *wenzhou* en France apparaît riche pour les observateurs extérieurs, mais sa richesse semble tenir essentiellement de cette solidarité. De multiples raisons peuvent conduire à emprunter : construire une maison, acheter une voiture, aller à l'étranger, acheter un commerce ou offrir de l'argent pour un mariage.

Une somme est demandée au prêteur qui avance ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Refuser est très difficile sans perdre la face, d'où une pratique qui semble relativement courante qui consiste à emprunter pour prêter, comme l'illustre le propos de cette migrante : « Si on n'a pas d'argent à donner, il faut donner quand même, on emprunte. On aime la face, on est obligé de donner ».[10] Si la somme prêtée est relativement faible, elle n'est pas obligatoirement remboursée. Elle le sera indirectement plus tard quand le prêteur demandera à l'emprunteur de lui prêter de l'argent. L'emprunteur de la première transaction devra alors prêter légèrement plus que ce qu'il avait lui-même emprunté la première fois. En revanche, les sommes plus importantes doivent être remboursées. Elles le sont quand l'emprunteur *peut* rendre la somme. Si le prêteur a besoin d'argent mais sait que l'emprunteur est dans l'impossibilité de le lui rendre, il adresse sa demande de prêt à quelqu'un d'autre plutôt que de mettre un ami ou un membre de la famille dans l'embarras. En effet, si la somme due est réclamée sans pouvoir être rendue, l'emprunteur perd la face, c'est pourquoi il cherche plutôt à emprunter à quelqu'un d'autre pour rembourser la somme due. Les grandes fêtes traditionnelles comme le Nouvel An chinois sont l'occasion de rembourser, de demander à être remboursé ou de rappeler les sommes dues.

---

[9] La tontine est un système de prêts dans lequel un individu emprunte de l'argent à un groupe d'au moins trente personnes. Il s'engage à rendre chaque mois une somme d'argent fixée à l'avance à tour de rôle à l'un des prêteurs, jusqu'à ce que chacun ait récupéré la somme prêtée avec des intérêts (pour plus de précisions, voir par exemple : Yu-Sion, 1991 ; Pairault, 1995).

[10] Extrait d'entretien n°1, *op.cit.*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Cette pratique est tellement répandue qu'il nous a été pour l'instant impossible de trouver une personne qui, au moment de l'entretien, ne doive pas de l'argent, ou à qui l'on ne doit pas de l'argent. Il n'est d'ailleurs pas rare que certains se trouvent simultanément en position de débiteurs et de créditeurs. Il semble impossible de ne pas participer aux échanges de cadeaux et ce pour au moins deux raisons essentielles. D'une part, ils permettent d'entretenir le réseau social (les *guanxi*) de l'individu et de sa famille nucléaire et donc de le mobiliser en cas de besoin, que ce soit pour un service ou pour emprunter de l'argent : « *gift giving and guanxi networks also serve as a system of social support* » (Yan, 1996 : 91). Le réseau social répond à l'accès problématique à l'assurance sociale et au système bancaire pour les Chinois en Chine, mais également pour les migrants chinois (parfois clandestins) en France. D'autre part, ces échanges de cadeaux font partie intégrante du jeu social dans lequel évoluent les individus dans la micro-société des *Wenzhou* : quand on échange des cadeaux, on échange aussi de la face ; « ce sont des collectivités qui s'obligent mutuellement, échangent et contractent » (Mauss, 1999 : 150). Ainsi, le don est indispensable à la réalisation de l'individu : « *If you want to be somebody, you need friends, need to be involved in situations like this one* [échange de dons]. » (Yan, 1996 : 81). Grâce aux dons offerts et à l'enrichissement possible, les individus et leur famille peuvent atteindre leur objectif : gagner de la face.

Ce système de prêts est inhérent aux projets familiaux. Il constitue un élément central de l'organisation socio-économique des *Wenzhou*.

Le moteur du dynamisme entrepreneurial : la face

Dans un second temps, il convient d'analyser la manière dont la forme de la reconnaissance sociale chez les *Wenzhou* permet d'appréhender la richesse de la communauté et son dynamisme entrepreneurial. Il semble de ce point de vue que le gain de face soit un élément essentiel de la reconnaissance sociale.

Définition de la face

La face occupe une place importante dans la société chinoise. Elle est une part fondamentale de l'identité sociale de l'individu. Mais, alors qu'elle est souvent son bien le plus précieux, Goffman dit que « ce n'est qu'un prêt que lui consent la société » (Goffman, 1974 : 13). Elle constitue l'appréciation que la société porte sur soi. Cette importance

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

de la considération sociale dans la formation de l'identité s'explique notamment par le fait que « la culture chinoise [...] se préoccupe avant tout de l'image de l'individu inséré dans un groupe » (Zheng, 1995 : 291). La face est fondamentale pour l'individu dans la mesure où elle décide de sa place dans la société et des ressources matérielles et symboliques dont il dispose. Elle « est étroitement liée à l'étendue et à la nature du réseau de relation possédé » (Hua, 1996 : 128). Le réseau de *guanxi* permet d'évaluer l'étendue de la face. D'où l'importance des fêtes rituelles comme les mariages qui permettent d'entretenir ce réseau, de le développer mais aussi de l'évaluer à la vue de tous.

En quoi la *face* chinoise se distingue-t-elle de la conception occidentale de l'honneur ou du sentiment de honte ? L'honneur ou la honte sont des conceptions plus morales et personnelles que la face qui, elle, est donnée par la société. Deux exemples peuvent être proposés. Tout d'abord, alors que l'honneur d'une personne est mis à mal dans une affaire de corruption, la face ne se pare absolument pas de cet aspect moral et un homme corrompu garde sa face en Chine. Ensuite, alors que certaines prostituées peuvent témoigner du sentiment de honte qu'elles peuvent ressentir, des femmes chinoises témoignent, quant à elles, du fait qu'il vaut mieux être prostituée que de ne pas avoir d'argent puisque l'argent, quelle que soit la façon dont il est gagné, apporte de la face. En voyant des individus travailler 15 heures par jour pour dépenser leur argent en deux semaines en rentrant au pays, il semble que les migrants ne recherchent pas le bonheur pour eux mais cherchent à réussir aux yeux de la société et cette réussite passe pour les *Wenzhou* aujourd'hui quasi exclusivement par l'argent.

La face comme moteur

A travers cette notion de face qui semble être le principal objectif des migrants, on peut commencer à comprendre la réussite économique des Chinois de France. De fait, « la face : plus que l'argent, c'est elle qui décide de la place de chacun dans la société locale et des ressources dont il dispose » (Hua, 1996 : 119). Toutefois, si la finalité pour l'individu n'est pas économique – elle semble être d'abord le gain de face –, elle passe par l'économie. Comme le dit l'un de nos interlocuteurs, « L'important pour nous, c'est montrer qu'on est riche. C'est pas gagner beaucoup d'argent, c'est montrer qu'on est riche »[11]. Ainsi, l'objectif n'est pas d'*être* riche mais de le *montrer*. Néanmoins, les lo-

[11] Extrait d'entretien n°2 réalisé avec un migrant originaire de la région de Wenzhou, en France en janvier 2006.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

giques de l'accumulation du capital facial et celle du capital monétaire ne sont pas les mêmes et peuvent même entrer en contradiction. En ce sens, pour augmenter son capital monétaire, il faudrait prêter de l'argent avec des taux d'intérêt élevés et exiger le rendu de chaque somme. Or, les enquêtés expliquent que non seulement ils prêtent de l'argent sans taux d'intérêt mais que les petites sommes ne sont pas rendues directement. Aussi, l'appât du gain ne semble-t-il pas être la motivation principale des individus. Il semble au contraire que la motivation est d'avoir le plus de face possible au moment de la mort comme si la face apportait le *salut*. Dès lors, « la face est [...] un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif et nécessaire à sa préservation est un ordre rituel » (Goffman, 1974 : 21). La démesure dans les dons offerts lors des événements marquant le cycle de la vie des individus nous permet de saisir l'impossible mise en équivalence du don offert avec ce qui souhaite être obtenu : la face. Le don n'est pas dans l'équivalence, ni dans la recherche d'équivalence. Il est une ritualisation et se trouve dans la démesure. D'ailleurs, la face ne pouvant jamais être totalement atteinte, elle nécessite des sacrifices qui peuvent aller jusqu'à la mort sociale ou physique. Il semble que ce soit un système de récompense en vue du salut.

Le *salut* « est employé en relation de sens avec le verbe *sauver* » (Rey, 2000 : 3401), il est défini par « le fait d'échapper à la mort, au danger, de garder ou de recouvrer un état heureux et prospère » (Rey, 2005 : 525). On n'échappe pas à la mort physique, mais on obtient une autre vie dont les modalités diffèrent en fonction des traditions religieuses (Bobineau, 2004 : 923). Le salut conduit à agir selon un « *ethos* spécifique », c'est-à-dire « un comportement éthique auquel s'attachent des *récompenses* » (Weber, 2003 : 315). En l'occurrence, obtenir de la face nécessite d'agir et de se comporter vis-à-vis des autres de façon spécifique, dans la mesure où la face est accordée à ceux qui se comportent selon les principes moraux en vigueur (Hua, 1996 : 120). Pour les gens de Wenzhou, ce comportement se traduit notamment par la générosité : « Pour gagner de la face, il faut donner aux autres. Les gens, ils savent que t'es riche si tu donnes. L'objectif c'est gagner de la face »[12]. Par ailleurs, la face de l'individu lui permet d'en faire profiter sa famille et d'offrir le respect de la société à cette dernière : « Peu d'individus ne jouissent d'aucun respect et chacun tire profit ne serait-ce que de la face octroyée par les membres de sa famille » (Hua, 1996 : 127). Elle peut également pour les individus qui

[12] Extrait d'entretien n°2, *op. cit.*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ont le plus de face leur offrir une notoriété qui reste après leur mort. Cette démonstration de la face au-delà de la mort est particulièrement visible au travers des immenses tombes construites sur les montagnes de la région de Wenzhou. Elle est également perceptible à travers le financement d'édifices, de routes ou d'objets dans les temples par les individus qui voient leur nom gravé dans une pierre pour signifier à tous leur générosité. La face vécue comme un salut implique une croyance, une foi pour supporter les souffrances présentes, dans l'espoir d'un avenir meilleur. Cette foi est notamment portée par la famille dans laquelle l'individu se réalise et de laquelle il est totalement solidaire. Les sacrifices présents sont offerts aux enfants. Tous les individus enquêtés, sans exception, disent qu'ils travaillent pour l'avenir de leurs enfants.

Dès lors, la motivation constituée par la face conduit les *Wenzhou* à rechercher le gain maximum d'argent en « devenant patrons », pour signifier leur réussite sociale. Pour eux, cela est synonyme de richesse et de liberté : « quand on est patron, on fait ce qu'on veut (*ziji xingdong)* »[13]. A travers ces deux critères, « être patron » constitue *la* réussite sociale recherchée par les migrants.

Conclusion

Les échanges non marchands semblent constituer le fondement de l'organisation des *Wenzhou* et forment également le socle des relations économiques et sociales des familles entre elles. A travers ces échanges, il s'agit d'entretenir et de développer un réseau relationnel devenu central dans la société chinoise contemporaine. En effet, ce réseau permet non seulement de se procurer de la « considération sociale » (Thireau, 2006 : 217), mais il est également indispensable à la sécurité économique et à la réussite sociale tant désirées. Il permet ainsi de réunir en peu de temps une somme d'argent plus ou moins importante pour faire face aux difficultés de la vie ou pour investir dans un projet entrepreneurial. Dans cette optique, les migrants de la région de Wenzhou ouvrent de nombreux commerces, l'entreprenariat constituant le critère de réussite dans la diaspora. Or, la face, ou la considération sociale apparaît comme une motivation au cœur de la vie de l'individu en société. Liés entre eux grâce à un vaste réseau d'échanges de dons, les migrants chinois en France viennent chercher le rêve de réussite et de salut s'incarnant dans le fait de devenir « patron ».

[13] Extrait d'entretien n°3 réalisé avec une femme habitant dans la région de Wenzhou, en Chine en septembre 2005.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

BALME Stéphanie (2006), « Réseau », in Thierry SANJUAN, *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, pp. 220-221.

BALME Stéphanie (2004), *Entre soi. L'élite du pouvoir dans la Chine contemporaine*, Paris, Fayard, 474 p.

BOBINEAU Olivier (2004), « Salut/ Délivrance », in *Notions*, Paris, Encyclopædia Universalis, pp. 922-923.

CATTELAIN Chloé, MASSAOUI Abdellah, LIEBER Marylène, NGUYEN Sébastien, POISSON Véronique, AILLARD Claire, TA Christine (2002), « Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France », *Migrations Etudes*, 108.

GAO Yun, POISSON Véronique (2004), *Rapport final de l'enquête de terrain sur le travail forcé et le trafic humain en France : la situation des Chinois clandestins*, Genève, Bureau International du Travail.

GUERASSIMOFF Eric, PINA-GUERASSIMOFF Carine (2003), « La France, carrefour européen de la nouvelle migration chinoise », *Migrations Société*, 15 (89), pp. 105-119.

GOFFMAN Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, 230 p.

HUA Linshan, THIREAU Isabelle (1996), *Enquête sociologique sur la Chine 1911-1949*, Paris, P.U.F.

MA MUNG Emmanuel (2000), *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 176 p.

MAUSS Marcel (1999), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., pp. 143-279 [première édition de l'ouvrage : 1950, première édition de l'article dans l'*Année sociologique* : 1923-1924].

PAIRAULT Thierry (1995), *L'intégration silencieuse : la petite entreprise chinoise en France*, Paris, L'Harmattan, 250 p.

REY Alain (dir.) (2000 [1992]), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, trois tomes.

THIREAU Isabelle (2006), « Relation interpersonnelle », in Thierry SANJUAN, *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, pp. 217-218.

WANG Chunguang (2000), *Bali de Wenzhouren (Les* Wenzhou *de Paris)*, Nanchang, Jiangxi Renmin Chubanshi, 332 p.

WEBER Max (2003 [1906]), « Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme », in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme suivi d'autres essais*, Paris, Gallimard, pp. 278-317.

YAN Yunxiang (1996), *The flow of gifts. Reciprocity and social networks in a Chinese village*, Stanford, Stanford University Press, 278 p.

YANG Mayfair Mei-Hui (1994), *Gifts, Favors and Banquets. The Art of Social Relationships in China*, Ithaca, Cornell University Press, 370 p.

YU-SION Live (1991), *La diaspora chinoise en France : immigration, activités économiques, pratiques socio-culturelles*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 2 volumes.

ZHENG Lihua (1995), *Les Chinois de Paris et leurs jeux de face*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Localité, commercialité, ethnicité. La Place du Pont à Lyon et Dubaï. Approche contrastive et entrecroisée de deux carrefours urbains d'échanges et de migrations

Alain Battegay,
LAMES, CNRS, Université de Provence

Associer dans une même réflexion deux lieux, deux mondes si différents, La Place du Pont à Lyon et Dubaï relève d'un choix qui paraît infondé et illégitime. Ces deux lieux d'envergure si dissemblables sont en effet inscrits dans des histoires urbaines, des trajectoires sociohistoriques et géopolitiques, des courants d'échange tellement différents qu'ils sont incomparables. Je prends pourtant le risque de ce rapprochement incongru pour proposer une réflexion à la fois contrastive et entrecroisée, appuyée sur des explorations socio-anthropologiques, mettant en évidence ce qu'ils ont de commun en tant que carrefours urbains de mobilités et de migrations à la commercialité affirmée.

Soit donc d'un côté, la Place du Pont, centralité « immigrée » à tonalité essentiellement maghrébine qui s'affirme dans la ville de Lyon à partir des années 1970, dont le destin urbain est aujourd'hui incertain et dont l'attractivité se maintient par l'enchâssement de sa commercialité dans des pratiques urbaines minoritaires[1] et par la recomposition de ses offres commerçantes. De l'autre Dubaï, ville-Émirat qui devient, à partir des années 1990, non seulement un centre urbain de commerce et de services qu'il était au début des années 1980 (Wirth, 1988), mais une ville post-pétrolière, une ville entrepôt qui apparaît au tournant du 20ème siècle comme un carrefour d'échanges et de migrations[2] dont la commercialité articule mouvement des hommes et de marchandises.

---

[1] sur la Place du Pont, voir Lequin (1995), Belbahri (1988), Rautenberg (1989), Begag (1997), Battegay (2003 ; 2005)

[2] sur Dubaï voir Heard-Bey, F (1982) (1999), Sayegh (1998), Dumortier et Lavergne (2001, 2002), El Ghoul, (2001), Marchal, Adelkhah, Hanafi, (2001), Battegay (2005).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Je voudrais montrer, dans un premier temps, que la formation de ces deux carrefours urbains de migrations peut se lire comme formation de localités contemporaines originales, qualifiant ou requalifiant des espaces locaux par leur commercialité et par les fonctions d'échanges qu'ils parviennent à assurer sur des routes migratoires et commerciales. J'argumenterais par la suite que, si leur commercialité est marquée par l'importance d'un entreprenariat qui peut être qualifié d'« étranger » ou « ethnique », elle l'est aussi par une attractivité au regard de clientèles mobilisées dans des mouvements de migrations et des circulations marchandes. C'est alors la place de l'ethnicité dans le « faire-carrefour » de ces localités qui sera interrogée.

Histoires des lieux et formation de localités

Ces deux carrefours commerçants de migrations se sont formés dans des histoires urbaines très différentes, et inégalement documentées. Aussi différentes soient-elles, les histoires singulières de ces deux formations urbaines sont revisitées ici de manière entrecroisée : non pour planter le décor ou dessiner des cadres spatiaux, mais pour mettre en évidence que leurs dynamiques de formation ne sont pas seulement locales.

La Place du Pont, localité enchâssée dans l'agglomération lyonnaise

La Place du Pont forme aujourd'hui un petit monde urbain flou et labile, sur la rive gauche de la ville de Lyon, qui ne compte que de 2000 à 5000 habitants selon la configuration retenue. En termes commerciaux, elle se présente comme une polarité mineure de la ville et de l'agglomération. Ce lieu-dit dont l'identité s'affirme fortement depuis les années 1970, apparaît, selon les historiens locaux, comme une configuration résiduelle, héritière d'une histoire ancienne qui remonterait au Moyen-âge, lorsque se serait formé, en lien avec ce qui était alors le seul pont permettant de traverser le Rhône, un noyau d'urbanisation aux portes de la ville. Par la suite, ce premier noyau se serait développé en bourg d'accueil de nouveaux arrivants et de populations en transit pour devenir une commune indépendante, la Guillotière, puis, au 19ème siècle, faubourg ouvrier rattaché à partir de 1852 à la ville de Lyon. La morphologie de ce faubourg aux activités industrielles, artisanales et de loisirs sera remodelée à la fin du 19ème siècle par des percées et constructions haussmaniennes. Elle fera

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

l'objet, au cours du 20ème siècle et particulièrement depuis la fin des années 1950, d'un double mouvement de recomposition spatiale par des opérations lourdes d'aménagement[3] l'ouvrant à des fonctions de services et de bureaux, et de recomposition résidentielle et démographique, des ménages de couches moyennes remplaçant les milieux populaires.

Dans les années 1960 et 1970, la Place du Pont commence à se rapprocher de son identité narrative actuelle, en devenant à la fois un espace résiduel de l'ancien tissu urbain et un haut-lieu d'approvisionnement des populations maghrébines de l'agglomération concentrant des activités commerçantes[4]. Cette concentration d'établissements commerciaux « ethniques » ou « étrangers », à tonalité « maghrébine », opère dans un contexte de restructuration du commerce urbain et du déclin du commerce de proximité sensible à l'échelle de la ville. Elle est favorisée par le caractère dégradé des lieux que plusieurs opérations d'urbanisme maintiennent en chantier à partir des années 1980 (construction du métro, opérations de restructuration du bâti, aménagements pour le tram).

Les initiatives commerçantes « étrangères » qui se saisissent de ces opportunités urbaines s'ordonnent à des parcours et des ancrages de migrations (ceux des commerçants mais aussi ceux des clientèles et publics qui viennent de l'ensemble de l'agglomération) dont les coordonnées excèdent largement le cadre local. Le petit monde à la personnalité urbaine affirmée que forme la Place du Pont est dans cette perspective une configuration spatiale, à la fois vulnérable et durable, territorialisant des mouvements qui la traversent et la qualifient comme pôle et pas seulement comme place. Dans ses géographies d'usage et dans le langage de ceux qui la fréquentent, elle est un relais urbain et un temps de la ville, un espace d'approvisionnement plutôt qu'un espace de proximité, un moment dans des parcours et un repère dans des circulations urbaines et migratoires plutôt qu'une unité de voisinage résidentiel. C'est un lieu-dit qui se décrit en repères plutôt qu'en contiguïtés territoriales, en moments autant qu'en espaces, en emplacements de ressources et en lignes commerciales plutôt qu'en îlot aux frontières délimitées. Une localité plutôt qu'un quartier.

---

[3] Création d'une voie rapide intra-urbaine, construction de la gare et du centre commercial de la Part-Dieu, un des plus grands d'Europe à son époque

[4] Les anciennes implantations immigrées, datant de l'entre-deux guerres, résidentielles mais aussi commerciales, principalement italiennes et espagnoles Grande-Rue de la Guillotière et majoritairement arméniennes et maghrébines au nord du quartier continuent de marquer la physionomie de ce morceau de ville.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Dubaï, localité promue dans le développement d'une cité-Etat

La cité-État de Dubaï s'impose depuis plusieurs années comme un pôle de diversification économique des Émirats arabes unis et des pays du Golfe, fortement marqués par l'économie pétrolière et gazière. Elle apparaît depuis le milieu des années 1980, comme une place particulièrement active de commerce non pétrolier.

L'histoire de « cette cité-État sur la côte de la Trêve » (Heard-Bey 1982) a récemment été écrite en soulignant la tradition marchande de l'Émirat antérieure à la découverte du pétrole, selon le « schéma historique du souverain suscitant une entreprise qui crée à son tour des occasions d'affaires pour les négociants » (*ibid.*). *Cette tradition se serait particulièrement développée à la fin du 19ème siècle, lorsque des taxations en Perse auraient dérouté du port de Lingah vers Dubaï des marchandises circulant entre Inde, Perse et côte arabique. Elle aurait perduré lorsque les marchands, après le déclin de l'industrie des perles liée à la crise de 1929 et au développement de la culture de la perle au Japon, auraient continué à jouer un rôle décisif « dans la structuration de l'économie et dans le processus de formation des décisions gouvernementales »* (Sayegh, 1998).

De manière plus récente, cette attitude volontariste et visionnaire des souverains et leur implication dans les activités marchandes est illustrée par la figure de sheikh Rashid al-Maktoum qui dès les années 1960 a mis en place des compagnies privées pour financer les services de la cité-État et la construction d'infrastructures locales[5] qui ont bénéficié à partir des années 1973, des revenus du pétrole. Dubaï a alors fait appel, comme d'autres villes du Golfe Arabo-Persique, à une main-d'œuvre étrangère, essentiellement masculine, originaire de l'Orient arabe (Égyptiens, Soudanais, Yéménites, Libanais, Syriens, Palestiniens), et de l'Asie des moussons, dans tous les secteurs d'emploi et à tous les niveaux de qualification[6]. Les souverains qui lui ont succédé, sheikh Maktoum ben Maktoum et sheikh Mohammed ben Maktoum, actuel homme fort de Dubaï, ont suivi la même voix. Ils ont, au cours des années 1980, favorisé la création de nouvelles infrastructures et la mise en place de logistiques efficaces de communication[7] et, à partir des années 1990, promu la ville comme destination de loisirs et lieu d'affai-

[5] Aéroport, ports, complexe portuaire et industriel de Jebel Ali, centrale électrique et station de désalinisation

[6] à la différence du Koweït et de l'Arabie, qui n'ont fait fortement appel à cette main-d'œuvre qu'après la guerre de 1991 (Addleton, 1991)

[7] Construction du World Trade Center, création d'une compagnie aérienne

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

res[8]. Aux migrations de travail se sont alors ajoutés des voyages et des résidences de touristes et d'hommes d'affaires, et l'installation temporaire de cadres de grandes sociétés internationales. À partir de la fin des années 1990, l'image de ville globale devient un concept de promotion de la cité-Emirat s'inscrivant dans la vision du souverain entendant faire de la cité-Etat un relais régional dans les échanges d'une économie globalisée. Au tournant des années 2000, Dubaï renforce sa position sur les routes du tourisme et des affaires par des projets de grande envergure, la démultiplication de zones franches immobilières (Marina City, Emirates Hill, Palm Island) et industrielles (Internet City, Media City).

Au cours de ces années Dubaï, objet urbain en mutation rapide (Wirth 1989), s'est affirmée ainsi à la fois comme ville d'affaires et comme ville de non-nationaux qui forment plus de 85 % de la population résidente[9]. Largement majoritaires sur le plan démographique, les non-nationaux font de la société de Dubaï, au tournant de l'an 2000 une sorte de « kaléidoscope humain » selon les termes de Lavergne et Dumortier (2001).

Mais ce kaléidoscope ne suffit pas à décrire la fonction de carrefour que joue Dubaï, dès la fin des années 1990, au regard de différentes configurations migratoires et d'échanges. Des recherches récentes signalent son rôle de poumon économique à partir d'Iran (Adelkhah 1999). D'autres observations soulignent son rôle de relais dans des circulations humaines et commerçantes avec l'Afrique de l'Est (Pérouse de Montclos 2000, Marchal 2001), d'étape dans des parcours de populations venant des pays de l'ex-URSS (Meiering 2005), de transit dans les circulations migratoires et commerçantes qui se développent à partir d'Algérie au milieu des années 1990 (Battegay 2005). Ces études désignent les coordonnées sociales, politiques, économiques et les calendriers spécifiques de circulations économiques qui passent par Dubaï et qui sont associées à des configurations migratoires générées dans des dynamiques liées aux pays, sociétés, régions dont elles proviennent. Elles montrent que Dubaï vaut à la fois comme lieu d'établissement et de travail mais aussi comme lieu de passage et de transit, et la décrivent comme ville-étape et place de marché dans des circulations migratoires et marchandes[10].

---

[8] Développement de la compagnie aérienne, construction d'hôtels et de complexes hôteliers, organisation d'événements commerciaux, foires et salons d'importance régionale et internationale - Dubaï Shopping Festival, GITEX - et de manifestations sportives internationales - tennis, courses hippiques, golf.

[9] Population de Dubaï : 1968 : 59 000 (population autochtone majoritaire) ; 1973 : 120 000 ; 1978 : 250 000 ; 1985 : 340 000 ; 1993 : 548 000 ; 2000 : 862 000

[10] A noter ici que des recherches sur les liens entre Dubaï et l'Inde, notamment le Kérala seraient particulièrement bienvenues, prolongeant notamment les travaux de Venier (2005), Percot (2005).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les structures d'opportunités sont-elles urbaines?

Alors que les récits concernant l'histoire de ces deux carrefours urbains de migrations et d'échanges privilégient des points de vue locaux, l'attention aux parcours des migrants montre que les opportunités de formation et de développement de ces carrefours ne sont pas seulement urbaines. Ces carrefours se localisent dans des villes, participant à leur histoire et leurs transformations mais la formation de ces carrefours dépend également de circulations migratoires et marchandes transnationales qui s'indexent à des mouvements de population et à des différentiels de valeurs d'une toute autre ampleur que celle de la ville dont elles font, à un moment donné, un lieu significatif dans leurs propres géographies.

La structure des opportunités est donc complexe et le rôle des autorités locales, qui peut paraître comme central et décisif, est plutôt de gouvernance que de commandement dans l'un et l'autre cas. Place du Pont, les parcours des commerçants et des clientèles donnent à lire des géographies articulant ancrages et passages, sensibles aux établissements de populations maghrébines dans l'agglomération et aux conditions de circulation entre Maghreb et France autant qu'aux décisions des autorités urbaines. A Dubaï, la structure des opportunités que manifestent les courants d'échange et de migrations dépassent largement la ville : les différents courants migratoires qui en font ressortir l'accessibilité participent de mouvements de société que la ville-Emirat ne maîtrise pas.

La Place du Pont comme Dubaï sont ici des noms datés de carrefours urbains de migrations et d'échanges. Des noms de localités[11] qui qualifient des espaces locaux en les socialisant « par l'étranger » et par des réputations et des identités narratives qui en font des espaces ressources, toujours soumises à vérifications.

Commercialité, attractivité et usages de l'ethnicité

La commercialité de ces carrefours urbains de migration, de ces localités est marquée par l'importance d'un entreprenariat qui peut être qualifié d'« étranger » ou « ethnique ». Elle l'est aussi par une

[11] Sur la notion de localité, voir Ma Mung,(1999), Glick Schiller (2006). A noter que ces localités essaiment parfois bien au-delà de leur site initial : voir la multiplication des « marchés Dubaï » dans les villes algériennes qui deviennent de nouvelles polarités urbaines (Battegay 2005).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

attractivité s'exerçant sur des clientèles, elles-mêmes inscrites dans des parcours de migration complexes conjuguant plusieurs échelles temporelles. Cette commercialité comporte ainsi des caractères d'ethnicité et d'inter-ethnicité qui ne se limitent pas à celle des entrepreneurs.

La commercialité de la Place du Pont : sociabilités, approvisionnement, innovations

La commercialité de la Place du Pont est fortement insérée dans des pratiques et des rythmes, ayant des dimensions sociales, culturelles, religieuses et urbaines. Elle articule sociabilité et approvisionnement et se décline en scènes et en moments autant qu'en établissements commerciaux et en façades : les populations qui la fréquentent, à la fois clientèles et publics, viennent s'approvisionner en relations autant qu'en significations, en produits autant qu'en services, en ambiance autant qu'en connaissances, faisant de la Place un « lieu où vient s'approvisionner la culture[12] ».

Le marché des « hommes debout » forme ainsi un des mondes, une des images, un des emblèmes, une des ambiances de la Place. L'expression « hommes debout » désigne des regroupements d'hommes, majoritairement maghrébins, qui se retrouvent aujourd'hui obstinément en un même lieu, au pied du Clip[13], prolongeant des rituels urbains de rencontres attestés dès les années 1960, activant un petit « marché aux puces » dont les transactions se concentrent ou s'étalent autour du quartier en tenant compte de l'accessibilité réduite et des pressions policières. Ils développent un ensemble de pratiques articulées et difficilement dissociables, de rencontres, de sociabilité et d'informations, d'échanges et de commerce : dans leurs activités et leur visibilité publique s'éprouvent les porosités entre accessibilité réservée et fréquentation publique, entre illégal et illégitime, entre interconnaissance et inter-reconnaissance, qui marquent la commercialité urbaine de la Place.

Le mois de ramadan qui représente pour les populations musulmanes de la région (près de 200 000 personnes) un temps fort de leur fréquentation de la Place, lui donne un rôle original à l'échelle de la ville et de l'agglomération. C'est un des rares espaces de centre-ville, où les pratiques communautaires liées à cet événement sont publiquement affirmées et mises en scène collectivement sur un mode commercial. Le centre attractif se déplace alors à « l'intérieur » du quartier, où se tient

[12] selon l'expression de Raulin (2000)

[13] grand immeuble de verre et de bureaux qui a été construit en façade de la Place.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

depuis près de dix ans un marché temporaire de plein air, toléré plus qu'officiellement reconnu, tandis que les commerces soignent l'accueil de leurs clients et réorganisent leurs activités. La commercialité de la Place participe alors à une scénographie d'accueil liée aux sens que les clientèles accordent à sa fréquentation.

Aujourd'hui, la commercialité de ce carrefour urbain des migrations est aussi marquée par la concentration de spécialités concernant les services aux déplacements (sociétés d'autocars, agences de voyages, de téléphonie), les produits et services spécifiques (viande halal, offres liées au mariage...), les relais d'usages (cafés, restaurants, coiffeurs). Cette concentration résulte de réassortiments successifs de l'offre de la Place qui continue à se renouveler, à la fois par son accessibilité à des initiatives entrepreneuriales et par des processus de concurrence, de complémentarité et d'innovation. Certains commerçants anciennement installés innovent dans leur propre spécialité et dans leurs compétences de métier, comme les boucheries musulmanes qui proposent désormais une gamme variée de charcuterie hallal, alors que d'autres cherchent à valoriser leur emplacement en les reconvertissant vers des formules « qui marchent », comme c'est le cas de certaines boutiques de robes de fêtes et de mariages, qui connaissent, à ce moment, un certain succès. Des commerçants diversifient leurs points de ventes et leurs réseaux de distribution tout en continuant à faire de la Place leur adresse principale, comme c'est le cas de boucheries ou de l'entreprise B. - connue comme une des locomotives de cette place commerçante et installée dès les années 1930. D'autres initiatives procèdent de projets qui ne sont pas seulement économiques. C'est le cas des librairies musulmanes, des boutiques de pompes funèbres musulmanes ou de magasins qui composent leur offre d'un ensemble de produits destinés à la pratique de la foi musulmane. D'autres initiatives encore viennent d'entreprises en réseau qui font de la Place un espace de captation de clientèles à l'échelle de l'agglomération (magasin de meubles, boutiques de téléphonie/fax, agences d'autocar) et qui concurrencent des propositions locales, de moindre envergure, en mobilisant des réseaux familiaux, d'originaires et d'affaires, et en procédant par association. Des initiatives souvent de petite envergure et dans des situations de précarité économique, pariant sur leurs propres ressources et leur propre créativité apportent des contributions au renouvellement de la commercialité de la Place en enrichissant la gamme des services proposés. Tel est le cas de boutiques d'organisation de fêtes et de cérémonies de mariages qui développent en concept commercial et en unité de vente, un service auparavant assuré par des opérateurs dispersés (location de robes de mariages, de salle, traiteurs, musiques).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Toutes ces initiatives contribuent au renouvellement de l'offre de la Place, qui n'est pas seulement un espace conservatoire de produits « traditionnels ». C'est également un espace vitrine où s'exposent et se mettent à l'épreuve de nouveaux produits et services. La Place ne peut plus en effet compter sur des clientèles captives, et doit maintenir sa valeur auprès de clientèles dont les univers d'approvisionnement se diversifient. Elle renouvelle son offre et l'ajuste à de nouvelles demandes en renégociant, par ses propositions commerciales et dans sa commercialité même, les liens entre valeurs traditionnelles et valeurs d'innovation, normes de confiance et normes de qualité, normes d'appartenance et normes marchandes.

L'ethnicité conjuguée d'un carrefour minoritaire

Dans la vie de la Place, les dénominations ethniques et les attributions d'ethnicités dépendent des scènes et des situations. La tonalité arabe de la Place est désignée de manière souvent euphémisée dans les discours officiels qui préfèrent parler de son caractère oriental ou méditerranéen en tentant de faire valoir de manière positive, au regard des conventions en vigueur, ses spécificités « ethniques ». Dans les langages vernaculaires, les catégories « Algériens », « Tunisiens », « Marocains » sont souvent utilisées comme catégories de désignation, mais doublées ou croisées avec des définitions plus ethniques ou régionales - Berbères, Kabyles, Djerbiens, Soussis - et avec des identifications confessionnelles, - musulmans, juifs, chrétiens. D'autres types d'identifications renvoient à des différences de socialisation et de « mentalités » (Beurs, blédards) ou désignent des identités revendiquées (« musulman » désigne parfois ceux qui s'affirment comme tels et non l'ensemble des musulmans). Les réseaux d'affiliation à des institutions des pays d'origine (consulat, amicales, ambassades), à des partis politiques français ou à des organisations religieuses (musulmanes, juives) font également partie des modes d'identification des uns et des autres, de l'évaluation de leurs ressources potentielles, des compétences supposées à la relation.

La prégnance de ces catégories d'identification est forte, dans les relations entre commerçants, dans les rapports clients-commerçants, dans les sociabilités locales. Elle passe par des affichages publics qui en font autre chose qu'une caractéristique privée, mais elles sont toujours modulées en faisant intervenir d'autres catégories. Depuis quelque temps, les affichages musulmans se multiplient. Ce renouvellement de l'offre est parfois le fait de commerçants ou d'entrepreneurs qui visent à implanter les ressources de la pratique et de la foi. Des librairies musulmanes (livres, cassettes, vêtements, encens, objets rituels) apparais-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sent et introduisent l'écrit dans l'offre de la Place qui ne lui accordait jusque-là qu'une importance réduite ; des certifications hallal sont désormais à l'affiche de plusieurs boucheries, délivrées par une société de création récente qui entend moraliser un marché sur lequel planait le doute. D'autres commerçants islamisent en partie leur offre et les robes musulmanes font désormais partie de la gamme des vêtements proposés. La figure de l'entrepreneur musulman vient ici troubler celle de l'entrepreneur ethnique.

Dans le monde des affaires, la désignation par la religion signifie souvent des implications dans des réseaux sociaux et institutionnels à l'œuvre dans des initiatives entrepreneuriales, autant que des convictions religieuses. Dans les rapports des clients aux commerçants, ces désignations sont mobilisées mais de manière non exclusive. Des clients musulmans disent ainsi préférer s'approvisionner dans les boucheries casher car ils leur font plus confiance en ce qui concerne la qualité de la viande et la conformité aux rituels d'abattage.

La notion même d'ethnicité devient trouble et labile : loin de valoir comme catégorie exclusive de classement, elle se déplie selon des répertoires qui croisent d'autres catégories d'identification et de présentation de soi. Les catégories vernaculaires d'identification et de désignations n'impliquent pas d'homogénéité, mais des hétérogénéités situationnelles et fluctuantes qui entretiennent entre elles des jeux de proximités et distance, de recouvrement et de distinction. La notion d'entrepreneur ethnique, en tant qu'elle implique celle d'appartenance à un groupe ethnique, chère aux observateurs et aux anthropologues, est ici à la fois confirmée et bousculée. D'une part, elle n'est pas étrangère à des initiatives entrepreneuriales qui se développent en mobilisant des expériences et des cultures d'originaires susceptibles de contrôler la confiance, la solidarité et les discordes en recourant dans leur accomplissement à toute une série de régulations et d'emprises relationnelles. Mais ces appartenances, loin de valoir comme critère exclusif, n'interviennent dans les relations marchandes que comme indices de proximité ou de distance, modulés par d'autres types de caractéristiques organisant liens d'affaires et captation de clientèles. Des savoir-faire marchands de vieille antériorité sont ici à l'œuvre, qui sont précisément ouvertures vers des altérités déclinées et situées, et jeux sur les multi-appartenances.

La commercialité de Dubaï, ville entrepôt

La commercialité de Dubaï qui s'affirme au tournant du 21ème siècle marque à ce point l'esprit des lieux que prédomine l'esprit du business

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

et de l'argent (Lavergne, 2002). Nous proposons d'en retenir trois caractéristiques [14] :

1- La commercialité de Dubaï se distingue comme celle d'une ville entrepôt (Marchal, 1997), d'une plate-forme de réexportation de marchandises. L'activité de réexportation marque la commercialité de la ville, notamment à travers ses souks, qui occupent dans l'organisation urbaine une place de choix, même s'ils sont loin d'être les seuls lieux dans la ville à concentrer ces activités marchandes. Ils se différencient des *malls*, centres commerciaux climatisés, à la fois espaces d'approvisionnement, de rencontres et de loisirs, qui constituent des polarités de la vie urbaine et sont plutôt orientés vers la vente au détail. Ils se différencient également des salons internationaux qui mobilisent représentants d'Etats et de grandes firmes. Les souks en effet s'adressent simultanément à plusieurs clientèles. Loin de n'être que le siège d'une micro-économie de petits commerces proposant des produits de consommation courante, les souks (or, tissus, épices, confection, petit matériel d'équipement, photo et vidéo) s'adressent simultanément à la consommation locale de particuliers et à des revendeurs qui les destinent à des marchés africains, indiens, iraniens, centre-asiatiques. Les petites échoppes peuvent aussi être des lieux d'exposition d'articles commandés en grande quantité. Comme dans les souks, les magasins de la ville sont à la fois des unités de vente au détail et des *showrooms*, des magasins d'exposition présentant à l'unité des produits qui peuvent aussi se commander en quantité importante, par container. Certains commerçants qui apparaissent comme détaillants sont aussi des grossistes et les clients qui se présentent peuvent aussi être des revendeurs, des grossistes, des agents de commerce.

2- Si le commerce à la valise est une forme particulièrement visible d'articulation entre mouvements des hommes, mouvements de marchandises, mouvements financiers, d'autres modalités de communication (téléphone, fax, internet) permettent de dissocier en partie déplacements physiques des personnes et déplacements financiers ou de marchandises, tout en assurant leur coordination.

La commercialité de réexportation est marquée par un jeu sur des différentiels de valeurs et de réglementations entre les régions et les pays d'origine, les opportunités de Dubaï elle-même, et celles qui ap-

[14] Nous ne pouvons faire état pour évoquer la commercialité de Dubaï de matériaux ethnographiques aussi précis que dans le cas de la Place du Pont, à la fois parce que la commercialité de Dubaï se joue à une autre échelle urbaine, multipliant scènes et lieux, et parce que l'expérience et la connaissance que nous en avons sont plus restreintes. C'est une limite de l'exercice auquel nous nous livrons.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

paraissent dans des pays ou des régions d'approvisionnement. Dans de nombreux domaines, le jeu sur les différentiels de valeurs fait apparaître les ressources de Dubaï en termes d'avantages comparatifs au regard de migrants qui vont aussi s'approvisionner, à la source, dans les pays producteurs, et notamment en Chine. Les facilités d'accès et de séjour, offertes aux différentes populations selon les statuts, les nationalités, l'âge, sont une des conditions du rôle de carrefour migratoire et d'affaires de la ville-émirat.

De plus, certains de ces dispositifs migratoires et commerçants opèrent en lien avec des régions ou des pays dont l'économie admet une grande part d'activités informelles. La fonction de réexportation de Dubaï est notoirement sous évaluée par les statistiques officielles[15], et comporte une part non comptabilisée que les observateurs évaluent entre 20 et 40 % des valeurs déclarées. Cette contrebande n'est pas seulement le fait d'opérateurs clandestins ou de trafics de fourmis mais signalent Dubaï comme un lieu de commutation entre « économie souterraine » et « économie officielle ». Un lieu d'officialisation de ressources provenant de l'économie informelle, autant qu'un lieu d'« informalisation » de réseaux économiques officiels.

3- L'activité commerçante étrangère est conçue comme une ressource d'attractivité pour une ville qui tire parti d'une stabilité dans un contexte régional tourmenté et qui fait valoir ses avantages comparatifs : télécommunications performantes associées à des facilités d'accès et de communication (facilité d'obtention des visas, nombreuses lignes aériennes et maritimes, faible contrôle aux frontières de marchandises faiblement taxées). Cette activité marchande est elle-même très sensible à des événements qui échappent en grande partie à Dubaï : la dynamique économique de la ville réside dans sa capacité de réaction aux modifications de routes commerciales, et à la saisie d'opportunités qui ne sont pas de son fait.

La figure de l'entrepreneur ethnique est-elle pertinente à Dubaï?

Dans l'activité commerçante, telle qu'elle peut s'observer dans différents espaces de la ville, les nationaux sont peu visibles. La plupart des commerçants et des initiatives de commerce sont le fait d'étrangers, mais par le système de la *kafala* (Beaugé 1986 ; Rycks 2005), les nationaux sont associés à ces activités. Plusieurs formes d'associations sont possibles dans l'exercice de la *kafala*, troublant l'idée même qu'un

[15] Voir les statistiques de la Dubai Chamber of Commerce & Industry, http ://www.dcci.ae

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

commerce ou une affaire puisse être référé avec précision à un propriétaire ou à un entrepreneur. L'initiative commerçante s'observe en réseau et en association et elle participe de chaînes commerçantes et entrepreneuriales composites dont il est difficile d'établir clairement l' « ethnicité ».

Dans l'organisation de la cité-Etat, le partage entre nationaux et non-nationaux, qui s'est rigidifié à partir des années de richesse, forme désormais une ligne stricte de ségrégation, des distinctions étant à opérer de part et d'autre de cette ligne. Du côté des nationaux, les identités lignagères à l'œuvre sont lisibles à travers des solidarités, conflits, alliances qui exercent des effets sociaux et économiques. Au regard de la population qui se considère comme autochtone, des populations anciennement implantées dans la région semblent occuper des sortes de positions intermédiaires (Baloutches, familles d'origine yéménite, vieilles familles indiennes...) Du côté des non-nationaux, de nombreux observateurs des politiques migratoires ont souligné l'importance du clivage Arabes/non-Arabes : les migrations arabes qui ont été privilégiées dans les années 1970 et ont importé l'idée d'appartenance du Golfe à la nation arabe, ne l'ont plus été à partir de 1991 et la première guerre d'Irak (expulsions de Palestiniens, Jordaniens, Yéménites, Soudanais). D'autres observateurs soulignent que les populations régionales qui ont tissé de longue date des liens anciens, ont tramé des liens sociaux à « combinaisons ethniques et religieuses complexes, sur fond d'origine arabe ou persane, et d'obédience chiite ou sunnite » (Lavergne 2003). Les interactions de populations à Dubaï n'échappent d'ailleurs pas aux tensions régionales entre identités constituées à l'échelle des Etats et identités nationales et religieuses (sunnites, chiites, chrétiens, hindouistes), et leur régulation locale n'évite pas l'expression de conflits importés (conflits entre Hindous et musulmans indiens en 1985).

Si de nombreuses observations tendent à montrer que les différentes populations en interaction entretiennent plus facilement des liens dans l'activité professionnelle et marchande que dans d'autres domaines de la vie sociale (convivialité, loisirs, vie familiale), il reste difficile de préciser en quoi, dans le monde des affaires et dans l'activité marchande, ces répertoires d'identités et d'identifications se renégocient. Des identités de réseaux semblent fortement actives, articulées sur les répertoires identitaires des sociétés entre lesquelles opèrent les migrants. Cela n'empêche pas que se manifestent des capacités à faire lien entre acteurs de la scène commerçante, en dépit de difficultés de compréhension linguistique (arabe/anglais, mais aussi russophones, malayalam, ourdou, hindi) et d'incertitudes dans la gestion de la confiance.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Conclusion

Cette réflexion contrastive et entrecroisée a procédé par une mise en récit analytique de catégories mobilisées dans l'analyse des phénomènes d'entreprenariat ethnique. Les notions de localité, de commercialité et d'ethnicité ont servi de trame pour identifier contrastes et similitudes entre deux carrefours urbains et marchands de migration. Au lieu de prendre pour seul objet, les stratégies des entreprises et des entrepreneurs dits ethniques, nous avons pris le parti de réintroduire dans l'analyse non seulement les lieux, mais les clients et les marchés. L'attention aux clientèles – qui sont aussi des acteurs commerciaux, des revendeurs et des publics – et au sens que prend la fréquentation des lieux dans leurs parcours, incitent à interroger la pertinence d'outils conceptuels mis en œuvre dans les approches d'entreprenariat ethnique. Cela nous conduit à trois remarques.

Les structures d'opportunités que ces carrefours de migrations et d'échanges désignent ne se réduisent pas à celle de la ville, les opportunités ne sont pas qu'urbaines. Ces carrefours sont en même temps durables et vulnérables, puisqu'ils dépendent à la fois de conditions locales, de mouvements ou de mesures qu'ils ne maîtrisent pas. Leur vulnérabilité est d'ordre local autant que transnational, sensible aux politiques de visas et à des opportunités qui relèvent de processus géopolitiques autant que de leur positionnement dans l'économie de marché. Ces données mouvantes mettent à l'épreuve la capacité d'innovation et d'ajustement, constitutive de ces localités.

Comprendre l'attractivité de ces carrefours implique d'être attentif à leur accessibilité et aux clientèles, aux publics aux usages des lieux et aux réputations toujours soumises à vérification, qui en font des lieux-dits, des localités. Ces localités sont-elles des enclaves ou des niches (Waldinger 1993)? Si la notion de niche peut être utilisée dans les deux cas et à des échelles économiques et territoriales différentes, elle est à distinguer de celle d'enclave, « territoire enfermé dans un territoire », qui ne convient pas pour rendre compte du développement observable localement de ces carrefours commerciaux et urbains de migrations. Leur développement ne s'organise pas selon un schéma d'endo-développement, qui lierait établissements résidentiels et dispositifs économiques. La présence de résidents à l'échelle des agglomérations partageant la même origine ethnique ou nationale est certes importante, dans des proportions variables, mais insuffisante pour rendre compte du développement de ces carrefours urbains des migrations s'adressant aussi à des marchés lointains.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Enfin la notion d'entrepreneur ethnique et d'ethnicité trouve ici des limites majeures de pertinence lorsqu'elle est utilisée comme outil d'exploration de ces carrefours. La mise en oeuvre descriptive de la notion d'ethnicité se monnaye immédiatement en une série d'imprécisions, d'embarras, de définitions modulées selon la situation et renégociée dans les échanges. L'ethnicité de l'entrepreneur n'est pas évidente à établir, et, si les entrepreneurs « étrangers » ou ethniques sont des négociateurs d'identités (Ma Mung 1999, 2006), l'ethnicité apparaît dans la relation marchande comme une des identifications à la fois mobilisée et réinterprétée. Elle peut faire frontière, elle peut faire passage, en lien avec d'autres identifications, avec les orientations de l'activité marchande elle-même. Ce qui est en cause c'est la manière dont ces identifications sont gérées dans l'acte commerçant. Une anthropologie du geste commercial montrerait sans doute que c'est là un domaine de la vie sociale et publique plus flexible que d'autres dans la gestion des identités et des altérités, tandis que des analyses comparées des cosmopolitismes marchands de ces localités montreraient qu'ils ne présupposent pas d'égalité, alors même que se renégocient dans l'échange, des frontières d'identités en mouvements.

Références bibliographiques

Adelkhah Fariba (1999), *Le retour de Sinbad – l'Iran dans le golfe*, Cahiers d'Etudes et de Recherches Internationales, CERI, 53.

Battegay Alain (2005), « « Centralités immigrées », formes urbaines et mobilités d'approvisionnement. La localisation, l'attractivité et la commercialité de la Place du Pont à Lyon », in Bonnet et Aubertel (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, pp. 109-121.

Battegay Alain (2005), « Dubaï : économie marchande et carrefour migratoire. Etude de mise en dispositif », in Jaber, Métral (dir.), *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI° siècle*, IFPO-Karthala, pp. 271-293.

Battegay Alain (2003), « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée, espaces et mondes. Le cas de la Place du Pont à Lyon », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19 (2), pp. 9-22.

Battegay Alain (1996), « Le migrant acteur, la migration comme activité », in Peraldi, Perrin (dir.) *Réseaux urbains et territoires productifs*, Plan Urbain, Université de Toulouse le Mirail, pp. 55-71.

Beauge Gilbert (1986), « La kafala : un système de gestion transitoire de la main-d'oeuvre et du capital dans les pays du Golfe », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2 (1), pp. 109-122.

Begag Azouz (1997), « Place du Pont ou la médina de Lyon », *Autrement*, Série monde n° 96, 83 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Belbahri Abdelkader (1988), *Réseaux sociaux, centralités urbaines et stratégies d'implantation commerciale, La place du Pont à Lyon*, ARIESE, 100 p.
Dumortier B. et Lavergne M. (2002), *Dubaï et la mondialisation : du souk à la zone franche*, Éditions du temps, p1-28,
Dumortier B. et Lavergne M. (2001), « Dubaï, ville du pétrole ou projet métropolitain post-pétrolier », *Annales de géographie*, 623, pp. 41-59.
El Ghoul Bernard (2001), « Les transformations d'une cité-marchande : Dubaï 1971-2001 Impact global et dynamique interne », *Monde arabe Maghreb-Mashreq*, 174, pp. 70-74.
Glick Schiller Nina (2006), « Towards a Theory of Locality in Migration Studies : Migrant Incorporation and City Scale », *working paper.*
Heard-Bey Frauke (1999), *Les Émirats arabes unis*, Paris, Karthala, 494 p (traduction de 1982, *From Trucial State to United Arab Emirates*, Longman Group).
Heard-Bey Frauke (1982), « Le développement d'un Etat-cité maritime dans le Golfe : l'exemple de Dubayy », in Bonnenfant, P.(dir.) *La Péninsule arabique aujourd'hui*, Paris, CNRS, pp. 523-557.
Lavergne Marc (2003), « Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19, pp. 221-241.
Lequin Yves (dir.) (1988), *La mosaïque France*, *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, 479 p.
Ma Mung Emmanuel (2006), « Négociations identitaires marchandes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22(2), pp. 83-93.
Ma Mung Emmanuel (1999), « La dispersion comme ressource spatiale », *Cultures et conflits*, 42-43, pp. 89-103.
Ma Mung Emmanuel (1999), « Territorialisation marchande et négociation des identités : les Chinois de Paris », *Espaces et sociétés*, pp. 146-162.
Marchal Roland (1997), « Dubaï :le développement d'une cité entrepôt dans le Golfe », Cahiers d'Etudes et de Recherches. Internationales, CERI, 28.
Massard-Guilbaud Geneviève (1995), Des Algériens à Lyon, de la Grande guerre au Front populaire, Paris, L'Harmattan-CIEMI, 536 p.
Meiering Ekatherina (2005), « From Dibai with love. Mobility, migration and community building among the post-soviet community in the United Arab Emirates », *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI° siècle*, IFPO-Karthala, pp. 321-341.
Percot Marie (2005), « *Les infirmières indiennes émigrées dans les pays du Golfe : de l'opportunité à la stratégie »,* Revue Européenne des Migrations Internationales, 21 (1), pp. 29-54.
Pérouse de Monclos M-A (2000), « Réseaux financiers, diaspora et hawilad : le rôle clef de la péninsule Arabique entre l'Occident et la Somalie », *Autrepart*, 16, l'Aube, pp. 99-117.
Raulin Anne (2000), *L'ethnique est quotidien Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 225 p.
Rautenberg Michel (1989), « Formes et pratiques du commerce ethnique autour de la Place du Pont à Lyon », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, pp. 109-121.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

RYCKS Jean-François (2005), « Le « sponsorship » peut-il encore canaliser les flux migratoires dans les pays du Golfe? Le cas des Emirats Arabes Unis », *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI° siècle*, IFPO-Karthala, pp. 245-271.

SAYEGH F. (1998), « Merchants' role in a changing society the case of Dubaï 1900-90 » , *Middle Eastern Studies*, 1, pp. 87-102.

VENIER Philippe (2005), « L'émigration des Kéralais dans le Golfe », *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI° siècle*, IFPO-Karthala, pp. 293-321.

WALDINGER Roger (1993), « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9 (2), pp. 15-29.

WIRTH Eugen (1988), *Dubaï, un centre urbain moderne de commerce et de services dans le Golfe Arabo-Persique* traduction française (2002), Cahiers de recherches du Gremmo, numéro spécial, Lyon, 116 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Château Rouge, un champ commercial sénégalais

Leyla Sall
MIGRINTER, Université de Poitiers

Cet article est le résultat de recherches dans le cadre d'une thèse portant sur les champs commerciaux sénégalais en région parisienne (Sall, 2007). Utilisé ici au pluriel, le concept de champ indique que le quartier de Château Rouge n'est qu'un des types d'espace urbain (lieux touristiques, marchés, foyers) investis par des Sénégalais dans le cadre de leurs activités commerciales. A propos de ce groupe, il apparaît en effet peu opportun de parler de « Little Sénégal » ou d'« enclave ethnique », les commerces de Sénégalais n'étant pas implantés dans des espaces continus mais plutôt dans des lieux interstitiels. En quoi l'appel au concept de champ est-il pertinent pour désigner les espaces urbains interstitiels investis par les migrants commerçants sénégalais? Quelles en sont les implications méthodologiques? Si les entrepreneurs migrants sont des acteurs de la ville et dans la ville (Hannerz, 1983) à propos desquels on parle de réseaux de solidarité, pourquoi pourrait-on considérer qu'ils déploient leurs activités dans des champs commerciaux? Et si tel est le cas, quelles sont leurs stratégies à l'intérieur du champ commercial de Château Rouge?

Le concept de champ, un outil descriptif

Nous empruntons le concept de champ à Pierre Bourdieu. On peut rappeler que, pour cet auteur, le principe de la théorie des champs sociaux est que dans divers domaines de la réalité (domaines scientifique, littéraire, politique ou de la mode par exemple) existent des propriétés et des règles de fonctionnement invariantes malgré les spécificités qui peuvent y être observées. Ces dernières sont dues à la variation des contextes, des enjeux, des capitaux et des variables qui entrent en jeu. Parmi les règles de fonctionnement communes aux champs sociaux, la première est l'existence d'une lutte entre ses occupants pour l'appro-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

priation des capitaux pertinents qui leur permettraient d'occuper une position privilégiée dans le champ où ils se situent. Pour ceux qui ne s'y trouvent pas encore, l'objectif de la lutte serait d'y entrer par l'usage de stratégies subversives, visant à s'y faire connaître et reconnaître comme membres légitimes et à y acquérir un droit d'entrée.

Pour Pierre Bourdieu (1984), les champs sociaux constituent des « espaces structurés de positions (ou de postes) ». La position d'un agent dans un champ donné dépend de sa possession, en volume ou en degré, du capital spécifique requis par le champ pour avoir pouvoir et autorité sur les autres membres qui, du coup, se retrouvent dans la position de dominés. Ainsi : « La structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagées dans la lutte ou, si l'on préfère de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures oriente les stratégies ultérieures » (Bourdieu, 1984 : 114). La lutte des acteurs pour entrer dans un champ social ou pour l'acquisition du capital opérant, fait que les stratégies sont au cœur du fonctionnement des champs sociaux. Les types de stratégie varient en fonction des positions des acteurs dans les champs sociaux. Ainsi, ceux qui sont pourvus de capitaux pertinents pour dominer un champ donné ont des stratégies de conservation et de renforcement de leur position tandis que les dominés ont souvent des stratégies de « subversion » et un objectif de renversement de l'ordre des positions.

Mais, le concept de champ tel que défini par Pierre Bourdieu ne comporte pas une dimension spatiale. Il concerne un ensemble de relations hiérarchiques entre des acteurs qui occupent des positions différenciées dans des domaines spécifiques et par conséquent des rapports entre dominants et dominés. Bourdieu (1993) en considérant l'espace physique comme simple lieu de projection des luttes des acteurs engagés dans différents champs sociaux ne donne pas une dimension spatiale au concept de champ, comme l'atteste l'absence de la notion de capital spatial dans ses travaux. Or, l'espace peut jouer un rôle fondamental non seulement dans l'entrée d'acteurs dans le champ commercial mais aussi expliquer leur position de dominants ou de dominés. Ainsi, nous avons vu qu'au Château de Versailles, les accords tacites entre vendeurs sénégalais et policiers faisaient que les vendeurs d'autres « communautés » étaient privés de l'accès au capital spatial leur permettant d'exercer leurs activités (Sall, 2006).

Comme le souligne Jacques Lévy en se référant aux différents types de capitaux identifiés par Pierre Bourdieu : « Dès lors que l'on a identifié deux ou trois types de capital social, pourquoi s'arrêter en chemin? Pourquoi ne pas imaginer que d'autres types de ressources puissent être mobilisés ou même que la liste de ces ressources ne soit ni stable,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ni close? » (Lévy, 2003 : 125). Ainsi, pour donner une dimension spatiale au concept de champ commercial, nous nous appuyons sur la notion de capital spatial de Jacques Lévy pour qui « De la même manière qu'un capital économique comprend un patrimoine et une capacité à le faire fructifier, le capital spatial comprend à la fois un patrimoine et des compétences. Un patrimoine de lieux, de territoires, de réseaux appropriés d'une manière ou d'une autre et une compétence pour les gérer ou pour en acquérir d'autres » (Lévy, 2003 : 125).

Avec ce capital spatial, les acteurs peuvent mener des activités leur permettant d'acquérir d'autres types de capitaux (des capitaux économiques, par exemple). Mis à part la notion de capital spatial, la valeur heuristique du concept de champ réside surtout dans le fait qu'il comporte une dimension de lutte qui nous conduit à penser que l'exercice du métier de commerçant ou de vendeur ne va pas de soi. Il requiert non seulement des capitaux, des stratégies mais aussi toute une série de confrontations, de coopérations et de négociations avec la société locale. Enfin, mieux que les concepts de commerce ethnique, d'entrepreneuriat ethnique, la notion de champ pourrait contribuer à « désubstantialiser » les groupes de commerçants étrangers, en général, et sénégalais en particulier. Le champ social fait en effet référence à la diversité des positions des acteurs dans un domaine ou un secteur donné. De ce fait, il nous amène à les considérer comme des mondes caractérisés par l'hétérogénéité, avec des objectifs, des opportunités, des capitaux et des stratégies différents.

Le concept de champ commercial sénégalais désigne les situations de coprésence, de concurrence, de lutte, de négociation ou de stratégie d'abord entre des commerçants de nationalité sénégalaise mais aussi avec des commerçants d'autres groupes ainsi qu'avec les autorités locales dans le cadre d'interactions situées. Ces concurrences, négociations, stratégies ont pour objectifs l'appropriation d'un capital spatial, transformé en territoires ou en lieux de vente mais aussi l'attraction des clients qui sont susceptibles d'aller acheter chez un autre commerçant ou vendeur. Le concept de champ prend donc en compte la dimension institutionnelle de l'activité commerciale. Il désigne aussi les stratégies pour entreprendre et pérenniser l'activité commerciale.

Château Rouge, un champ commercial

En quoi Château Rouge est-il alors un champ commercial? En tant qu'espace de coprésence, nous avons là un espace urbain qui est l'objet de luttes et qui est convoité par différents acteurs : les autorités lo-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

cales, les commerçants, les populations riveraines et des classes moyennes françaises qui veulent s'y installer. Sous prétexte de rénovation urbaine, l'on est ici en présence d'un phénomène de gentrification. Cependant, Château Rouge est un espace densément occupé par des commerçants d'origines diverses opérant dans les mêmes créneaux. Cette situation génère des concurrences et des stratégies de contournement de la concurrence.

Les autorités locales et le grignotage du champ commercial

S'agissant des autorités locales, leur projet est de s'approprier une partie substantielle de ce territoire marchand pour loger les classes moyennes parisiennes et de favoriser l'installation de créateurs de mode aux activités réputées moins « ethniques ». Elles voudraient diversifier l'offre commerciale et « désethniciser » de plus en plus les commerces. En usant de leur droit de préemption sur les boutiques situées dans des immeubles vétustes, elles voudraient contenir l'évolution des commerces dits ethniques qu'elles considèrent comme favorisant la saleté, la délinquance, l'insécurité et la prostitution pour les transférer dans un espace situé entre la Porte de la Chapelle et celle d'Aubervilliers qui portera le nom de marché des Cinq Continents. Les stratégies adoptées par la Mairie du 18e sont la création d'une association de commerçants et le grignotage de l'espace commercial, sous couvert d'une politique de rénovation urbaine censée apporter la propreté et la sécurité dans le quartier.

L'association créée de toutes pièces par la Mairie, *Partenaires Développement*, est présentée officiellement comme la représentante de l'ensemble des commerçants de Château Rouge, quoique la plupart des marchands n'en soient pas membres. La campagne de la municipalité visant à convaincre les commerçants de partir à Aubervilliers n'a convaincu que les membres de *Partenaires Développement*. Pour Ndèye de la Mercerie Khadimou Rassoul :

> *« Cette association joue les hypocrites. Ils disent qu'ils veulent défendre les intérêts des commerçants et en même temps ils veulent nous faire déguerpir. Tiens, en ce moment, mon père a pris un avocat parce qu'ils veulent lui racheter la boutique et le chasser de la rue Myrha. Tu sais à combien ils veulent le lui acheter? 30 000 euros seulement. Tu crois qu'avec ça il va pouvoir s'installer ailleurs? Et aucune association ne vient à son secours. Il est obligé de se débrouiller tout seul ».*

Cette association abonde dans le sens de la Mairie du 18e arrondissement et milite pour le transfert des commerces des étrangers à

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Aubervilliers. D'ailleurs, pour Mamadou, commerçant sénégalais et Président de cette structure :

> *« La Mairie a raison puisque regardes toi-même, ici il n'y a pas de sécurité, on ne peut même plus circuler et on dirait que les rues appartiennent aux prostituées. C'est pour cela que j'adhère à ce projet de transfert de nos commerces à la Gare des Mines. Il n'y aura pas de problèmes d'accès pour les clients puisqu'on aura le métro là-bas dans quelques années. D'ailleurs, les clients qui viennent acheter dans nos boutiques, ils n'habitent pas dans le quartier et donc dès que le marché des Cinq-Continents sera accessible ils viendront sans problème ».*

La raison principale de cette lutte entre la municipalité et la majorité des commerçants est qu'on est en présence d'un phénomène de gentrification. Des classes moyennes composées de jeunes cadres veulent occuper une partie de ce territoire marchand dès que la municipalité en aura évacué les commerçants. Ceci explique l'autre stratégie de la Mairie : le grignotage du champ commercial. Dans le cas de Château Rouge, l'on est loin d'une politique de rénovation urbaine avec des bulldozers pour raser un espace continu. Il s'agit, par petites touches, de récupérer des lieux non contigus composés d'immeubles anciens. Nous pouvons voir les premiers résultats d'une telle stratégie dans les rues Mhyra, Polonceau et Laghouat qui deviennent des déserts commerciaux tout en renforçant leur fonction résidentielle : La Mairie y a confié la construction d'immeubles neufs à des bailleurs comme la SEMAVIP (Société d'économie mixte d'Aménagement de la ville de Paris) et la SIEMP (Société Immobilière Mixte de la ville de Paris). Leur ambiance contraste ainsi avec celle des rues Doudeauville ou Dejean, par exemple. Quant à la rue des Gardes, espace de test d'implantation de nouveaux types de commerces, les autorités y ont installé des stylistes. Ces derniers ont comme clientèle des distributeurs venus d'ailleurs, à la recherche de nouveaux produits de mode. Ce type de commerce a largement contribué au changement d'ambiance de cette rue qui n'est plus aussi animée qu'auparavant, d'autant que plusieurs boutiques ne trouvent pas de repreneurs. Toutes ces stratégies de récupération de l'espace commercial par les autorités locales au profit des classes moyennes ainsi que la résistance des commerçants soutenus par une association peu connue, le Groupe de Recherches pour l'Afrique, permettent de voir comment les thèses de l'École de Chicago et de Robert Ezra Park sur l'écologie urbaine sont toujours d'actualité. À Château Rouge, une lutte s'opère dont l'enjeu est la redistribution de la population et des fonctions de cet espace urbain. Dans ce contexte, la com-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

munication, l'autre forme d'interaction en société est subordonnée à la concurrence qui régit toute une strate des comportements des acteurs en milieu urbain.

Les populations et leur rapport à l'altérité

Mais en tant que champ de luttes, nous avons aussi l'opposition entre des commerçants et une partie des populations riveraines. Elles sont organisées en associations et semblent considérer la présence des commerces des étrangers et leur densité comme facteurs de troubles, d'insécurité et de saleté. Il faut noter que Château Rouge, comme tout espace urbain de coprésence a ses problèmes sociaux. Or, du fait de la présence de l'autre et des rapports à l'altérité, ces derniers sont amplifiés sur fond de racisme et de lutte contre l'immigration. Ainsi, pour Madame Grasset, membre de l'association *Droit au calme :*

> *« Tu sais quand on habite ce quartier, on ne peut être raciste car j'ai toujours été confrontée à la mixité. Ce quartier a toujours été mixte et mon fils qui était à l'école du quartier a des amis maliens, maghrébins et autres africains. Mais ce que je déplore, c'est cette ghettoïsation du quartier. Tu peux remarquer qu'il n'y a plus de commerces de bouchers et charcutiers français. Parce que nous ne consommons pas de la viande halal vendue par les Maghrébins. On est obligé de faire de kilomètres pour faire nos courses. Cette transformation du quartier fait qu'on se sent perdu chez nous. Y a comme un sentiment d'abandon des politiques qui ont laissé cette ghettoïsation se développer et ce n'est bon pour personne. Y a le problème du bruit et des odeurs qui se dégagent des commerces de viande, surtout à la rue Poulet et aussi à la rue des Poissonniers. Même pour aller au métro ça pose problème. Y a trop de monde et le métro est dégueulasse. Moi j'ai des amis d'enfance qui résidaient ici et qui habitent maintenant dans le 7e mais ils ne veulent plus venir ici à cause de la dégradation du quartier. On a peur non pas parce qu'il y a danger ici mais à cause de l'ambiance qui règne dans le quartier. Mais je sais qu'il n'y a pas de danger hein, si j'appelais au secours je sais que n'importe quel commerçant en bas viendrait m'aider. Ce que je n'aime pas c'est qu'il n'y a plus de commerce de proximité blanc français. Ce qui fait que de plus en plus tous les habitants qui ont les moyens partent habiter ailleurs. Ils ne restent plus que des familles comme la mienne qui n'ont pas les moyens. Car je ne gagne que 1 700 euros avec mon métier de vendeuse et mon mari est au chômage. D'ailleurs si nous avons réussi à acheter un appartement ici, c'est grâce à mon père qui m'a avancé une partie de mon héritage.*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Nous savons que son témoignage représente l'opinion d'une partie importante des résidents de Château Rouge, puisque l'association *Droit au calme* dont nous n'avons pas pu rencontrer les représentants (pour cause de refus d'interview) regroupe, d'après Madame Grasset, une bonne partie des populations locales.

En confrontant les propos de cette habitante avec la réalité du quartier, il nous semble que ce dont il est question ici, ce n'est pas tant la saleté au sens physique du terme que le rapport à l'altérité ainsi que la visibilité de l'autre qui est considéré comme envahissant et par glissement, sale. Comme le précise Michel Kokoreff (1992), il s'opère actuellement, dans le langage ordinaire, un glissement de sens des notions de sale et de propre car l'on assiste à l'émergence d'un ordre post-hygiénique. Pour lui, alors que l'hygiénisme classique qui a été théorisé et mis en pratique dès le 19e siècle, puis systématisé au 19e avait pour but la lutte contre la maladie, l'indiscipline sociale ou un environnement putride, l'ordre post-hygiénique « serait structuré autour des notions de brillance, de visibilité et de pollution sensible s'inscrivant dans le cadre d'une gestion des apparences normales ».

Or, en mettant l'accent sur les apparences et donc sur la visibilité, la présence de l'autre devient problématique : il peut facilement être considéré comme polluant le champ visuel en s'installant sur notre cadre de vie avec ses boutiques, les odeurs de ses marchandises, les langues qu'il parle et que nous ne comprenons pas souvent, les enseignes de ses boutiques qui, comme des tags, peuvent facilement être considérées comme des agressions dans le quotidien de la majorité dominante. Ce qui est remarquable, en abordant les problèmes d'hygiène à travers des catégories comme la propreté ou la saleté, c'est que l'on glisse aisément vers des problèmes de sécurité et de trouble à l'ordre. « *On a peur, dit Madame Grasset, non pas parce qu'il y a danger ici mais à cause de l'ambiance qui règne dans le quartier* ». Nous savons, depuis les travaux de Mary Douglas (2001), que ce qui est sale est considéré comme une menace, et de ce fait ceux qui sont identifiés comme causant la saleté le sont aussi. On est là dans ce que Michel Kokoreff (1992) appelle un « rapport traumatique à l'altérité » dont l'une des caractéristiques est le rapport flou entre hygiène, saleté et insécurité. Alors, on glisse aisément d'une catégorie à l'autre. Dans le discours de Madame Grasset, nous avons ce passage qui s'opère, sans qu'elle s'en rende compte, entre saleté et insécurité.

Quant aux nouveaux venus, les « gentrificateurs », leurs positions sont souvent plus ambiguës. Ils se disent favorables à la diversité culturelle du quartier due à la présence de commerces exotiques tout en approuvant l'action de la mairie pour plus de sécurité et de propreté

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

du quartier. Il ne peut en être autrement puisque eux-mêmes sont la cause de la récupération de ces portions d'espace par les autorités. Cependant, la lutte pour l'espace se déroule aussi entre commerçants. En utilisant leur capital financier, certains d'entre eux veulent louer ou acheter des magasins. L'on a ainsi, une autre modalité de lutte dans cet espace qui n'est plus la force physique, comme au Château de Versailles (Sall, 2006), mais qui passe par l'argent.

Lutte pour l'espace entre commerçants

Cette forme de lutte pour l'espace commercial génère des spéculations qui ont pour effet que les nouveaux venus ont des difficultés importantes pour acquérir un fonds de commerce. D'autant que des commerçants déjà installés cherchent, à travers l'expansion géographique (acquisition d'une deuxième ou d'une troisième boutique), à diversifier leurs activités. On peut aussi remarquer l'arrivée de vagues de commerçants pakistanais et chinois qui s'approprient une portion de cet espace. Nous savons que l'occupation de boutiques situées dans la rue Labat, une partie de la rue Myrha et le boulevard Barbès par les Pakistanais est le résultat de leur expansion à partir de leur centralité située dans la rue du Faubourg Saint-Denis. Tandis que, pour les Chinois, elle est le prolongement de leur déploiement à partir du quartier de la Chapelle (De Lesdain, 1999). Le cas de Souleymane illustre la lutte pour l'entrée dans le champ commercial du 18e, une lutte où il faut non seulement avoir les moyens financiers pour acheter ou louer mais aussi déployer des stratégies juridiques :

> *« Au début, dit-il, j'étais locataire. Je payais donc un loyer dont le montant était de 650 euros et j'avais un dépôt de caution de 1 200 euros. C'est un juif qui était le propriétaire de ce local. À la fin du bail dont la durée était précisément de 23 mois, il m'a fait comprendre qu'il voulait vendre et que j'étais prioritaire. Au départ, on était d'accord sur 46 000 euros. Et vu le nombre de candidats, surtout des Sri Lankais qui avaient de l'argent et voulaient payer cash, il a augmenté le prix pour le mettre à 62 000 euros. J'ai créé une S.C.I (société civile immobilière) avec ma femme pour l'acheter et avec les frais de notaire, ça m'est revenu à 69 000 euros. Si j'avais acheté le local en mon nom propre, y aurait eu beaucoup de charges et j'aurai payé des impôts sur la transaction. Avec la S.C.I., non seulement, je paie moins de charges mais aussi, c'est à moi. »*

Mais il semblerait que dans les « batailles » juridico-financières pour l'occupation de l'espace, les débutants soient les moins favorisés.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Dramé, un nouvel arrivant, a attendu près de huit mois pour pouvoir acheter un bail dans la rue Doudeauville : le coût est élevé et les propriétaires sont suspicieux vis-à-vis des nouveaux locataires.

Il existe aussi une hiérarchie dans l'espace marchand. Les commerçants bien établis dans ce champ commercial y occupent des positions privilégiées. À la différence des nouveaux venus qui cherchent à y entrer et à s'y positionner, ils veulent plutôt renforcer leurs positions par l'acquisition de nouvelles boutiques. Et les propriétaires de boutiques semblent préférer traiter avec cette catégorie d'acteurs.

La difficulté pour les commerçants nouvellement arrivés de trouver un fonds commercial a une incidence sur la localisation des commerces, comme l'a souligné Sophie Bouly De Lesdain (1999). Aussi, les derniers venus, souvent originaires de l'Afrique subsaharienne (Congo, Sénégal), occupent-ils les boutiques les plus excentrées du quartier, situées dans les rues Myrha et une partie nord de la rue des Poissonniers et la rue Labat.

Les stratégies dans le champ commercial

Qu'en est-il des stratégies d'entrée des commerçants sénégalais dans le champ commercial, de renforcement de leurs positions et de pérennisation de leurs activités? De manière analytique, il faut distinguer les stratégies d'insertion et les stratégies de maintien de position ou d'attrait de la clientèle.

Les stratégies d'insertion

Les stratégies d'insertion varient en fonction des relations et des ressources mobilisées pour entrer dans le champ commercial. Elles peuvent mobiliser la famille, les relations confériques, l'association avec des acteurs non sénégalais et uniquement le capital financier accumulé au cours d'une activité salariée si le commerçant n'a pas d'associé.

Quand la famille est mobilisée pour entrer dans le champ commercial, s'opère alors une véritable division du travail dans laquelle chaque membre est mis à contribution en fonction de ses compétences et de sa disponibilité. Ce qui permet d'éviter le recours à la main-d'œuvre salariée mais aussi de développer une stratégie d'extension de l'espace de vente en acquérant une seconde boutique. C'est le cas de la famille Diagne qui gère la mercerie Khadim Rassoul. Elle est composée de quatre membres : le père, la mère et leurs deux filles respectivement âgées de 29 et de 25 ans. Le père et les filles gèrent les deux boutiques tandis

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

que la mère qui a plus de compétences pour circuler s'occupe de l'approvisionnement.

La stratégie d'insertion dans le champ commercial par l'intermédiaire des relations confrériques constitue une sorte d'entente, d'union pour avoir une marge de manœuvre financière plus importante. Cette association s'opère sur une base religieuse. Le cas de Lampe Fall en constitue une illustration. Ses trois associés se sont fortement positionnés dans la vente de biens culturels sénégalais (cassettes, CD et DVD de musique, de théâtre, de chants et de conférences religieux).

Nous avons aussi des exemples rares d'association de commerçants sénégalais et non sénégalais. C'est le cas de Aby, une femme d'une quarantaine d'années qui s'est associée avec un jeune marocain pour gérer un bar-restaurant. Elle a d'abord travaillé dans différents restaurants sénégalais de Château Rouge en tant que cuisinière avec un maigre salaire d'environ 700 euros puis s'est associée avec Hassan, un marocain, propriétaire d'un bar rue Ernestine.

Il existe une dernière stratégie d'insertion plus individuelle mise en place par des commerçants passés par le salariat et qui ont réuni un capital financier nécessaire à leur insertion dans le champ commercial. Ils n'ont pas d'associés et sont souvent obligés de recourir à des aides à qui ils versent un salaire.

Les stratégies de maintien de position et d'hégémonie dans le champ commercial

Il convient aussi de remarquer l'existence de stratégies de maintien de position et d'hégémonie dans le champ commercial : la socialisation des héritiers, la fidélisation de la clientèle, la remontée des filières et les stratégies de distinction.

La socialisation des héritiers

Pour une famille d'entrepreneurs, impliquer les enfants dans les activités commerciales, revient à les socialiser, à les préparer à prendre la relève. Nous savons, avec Brigitte Bertoncello (2000), que c'est cette absence d'héritiers qui avait causé la reprise par des Algériens des boutiques d'anciens marins sénégalais reconvertis commerçants après la Seconde Guerre mondiale dans le port de Marseille. Mais si la socialisation des héritiers au commerce permet d'assurer la continuité des activités familiales, elle permet aussi une division du travail entre ses membres et éventuellement l'acquisition d'une autre boutique. Dans le cas de la famille Diagne, la mère de famille s'occupe uniquement de l'appro-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

visionnement : elle a de meilleures compétences de circulation. Elle se rend souvent en Autriche pour les produits liés à la mercerie mais aussi à Hong Kong et Dubaï pour se ravitailler en chaussures et parfums.

La fidélisation de la clientèle

Une autre stratégie de maintien de sa position consiste pour le commerçant à fidéliser sa clientèle dans cet espace commercial très concurrentiel. Ainsi, au-delà de l'amabilité envers elle, toute une panoplie de stratégies est déployée pour la conditionner. Elles varient selon la spécialisation du commerçant. Pour les commerçants sénégalais spécialisés dans le domaine culturel, l'usage du téléphone joue un rôle essentiel. Les cassettes, CD et DVD de musique et de pièces de théâtre en vogue sont vite démodés puisque la production culturelle au Sénégal évolue de manière très rapide. Le commerçant spécialisé dans ce créneau doit en informer la clientèle, du moins celle jugée fidèle dont il a les coordonnées : le téléphone comme moyen d'information et support publicitaire joue un rôle essentiel dans ce cas de figure. Mais dans le créneau culturel, les commerçants déploient une véritable stratégie de conditionnement de la clientèle pour l'inciter à consommer toujours plus. Une pièce de théâtre est fractionnée en trois ou quatre cassettes vidéo ou DVD. Si le client veut la suivre du début à la fin, il doit acheter tous les supports constituant chacun un épisode. Lors du montage des cassettes et DVD, qui se fait en collaboration entre les maisons de production et le commerçant, ce dernier se débrouille de telle sorte que l'épisode s'achève sur un suspens. Le client appelle alors souvent pour demander si les nouveaux épisodes sont mis en vente.

Ainsi, n'est-on pas dans ce cas précis dans un conditionnement du désir du client. Un désir qui, comme le souligne Georg Simmel (1987), est à la base de toute création d'un objet de valeur se transformant en valeur économique grâce à l'échange. « Le désir en tant que sentiment ne naît que parce que les objets opposent au sujet qui veut les acquérir une certaine résistance. Nous désirons les choses seulement par-delà leur abandon inconditionnel à notre usage et jouissance, c'est-à-dire pour autant qu'elles leur prêtent une quelconque résistance » (Simmel, 1987 : 31).

En fractionnant les cassettes en épisodes s'achevant sur des suspens, les commerçants créent une résistance des objets aux clients en jouant sur le temps qu'ils utilisent comme moyen pour différer leur consommation immédiate. De ce fait, ils augmentent les désirs de ces derniers et donnent de la valeur à leurs marchandises. La fidélisation de la clientèle, dans ce domaine, passe aussi par un autre moyen : permet-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tre à celle-ci de se synchroniser avec la technologie avancée et considérée comme de meilleure qualité. C'est ainsi que de plus en plus les commerçants proposent à leur clientèle des supports sous forme de CD et de DVD à mesure que cette dernière s'équipe en matériels électroménagers et devient plus exigeante quant à la qualité de l'image et du son. Cependant, pour attirer et maintenir une clientèle, le commerçant doit savoir se distinguer, usant ainsi d'une autre stratégie inhérente à tout champ social (Bourdieu, 1979 ; 1984).

Les stratégies de distinction

La distinction commence par l'acte de nomination du commerce, à travers les enseignes. Elle fait exister ce commerce en le sortant de l'anonymat et en lui donnant une identité. En s'appropriant un magasin, le commerçant trouve un endroit numéroté ou possédant une ancienne identité, puisqu'il s'agit le plus souvent d'un commerce qui a été repris. L'acte de nommer le commerce constitue une personnalisation de l'endroit approprié et territorialisé. Au-delà des enseignes, c'est au niveau des spécialisations que l'on note les logiques de distinction. L'objectif est de sortir des sentiers battus et de créer de l'originalité pour viser une clientèle spécifique. Cette stratégie de distinction peut s'expliquer par la prise de conscience du commerçant d'être dans un créneau déjà dominé par des concurrents. C'est le cas de Dramé, un Sénégalais établi dans la rue Doudeauville. Il a choisi de se spécialiser dans la vente de la production culturelle guinéenne : il veut éviter la concurrence de Lampe Fall qui domine dans la fabrication et la distribution de biens culturels wolofs grâce à une remontée de la filière. N'diaye, un autre commerçant établi dans la même rue, s'est spécialisé dans la vente de cassettes et de CD de théâtre et de musique haal poulaar. La stratégie de distinction la plus remarquable est celle des frères Sy établis dans la rue Polonceau. Anciens étudiants de Lille, ils se sont reconvertis dans le commerce. Leur tante, une restauratrice, leur a prêté un local. Pour Mamadou l'aîné :

> *« Mon frère, lui, pensait au départ à une boutique de produits alimentaires. Ce que font les Arabes à côté ainsi que les Sénégalais. Et moi, j'ai dit bon ! Écoute, il faut faire quelque chose de particulier. Il fallait créer quelque chose de nouveau, de neuf. Parce que les gens quand ils sortent sont très intéressés par la restauration. Mais donc, qu'est-ce qu'il fallait faire? Soit faire la cuisine traditionnelle ou faire comme tout le monde fait. Mais j'ai dit non ! Ce n'est pas intéressant. Parce qu'il y a au moins trente ou quarante restaurants*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sénégalais à Paris qui font de la cuisine traditionnelle. Donc, pourquoi pas quelque chose de particulier? Alors, on a réfléchi. J'ai dit : moi, j'ai pensé à une dibiterie[1] *quoi. Y en a pas. Y en a pas en Europe et jusqu'à présent, il n'y a une seule dibiterie ici. En fin de compte, on a essayé ».*

Stratégie de remontée des filières et de diversification de l'offre

Enfin, deux autres stratégies d'hégémonie dans le champ commercial peuvent être évoquées : la remontée des filières et la diversification. La remontée des filières concerne souvent les commerçants spécialisés dans la vente de biens culturels. Elle consiste, pour ces derniers, à éliminer toute concurrence en signant des contrats d'exclusivité avec les troupes de théâtre du Sénégal. Ainsi, au sein de Lampe Fall, existe une véritable division du travail. C'est N'diaye le troisième associé qui va filmer les pièces de théâtre et qui traite des questions de rémunération avec les comédiens tandis que Kébé et Mbengue s'occupent respectivement des boutiques de cassettes et de produits cosmétiques. Quant à la diversification, elle peut être étendue ou limitée. Étendue, elle s'accompagne d'une extension géographique qui consiste à acquérir une nouvelle boutique et à se spécialiser dans un autre créneau, ce qui limite les risques de concurrence et permet aussi l'élargissement de la clientèle. C'est le cas de Lampe Fall qui a ouvert une nouvelle boutique non pas de biens culturels mais de produits cosmétiques. Mais si elle est limitée, la diversification se limite à une seule boutique, un seul espace de vente et dans ce cas le commerçant spécialisé dans une filière comme les tissus ou les cassettes vend aussi d'autres produits en quantité moindre comme les chaussures ou le prêt-à-porter.

Conclusion

Nous pouvons considérer que le concept de champ utilisé ici comme outil descriptif constitue une manière de relativiser la toute-puissance des réseaux de solidarité des entrepreneurs d'un même groupe national ou ethnique. Des concurrences et des luttes pour différents capitaux existent aussi entre des entrepreneurs de même origine nationale. Par conséquent, le concept de champ pourrait constituer une approche équilibrée entre des conceptions culturalistes et holistes en ter-

[1] Une dibiterie est un type de commerce spécialisé dans la vente de viande grillée. Au Sénégal ce sont les Mauritaniens qui occupent ce créneau.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

mes ethniques (commerce ethnique, entrepreneuriat ethnique, enclave ethnique par exemple) et les approches trop individualistes que l'on pourrait tenter de leur substituer. Le commerce peut aussi constituer un domaine où existent des hiérarchies et des rapports de domination.

Références bibliographiques

BERTONCELLO Brigitte (2000), « Les marins africains de Marseille : histoire d'un ancrage », *Hommes et Migrations,*1224, pp. 22-28.

BOULY DE LESDAIN Sophie (1999), *Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement,* Paris, L'Harmattan, 241p.

BOURDIEU Pierre (1979), *La distinction : critique sociale du jugement,* Paris, Editions de Minuit, 670 p.

BOURDIEU Pierre (1984), *Questions de sociologie,* Paris, Editions de Minuit, 277 p.

BOURDIEU Pierre (1993), « Effets de lieu », in Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, pp. 249-262.

DOUGLAS Mary (2001), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de souillure*, Paris, La Découverte, 205 p.

HANNERZ Ulf (1983), *Explorer la ville*, Paris, Les Editions de Minuit.

KOKOREFF (1992), « L'espace public du métro : propreté, saleté et civilité », in Marion Segaud (dir.), *Le propre de la ville : pratiques et symboles*, Paris, Editions de l'Espace Européen, pp. 21-43.

LEVY Jacques (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

SALL Leyla (2006), « Les territoires commerciaux sénégalais à Paris. L'exemple des espaces de vente touristiques de la Tour Eiffel et du Château de Versailles », in Anne-Sophie Bruno, & Claire Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19e-20e siècle)*, Paris, Publibook, pp. 195-209.

SALL Leyla (2007), *Les champs commerciaux sénégalais à Paris et en région parisienne.* Doctorat de Sociologie, Université de Poitiers, Poitiers, 525 p.

SIMMEL Georg (1987), *Philosophie de l'argent*, Paris, Presses Universitaires de France, 662 p.

TARRIUS Alain (1992), *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 207 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Troisième partie
Circulation migratoire et identité sociale

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Introduction

Delia Rahmonova-Schwarz
Université de Bielefield

Stéphane de Tapia
CNRS – Université de Strasbourg

Qu'en est-il des identités sociales dans la circulation migratoire ? Comment s'impliquent-elles l'une l'autre? Les contributions traitent de ces questions en ayant pour cadre une région d'origine ou une région de destination : transmigrants subsahariens au Maroc, informaticiens indiens en Malaisie, femmes maghrébines en Europe, migrants marocains en Europe du sud. Une contribution diffère toutefois des autres car elle s'intéresse à la dimension cognitive de la migration. Dans une approche originale et novatrice Constance de Gourcy interroge cette dimension cognitive du double point de vue du déplacement et de la confrontation à l'inconnu. Ce sont les modalités de ce rapport à l'inconnu qui sont analysées car les lieux de destination font en effet écho sur bien des points aux lieux de l'origine. L'auteure montre comment la mémoire de certains territoires se transmet entre générations à des personnes qui ne les ont pas connus et de quelle manière elle est mobilisée pour construire une familiarité avec de nouveaux lieux. Elle recherche dans les histoires familiales le rôle qu'ont pu avoir certaines figures migratoires de référence dans la réalisation de la migration et le choix des destinations. Trois figures se dégagent : les *pionniers* sont des individus qui souhaitent rompre avec le lieu de naissance, la perspective de vie envisagée par leurs parents, tandis que la figure des *déserteurs* suggère que les migrants voient leur départ comme émancipation du mode de vie du pays d'origine. Les *héritiers* sont les personnes pour lesquelles les récits de leurs parents ou ancêtres ont joué un rôle décisif dans leur projet migratoire. Pour conduire son analyse Constance de Gourcy mobilisent des notions nouvelles telles que celles d'héritage immatériel, de figures migratoires de référence, de capital migratoire notamment.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Deux contributions portant pourtant sur des populations et des espaces fort différents montrent que les migrants choisissent de s'installer provisoirement dans un lieu afin d'atteindre la destination qu'ils visent. Dans ces deux études, l'une sur les transmigrants africains subsahariens au Maroc (Mehdi Alioua), l'autre sur des spécialistes indiens des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Eric Leclerc), il s'agit de migrants acteurs ayant tramé consciemment des projets migratoires plus ou moins précis : après une première étape au Maghreb, les transmigrants subsahariens souhaitent s'installer dans un pays de l'Europe de l'Ouest, peu importe lequel, tandis que les techniciens indiens ont un objectif géographique plus précis, notamment les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Nous entrevoyons ici un détail crucial : les sujets interrogés par Mehdi Alioua comptent avant tout sur la solidarité de ceux qui sont déjà établis sur l'autre rive de la Méditerranée. Cet appui collectif qui constitue une forme de capital social, disparaît pratiquement dans le cas indien étudié par Eric Leclerc, car c'est le capital intellectuel qui devient ici le moyen de la mobilisation et/ou l'agence de placement de *body shopping.* Ce capital intellectuel remplace le capital social que l'on retrouve chez les Africains subsahariens du Maroc en laissant les candidats-spécialistes indiens avec une possibilité de choisir leur lieu de travail.

Les contributions de Fatima Qacha et de Giorgia Ceriani Sebregondi mettent l'accent sur la mobilité et l'existence des réseaux familiaux des ressortissants du Maghreb en Europe. La première s'intéresse au rôle des femmes maghrébines dans les réseaux familiaux et amicaux. La façon dont elles se mobilisent en construisant des liens au sein de leurs réseaux et en faisant circuler des informations pour permettre la mobilité des autres membres de la famille, est analysée par l'auteure à partir d'exemples précis (vie sociale, évènements importants de la famille étendue, démarches administratives etc.). En utilisant des liens sociaux qui vont souvent au-delà de la parenté, ces femmes assument plusieurs fonctions comme l'accueil et l'hébergement des autres membres, notamment les nouvelles arrivées, la restructuration de l'espace de la parenté, la négociation non seulement entre la région d'origine et d'arrivée, mais aussi entre les générations de la parenté et les cultures d'*ici* et de *là-bas.*

Les observations de F. Qacha sur les réseaux sociaux des migrants maghrébins en Europe peuvent être mises en perspective avec la recherche de G. Ceriani Sebregondi qui constate, elle aussi, que « *c'est l'existence de ces connexions sociales qui conditionne grandement la mobilité des migrants* ». Alors que les personnes étudiées par F. Qacha sont des femmes, G. Ceriani Sebregondi s'intéresse également à la mo-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

bilité des hommes marocains en Italie et en Espagne. Elle approfondit le concept de mobilité et développe celui de capital mobilitaire. Elle analyse ainsi la mobilité par le prisme de l'expérience et de la potentialité, évitant de cette manière la dichotomie entre sédentaire et mobile. Si la mobilité est capitalisable, se demande l'auteure, quelle place a-t-elle dans le projet migratoire d'un individu ? La pratique de la mobilité permet aux migrants de négocier un espace pour leurs actions économiques et sociales. Cependant l'entreprise d'un migrant marocain ne doit pas être considérée seulement comme un aboutissement économique ou financier « *mais aussi* [comme] *le fruit d'une négociation spatiale* ». De la même façon que le migrant utilise la mobilité comme capital pour occuper un espace, il développe grâce à celle-ci une référence aux lieux qui l'aide à occuper plusieurs espaces géographiques en même temps. La capitalisation de la mobilité rend possible également la construction d'une identité collective puisque les migrants marocains valorisent leur mobilité comme un trait culturel et historique.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Du dépaysement au transpaysement. Des figures migratoires de référence dans la migration volontaire

Constance De Gourcy
Université de Provence, Aix-en-Provence

Souvent présentées comme spontanées, régies par la perspective d'une amélioration des conditions matérielles, activées par la volonté de quitter un pays perçu comme étant sans avenir, les migrations sont plus rarement envisagées du point de vue de l'histoire familiale. Pourtant, entre migration de rupture et migration de maintien se déploie tout un continuum à partir duquel il est possible de situer le migrant, de le replacer dans une histoire restreinte (parentale) ou élargie (parentèle), de saisir, à l'aune de la mémoire collective familiale, les modalités de son départ. Certes, il ne s'agit pas ici de relativiser l'importance des contraintes extérieures – principalement d'ordre économique – sur les migrations mais d'évaluer le poids de l'histoire familiale dans l'élaboration du projet migratoire.

Les rapports entre générations – parce qu'ils permettent d'examiner ce qui, du vécu des générations précédant le migrant, passe dans la formation du projet migratoire et le déplacement mis en œuvre – donneront la mesure de cette transmission. Pour mener cette analyse, nous nous appuierons sur une recherche effectuée auprès de migrants ayant choisi de migrer sans que des raisons professionnelles, écologiques, politiques ou autres aient été à l'origine de leur déplacement. Venus de tous les horizons géographiques pour s'installer dans le Midi de la France, ces désaffiliés volontaires[1] retrouvent, au-delà de destinations ensoleillées, les conditions leur permettant de s'établir dans une proximité affective et mémorielle avec les lieux de départ.

[1] Des récits en profondeur ont été effectués auprès de migrants appartenant aux couches moyennes de la population, provenant d'horizons géographiques divers (Amérique, Asie, Europe) (De Gourcy, 2005).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'intérêt porté à ce choix sous autocontrainte[2] passe par la prise en compte de la relation que ces migrants entretiennent à l'égard des territoires d'inscription. Aussi, nous nous proposons de revenir sur les conditions de la localisation en analysant le rôle que peut avoir l'histoire familiale dans les logiques mises en œuvre au moment du départ. Si la dimension cognitive de la migration peut être interrogée du double point de vue qu'apportent le déplacement et la confrontation à l'inconnu, nous verrons que les modalités mêmes de ce rapport à l'inconnu méritent d'être examinées : les lieux de destination font en effet écho sur bien des points aux lieux de l'origine. Nous poursuivrons cette incursion sur les territoires familiaux du migrant en présentant une typologie témoignant de logiques de départ certes différentes mais qui se comprennent dès lors que l'on tient compte de la présence ou de l'absence de figures migratoires de référence dans l'histoire familiale du migrant.

La dimension cognitive de la migration

Par le fait même de migrer, le sujet se place en situation de découverte et d'apprentissage : situation de découverte puisque la migration élargit l'horizon géographique, social et culturel du migrant, situation d'apprentissage puisque cet inconnu est source de nouveaux savoirs. Or, même si la découverte d'un lieu se traduit par un constant ajustement pour faire face à l'inconnu, les conditions dans lesquelles s'exerce cette double situation méritent d'être précisées. Dans certains cas en effet, le migrant développe un rapport familier à l'inconnu, dans d'autres il s'agit moins d'acquérir des connaissances que d'activer des savoirs connus.

Considérons à titre d'exemples des témoignages issus de la littérature. Le premier relate la visite de l'Irlande par une jeune femme nord-américaine, pays d'où sont partis ses ancêtres paternels : « Me croiras-tu? Il me semblait qu'en sillonnant la côte ouest de l'Irlande, infiniment plus qu'en retournant au Canada, j'étais rentré *chez moi*. Par quel atavisme ce paysage lunaire, rocheux, venteux et embruiné, avec ses falaises et ses tourbières, ses maisons en pierre aux toits de chaume, ses landes couvertes de trèfle et de bruyère, a-t-il pu m'apparaître comme *mien*? » (Huston, Sebbar, 1986). Le second porte sur le récit de

[2] Les déterminants par lesquels la migration est généralement étudiée ont été mis en retrait. L'importance accordée à l'histoire familiale joue ici comme condition de réalisation de la migration.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

vie d'un paysan polonais. Son itinéraire d'apprenti boulanger l'amène dans une ville à la recherche d'un travail. La rencontre avec d'anciens boulangers devenus mendiants aurait pu être l'occasion de se faire détrousser mais la connaissance de ce qu'il faut dire et faire en de pareilles circonstances lui a permis d'éviter ces désagréments : « Lorsque je revins chez le doyen pour lui rendre la marque, je tombais sur trois ivrognes, des boulangers qui attendaient là devant la boutique. Dans une ville comme celle-là, presque chaque jour, arrivait au moins un compagnon-boulanger ambulant, et eux, ces ivrognes, l'attendaient et il lui fallait dépenser en buvant avec eux tout ce qu'il avait pu récolter car ils trouvaient toujours un moyen ou un autre de l'attirer à l'auberge. Et s'il avait de l'argent, il ne lui fallait surtout pas se trahir, parce que dans ce cas, ils dépensaient leur propre argent sans compter pour le soûler et le détrousser. Et s'il disait quelque chose, ils le frappaient. J'avais appris tout ça en écoutant les histoires que racontaient d'autres compagnons » (Thomas, Znaniecki, 1998).

La situation de découverte et d'apprentissage qui résulte de la migration doit donc être considérée à l'aune de connaissances antérieurement acquises. Certes, il ne s'agit pas d'invalider la dimension cognitive de la migration mais d'examiner sous un jour nouveau la formation de ces apprentissages et découvertes. Si, dans certains cas, migrer donne moins l'occasion de se plonger dans un univers inconnu – se dépayser – que d'activer ou de réactiver des connaissances antérieurement acquises – se repayser –, il s'agit alors de les considérer comme étant le résultat d'un apprentissage dont les conditions de transmission doivent être précisées. Parce qu'il n'est de migration que dans un rapport à la migration, migrer permet ainsi de se placer et de se déplacer au regard d'une histoire et d'une mémoire.

C'est ici qu'intervient l'histoire familiale avec la prise en considération de ce que nous appellerons, à la suite de Schütz, « le monde des prédécesseurs » soit toutes les personnes qui ont précédé la venue au monde du migrant, aïeul et aïeux compris. Loin d'être toujours spontanée, la migration s'origine dans l'histoire longue de l'individu, elle s'affirme comme le résultat d'un rapport intergénérationnel, elle lui fournit l'occasion de se construire par rapport à une histoire et une mémoire. En reprenant notre première citation, on peut ainsi avancer que la découverte de l'Irlande sur le mode de la familiarité témoigne de la réactivation par le migrant de connaissances antérieurement acquises, donne à comprendre la façon dont le sujet organise son univers et le catégorise, comment il fait sens de son expérience : « Et puis il a suffi que je prenne l'avion, que j'atterrisse dans une ville parfaitement inconnue, pour que je me mette aussitôt à claironner : « Enfin ! c'est mon pays !

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ce sont mes camarades ! ma langue ! et ma musique ! » (Huston, Sebbar, 1986). La migration place donc bien l'individu en situation de découverte et d'apprentissage, mais ces découvertes et apprentissages sont à considérer moins sur le plan géographique, culturel ou autre que sur le plan social et mémoriel.

Comment se constitue et se transmet ce capital migratoire?

La référence au groupe familial du migrant est souvent mobilisée pour évoquer une histoire faite d'itinérances successives, jalonnée par ce que nous appellerons à la suite d'A. Gotman des « espaces de référence ». Constituant des points de jonction reliant le migrant à son histoire familiale, les espaces de référence ou les espaces hérités « renvoient à l'ancestralité, aux lieux de l'origine familiale, aux lieux de vie des grands-parents et de naissance des parents, à la mémoire historique non nécessairement vécue, et permettent de se situer dans la lignée » (Gotman, 1999). Ces espaces familiers et familiaux rappelant la prégnance des origines apparaissent comme des cadres à partir desquels il est possible de fixer de lointains souvenirs, d'activer des repères qui font sens dans une lignée familiale. Parce qu'ils participent de cette mémoire familiale migrante, ils sont légués par « héritage immatériel » comme on transmettrait des objets témoins d'un passé révolu.

Diversifiés et contribuant à façonner une conception dynamique de la sédentarité, ces territoires de référence peuvent aussi bien englober une maison, qu'une région ou un pays. Un témoignage, celui de Quéra, illustrera ces propos. Pour cette jeune femme canadienne, l'espace de référence est l'Italie, le pays d'où sont partis ses grands-parents. L'espace de référence renvoie ici à un point de départ, approprié comme tel, qui fait sens pour les descendants du migrant. Loin d'apparaître comme une séquence dans une histoire familiale, la référence au pays d'origine compte dans la définition de son appartenance : « Je suis née au Canada. J'ai vécu là-bas. Mais je me sentais aussi très Italienne puisque mes parents sont très Italiens et on reste quand même très Italiens. Je pense que le pays où l'on est né, on a quand même des liens assez forts avec ce pays, mais toutes mes racines n'étaient pas là. Mes vraies racines étaient quand même en Italie ». L'espace transmis mais non encore vécu, donne parfois lieu à de véritables pèlerinages sur les traces d'une famille, d'une histoire et d'un mode de vie. Il évoque, en effet, un endroit privilégié que le migrant se promet de visiter comme en témoigne Céline pour qui l'espace de référence est une ferme qui fut habitée par un grand-père résistant : « ce que je ferai un jour, mais je le ferai sans ma mère,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

parce que c'est un morceau d'histoire difficile pour elle, c'est de voir où se trouve ce lieu, où était cette ferme. J'ai envie de voir ce lieu ».

De tels lieux, parfois transmis sur des générations, renvoient à des référents historiques et spatiaux communs qui vont conférer au groupe une mémoire qui lui est propre. Une mémoire certes partielle comprenant le plus souvent des anecdotes ou des souvenirs, des mots ou des chansons enfantines chantées dans une langue étrangère mais qui va référer ces bribes d'histoire à la présence d'un ailleurs. Ce travail collectif de remémoration est rendu possible grâce à la fonction narrative du langage, laquelle s'organise autour d'un partage des souvenirs de la remémoration (Victorri, 2002).

Si les espaces de référence prennent une telle importance, c'est sans doute aussi parce qu'ils mettent en scène le rôle qu'a pu jouer un aïeul dans l'histoire familiale[3]. Souvent déterminantes dans le rapport que l'individu entretient à l'égard de son histoire, ces « figures migratoires de référence » autorisent soit une certaine propension à la migration, soit des « retours[4] » plusieurs générations après qu'a été mis en œuvre un premier déplacement. La migration apparaît en effet comme l'un de ces comportements transmis par héritage immatériel car : « lorsque les parents ont été migrants, ils gardent de leur expérience une somme d'informations qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants, ce qui facilite la migration de la génération suivante » (Bourdieu, 2000).

Le principe actif des rapports entre générations apparaît donc de façon positive quand l'héritage est transmis puis approprié. L'évocation d'une « figure migratoire de référence » et/ou d'un espace de référence peuvent ainsi favoriser et/ou faciliter la migration. Les « figures migratoires de référence » donnent en effet au migrant la possibilité de dé-singulariser le projet migratoire au regard de ce que les prédécesseurs ont antérieurement accompli. Le migrant s'inscrit dès lors dans une continuité historique et familiale et la migration telle qu'il la met en œuvre participe d'une pérennité de faits et de gestes. Pourtant, toutes les figures familiales ne font pas l'objet d'une évaluation positive. Il existe en effet des figures « honteuses » donnant lieu à des migrations non pas tant parce que ces personnes étaient elles-mêmes migrantes que pour échapper à la mémoire de ces agissements. La migration est alors vécue comme une façon de s'éloigner de lieux ou de pays associés, dans la mémoire du descendant, à des périodes honteuses et douloureuses de l'histoire familiale.

---

[3] « C'est un peu de votre expérience qui s'est imprégnée dans nos pensées et qui permet à vos petits-enfants d'oser des études qui les conduisent dans des lieux inconnus et vers des liens nouveaux » écrira une femme à son père. (Gueno et Pecnard, 2005).

[4] Cf. infra les migrations réalisées par les héritiers.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Géographie familiale et migration individuelle

Les espaces de référence transmis par « héritage immatériel » constituent les substrats physiques de la mémoire et de l'histoire du groupe. La connaissance de tels lieux permet au migrant d'appréhender d'une part le capital migratoire de sa famille de façon à le transformer éventuellement en capital d'aptitude, et d'autre part de saisir de façon dynamique l'histoire d'une famille polarisée en de multiples endroits.

Pourtant si l'on a pu mesurer jusqu'à présent toute l'importance que revêtaient ces endroits de référence dans l'itinéraire biographique de l'individu migrant, il nous faut désormais restituer le rôle des « espaces de la rencontre sociale » dans les parcours migratoires. La « rencontre sociale » renvoie aux lieux que découvrent les individus dans leur cheminement migratoire, des endroits qui, par la charge mémorielle dont ils sont investis, déterminent un arrêt dans leur itinéraire biographique. L'espace de la rencontre sociale mobilise en effet des éléments familiers (paysages, senteurs, etc.) qui activent un processus de connaissance/reconnaissance de la part du migrant. La plupart des enquêtés disent ainsi avoir retrouvé dans d'autres contrées des rappels familiers leur remémorant le pays laissé : « C'est l'origine culturelle de la Côte d'Ivoire qui est très imprégnée en moi » expliquera Sergio natif de la Côte d'Ivoire, venu chercher en métropole des traces de son histoire familiale. Possédant la nationalité française, il découvre, après quelques séjours, la cité phocéenne où il décide de s'installer. Ce choix témoignant de la dimension sociale de la rencontre résulte des éléments de familiarité lui rappelant le pays laissé : « Les codes et la musique, enfin tout un tas de choses. Je retrouve un petit peu de la Côte d'Ivoire ici de par les gens, de par leur attitude, de par leur convivialité, de par tout ça. »

La ville rencontrée dans le cadre de ce que nous avons appelé une rencontre sociale se distingue des autres villes par la familiarité dont elle est d'emblée investie. Cette familiarité renvoie à l'existence de signes interprétatifs qui font sens pour le migrant. Par-delà l'ajustement social que précède toute situation d'approche, le migrant opère une activité de traduction entre le nouveau et le déjà connu : « l'étranger qui vient d'arriver doit « traduire » ces termes dans les termes du modèle culturel de son groupe d'origine, à condition que des équivalences interprétatives existent. Au cas où elles existeraient, les termes, une fois traduits, peuvent être compris et gardés en mémoire ; ils peuvent être reconnus par récurrence » (Schütz, 1987). L'interprétation du monde résulte de ces deux catégories générales que relevait déjà Schütz : l'étrangeté et la familiarité.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Nouvel apport dans le « volume mental[5] » des migrants, la ville rencontrée prolonge en quelque sorte l'espace du chez-soi, les lieux de la familiarité résidentielle, ceux-là même que l'individu a quittés en migrant vers d'autres latitudes. Générant une expérience qui entrelace le passé et le présent, la ville d'accueil est perçue à travers le prisme rassurant d'une familiarité retrouvée, lien invisible, mais bien réel dans ses effets, qui abolit en quelque sorte la distance géographique par le fait d'y retrouver ce qui a été perdu ou laissé dans le pays ou la ville d'origine. Davantage qu'un dépaysement, le terme de « transpaysement » rend ainsi compte de cette rencontre entre l'ici et l'ailleurs, de ce jeu entre le connu et l'inconnu, de cette relation discrète mais opérante qui marque le sentiment de chez-soi et contribue au bien-être qui en découle. L'hospitalité d'un lieu, en l'occurrence celle du « territoire de la rencontre sociale » dépend donc de critères qualitatifs qui font appel à la mémoire des lieux. Mais l'hospitalité d'un lieu vient aussi de sa neutralité : ces lieux sont neutres car dépourvus de tout événement évoquant des souvenirs douloureux. Pour autant, ils ne sont pas inconnus car les migrants reconnaissent des éléments liés à l'environnement naturel et culturel, caractéristiques du pays d'origine.

L'expérience migratoire de l'individu fait ainsi écho à l'expérience migratoire des générations précédentes sur au moins deux points : les éléments de familiarité que le migrant retrouve témoignent, en premier lieu du lien ténu, mais infrangible qui lie l'espace de la rencontre sociale aux espaces vécus et hérités. En se présentant comme une sorte de synthèse mémorielle, le choix de la localisation révèle en effet l'importance de l'héritage immatériel reçu et (ré)approprié par le migrant. En cela, l'héritage immatériel joue comme ressource spatiale en introduisant de la continuité mémorielle et symbolique par delà la discontinuité territoriale qu'instaure la migration. La dispersion est alors vécue comme ressource (Ma Mung, 1999) et l'expérience du transpaysement apparaît comme une condition d'accueil. On notera également, en second lieu, que le « territoire de la rencontre sociale » peut, dans certains cas, lorsque le migrant a des descendants, devenir un véritable espace de référence pour ses successeurs. De la même façon que le migrant a pu lui-même hériter des territoires de référence de l'histoire familiale, la transmission d'un bien aux descendants redouble de la sorte le caractère fondateur de ces lieux. Prenons, à titre d'exemple, le témoignage de Lucie qui a trouvé dans la ville d'accueil un point d'ancrage qu'elle souhaite désormais transmettre à sa descendance : « Et puis bon il faut un port d'attache et le port d'attache il est ici. Maintenant il est ici.

[5] Soit l'aire géographique qu'un groupe parvient à embrasser par la pensée (Mauss 1999 [1950]).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

[Que représente maintenant la maison familiale par rapport à ce port d'attache ?] C'est le port d'attache pour des fêtes un peu exceptionnelles, des fêtes de famille. (…) Ici c'est le port d'attache de mes enfants. Et de ma petite fille, je l'espère. Elle est trop jeune pour le dire ».

A ce stade de l'analyse se pose cependant la question de savoir comment se concilient contraintes professionnelles et choix de la localisation. La nécessité de devoir subvenir à ses besoins matériels pourrait effectivement l'emporter sur d'autres considérations. Or tout se passe comme si les migrants déployaient tout un ensemble de stratégies – enseignement de langues étrangères, activité de traduction, petits boulots, etc. – pour faire face à ces contraintes. En outre, les registres de justification qui apparaissent dans les dires des migrants révèlent l'importance de la grandeur d'accomplissement, laquelle passe par le prestige qui résulte des difficultés surmontées alors même que ce ne sont pas des raisons professionnelles qui priment dans ce type de migration. Cependant, le travail reste bien une valeur dans le sens où subvenir à ses propres besoins légitime finalement une démarche qui apparaissait à l'origine comme infondée. Pour ces désaffiliés volontaires, il s'agit avant tout de se prouver que d'autres modèles de réalisation de soi sont possibles.

La migration comme horizon

Si la désaffiliation volontaire est bien un des points communs que partagent les migrants rencontrés, les raisons présentées au moment de la migration révèlent l'existence de plusieurs logiques de départ. S'esquisse alors une typologie comprenant trois principales figures migratoires : les pionniers, les héritiers et les déserteurs. Par « figure migratoire » nous entendons caractériser les logiques différenciées qui ont présidé au départ en tenant compte des configurations familiales et relationnelles dans lesquelles s'insèrent les individus.

Rompre avec la perspective d'une vie qui semble toute tracée, façonnée à l'image du destin social des parents, tel est le principe actif du projet migratoire des *pionniers*. La migration se réalise dès lors sur le mode de l'émancipation, elle témoigne d'une volonté d'ouverture par rapport à un horizon perçu comme restreint. Le choix de la localisation tient compte de cette volonté d'éloignement avec des espaces de départ évalués comme trop « petits », insatisfaisants pour réaliser leur volonté d'ouverture et contrer un destin qui leur semble assigné dès la naissance. « Moi j'étais ouvert à tout. J'étais vraiment prêt à tout », expliquera Peter, dont la famille est installée en Allemagne depuis des générations. « J'ai l'impression que finalement je commence un peu à découvrir

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

autre chose. Chez moi c'était tout tracé, attention à Biderfield, dans le Nord de l'Allemagne, j'étais marié avec la fille du boulanger et tu reprends la boulangerie de son père. C'est un peu ça, j'exagère mais... ». La route toute tracée a laissé place à la rupture revendiquée par rapport à la conception d'un espace physique mais aussi social ne permettant pas le déploiement de l'individu dans ses aspirations à une vie autre. Le départ pour Marseille est en effet venu interrompre l'ordonnancement réglé d'un devenir qui apparaissait sous la forme d'une trajectoire.

Parce que leur projet de départ s'est longtemps nourri d'autres récits migratoires, nous désignerons par le terme d'*héritier* les individus qui activent sur le mode de la reproduction des migrations effectuées antérieurement par leur groupe familial. Se présentant comme le fruit d'une transmission par héritage immatériel des membres du groupe à leurs descendants, ces migrations répondent, dans une certaine mesure à des attentes diffuses, parfois tacites. Pensons en effet à ces personnes qui reviennent sur les lieux laissés par leurs ancêtres lors d'une migration forcée. La migration est ici transmise comme un héritage immatériel aux descendants qui réalisent non seulement un retour différé vers les espaces d'origine mais élargissent aussi le volume mental de la famille en y incluant des territoires qui feront désormais sens pour les individus, contemporains et éventuellement descendants du migrant. « J'ai vécu le retour de mes parents par procuration, à leur place » affirmera Paquie qui a tenté de s'installer en Espagne, pays quitté par ses parents pour des raisons économiques. Ce retour en Espagne s'est pourtant soldé par ce qu'elle ressent comme un échec. Finalement, Paquie s'installera dans un lieu « intermédiaire », Montpellier, ville qui réunit les éléments familiers des espaces de référence et des espaces vécus.

Une autre dynamique est à l'œuvre à travers la figure du *déserteur*. Rompant avec des formes d'enfermement, l'individu n'abandonne pas pour autant subitement ce qu'il avait entrepris. Il faut davantage comprendre ce type d'action comme un processus réfléchi de désengagement voire de défection par rapport à un mode de vie envisagé sous l'angle de la contrainte et/ou de l'insatisfaction. La migration se réalise alors sur le mode de l'émancipation : émancipation par rapport à des configurations familiales ou maritales vécues à un moment donné comme des contraintes nuisant à l'épanouissement personnel de l'individu.

Ces logiques de départ, certes différentes, témoignent cependant de la nécessité de ne pas opposer migration/mobilité et sédentarité. La dynamique relationnelle qui résulte de leur articulation permet de comprendre combien les migrations actuelles se nourrissent de la longue histoire et empruntent bien souvent les routes du passé même si elles autorisent aussi quelques bifurcations.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Ne pas séparer ces logiques de départ de leur contexte donne également à penser la migration comme un horizon commun que partagent les groupes sociaux. Considérées à l'aune des histoires familiales respectives, les logiques mises en œuvre semblent toutefois se contredire : l'héritier diffère sur de nombreux points du pionnier, le cas du déserteur étant à part puisqu'il peut activer l'une ou l'autre des logiques migratoires. Tout se passe, cependant, comme si la différence entre héritier et pionnier tenait principalement à la présence ou à l'absence d'une figure migratoire de référence. Dans le cas du pionnier, on notera l'absence (ou l'estompement progressif), de cette figure fondatrice dans la mémoire collective. Dans le cas de l'héritier, les espaces de référence définissent des points de départ dans l'histoire familiale, point de départ qui donne à comprendre l'implication d'un ancêtre dans l'histoire du groupe.

Reprenons, pour illustrer nos propos, l'exemple de Quéra. L'Italie, pays de référence, est mentionnée comme étant le pays laissé par son aïeul, figure migratoire de référence. La présentation de l'histoire familiale ne remonte pas au-delà du rôle qu'a pu jouer ce grand-père pionnier migrant vers le Canada. La migration qu'elle-même va effectuer tient compte des migrations accomplies à la suite de ce prédécesseur. Les caractéristiques du lieu de la rencontre sociale (le Midi de la France) étant très proches de l'espace de départ (l'Italie), la migration est ainsi vécue comme un retour différé vers les lieux de l'origine.

La présence ou l'absence de ces figures migratoires permet de comprendre la façon dont la migration sera vécue et perçue par le migrant, soit comme une migration de rupture ou de renouvellement pour le pionnier et le déserteur, soit comme une migration de reproduction pour l'héritier. Pour autant, l'absence de référence à une figure migratoire ne signifie pas qu'il n'y a pas eu à un moment donné, dans l'histoire du groupe, une migration, fût-elle très ancienne. Quand l'inscription géographique est éloignée dans le temps, on sait que les espaces vécus finissent par se confondre avec les espaces de référence. Les migrations, *a fortiori* les migrations de longue distance, marquent les histoires familiales de leur empreinte, rendent significatives pour les descendants les ruptures et les coupures qu'elles induisent. L'oubli des conditions de localisation résidentielle se comprend dès lors que la migration remonte loin dans le passé, fût de courte distance ou encore interrompue par des décès[6]. Le pionnier définit alors sa migration en

[6] Tous les migrants n'ont pas forcément d'espaces de référence quand des ruptures se sont instaurées telles les adoptions qui ont brisé toute possibilité de relais dans la transmission de ces espaces.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

rupture par rapport à cet ancrage résidentiel, lui-même apparaît comme tel par rapport à un groupe familial perçu comme étant sédentaire.

En somme, la présentation comme héritier ou pionnier qualifie moins la démarche mise en œuvre que le rapport que le migrant entretient à l'égard de son groupe familial. Rapports de distance ou de proximité, de rejet ou d'adhésion qui rendent compte de la façon différenciée dont le migrant investit l'acte même de migrer. On soulignera également l'importance que peut avoir la migration dans une histoire familiale en réinitialisant cette histoire sur la base d'une rupture ou d'une bifurcation par rapport aux coordonnées d'un pays perçu comme étant celui de l'origine.

Conclusion

Notre cheminement nous a conduit à prendre en compte des témoignages de migrants pour qui la découverte de lieux inconnus – parce qu'elle s'accompagnait de sentiments de familiarité à l'égard de ces lieux ou des usages en vigueur dans de tels endroits – génère l'expérience du transpaysement. Pour accéder à la formation de cette connaissance familière, il nous a fallu mettre en évidence le rôle qu'ont pu jouer des figures migratoires de référence. Ces figures familiales, aïeul ou aïeux, introduisent une rupture dans l'histoire du groupe, rupture qui s'accompagne également d'un renouvellement grâce à la migration qu'elles accomplissent. Se forme ainsi un « volume mental » constitué d'espaces de références pouvant être mobilisés comme ressources dans l'élaboration du projet migratoire. Le retour différé, opéré par l'héritier d'une histoire dont la migration constitue le point de bifurcation, lui apporte ainsi le mérite et la considération d'avoir su accomplir le chemin en sens inverse. Cependant, si les lieux de destination sont rarement les lieux laissés par les prédécesseurs, le territoire de la rencontre sociale se caractérise par une forte proximité, géographique mais aussi et surtout mémorielle, avec les espaces de référence.

Pour autant, les migrants sont-ils tous des héritiers? La mise en évidence de migrations de rupture nous a conduit à nous interroger sur le rapport qu'entretiennent les pionniers à l'égard de leurs prédécesseurs. Bien que l'immobilité résidentielle de leur famille tranche avec la mobilité de celle des héritiers, il nous a semblé que ces migrations témoignaient moins d'une différence de nature que du manque, par éloignement dans le temps et/ou par oubli, d'une figure migratoire élevée au rang de référence. Le pionnier se définit alors comme tel par rapport à la sédentarité de son groupe, tandis que l'héritier se présente ainsi

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

par rapport à une figure familiale de référence, cette figure étant elle-même perçue comme pionnière par ses descendants. Dans ce contexte, si la migration témoigne bien de la relation que le migrant entretient à l'égard de son groupe, il apparaît également que l'histoire familiale joue comme ressource potentielle dans la formation du projet migratoire. Parce qu'elles se complètent bien plus qu'elles ne s'opposent, les figures de l'héritier et du pionnier/déserteur permettent également de comprendre combien la sédentarité n'est finalement qu'une étape plus ou moins durable dans la longue histoire du mouvement et de l'établissement humains.

Références bibliographiques

BOURDIEU Jérôme *et al.* (2000), « Migrations et transmissions intergénérationnelles dans la France du XIXe et du début du XXe siècle », *Annales HSS*, 4, pp. 749-789.

DE GOURCY Constance (2005), *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme* (Préface de M. Marié), Paris, L'Harmattan, 347 p.

GOTMAN Anne (1999), « Géographies familiales, migrations et générations », in Bonvalet Catherine *et al.*, *La famille et ses proches ; L'aménagement des territoires,* Paris, PUF/INED, Cahier n° 143, pp. 69-133.

GUENO Jean-Pierre PECNARD Jérôme (2005), *Cher pays de mon enfance. Paroles de déracinés*, Librio n° 726, 144 p.

HUSTON Nancy SEBBAR Leila (1986), *Lettres parisiennes. Histoires d'exil*, Paris, Ed. J'ai lu/Bernard Barrault, 221 p.

MA MUNG Emmanuel (1999), « La dispersion comme ressource », *Cultures et conflits*, 33-34, pp. 89-103.

MAUSS Marcel (1999), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 482 p [1950, 1ère édition].

SCHUTZ Alfred (1987 [édition française]), *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 286 p.

THOMAS William, ZNANIECKI Florian (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan, 446 p [1920 pour l'édition américaine].

VICTORRI Bernard (2002), « Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage », *Langages*, 146, pp. 112-125.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La migration transnationale des Africains subsahariens au Maroc : d'anciens espaces de circulation internationale pour de nouvelles formes migratoires

Mehdi Alioua
Université de Toulouse-Le Mirail

Les origines géographiques, les déterminants et les caractéristiques de la migration transnationale subsaharienne vers l'Europe apparaissent au départ hétérogènes. Néanmoins, au-delà du projet migratoire personnel, les migrants se réorganisent collectivement au fil de leur périple. Ils se « reconnaissent » entre eux et coopèrent en créant peu à peu une histoire commune, une « aventure » : leur projet migratoire et leur mode migratoire se ressemblent et les rassemblent. Une fois le Sahara franchi, les *transmigrants* subsahariens s'ancrent dans les sociétés maghrébines et au Maroc en particulier en greffant leurs propres circulations sur celles des populations locales. Les grandes villes marocaines deviennent ainsi des étapes privilégiées. Mais si cela est le fruit de la sédimentation des expériences migratoires des premiers transmigrants qui se sont transmises, ces villes n'en étaient pas moins déjà des étapes pour les migrants marocains avant la venue de ces nouveaux migrants.

De nouvelles formes migratoires marocaines portées par la circulation des transmigrants subsahariens

Depuis les années 1990, les sociétés maghrébines sont traversées par des dynamiques migratoires transnationales inédites, impliquant non seulement les populations maghrébines mais aussi des populations étrangères, originaires en majorité d'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement d'Afrique de l'Ouest[1]. En plus de la venue de migrants

[1] Dans cette région, si les migrants non maghrébins sont très majoritairement issus d'Afrique de l'Ouest, on retrouve aussi en nombre important des Congolais (RDC et

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

subsahariens qui circulent dans cette région en vue de rejoindre l'Europe, le Maghreb développe aussi ses propres migrations, intérieures et internationales vers l'Union européenne. Il s'affirme parallèlement comme un espace transnational de départ, de circulation, de retour, de transit et d'installation. Ainsi, les sociétés maghrébines se trouvent confrontées à de nouvelles formes migratoires qui s'agrègent sur d'anciens espaces de circulations et posent un vrai défi aux institutions, aux cadres juridico-politiques et aux cadres nationaux de socialisation et de production identitaire.

Fuyant la misère, les guerres, les pollutions, les épidémies et le chômage et frustrés de ne pas pouvoir satisfaire leurs ambitions, des milliers d'Africains subsahariens tentent de réaliser leur projet migratoire. Espérant pouvoir passer en Europe et subvenir à leurs besoins en optant pour la circulation et la dispersion spatiales, ils s'installent de plus en plus nombreux au Maroc. Pour le dire avec leurs mots, « ils vont chercher leur vie »[2]. Mais empêchés par les autorités européennes, et depuis peu marocaines, de traverser la Méditerranée et dans l'impossibilité ou ne souhaitant pas abandonner leur projet migratoire, les *transmigrants*[3] subsahariens doivent s'insérer et survivre dans une société non préparée à leur installation. Est-il possible alors qu'au-delà des situations de précarité et de la répression vécues par ces nouveaux venus, ils soient également porteurs de nouvelles formes d'appartenance et de pratiques cosmopolites au Maroc ? Il convient de décrire le développement des réseaux sociaux transversaux le long des routes migratoires ainsi que les relations sociales qui s'établissent avec certains Marocains. Les espaces transnationaux inédits que ces collectifs temporaires d'un nouveau genre tissent seront ensuite examinés le long des principaux axes migratoires marocains.

Ces mouvements migratoires impliquant des populations de toutes origines (ethniques, sociales, nationales, religieuses) et comportant un

---

Congo Brazzaville), Camerounais et Bangladais, et en plus petit nombre des Angolais, Irakiens, Kurdes, Pakistanais, Indiens, Chinois, auxquels s'ajoutent depuis peu des Latino-américains, des Honduriens et Boliviens.

[2] Les francophones autant que les anglophones utilisent la formule « je vais chercher ma vie » pour expliquer, et par la même légitimer, leur migration.

[3] A la suite d'autres chercheurs (Escoffier, 2006), j'utilise le terme *transmigrant* pour signifier à la fois que ces individus qui coopèrent ensemble en cours de route sont de plusieurs nationalités, qu'ils migrent par étapes en utilisant les territoires dans lesquels ils se réorganisent comme des lieux de transit et surtout qu'ils tissent des réseaux sociaux transversaux aux Etats-nations en y implantant des relais migratoires leur permettant d'y circuler, de s'y installer et d'en sortir. Ce terme permet ainsi de les classer dans la catégorie *transmigrant* en fonction de leur mode migratoire et de leur type de projet migratoire, indépendamment des origines, des statuts qu'on leur impose et des finalités qu'on leur prête.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tiers de femmes[4] revêtent très souvent, dans leurs expressions relationnelles, des *formes sociales* similaires[5]. Si cela se traduit à travers les temporalités de la mobilité et à travers les formes spatiales du mouvement, c'est surtout par la nature du lien social tissé par la migration transnationale, s'incarnant dans leurs *territoires circulatoires* (Tarrius, 2000), que le sociologue peut lire la forme que prennent les *actions réciproques* (Simmel, 1981) entre transmigrants subsahariens et entre transmigrants et autochtones des sociétés qu'ils traversent. Ces étapes deviennent les lieux de la mobilisation du lien : la réorganisation collective, malgré les situations de précarité, la diversité des origines et la concurrence entre transmigrants, devient une modalité *sine qua non* de cette migration. Ces relais migratoires sont liés par des relations sociales que tissent, au fur et à mesure des incessantes mobilités, les transmigrants entre eux. Les relations sociales déterritorialisées qui s'élaborent durant la migration transnationale expriment les conditions de sa réalisation.

A l'origine de ce mouvement migratoire, il y a d'abord un projet qui est plus de l'ordre de l'imaginaire que du calcul rationnel. Ces transmigrants élaborent un projet migratoire qui souvent se confond avec un projet de vie ne pouvant se réaliser dans leur esprit que par le passage dans un ailleurs où tout sera enfin possible. Qu'il s'agisse d'un « havre de paix » où ils seront enfin en sécurité après avoir fui un conflit, ou d'un « Eldorado » où ils espèrent trouver les moyens de réaliser leurs ambitions, c'est souvent un lieu indéterminé. « Moi je cherche l'Europe. C'est pour l'Europe que je suis là », nous disait un Guinéen. Mais lorsque nous lui avons demandé de préciser un lieu en Europe, une adresse où loger, il nous répondit comme des dizaines d'autres transmigrants : « Je ne sais pas encore. Déjà, je ne veux pas rester ici. Il faut que je passe en Europe ; ensuite, si Dieu veut, ce sera facile ». Ces transmigrants ont une idée de l'ailleurs et espèrent se réaliser socialement par le voyage dans cet ailleurs. Une fois qu'ils ont accumulé assez de courage et d'argent, ils partent de chez eux en se dirigeant vers la frontière la plus proche : « (…) Le plus important c'est de partir. Tu dois

[4] Voir à ce propos la thèse de Claire Escoffier (2006). On peut la lire sur le site de TERRA à l'adresse : http ://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00085929.

[5] Pour le concept de *forme sociale* voir Simmel (1981). A travers ce concept, Simmel voulait décrire et expliquer les *formes* des *actions réciproques* que produisent les individus entre eux. Il cherchait ainsi à ouvrir un domaine d'investigation sociologique où même les plus petites relations sociales auraient une signification, car grâce à leurs *formes* qui s'opposent ou se ressemblent, elles font *sens* sociologiquement. A travers son œuvre, il montra comment les groupes sociaux les plus divers adoptent parfois dans leurs actions des formes identiques, indépendamment de leur origine et de leur finalité.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

partir ! Tu dois sortir du pays. Après, tout est possible ! » témoigne un jeune Ghanéen. Mais, en cours de migration, les choses ne sont plus aussi évidentes et les imprévus s'accumulent. Ils négocient alors collectivement ce passage en traversant ensemble toutes les frontières (nationales, naturelles, sociales, culturelles) qui se dressent devant eux. Leur projet migratoire se réalise avant tout dans le passage, et celui-ci s'expérimente collectivement.

Au départ peu organisé, ce mouvement migratoire se structure progressivement au fil des étapes qui rythment leur périple. Ces individus se reconnaissent alors entre eux et coopèrent en créant peu à peu une histoire commune : leur projet et leur mode migratoires se ressemblent et les rassemblent (Alioua, 2005). Dès lors, le sentiment que les trajectoires migratoires tendent à se confondre produit un processus identitaire. La migration transnationale est un mouvement qui devient collectif en cours de migration parce qu'il s'organise en créant un imaginaire dans lequel se confondent des représentations du futur (projet de vie), des symbolisations unifiantes (projet migratoire) et des pratiques éducatives (savoir passer les frontières et savoir circuler) qui participent ainsi à l'élaboration d'une identité collective.

C'est une migration dont les étapes obéissent à des logiques bien précises, plus sociales et relationnelles qu'individuelles et rationnelles. Leur capacité de migrer et de s'introduire dans des nouveaux espaces dépend en effet de celle de créer du lien avec d'autres transmigrants et avec les autochtones qu'ils croisent : c'est le réseau qui permet de faire la jonction en obtenant des informations sur les espaces qu'ils comptent traverser et la manière de rentrer en contact avec les collectifs qui s'y trouvent et qui sont susceptibles de les aider. La migration transnationale s'appuie sur la structure relationnelle qui permet d'orienter le projet migratoire et les trajectoires qui en découlent en nouant des relations déterritorialisées. Les transmigrants qui passent d'un espace de régulation à un autre indiquent à ceux qui suivent comment réussir ce passage en se basant sur leurs propres expériences. Mais cela suppose que les signes balisant les routes soient reconnaissables par tous, c'est-à-dire qu'une identité collective rapproche socialement tous ces individus et permettent aux acteurs d'interpréter les codes qu'ils élaborent. Durant le rythme incessant des passages, les routes migratoires sont balisées socialement : comme le Petit Poucet, ils sèment des indices afin que d'autres puissent les reconnaître et en profiter. Le long des routes migratoires, ils implantent des étapes qui depuis leur établissement dans les années 1990 (Goldschmidt, 2002 ; Escoffier, 2006) servent toujours de relais migratoires aux nouveaux venus (Alioua, 2005). Ces étapes ont une histoire sociale qui

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

se sédimente dans les trajectoires migratoires et qui se diffuse le long des réseaux.

Ainsi, afin de survivre dans ces lieux le temps de redéfinir leur projet migratoire, ces transmigrants doivent compenser collectivement une absence de territoire en concentrant des volontés individuelles de mobilité dans des groupes sociaux particuliers[6] et en organisant des régulations sociales leur évitant le conflit et favorisant la coopération. En entrant en relation avec d'autres transmigrants, en échangeant des services, des informations sur leurs projets, leur périple et leurs stratégies de survie, ils définissent une certaine identité comme l'exprime Adama, un jeune Camerounais :

> *— Et quand tu es arrivé sur Alger, comment tu as fait pour trouver des maisons …Comment tu sais où aller?*
> *— En fait, il y a… quand on arrive sur place on cherche d'abord où on peut trouver les frères… noirs. On n'est jamais seul. Avec des amis donc, on cherche où on peut trouver des frères noirs. Chacun a des renseignements et on s'entraide pour trouver comment voir ces frères qui vont nous aider à vivre ici. Il y a un quartier au nom de « Boualika », où on trouve les frères noirs qui attendent le travail au bord de la route. Donc ils sont nombreux qui attendent, ils font l'auto-stop pour trouver du boulot. Il y en a qui viennent les chercher en voiture, pour les amener chez eux, pour faire des travaux ménagers, ou pour du nettoyage…ou pour dans des chantiers tu fais la maçonnerie ou nettoyer un chantier, des choses comme ça…*
> *— Et comment savais-tu qu'il existait un quartier comme ça où les…*
> *— En fait, déjà, quand tu es à Tamanrasset, on est en contact avec ceux qui sont là-bas…on a les téléphones et ils nous disent comment ça se passe là-bas. Donc, une fois arrivé à Alger on sait comment on s'oriente. (…) En fait c'est ceux qui quittent devant nous, si quelqu'un s'avance avant moi, on a une cabine téléphonique sur lesquelles on peut les appeler, mais la plupart des cas on travaille par e-mail. On se communique. Quand tu as une adresse, ça nous permet de localiser nos frères qui sont devant…donc, ils essayent de nous éclaircir les petites difficultés qu'il y a sur la route.*
> *— Et toi, quand tu arrives, est-ce que tu fais pareil avec ceux que tu as laissés?*
> *— Evidemment ! Si par exemple j'ouvre ma boite et un ami m'écrit, je lui dis par exemple « bon voilà, c'est comme ça, c'est dur, mais si tu tiens à arriver, puisque tu es déjà dans le bain, voilà comment*

[6] Les collectifs d'entraide de transmigrants subsahariens aux origines diverses qui organisent, lors de leurs étapes, la coopération et la solidarité autour de leurs complémentarités.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tu dois faire… », c'est comme ça…Donc, euh, « c'est ça, là-bas à Boualika », « on a trouvé des jobs ! »…. Oui, en fait…euh, j'ai travaillé dans des chantiers, des travaux vraiment très très pénibles. J'ai essayé d'économiser. Une fois économisé, je prends la route pour le Maroc…c'est comme ça. Une fois j'arrive à Maghnia, la frontière entre le Maroc et l'Algérie, c'est la même opération qui continue. Soit il y a des Algériens qui fournissent des papiers et comme ça on essaye de traverser la frontière de nuit, soit des frères qui font les guides…eh oui, il y a des frères qui ont quitté avant nous, et ce sont eux qui ont ouvert la route ! (…). Et tout ça, ça ne t'appartient pas qu'à toi ! Tu dois aussi aider les frères qui suivent. Bien sûr tu peux pas beaucoup… t'as déjà beaucoup dépensé tes sous, avec les guides et tout… et c'est pour ton voyage à toi ! Mais c'est comme ça qu'on fait, quoi. On se communique (…).

Les grandes villes marocaines, des relais migratoires émergents pour les migrants transnationaux

Une fois le Sahara et la frontière algéro-marocaine franchis, les transmigrants subsahariens s'ancrent dans la société marocaine en greffant leurs propres désirs de migration sur celui des populations locales et en organisant leur complémentarité autour de valeurs sociales inédites. Le désir de mobilité, l'envie d'ailleurs, le rêve de l'Europe idéalisée, la volonté d'être acteur de sa vie, l'ambition d'émancipation individuelle et l' « aventure » autant que le sentiment d'être les « laissés-pour-compte » de leur pays et de l'économie mondialisée, deviennent les bases à partir desquelles se négocie la complémentarité. Le « savoir circuler » de certains autochtones et leur soutien, même minimal ou intéressé, deviennent des conditions fondamentales pour cette migration transnationale qui en raison des contrôles et des répressions d'Etat ne pourrait se réaliser pour ces acteurs qu'en trouvant des « entrées » parmi les populations locales. Ces transmigrants savent s'immiscer dans les interstices laissés en friche par les Etats et les marges que les populations autochtones ont su négocier localement.

Pour s'ancrer ainsi au Maroc en attendant de passer un jour en Europe, ils doivent avoir, individuellement ou collectivement à travers les collectifs d'entraide, la capacité de rendre proche le lointain. Les transmigrants, acteurs déterminés de leur circulation et acteurs en réseau relationnel, appréhendent leur position en pensant en même temps le lieu et le monde. Ils négocient ainsi leur présence et leur passage d'un lieu à un autre en organisant leur complémentarité avec d'autres transmigrants subsahariens mais aussi avec certains autochtones des socié-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tés qu'ils traversent, et ceci en jouant avec plusieurs appartenances, en faisait varier les systèmes identitaires : en rendant proche le lointain, ils cherchent à minimiser le coût de la distance sociale et identitaire et celui du territoire, qui se constituent en frontières supplémentaires de taille pour ceux qui ne savent pas les contourner.

Les transmigrants subsahariens ont non seulement cherché des relais sociaux (personnes-ressources) leur permettant de s'introduire dans ces étapes, mais ils ont également cherché des lieux où les populations locales les tolèreraient et avec lesquelles ils pourraient échanger et coopérer. Nos enquêtes dans les lieux où l'on retrouve des transmigrants subsahariens au Maroc, laissent apparaître que si les marocains ne les accueillent pas à bras ouverts, ceux qui sont solidaires et qui les aident sont presque toujours des personnes très modestes qui ont un lien avec la migration. Adama, le décrit très bien en racontant ses propres expériences :

> *Le Maroc c'est un pays… C'est un peu plus facile, il n'y a pas du travail, mais les gens sont plus ouverts, plus sociaux… Donc les frères qui sont là, Ils nous aident à…Ils nous donnent un peu des moyens et on loue des maisons. Donc quand je suis arrivé ici je suis allé à mon Ambassade, j'ai essayé de leur expliquer un peu le problème, ils m'ont donné plutôt un laisser-passer pour rentrer au pays. J'ai loué une petite maison avec des frères et on verra ce que ça peut donner. Ici il n'y a pas de travail, pour vivre c'est difficile, donc j'essaye de temps en temps d'appeler mon oncle qui est en Europe et il m'envoie des petits moyens. Bon lui il m'envoie pas souvent, mais les autres frères ils ont aussi des frères en Europe qui leur envoient aussi beaucoup d'argent, et eux aussi ils me soutiennent, voilà c'est comme ça, ils me soutiennent de temps en temps, on vit ensemble on est soudé, quoi. C'est pas comme ceux de l'ambassade ! Ils nous appellent « les aventuriers »…Eux, ils ne peuvent pas comprendre. Et les policiers ils nous pourchassent mais en fait ils nous aident car ils savent qu'ils sont comme nous et que leurs frères eux aussi ils veulent migrer. C'est comme ça ! (…) J'ai rencontré des marocains sympas, gentils. Surtout du côté de Nador. Bon, j'avais une famille, où je sortais de la forêt, j'allais manger là-bas, ils me faisaient doucher, prendre un bon bain, Et ils me faisaient des petits paquets, des petites olives, des oranges et du pain et je rentrais à la forêt passer la nuit…Et le lendemain, si j'ai encore besoin de la nourriture, je quitte la forêt, pour la ville et j'essaye de les voir, ils me donnent des conseils, ils m'encouragent et après je rentre. Ils avaient aussi un fils qui était parti sans papiers et qui avait réussi pour l'Italie. Des gens comme ça, m'ont beaucoup marqué quoi, tu vois. Çà c'est des gens qui ont eu beaucoup d'amour pour moi. Je ne sais pas comment je pourrais les rencontrer un jour et les leur rendre. Je dis seulement « Dieu est grand », on ne sait jamais.*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Ce sont les populations vivant dans les lieux de relégation socioéconomique qui ont aussi une relation étroite avec la migration – notamment dans les quartiers populaires de Tanger, Rabat et Casablanca – qui traitent et intègrent les phénomènes de la présence, du passage et de l'installation plus ou moins temporaire de ces nouveaux venus. Ces trois villes sont devenues des étapes privilégiées pour les transmigrants subsahariens, et depuis peu elles sont également les principales zones de départ des Marocains (Hamdouch, 2000).

Les quartiers populaires dans lesquels s'installent les transmigrants subsahariens dans ces trois villes sont récents dans l'histoire urbaine marocaine. Leur croissance démographique a explosé depuis l'indépendance du Maroc, sous le double effet de la migration rurale interne et de la croissance naturelle. Ils se sont formés dans des agencements socio-spatiaux sous-intégrés à la ville dite légitime, contre la volonté des autorités qui combattaient ce type d'habitat spontané et tentaient de maîtriser les flux des migrants de l'intérieur s'entassant dans des bidonvilles. L'histoire sociopolitique de ces quartiers est très fortement marquée par la résistance face aux autorités publiques et par la crainte de l'Etat et la méfiance vis-à-vis de ses agents. La population est originaire des diverses provinces du Maroc et les individus sont habitués à la mobilité et à la mise en présence de personnes et de groupes qui se ressemblent parfois par leur situation migratoire et par leur sentiment de clandestinité, mais qui se distinguent fortement par leurs origines. Tous ces migrants, anciens ou nouveaux, transnationaux ou de l'intérieur, se ressemblent car malgré leur étiquette de clandestins et d'indésirables, ils sont déterminés à rester les acteurs de leur destin. Ce n'est donc pas un hasard si ces quartiers abritent aujourd'hui des migrants extranationaux après avoir accueilli tant de nationaux en situation de migration interne. Peu à peu, le « savoir-passer » les frontières des nouveaux venus qui caractérise leur identité de transmigrant se nourrit aussi du « savoir-passer » autochtone, nouant alors avec ces derniers des relations sociales nouvelles, car issues de la mobilité (Alioua, 2005).

A l'instar des transmigrants subsahariens, beaucoup de Marocains de ces quartiers survivent grâce aux subsides envoyés par un proche ayant émigré. Beaucoup de petites maisons ont été financées par ces transferts. Généralement, ces nouveaux propriétaires construisent étages par étages, finançant leur investissement et leurs travaux au fur et à mesure, grâce à la location d'une partie de ces demeures. La plupart des locataires sont des migrants de l'intérieur, des ouvriers venus travailler en ville mais aussi des transmigrants subsahariens. Ils cohabitent et tissent des liens dans une sociabilité cosmopolite. Dans ces quartiers,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

nombreux sont ceux qui vivent de cette rente locative. Un véritable marché informel s'est mis en place, avec ses rabatteurs, ses agences locatives et ses bailleurs qui soudoient la police afin de pouvoir continuer leur commerce.

Entre rejet et fascination, ce sont surtout les jeunes Marocains et Marocaines qui vivent à l'étroit dans ces quartiers populaires qui sont impressionnés par le parcours de ces nouveaux venus. Certains apprennent de nouvelles choses avec ces transmigrants et s'ouvrent ainsi un peu plus sur le monde. Parfois même, des « plans » sont élaborés entre Marocains et Subsahariens pour trouver le meilleur moyen de passer en Europe. Ils s'échangent des conseils, des informations sur ce qu'ils ont pu apprendre individuellement par une personne de leur connaissance ayant déjà tenté le périple, ou qui vit en Europe et leur donne des conseils sur la meilleure façon de passer. Chacun a sa petite idée sur la question, mais en les mettant en commun ils augmentent leurs chances de réussite. Ils se rencontrent également dans les interminables files d'attente de la Western Union où ils viennent chercher le mandat envoyé par un proche vivant en Europe. Avoir la même stratégie de survie et les mêmes pratiques de solidarité (la dispersion dans l'espace) renforce encore plus ce rapprochement social. Des couples mixtes se forment entre Marocaines et Subsahariens, qui ont souvent pour projet de migrer ensemble en Europe. Toutes ces relations sociales traduisent l'émergence de nouvelles formes de cosmopolitisme qui débordent les institutions et les cadres nationaux de socialisation et de production identitaire de la société marocaine : la complémentarité autour de laquelle se forment ces étonnantes associations temporaires se fonde à la fois sur un certain rejet de l'Etat-nation, sur le désir d'émancipation individuelle et dans la formulation d'un projet de passage dans un ailleurs ou tout deviendra possible. Ces transmigrants bousculent les images que les sociétés d'accueil ou de passage se font généralement de ces mouvements migratoires.

La relation à l'étranger décrite par Simmel[7] convient parfaitement pour analyser ce qui se trame entre Marocains et Subsahariens dans ces quartiers. Cette relation, nous dit Simmel (1981), est un archétype de construction de l'identité d'un groupe social, résultant d'une tension entre distance et proximité. L'étranger est parfois un élément du groupe lui-même. Il lui ressemble, il a des points communs, mais

[7] Pour Simmel la figure de l'étranger n'est pas le symbole de la marginalité, de la pauvreté ou de l'exclusion, mais celui de la médiation moderne : une figure de synthèse entre « la vie errante » et l'attachement à un endroit, autrement dit, une forme de médiation d'un groupe avec lui-même

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

il est désigné comme tel à partir de l'exacerbation des différences dues à la tension entre les désirs d'altérité, indispensables à la propre construction du groupe, et la peur de l'autre, la peur de se dissoudre, de perdre son identité face à l'autre. C'est le résultat d'une distorsion entre le proche et le lointain. Et justement, pour pouvoir migrer de la sorte, pour pouvoir jouer sur plusieurs territoires, pour pouvoir se faire accepter dans des nouveaux espaces de régulation et étaler leurs territoires circulatoires , les transmigrants doivent avoir la capacité de rendre proche le lointain. Ils négocient constamment leur présence en des transactions identitaires dont les relations sociales traduisent plus des nouvelles formes de cosmopolitisme, que du rejet, de la violence et du racisme. Il faut bien que ces transmigrants fassent l'effort de montrer à leurs voisins Marocains qu'ils ont un mode de vie proche du leur, ou un projet de vie qui ressemble au leur, afin de s'affranchir des préjugés, et ainsi organiser leur complémentarité et leur mixité autour de points communs.

Les transmigrants subsahariens se sont ainsi complètement insérés dans le tissu urbain de ces grandes villes, sans que la plupart des Marocains en aient conscience. Ils vivent en s'insérant dans des espaces en marge de la ville et survivent des mandats envoyés par des proches et grâce aux collectifs de transmigrants en élaborant d'autres stratégies de passage ou redéfinissant leur projet migratoire. Modeste, jeune Congolais organise ainsi son quotidien à Rabat avec ses compagnons de route.

> *Généralement, nous dépendons des gens qui sont en Europe, il y en a qui a un cousin, une femme, un grand frère. Ce sont les sponsors de notre voyage, et maintenant pour voyager ici au Maroc, nous nous organisons, il y a beaucoup de voies, pour voyager. (…) Nous on partage le loyer en quatre, 500 dirhams*[8] *pour une petite maison là, avec deux chambres.(…) Pour survivre, pour la nourriture, on évalue, on dit par exemple, on doit « portionner » deux sacs de farine, de smida*[9]*, on va consommer euh, haricots, communément que vous appelez ici, euh, euh, loubia, et on fait un état des lieux puis un état des provisions, on dit par exemple, pour que nous puissions nouer les deux bouts du mois, il nous faut une provision de 450 dirhams, et ça 150 dirhams, on garde ça comme argent frais, et on va par exemple acheter des poulets, des légumes et tout ça. On se retrouve dans une*

[8] Environ 50 euros en 2006.

[9] Ce qui signifie « semoule ».

C'est comme cela qu'ils nomment le fait d'aider les nouveaux venus à s'insérer dans les étapes

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

situation où pour nouer les deux bouts du mois, nous devons payer 500 dirhams pour la maison et 450 dirhams pour la nourriture, ce qui fait disons, environ 1000 dirhams par mois, que l'on partage en quatre : 250, 250, 250…. C'est à dire si tu as un partenaire, un accord où tu as seulement 25 euros, ou 30 euros par mois, tu peux nouer les deux bouts du mois. Et chaque jour vient où on peut passer du temps ici, et ça marche et tout, c'est comme ça, vous voyez…Nous essayons un peu d'orienter notre vie et, le but du problème c'est toujours le voyage, vous voyez…le voyage. (…).

Les collectifs d'entraide qui leur permettent de cohabiter et de mettre en commun leur argent afin de faire face à l'adversité, s'organisent toujours autour d'une forte personnalité qui aime à se faire appeler « chairman ». Le « chairman » est une sorte de responsable d'un ou plusieurs collectifs. Il doit sa position à son expérience et à la connaissance de l'environnent social dans lequel il se trouve, et à son « savoir-circuler ». Il s'entoure généralement d'un « bureau politique » dans lequel les rôles de chacun sont définis, comme celui de « trésorier » par exemple. Le « chairman » est un *migrant-passeur* : il fait partie du monde des transmigrants, il a été introduit dans l'espace qu'il fréquente, il a hérité des expériences et des réseaux relationnels de ceux qui étaient là avant lui, et à son tour il « resocialise » les nouveaux arrivants. Il a cette capacité de jouer sur plusieurs espaces. Il prête ses services et les fait partager à d'autres : c'est un médiateur, non seulement entre les nouveaux transmigrants et les collectifs, mais également entre les nouveaux arrivants et le territoire dans lequel il les introduit. Ces derniers font profiter de leur ancienneté et de leur connaissance des étapes et de leurs relations avec les Marocains passeurs, policiers ou bailleurs. Leurs « services » font souvent l'objet d'une transaction financière. Mais même lorsque c'est le cas, ce n'est qu'un moyen de subsistance qui se négocie constamment, au point qu'il n'y ait pas systématiquement paiement. De plus, la transaction peut s'effectuer plus tard, au cours de services ou d'aides financières pour lui-même ou pour le collectif lorsque qu'il en aura besoin. Cette dette engendrée par les nouveaux arrivants permet l'échange et la solidarité. Les collectifs peuvent aussi se spécialiser dans une activité informelle. Comme celles par exemple qui sont liées à la circulation et aux passages, en connectant les migrants avec les passeurs ou les bailleurs. Mais d'autres activités informelles dans des secteurs particuliers comme le bâtiment, les déménagements et le nettoyage, la coiffure et la cordonnerie, les font travailler avec les Marocains, générant de petits revenus souvent complémentaires des mandats envoyés par les « sponsors ».

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le Maroc face aux enjeux de la migration transnationale

Ces formes sociales en réseaux connectent des lieux multiples distanciés dans l'espace et dans le temps, et génèrent ainsi des liens sociaux substitutifs des communautés d'intégration. Et ce, non seulement en compensant une absence de territoire mais aussi en concentrant des volontés individuelles de mobilité s'inscrivant dans ces collectifs d'entraide autour de la coopération. Ces collectifs fonctionnent comme un élément régulateur bien qu'ils soient hors du pouvoir et des identités statutaires habituelles, hors des normes et des interactions ordinaires, car ils comblent, par les relations sociales qu'ils produisent et dont ils sont le produit, les espaces en friches, les vides institutionnels. Ils gèrent les oublis et les oubliés, ils suggèrent les paradoxes de la société marchande où l'Etat désire réguler et codifier en maître absolu les rapports sociaux qui y ont cours, et imposer ainsi l'identité légitime. Hors des logiques stato-nationales, et à l'instar de beaucoup de Marocains vivant dans les quartiers populaires des grandes villes, ces collectifs de transmigrants s'arrogent le droit d'utiliser les espaces laissés vacants par le contrôle étatique, le temps de se réorganiser et de rebondir.

Les réseaux transnationaux observés associent, au-delà des souverainetés territoriales et des allégeances traditionnelles aux Etats-nations, des acteurs aux origines diverses ayant les mêmes intérêts, les mêmes valeurs ou les mêmes buts. Ces populations migrantes, en des formes sociales toujours plus complexes, tentent de s'associer afin de contourner les contraintes territoriales, les injonctions et les assignations à résidence édictées par des pouvoirs en lesquels elles n'ont plus confiance. L'ébranlement du principe de territorialité redonne ainsi à l'individu et au groupe ce qu'il fait perdre à l'Etat et à la nation (Colonomos, 1995). La transgression, involontaire ou assumée, des acteurs de cette migration transnationale vis-à-vis d'un certain nombre d'ensembles sociaux et de constructions territoriales, juridico-politiques ou normatives, génère de la migration au niveau des acteurs et de nouveaux rapports sociaux au niveau des Etats-nations et des populations locales. Elle induit des rencontres d'un nouveau genre. Celles-ci montrent combien l'altérité introduite « par le bas » au Maghreb par des populations en constante mobilité agit sur les sociétés locales. Finalement, la venue et l'installation, même temporaire, de ces transmigrants subsahariens induit pour la société marocaine de nouvelles définitions de soi et redessinent de nouveaux jeux d'évitement, de négociation, de pouvoir et de domination qu'il convient de mieux saisir.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

ALIOUA M (2005), « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb. L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek*, 185 (*Marges et mondialisation : Les migrations transsahariennes*).

BENSAAD A (2005), « Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge », *Maghreb-Machrek*, 185.

COLONOMOS A, (dir.) (1995), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan.

ESCOFFIER C, (2006), *Communauté d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse de doctorat nouveau régime de Sociologie et Sciences Sociales sous la direction d'Alain Tarrius, Toulouse.

GOLDSCHMIDT E (2002), « Migrants congolais en route vers l'Europe », *Temps modernes*, 620-621, pp. 208-239.

HAMDOUCH B, (dir.) (2000), *Les Marocains Résident à l'Etranger : une enquête socioéconomique*, Rabat, INSEA.

KNAFOU R, (dir.) (1998), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui.* Paris, Belin.

SIMMEL G (1981), Sociologie et épistémologie, PUF, Paris. [1908 pour l'edition allemande].

TARRIUS A (1993), « Territoires circulatoires et espaces urbains : différenciation des groupes migrants », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 56/60.

TARRIUS A (2000), *Les Nouveaux cosmopolitismes*, Paris, L'Aube.

TARRIUS A (2001), « Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17 (2), pp. 37-62.

TARRIUS A (2002), *La Mondialisation par le bas : Les nouveaux nomades de l'économie souterraine,* Paris, Voix et regards, Balland.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La Malaisie, une première étape dans la circulation planétaire des informaticiens indiens

Eric Leclerc
Université de Rouen

Introduction

Outils indispensables d'une économie globalisée, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont engendré des mobilités qui ne sont pas seulement virtuelles comme celle des capitaux. Leur invention, puis leur déploiement dans les pays développés ont nécessité le recours à une force de travail extérieure sous la forme de migrations temporaires en provenance de quelques pays dont l'Inde. Aujourd'hui reconnue comme une destination privilégiée pour la délocalisation de la production de logiciels, cette nouvelle activité économique y a été construite dans les années 1990 sur l'exportation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée vers les États-Unis. Ce qui a d'abord été exporté depuis l'Inde, ce sont les informaticiens plutôt que leur production, selon un système d'affrètement international de personnel, dénommé *body shopping*. Entre migration et mobilité rapide, ce système s'est étendu à d'autres destinations (Australie, Asie du sud-est) indiquant l'émergence d'un nouvel espace migratoire transnational.

En nous appuyant sur l'exemple de la Malaisie, nous allons explorer ces nouvelles formes de mobilités transfrontalières à longue distance selon une double problématique : la spécificité de la circulation des informaticiens par rapport aux migrations indiennes antérieures ; puis la position sociale des informaticiens indiens qui dans leur grande majorité n'appartiennent ni à l'élite des cadres des multinationales, ni aux fourmis de la mondialisation par le bas. Nous discuterons ici le jeu d'acteur des informaticiens indiens qui doivent négocier entre les logiques des entreprises qui les recrutent et les réglementations des États qui demeurent. Au-delà de l'analyse de la complexité du système du *body shopping*, se pose aussi la question de son maintien. Est-il un

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

phénomène conjoncturel ou incarne-t-il une nouvelle forme de mobilité qui pourrait s'étendre à d'autres activités transfrontalières à longue distance? Dans quelle mesure préfigure-t-il l'apparition de nouvelles classes sociales?

La migration temporaire des informaticiens indiens en Malaisie

Une industrie en manque de main-d'œuvre

Dans les années 1990, le gouvernement malaisien a réorienté sa politique de substitution des importations industrielles vers des productions à plus forte valeur ajoutée, et esquissé une conversion vers les emplois de services. En 1996, il créa un « Multimedia Super Corridor » afin de maintenir le pays dans la course aux hautes technologies et d'entrer dans l'aire de l'économie de l'information. Il reprit le modèle des parcs scientifiques en délimitant un corridor large de 15 km et long de 50 km s'étendant des tours Petronas au cœur de Kuala Lumpur à Cyberjaya, une cité de l'informatique située en regard de la nouvelle capitale politique Putrajaya, la Brasilia malaise (Bunnell, 2002, 265-266).

Ralentie par la crise financière asiatique, la croissance du secteur informatique est restée modeste. Depuis l'origine, si 1200 entreprises ont été enregistrées (MSC Malaysia, 2006)[1], il s'agit principalement de petites et moyennes structures : 71 % ont un capital effectif inférieur à un million de Ringgit (soit environ 260 000 US $). Il s'agit soit de jeunes pousses (21 % sont des start-up), soit d'entreprises encore en phase de croissance initiale (50 %). Ces entreprises employaient 31 000 personnes en 2005 parmi lesquelles on comptait 10 % d'employés étrangers. En effet, la Malaisie manque de personnel hautement qualifié même si 30 % d'une classe d'âge poursuit des études supérieures, et une partie des professionnels et techniciens formés s'expatrie, environ 50 000 au cours des 15 dernières années. Dans le domaine des NTIC, les diplômés malais vont travailler notamment à Singapour où un rapport du gouvernement en 2002 estimait qu'ils représentaient 51 % des travailleurs étrangers de ce secteur (Abdulai, 2004, 110)[2].

[1] Ces données proviennent, sauf indication contraire, du rapport annuel de la Multimedia Development Corporation, l'organisme chargé de la promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

[2] Abdulai David cite le rapport sur l'économie de l'information, Knowledge-based Economy Master Plan, 2002.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'appel aux cerveaux indiens

Pour combler ce manque de compétences, la législation sur le recrutement des travailleurs immigrés, pourtant très stricte en Malaisie, a été adaptée dans le secteur des NTIC. Les entreprises enregistrées auprès du Multimedia Super Corridor (MSC) peuvent recruter autant d'employés étrangers qu'elles le veulent. L'entreprise soumet sa demande auprès des autorités du MSC qui la fait parvenir aux services de l'immigration. Après vérification des critères d'éducation (diplômes) et d'expérience professionnelle des immigrants potentiels (au moins trois ans), ils délivrent en une semaine une lettre d'approbation qui permet d'obtenir le visa d'emploi temporaire. Au regard des chiffres officiels, les Indiens constituent 50 % des informaticiens étrangers recrutés par la Malaisie. Ils sont particulièrement recherchés pour la programmation et le développement de logiciels.

Lors d'un séjour de deux mois dans la capitale malaise, nous avons pu étudier cette population d'informaticiens indiens. Nous avons réalisé une cinquantaine d'interviews à Kuala Lumpur où ils sont encore quasi-exclusivement localisés, afin d'identifier les caractéristiques de cette nouvelle vague d'immigration indienne en Malaisie.

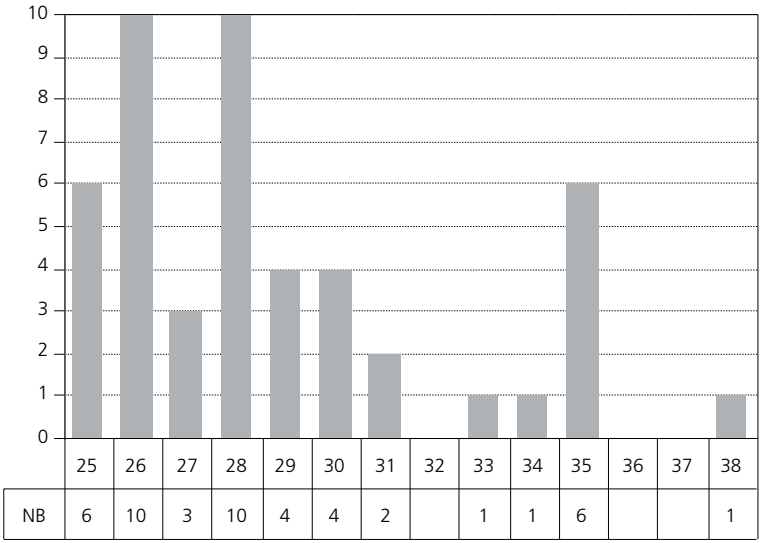

	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
NB	6	10	3	10	4	4	2		1	1	6			1

Graphique 1
Structure par âge des enquêtés

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La structure démographique de l'échantillon montre (Graphique 1) une composition en deux groupes : premièrement, de jeunes professionnels (autour de 28 ans) avec le minimum d'expérience professionnelle requise (3 ans) pour obtenir leur visa, et d'autre part un groupe plus âgé (autour de 35 ans) chargé des fonctions d'encadrement.

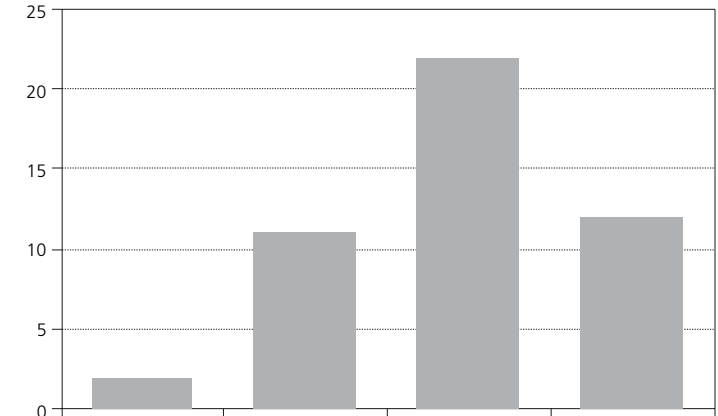

	Malaisie	Tamil Nadu	Andhra Pradesh	Autre
NB	2	11	22	12

Graphique 2
Lieu de naissance

Pour situer cette immigration par rapport aux précédentes vagues, nous nous sommes également intéressé à l'origine géographique des informaticiens (Graphique 2). La plupart sont originaires de l'Inde méridionale (70 %), et plus particulièrement des deux États d'Andhra Pradesh (2/3) et du Tamil Nadu (1/3). Cette importante concentration spatiale des zones de départ est conforme au développement de l'informatique dans la partie méridionale de ce pays. Pourtant, il y a très peu d'informaticiens originaires du Karnataka où se trouve le pôle de développement le plus connu, Bangalore. Par contre les entreprises indiennes présentes sur le marché malaisien sont originaires de l'ensemble du territoire indien. Les plus grands noms, Tata Consulting Service (TCS), Wipro, Infosys, Hindustan Computers Limited sont présents. Avec les firmes multinationales du secteur, Hewlett Packard, Sun Microsystem, Oracle, Lucent, Microsoft, Siemens ou Alcatel, elles représentent 14 % du nombre total d'entreprises installées en Malaisie.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Pour limiter le recours à une main-d'œuvre étrangère, la Malaisie tente de combler son retard en développant des formations supérieures et techniques comme l'université multimédia (Multimedia University) implantée à Cyberjaya. Mais ces établissements dont le corps enseignant compte lui aussi de nombreux Indiens, ne produisent encore que de jeunes diplômés sans expérience professionnelle.

Le marché du travail informatique en Malaisie

Le marché du travail informatique s'organise en trois niveaux pour les informaticiens indiens.

Au sommet, les entreprises multinationales qu'elles appartiennent ou non au secteur informatique répondent à une petite partie de leurs besoins de main-d'œuvre en transférant leurs propres employés selon une logique de mobilité interne. Mais pour des besoins urgents ou des tâches sur site, elles ont recours aux informaticiens indiens sur place ou externalisent ces tâches auprès des entreprises indiennes.

Les grandes entreprises indiennes de l'informatique travaillent pour leur compte avec la vente de solutions pour les entreprises malaises, TCS a ainsi pour clients les chemins de fer et le ministère des finances malais. Leur marché peut aussi s'étendre vers d'autres pays du Sud-Est asiatique, leur implantation en Malaisie servant de tête de pont sur ce marché régional. Leur seconde activité consiste à se mettre au service des firmes multinationales pour réaliser la localisation de leurs logiciels ou la mise en place d'applications spécifiques. TCS a aussi pour client DHL Malaisie. Pour réaliser ces tâches, les entreprises indiennes transfèrent leurs employés depuis l'Inde. Elles ont une troisième activité de prestataire de services, en mettant à disposition des informaticiens indiens sous contrat (6 mois à un an), participant ainsi au système du *body shopping*[3].

Enfin les entreprises malaises, de plus petite taille, se sont parfois aussi lancées sur le marché de la prestation de services. A la différence d'une entreprise d'intérim classique, les informaticiens indiens mis à disposition sont des travailleurs immigrés. C'est une nouvelle version de l'entreprise « ali-baba » avec à sa tête un malais (ali, car musulman), et toute sa force de travail est étrangère (baba, un des surnoms des chinois, ici remplacé par des techno-coolies).

La Malaisie renoue avec un système de travailleurs indiens sous contrat. Au premier abord, il rappelle par certains points l'« *indentured*

[3] Voir la section suivante pour une description du système du *body shopping*.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

labor » des plantations du XIXème siècle à la fois par la provenance géographique des travailleurs, la côte du Coromandel (Tamil Nadu, Andhra Pradesh), et par la durée de leur contrat, entre 2 et 3 ans (Jain, 1970). L'acteur principal est ici l'État malais qui joue sur l'assouplissement de sa politique migratoire pour attirer les cerveaux qui lui font défaut. L'objectif du Dr Mahatir de faire entrer la Malaisie dans l'économie de l'information et de ne pas se laisser distancer par son voisin Singapour, justifie cette entorse à la règle générale de fermeture des frontières. Il y a aussi une logique d'entreprise avec des multinationales qui s'installent en Malaisie, et utilisent des informaticiens indiens sous contrat court. Il s'agit pour elles de se positionner sur le marché intérieur, mais aussi d'implanter en Malaise leur siège pour la région Asie du Sud-Est, à un coût moindre qu'à Singapour.

Un marché mondial et informel du travail

La migration des informaticiens indiens est cependant profondément différente de celle des coolies des plantations, ou de leurs homologues contemporains qui travaillent au Moyen-Orient, dans son mode de fonctionnement – le *body shopping* – et par son échelle – un marché du travail mondialisé.

La première étape d'une circulation mondiale

Nous avons cherché à savoir auprès des informaticiens indiens à quel moment de leur carrière cette migration temporaire intervenait. En leur demandant de retracer leur biographie professionnelle, nous avons constaté leur courte expérience pour des migrants internationaux et surtout des informaticiens indiens, une profession avec un taux de rotation très rapide. Ils se répartissent approximativement en trois tiers, avec deux expériences professionnelles pour le premier tiers, puis une expérience supplémentaire pour chacun des tiers suivants : il s'agit du second emploi pour 30 %, du troisième emploi pour 30 %, du quatrième emploi pour 30 %, et du cinquième emploi pour 10 %.

L'impression d'une carrière débutante est corroborée par le fait que pour 90 % des informaticiens indiens, c'est leur première expatriation. Fait plus surprenant, pour 2/3 d'entre eux, il s'agissait de leur première expérience professionnelle en dehors de leur État de naissance, alors que l'industrie indienne du logiciel est caractérisée par une forte mobilité spatiale interne (Leclerc, 2004). Pour savoir si cette migration temporaire en Malaise faisait partie d'un plus vaste projet, nous leur avons

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

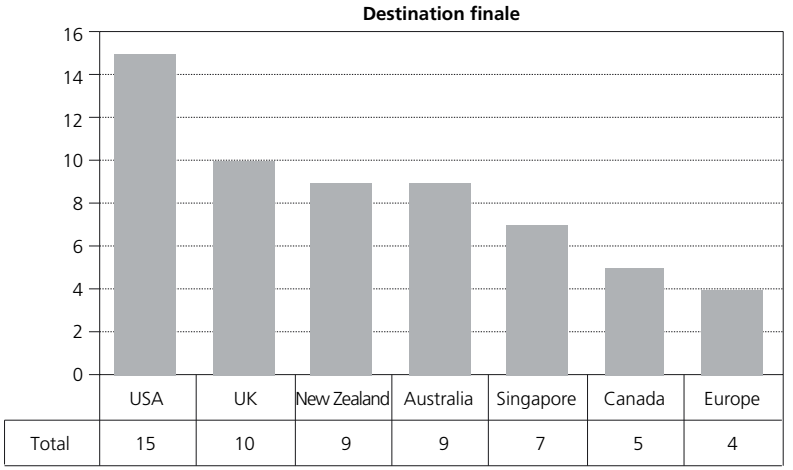

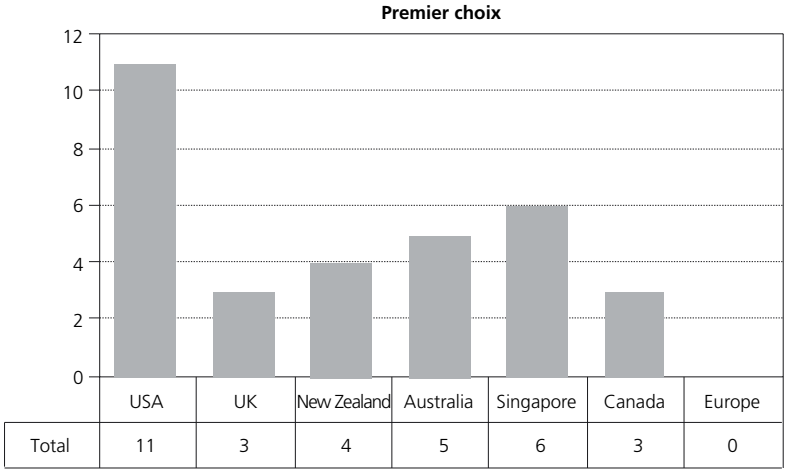

Graphique 3
Destination finale

également demandé ce qu'ils souhaiteraient faire à la fin de leur séjour malais. 75 % désirent poursuivre leur migration vers d'autres pays. Les destinations finales sont les pays anglo-saxons les plus développés avec en première place les États-Unis (Graphique 3). Si l'on détaille leur choix, en fonction du rang de priorité, on obtient des résultats encore plus intéressants.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le premier choix demeure les États-Unis, mais d'une façon plus réaliste compte tenu des difficultés d'accès à ce pays, c'est Singapour, à l'extrémité de la péninsule malaise qui prend la seconde place. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont en bonne position pour le second choix. On voit se dessiner une hiérarchie des destinations qui correspond aux différentes étapes d'un mouvement migratoire qui doit s'achever aux États-Unis ou, à part égale, au Royaume Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Des études sur les informaticiens ont mis en évidence ces mouvements du Canada vers les États-Unis (Stackhouse, 2000), ou d'Australie vers l'Amérique du Nord (Xiang, 2004). Cependant depuis les attentats du 11 septembre et le renforcement du contrôle de l'immigration, ces deux dernières destinations sont en nette diminution.

La Malaisie est donc pour de nombreux informaticiens indiens la porte d'entrée sur un marché du travail mondialisé et hiérarchisé. Entre les logiques des entreprises multinationales et des politiques migratoires des États, intervient ici une stratégie individuelle qui couple mobilité géographique et avancement dans la carrière. Une première expérience professionnelle est indispensable pour entrer en Malaisie, de la même façon que plusieurs expériences internationales permettront d'atteindre éventuellement les États-Unis. Il s'agit donc d'un projet migratoire multipolaire, à la différence des anciens coolies ou des travailleurs du Golfe, la Malaisie n'étant que la première phase d'une migration par étape. Cependant, les étapes du parcours ne sont pas figées, car l'évolution des situations économiques ou encore des politiques migratoires peuvent réorienter les flux. Le 9 Mars 2003, les services de l'immigration malais effectuèrent un raid dans le complexe immobilier de Palm Court, dans le quartier de Brickfields à Kuala Lumpur, arrêtant et brutalisant 300 informaticiens indiens sous prétexte de vérifier leurs visas. La quasi-totalité des Indiens furent relâchés dans les 48 heures car ils étaient en règle. Mais cette affaire, couplée à la diminution du différentiel de salaire entre l'Inde et la Malaisie, a rendu cette dernière moins attractive. Cependant ces stratégies individuelles s'exercent très rarement de façon indépendante, elles sont institutionnalisées par un mode de gestion de l'emploi, le *body shopping*.

Un mode opérationnel spécifique : le body shopping

Ce terme désigne une entreprise (le fréteur) qui recrute des informaticiens indiens afin de les placer dans une autre entreprise (l'affréteur) à la recherche de main-d'œuvre pour réaliser un projet. Il s'agit d'agences d'intérimaires spécialisées dans le recrutement international

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

d'informaticiens qui affrètent du personnel pour une entreprise tiers. A la différence d'une agence de placement, le fréteur gère l'employé pour le compte de l'affréteur. Celui-ci est payé par le fréteur qui en contrepartie prélève directement sur le contrat de l'employé son bénéfice. Ce système est né aux États-Unis pour répondre à la forte demande du marché du travail informatique. En 1988, 90 % des exportations indiennes de logiciels étaient réalisées via l'exportation de leur main-d'œuvre sur le site des entreprises américaines. En 2001, ce chiffre avait été ramené à 56 % (Kumar, 2001). Avec l'explosion de la bulle internet, le système s'est redéployé vers de nouvelles destinations comme les marchés émergents d'Asie du Sud-Est ou l'Australie.

En Malaisie, cette activité d'affrètement est pratiquée par des entreprises malaises enregistrées auprès du MSC, mais aussi par des entreprises indiennes comme activité exclusive ou partielle (HCL). Selon les estimations recueillies auprès de nos informateurs, le *body shopping* représente 80 % du recrutement international. Ces entreprises bénéficient d'un environnement réglementaire assoupli, pour faire entrer les informaticiens en Malaisie. Ainsi, théoriquement une entreprise enregistrée auprès du MSC ne peut recruter qu'en fonction de ses besoins. Dans la réalité, les agences d'intérim ou les entreprises qui pratiquent le *body shopping* recrutent des informaticiens en surnombre, de façon à faire face aux demandes variables en services informatiques. Cette flexibilité permet de répondre à des variations structurelles de l'emploi informatique, le fonctionnement en projet, et à des variations conjoncturelles liées aux évolutions du marché. C'est la raison pour laquelle les grandes entreprises informatiques ou les entreprises mutinationales préfèrent recourir à cette main-d'œuvre car elles n'ont pas à gérer ces fluctuations, ni les procédures d'immigration. Pour recruter en Inde, ces agences d'intérim peuvent s'appuyer sur leur propre réseau de contacts ou faire appel à d'autres agences relais en Inde.

Il est à noter que la dimension interpersonnelle dans le recrutement des informaticiens a souvent était signalée par les interviewés, ce qui souligne le caractère informel de ces migrations temporaires[4]. Les informaticiens sont souvent sollicités par l'entreprise pour trouver leur remplaçant lorsqu'ils quittent un poste. Lors de leur séjour au pays, entre deux projets, les informaticiens indiens se comportent en agents recruteurs dans leurs réseaux familiaux, leurs anciens réseaux professionnels ou les réseaux d'anciens élèves qui sont de puissants relais de

[4] "une économie où les relations personnelles, en face à face, activant des "collégialités" diverses, contournent voir négligent ou rendent inutiles les impératifs d'une organisation rationnelle" (Péraldi, 2002, 21-22).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

l'information dans cette communauté professionnelle. Ainsi des migrations en chaîne se mettent en place qui participent à l'organisation en parcours et expliquent la concentration spatiale observée dans l'origine des migrants temporaires. Une partie des migrations relève aussi d'initiatives personnelles, les informaticiens indiens tentant leur chance spontanément en Malaisie. Un de ces informaticiens nous a raconté sa première tentative qui lui avait coûté environ 1500 US $, répartis en deux moitiés, la première pour le billet d'avion, la seconde moitié pour les frais de séjour.

Les migrations temporaires des informaticiens en Malaisie sont donc différentes d'autres migrations sous contrat sur au moins deux points. L'échelle des mouvements n'est pas bipolaire, avec un pays émetteur et un pays receveur, mais multipolaire et hiérarchique, privilégiant les villes globales (Sassen, 2001). Deuxièmement, ces mouvements sont organisés par des entreprises qui exploitent les dérogations aux politiques migratoires des pays en déficit de main-d'œuvre hautement qualifiée. Même en Inde, ces agences d'affrètement international de personnels ne sont pas considérées comme des agences de recrutement, et les lois relatives aux agences qui travaillent avec le Golfe ne s'appliquent pas à elles.

Vers une pérennité des migrations des informaticiens indiens?

On peut se demander cependant, si ce système de migrations par étape n'est pas un phénomène à court terme. Comme il s'agit de combler un manque de main-d'œuvre hautement qualifiée, les postes ne risquent-ils pas, à terme, d'être occupés par des informaticiens locaux? Certains informaticiens indiens ne risquent-ils pas d'être tentés par un retour à la sédentarité dans l'un des lieux où ils ont immigré? Un autre facteur qui peut jouer contre ces mouvements est la généralisation de l'infogérance qui s'est déjà traduite par la délocalisation d'un grand nombre d'emplois en Inde réduisant d'autant la nécessité des migrations.

La mise en place d'un marché mondial du travail flexible

Un certain nombre d'arguments militent en faveur du maintien de ce système de mobilité à moyen terme. Le système du *body shopping* permet à la fois de concilier une demande en cerveaux forte mais variable des entreprises utilisant les NTIC, et de maintenir des coûts de main-d'œuvre bas. En effet, nous avons signalé que les entreprises qui pratiquent le *body shopping* en Malaisie font venir des informaticiens en surnombre. Ces derniers connaissent donc régulièrement des pé-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

riodes d'inactivité qui réduisent d'autant leurs gains potentiels. Si on y ajoute les informaticiens qui viennent grâce à des contacts directs, il existe en permanence un volant de main-d'œuvre en attente d'emploi. Ils sont alors en situation irrégulière, ce qui les rend d'autant plus malléables pour accepter des salaires inférieurs. Il y a aussi une forte concurrence entre les informaticiens eux-mêmes qui prennent souvent des travaux à la tâche en plus du projet sur lequel ils travaillent officiellement. Ce travail à façon à leur domicile leur permet d'améliorer leurs revenus même s'ils acceptent de casser les prix de ces prestations au noir.

Dans ce système du *body shopping*, les informaticiens restent extrêmement dépendants de leur agent d'intérim puisque les politiques migratoires qui sont libérales sur le nombre d'employés qui peuvent être recrutés, comme en Malaisie, assortissent cette souplesse de contrôles qui renforcent le pouvoir de l'employeur. En Malaisie, pour quitter son employeur, il faut obtenir un certificat de non-objection. Sans ce sésame, l'informaticien se condamne au travail illégal. Aux États-Unis, l'informaticien en migration temporaire qui entre dans le pays avec un visa H-1B, doit en cas de licenciement retrouver un emploi sous dix jours. S'il reste au chômage plus de six mois, il risque un bannissement du territoire américain de trois ans. Aussi en 2001, après l'éclatement de la bulle internet, ce sont des dizaines de milliers d'informaticiens qui ont du rentrer en Inde.

Comme le fait observer Xiang Biao dans son étude des informaticiens indiens en Australie (Xiang, 2004), il y a eu une tendance à l'augmentation mondiale des offres de visas temporaires, alors que dans le même temps, les possibilités d'accéder à des statuts de résidents permanents diminuent. Aux États-Unis alors que le nombre de détenteurs de visas H-1B s'élevait à 710 000 en 2002, la politique d'immigration permanente ne pouvait absorber dans le même temps que 25 000 personnes en incluant les membres de la famille (Xiang, 2002, 166). Accompagnant les restrictions des politiques d'immigration définitive des pays industriels, le système du *body shopping* exploite les brèches autorisées par ces législations en faveur des mobilités temporaires. C'est cette conjonction entre une flexibilité de l'emploi souhaitée par les entreprises et l'institutionnalisation des migrations à travers le système du *body shopping* qui donne de la longévité à ces parcours migratoires.

Vers de nouvelles classes sociales?

Certains auteurs comme Xiang Biao évoquent l'avènement d'un nouveau groupe social à partir du cas des informaticiens indiens qu'il

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

dénomme classe moyenne ethnique et transnationale. Elle se caractérise par sa participation à l'expansion du capitalisme mondial, et inclue en dehors des informaticiens, les employés de rang inférieur et moyen des entreprises multinationales. Malgré sa diversité, le rôle de cette classe moyenne ethnique transnationale est de faciliter la pénétration du capitalisme mondial dans les sociétés locales. Ils participent à la mondialisation en mettant à disposition leur force de travail, car à la différence de la classe capitaliste transnationale, ils ne possèdent, ni ne contrôlent le capital. Il ajoute le qualificatif ethnique pour les distinguer des expatriés européens, l'élite des cadres dirigeants, au sort différent. Pour Xiang Biao, les informaticiens indiens ont par exemple plus de difficulté à atteindre les positions clefs dans les entreprises multinationales. D'autre part, l'accès à ce marché du travail se fait par le mécanisme particulier du *body shopping* qui repose en partie sur la mobilisation de réseaux ethniques.

En situant les informaticiens indiens dans un schéma de société-monde plus général, Xiang Biao leur attribue *de facto*, une pérennité qui va au-delà d'un déficit conjoncturel de main-d'œuvre. On peut remarquer tout de même, à partir du cas malais que la situation des informaticiens est très hétérogène. Les employés des grandes entreprises indiennes de l'informatique ont un sort bien différent. Leur voyage est pris en charge, un logement leur est fourni, au moins pour les premiers temps de leur installation, et ils bénéficient d'une protection sociale. Leur situation correspond à celle des personnes transférées dans toute entreprise multinationale. Il y a bien sûr une grande différence avec les informaticiens du *body shopping*, qui doivent souvent payer pour obtenir leur poste, l'équivalent de 3 à 5 mois de salaire. Les premiers temps de l'installation sont durs. Ils s'entassent dans des appartements collectifs, et ce n'est que lorsqu'ils sont en activité qu'ils peuvent devenir plus autonomes.

Conclusion

La description de Xiang Biao des classes moyennes ethniques transnationales nous rappelle les auxiliaires des colonisateurs, ces groupes sociaux qui se situaient à l'articulation entre société colonisatrice et société locale, facilitant la domination des Européens sur de vastes parties du monde. A défaut de valider ici l'hypothèse de Xiang Biao, il nous semble intéressant de conclure sur les processus mis en œuvre par les informaticiens, les entreprises de *body shopping*, afin de les comparer aux autres mutations contemporaines des migrations. Le cas des informaticiens indiens se rapproche beaucoup de celui de groupes

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

professionnels suivant la mobilité de leur outil de travail comme les Lorrains décrits par A. Tarrius (2000). Peut-être alors nos informaticiens indiens sont-ils en train de construire un réseau d'implantation d'ampleur mondiale. Dans ce cas, ce sera la plasticité de ce réseau qui assurera la pérennité du groupe au-delà des fluctuations conjoncturelles.

Références bibliographiques

Abdulai David (2004), *Can malaysia transit into the K-economy?* Kuala Lumpur, Pelanduk Publication, 312 p.

Bunnell Tim (2002), « Multimedia Utopia? A Geographical Critique of High-Tech Development in Malaysia's Multimedia Super Corridor », *Antipode*, 34, pp. 265-295.

Jain Ravindra K. (1970), *South Indians on the plantation frontier in Malaya*, Yale Southeast Asia studies, 5, New Haven, Yale University Press, xxviii, 460 p.

Khadria Binod et Leclerc Eric (2006), « Exode des emplois contre exode des cerveaux, les deux faces d'une même pièce? », *Autrepart*, 37, pp. 37-51.

Kumar Nagesh (2001), « Indian Software Development ; International and National Perspective », *Economic and Political Weekly*, pp. 4278-4290.

Leclerc Eric (2004), « Circulation of Indian IT professionals to Hyderabad and beyond : integrating India in a global work force », *International conference on India and the Indian Diaspora*, Delhi, School of International Studies, Jawaharlal Nehru University.

Péraldi Michel (2002), « Introduction », *in* Péraldi Michel (dir.), *La fin des norias? : réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, pp. 11-41.

Saxenian Annalee, Motoyama Yasuyuki et Quan Xiaohong (2002), *Local and global networks of immigrant professionals in Silicon Valley*, San Francisco, CA, Public Policy Institute of California, xvii, 87 p.

Stackhouse J. (2000), *Brain dead : why Canada just doesn't cut it anymore for the world's best and brightest*, Toronto, The Globe and Mail,.

Tarrius Alain et Missaoui Lamia (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*. La Tour d'Aigues, Aube, 265 p.

Upadhya Carol (2004), « A new transnational capitalist class ? Capital flows, business networks and entrepreneurs in the Indian software industry », *Economical and Political Weekly*, 39(48), pp. 5141-5151.

Voigt-Graf Carmen (2003), « Indians at home in the Antipodes. Migrating with Ph.D., bytes or kava in their bags », In Parekh Bhikhu, Singh Gurharpal and Vertovec Steven (dir.), *Culture and economy in the indian diaspora*, London, Routledge, pp. 142-164.

Warrier Meera (2006), « Temporary Mobility Schemes and the Indian Software Industry », COMPAS Annual Conference *International Labour Migration : In Whose Interests?*, Oxford, Centre for Advanced Study in the Social Sciences.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

XIANG Biao (2002), « Ethnic Transnational Middle Classes in Formation -- A Case Study of Indian Information Technology Professionals », *The 52nd Annual Conference of Political Studies Association : Making Politics Count*, University of Aberdeen, p. 21.

XIANG Biao (2004), « Indian information technology professionals' world system », *in* Yeoh Brenda S. A. and Willis Katie (dir.), *State/nation/transnation : perspectives on transnationalism in the Asia-Pacific*, New York, Routledge, pp. 161-178.

Sans éditeur (2006), *MSC Malaysia Impact report 2005*, Kuala Lumpur, Multimedia Development Corporation, p. 14.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Les enjeux de la régulation des dispersions familiales dans l'espace Europe/Maghreb par les femmes maghrébines

Fatima Qacha
Université de Toulouse Le Mirail

Introduction

Notre recherche s'inscrit dans une approche compréhensive des phénomènes liés aux mobilités internes aux Etats-nations et aux migrations internationales. Elle contribue à rendre visible l'émergence de nouveaux rôles féminins, particulièrement redevables du phénomène migratoire et plus récemment de la participation des femmes aux mobilités transnationales. Nous nous intéressons ici à un type de migrations féminines[1] : les femmes issues du regroupement familial, en particulier celles localisées dans les quartiers de la Politique de la Ville. Cette présente contribution sera axée plus spécifiquement sur la place qu'elles occupent dans la régulation des dispersions familiales. Elles semblent en effet jouer un rôle important au sein des réseaux familiaux. Elles sont à la base de la sociabilité familiale car elles mobilisent et fédèrent des liens favorisant la circulation d'informations, le redéploiement stratégique et la mobilité des uns et des autres. La « famille étendue » constitue donc une ressource négociable. Ressource souvent négociée entre les femmes bien avant que les hommes n'entrent en scène. Il y a donc dans les villes, les quartiers « relégués », dans et à travers nos évidents tracés de frontières, la production originale de constructions territoriales à l'initiative de populations particulièrement stigmatisées.

[1] Notre thèse de sociologie en cours intègre également la question des nouvelles formes migratoires féminines marocaines, soit les femmes émigrant seules. L'âge des femmes, toutes d'origine maghrébine, qui font l'objet de notre recherche, varie de 34 à 62 ans. Ce travail de recherche s'est essentiellement déroulé dans les quartiers de la Politique de la Ville de Toulouse et dans une moindre mesure, à Perpignan.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Nous souhaitons interroger à la fois l'articulation des formes traditionnelles et des nouvelles formes migratoires ainsi que les mobilités intra-nationales, celles redevables des réseaux familiaux et amicaux, à l'initiative de femmes. Quelles constructions territoriales nous donnent-elles à voir ? Sur quel mode les femmes opèrent-elles ? Quelles sont les logiques sous-tendues par ces pratiques? Que nous révèlent leurs pratiques sociales ?

Continuités et articulations des différentes formes migratoires

Appréhender les trajectoires socio-spatiales des contextes d'origine au contexte d'accueil nous renseigne non seulement sur la dimension individuelle mais également familiale, collective. C'est reconnaître la diversité des caractéristiques socio-économiques et des positions avant l'émigration. C'est reconnaître que celui qui émigre ne « naît » pas dans la société d'accueil mais qu'il a un passé, un parcours antérieur au sein duquel se sont aussi formés des dispositions et des capitaux**.** Ainsi redimensionnée, la dynamique des trajectoires voit s'articuler les niveaux individuels et collectifs permettant de saisir chacun dans la diversité de ses relations.

Lors de l'entrée sur le terrain, force a été de constater que malgré une diversité réelle, les migrations sont loin de se superposer les unes aux autres. Elles se caractérisent au contraire par une forte articulation. Ce qui signifie que le processus migratoire est aussi lié à un réseau de relations.

La migration semble donc être facilitée par des liens de parenté très nettement activés au cours de ce processus. Il y a bien là continuité et articulation entre ceux plus ou moins anciennement installés et ceux qui arrivent. La mobilité obéit donc à une logique préalablement réfléchie et négociée qui n'est pas sans nous rappeler que le projet migratoire est toujours construit et que ce qui nous est donné à voir dans nos espaces trouve son sens dans un premier temps « là-bas » et dans les liens préservés entre « ici » et « là-bas » (Sayad, 1977). Le réseau de parenté nous laisse entrevoir à la fois la solidarité existant entre ses membres et la « formation » de passerelles entre le Maghreb et l'Europe. Ces formations semblent être redevables d'une première forme de régulation des dispersions semblant se caractériser par l'entraide. Dès lors, le réseau de parenté participerait aussi à la structuration de la mobilité des migrants au-delà des contextes économiques et nationaux (Hily, Berthomière, Milhaylova, 2004).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La mobilisation des réseaux familiaux et sociaux

Il n'est pas rare que les réseaux mobilisés en tant que plate-forme d'entrée sur le territoire français soient ceux issus de la parenté féminine. Mais c'est une fois installées en France, que le rôle des femmes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial prend une dimension plus importante.

La fonction d'accueil remplie par ceux plus anciennement installés, comprend l'hébergement mais aussi l'aide aux démarches administratives, à la recherche d'un emploi ou d'un logement. Les réseaux n'enferment pas ceux qu'ils reçoivent, ils fonctionnent au contraire comme une forme de relais, d'orientation vers les associations ou les institutions concernées.

> « *Mon mari, il était venu ici, il est venu chez mon frère et c'est mon frère qui lui a montré les démarches qu'il faut faire par rapport à l'ANPE, à l'ASSEDIC. Il faut faire ça, ça, ça. Et quand je suis venue ici, c'est mon mari qui m'a dit, il faut y aller à l'ANPE , à l'ASSEDIC et je connaissais pas. Et mon mari travaillait à ADECCO. Il fallait que je fasse ça et il fallait attendre quelqu'un qui puisse… Il a demandé à un jeune homme, il avait dans l'époque 20 ans, qui travaillait avec lui, qui sortait tôt… Il lui dit « s'il te plaît, tu peux pas ramener ma femme, c'est important, c'est les papiers à l'ASSEDIC parce qu'elle connaît pas Toulouse… « Et je me rappelle cet homme lui a dit « y a pas de problèmes, je peux te rendre service ! « Et je l'ai attendu au métro, je connaissais pas cet homme, un jeune il devait avoir 20 ans, 21 ans… Il m'a accompagnée , j'ai été à l'ASSEDIC, c'est mon mari qui lui a demandé tu vois.* »

Les liens d'entraide sont, en majeure partie, liés à la parenté mais ils intègrent également les diverses sociabilités générées à l'intérieur même des quartiers ou encore dans le domaine du travail. Et il arrive que les jeunes issus de l'immigration soient sollicités pour certaines démarches administratives parce qu'ils maîtrisent la langue française et qu'ils sont aussi supposés connaître les institutions. Dans ce cas de figure, bien que les relations préalablement établies entre les deux individus soient superficielles, il semblerait que ce qui ait favorisé cette situation de demande d'un service soit davantage redevable d'un référent identitaire commun que d'un cadre supportant des relations de travail. C'est ce qui a « autorisé » l'un à formuler une demande et poussé l'autre à y accéder.

Par ailleurs, il est vrai aussi que les proximités qui peuvent s'installer entre voisinages et qui ne se réalisent pas nécessairement à travers un

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

certain ordre « identitaire », peuvent également jouer un rôle non négligeable en terme de relais vers des associations par exemple.

> *«— C'est vrai que quand je suis arrivée dans le quartier, on m'a orienté vers X. (nom d'une association).*
> *— Qui?*
> *— Je l'ai connu par Y. qui était ma voisine. Et on parlait une fois, je lui ai dit que je cherchais pour mes enfants quelque chose qui puisse les aider dans le soutien scolaire. Tu vois moi, je suis toujours « scolaire ». Et Y., elle me dit « nous dans notre association (elle est adhérente) on le fait pas ». Elle me dit « est-ce que tu travailles? « Je lui dis « oui je travaille à l'hôpital » (elle y faisait le ménage) je sais pas si j'aurais le temps de passer, de venir à l'association. Je lui dis « qu'est-ce que vous faites dans votre association? » Alors elle commence à m'expliquer. Et moi à l'époque, j'avais le problème, tu sais de mon mari, et les papiers tout ça. Elle me dit oui, y a B. qui s'occupe beaucoup de ça. Je suis venue à l'association et le premier contact, c'est vers B. elle m'a orientée, elle m'a beaucoup aidé. »*

L'activation des liens familiaux que nous avons évoquée, favorise dans un premier temps l'installation en France. Il est vrai que la présence en Europe des membres de la famille conservant des liens avec ceux de là-bas, contribue aussi certainement à alimenter la migration : on n'émigre pas « n'importe comment », on va là où on sait avoir des appuis et cela est négocié bien avant la mobilité. L'articulation de ces formes migratoires est visible entre le Maghreb et l'Europe mais également au sein même de l'espace européen. C'est en se trouvant dans des trajectoires fragilisées par des politiques migratoires balbutiantes qui de fait inscrivent à nouveau l'immigré, « le travailleur étranger », dans le provisoire, le transitoire, l'incertain, que les uns et les autres ont recours aux réseaux familiaux.

> *« (…) Un oncle aussi, pareil d'Espagne. Il a des amis en France, il est venu d'abord à Perpignan chez des amis à lui et ensuite il est venu chez nous. Donc il essaye de voir comment il peut faire pour rester en France parce qu'il a pas… En Espagne apparemment, on leur donne des papiers d'une année. C'est provisoire mais en France, c'est encore plus dur. Nous, on lui a dit qu'en France c'était deux fois plus dur qu'en Espagne… Là il est venu pour des renseignements, pour qu'on puisse l'aider, il avait besoin de conseils… Il est resté quelques jours (…) »*

Il y a là l'idée d'un hébergement qui n'est pas vraiment remis en question. Lorsque l'autre manifeste sa volonté d'être hébergé quelques temps, il semble que la règle exige qu'en réponse, on lui fournisse un

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

accueil. Ainsi, ces populations s'inscrivent dans l'hospitalité traditionnelle qui contient l'idée d'une obligation d'entraide mutuelle liée à l'activation de normes culturelles et cultuelles.

Nous pensons que les « familles étendues » favorisent le développement d'initiatives. Nous entendons par « familles étendues », les familles maghrébines qui, en migrant, continuent de préserver des cohésions avec différents segments de la famille et ce bien qu'ils soient dispersés sur divers territoires. Ces liens qui sont maintenus, malgré le bouleversement de l'émigration et la distance géographique entre ces familles, se transforment en entraides et fortes solidarités, générant ainsi diverses formes de mobilités non seulement dans l'espace européen mais également entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Si la mobilité constitue un facteur incontournable de la « modernité », comment ne pas s'arrêter sur ce paradoxe généré par les familles étendues de type patriarcal? Cette cohésion, donnant lieu à des formes familiales originales, s'apparente à celles des familles bourgeoises de Union Park que décrivait Sennet (1980) et dont il soulignait les capacités d'adaptation, les sociabilités et liens propices au développement de nombreuses initiatives.

Les domaines de compétences des femmes

La détention de l'information

De manière générale, nous pouvons dire que la famille constitue un pôle de référence majeur. Cette référence ne se limite pas au groupe primaire mais s'étend, plus largement, aux différents segments de la famille. Ce sont les femmes qui revendiquent le plus activement la « valeur famille ». Elles sont également les plus compétentes dans le domaine des relations généalogiques (Camilleri, 1992). Elles ont une connaissance particulièrement fine des différents membres de la famille étendue, qu'il s'agisse du type de relation de parenté, du lieu qu'ils occupent au pays, dans l'espace national ou européen ou de leurs situations.

Cette connaissance de l'espace de la parenté est le fait des « mères » mais également des femmes issues de l'immigration (Streiff-Fenart, 1999). Ce qui se joue est de l'ordre d'une passation, d'un héritage de la mémoire familiale qui traduit et assure un effet de continuité d'une génération à l'autre.

Les informations dont disposent les femmes sur l'espace de la parenté sont réactualisées assez régulièrement. On peut par exemple

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

repérer certains moments-clés permettant de soutenir ostensiblement la réactivation des liens familiaux : les visites familiales, les différentes célébrations telles que les mariages, les naissances ou les circoncisions. Ces grandes fêtes, accueillant toujours un nombre important de personnes, sont l'occasion de rassembler la famille au sens large du terme. Ces célébrations ou unions peuvent avoir lieu dans la société d'accueil mais on préfère souvent les célébrer ou les re-célébrer dans le pays d'origine. Elles y acquièrent ainsi un caractère plus « officiel » et c'est au cours de ces moments que les femmes oeuvrent à l'entretien des liens familiaux. Au travers de repérages et de discussions, elles échangent des informations diverses mais aussi des adresses et des numéros de téléphone pour pouvoir éventuellement se recontacter une fois de retour dans la société d'accueil. Ainsi, les retours massifs des familles installées en France, lors de la période estivale, sont l'occasion pour les femmes de se « renouveler » en accumulant un nombre important d'informations dont elles pourront par la suite disposer. Cela favorise la possibilité de positionner les leurs dans des situations de transnationalité. Dans ce cadre, elles sollicitent mais sont aussi très sollicitées.

Les opérations de sélection dans la migration

Les femmes, marocaines en particulier, arrivées dans le cadre du regroupement familial, et installées en France depuis un certain nombre d'années, ont à la fois subi et investi un certain nombre de transformations dans leurs rapports à l'être d' *ici* et *là-bas* (Tarrius, 2000 ; Missaoui, 2003). Cela se caractérise par des espaces qu'elles traduisent dans la continuité et au sein desquels elles se réapproprient certaines logiques. C'est précisément parce qu'il y a généralisation massive d'une volonté d'émigration que ces femmes ont pris une place importante, à la jonction de différents univers de normes. Elles participent activement à la restructuration de l'espace de la parenté. Pour cela, elles prennent, par exemple, activement part aux alliances matrimoniales. Et ce, d'autant que c'est essentiellement vers elles que convergent les nombreuses demandes ou sollicitations des uns et des autres, ici comme là-bas. En investissant le rôle traditionnel de la marieuse, c'est la mobilité de leur propre parenté qu'elles privilégient. Elles peuvent donc, dans diverses situations, servir de plate-forme d'entrée à leur proche parenté :

> *« Ma sœur est venue, elle voulait se marier (…) Elle est restée un mois après elle est partie à Bagatelle chez une amie de ma tante où elle a rencontré son mari. »*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

C'est sous la pression de son mari avec qui elle est en instance de divorce que cette mère de famille a dû faire appel à une amie de sa tante pour héberger sa sœur. On observe ici que le réseau peut se prolonger de manière effective et indirecte. Ce sont des liens d'amitié entre sa tante et son amie qui ont favorisé un nouvel hébergement provisoire donnant ainsi à sa sœur les moyens de s'insérer correctement dans la société d'installation. Des solidarités se déploient donc, qui leur permettent de protéger les leurs. Mais les femmes n'accordent pas forcément l'exclusivité à leur parenté. Elles peuvent également constituer une plate-forme d'entrée pour leurs amies. Ce faisant, leurs réseaux familiaux s'articulent avec leurs réseaux amicaux.

Tant dans le domaine de leurs amitiés, construites là-bas et conservées ici, que dans le choix des membres de leur famille, elles semblent opérer une forme de sélection dans la migration. L'hébergement provisoire empêche les leurs de traverser dans nos espaces des situations de misère et de pauvreté. De plus, elles les accompagnent activement dans un processus d'insertion dans la société française. En ce sens, leurs actes s'apparentent à ceux revendiqués par l' «Etat providence » bien qu'elles n'aient pas les mêmes moyens. L'hébergement peut par ailleurs être considéré comme un don appelant un contre-don. Ainsi, ceux qu'elles reçoivent, à qui elles viennent en aide peuvent à leur tour leur venir en aide.

Négociation et restructuration des réseaux à l'avantage des femmes

Ces femmes évoluent dans un espace de la parenté qui est d'abord une reconstruction du lien collectif. Dans ce cadre se développent des relations d'ordre pratique mais aussi intéressées, où se jouent des intérêts symboliques et matériels. Nous avons observé qu'en son sein, des femmes avaient le pouvoir aussi bien d'en nouer que d'en dénouer les liens, ici comme là-bas. De les maintenir aussi.

Les relations peuvent être rompues avec certains segments de la famille étendue pendant quelques années puis être réactivées sans dommage. Enfin, il est important de rappeler qu'elles ne sont pas sous-tendues par une pression qui voudrait maintenir l'uniformité des comportements, des valeurs, des façons de vivre. Il ne s'agit pas d'un espace aliénant où chacun tairait son individualité propre au profit du groupe. Il nous semble de ce fait s'apparenter à un espace de composition avec ses logiques de compromis et aussi de ruptures temporaires, mais qui a toujours cette forte capacité de porter les uns et les autres en son sein en leur fournissant des assises, qui redéfinissent les territoires que nous connaissons, autrement. Dans cette configuration,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

les femmes privilégient incontestablement leur propre parenté dans l'établissement d'une continuité avec les nouveaux migrants. Dans ces cas-là, ce sont elles qui favorisent directement la mobilité des leurs ou qui, en investissant des rôles dits traditionnels, ménagent une marge de manœuvre qui se traduit par des choix favorisant le renforcement de leurs propres appuis.

On observe notamment l'importance de leur rôle dans l'établissement d'une continuité avec les nouveaux migrants. En marquant favorablement les trajectoires de celles et ceux auxquels elles viennent en aide, de diverses manières, elles opèrent une forme de sélection dans la migration qui leur permet de restructurer leurs réseaux et de diversifier dans le même temps leurs propres appuis. Ce faisant, c'est leur poids social qu'elles renforcent. Elles semblent d'ailleurs, en opérant de l'intérieur, bousculer un modèle patriarcal où c'est la parenté des hommes qui prévaut. Les compétences des femmes en matière de sociabilité familiale ne sont pas nouvelles. Elles sont antérieures à la migration. Par contre, l'émigration, au lieu de les déstabiliser, a constitué pour certaines d'entre elles l'opportunité de continuer certes à investir des rôles dits traditionnels mais en les réinterprétant dans le sens de la modernité. Elles deviennent de ce fait incontournables dans le contexte actuel des migrations internnationales parce qu'elles sont très sollicitées aussi bien ici que là-bas.

Trajectoires scolaires et ressources familiales

La famille étendue, en capacité de générer de la mobilité, peut également intervenir dans la trajectoire scolaire pour optimiser les chances de réussite de l'adolescent en se fondant sur des stratégies de sorties du quartier. La construction de ces territoires de la parenté, leur capacité à générer diverses formes de mobilité, à faire lien entre différents segments de la famille est autant redevable de la situation migratoire que de ressources liées à l'identité d'origine. Celle-là même que l'on considère comme archaïque est convoquée pour favoriser des situations de réussite scolaire.

> *« Moi mon fils, il a le bac cette année (...) quand il a posé son dossier pour faire le BTS, y a pas à Toulouse alors il a vu les adresses où ils se trouvaient ou c'est son professeur principal qui lui a donné, c'est A., c'est C., c'est aux environs de Toulouse. Y avait C., c'est là où y a ma cousine. Je lui ai dit, « oui, avec plaisir, il vient chez moi ». Elle était toute contente mais par contre c'est mon fils qui a refusé (...) On n'a pas osé lui dire qu'il s'est inscrit à C. mais elle attend toujours pour qu'il aille chez elle à C. (...) Je veux envoyer ma fille*

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

à X. (une ville moyenne dans le nord) chez ma tante par rapport à son échec scolaire. C'est surtout pour ses études parce que quand même elle est dans un milieu (elle évoque le segment de la famille en question) où les cousines sont motivées pour étudier et que là (dans le quartier), elle est entourée de filles qui sont démotivées. «

On se rend compte que la localisation d'une ville constitue dans le même temps la localisation d'une famille susceptible d'être mobilisée pour faciliter à la fois la mobilité et la nouvelle implantation du jeune homme dans le cadre de sa trajectoire scolaire. On note dans un premier temps qu'il y a une mise à disposition des ressources familiales dans la trajectoire scolaire des jeunes. On observe également qu'à la question de l'échec scolaire, le réseau familial peut présenter des alternatives. Ici, la mère évoque un segment de la famille suceptible de favoriser la réussite de sa propre fille puisque les filles de sa cousine sont en « réussite scolaire ». D'autre part, la régulation de la dispersion familiale sur le territoire national lui donne la possibilité d'éloigner sa fille des quartiers, donc d'un environnement supposé défavorable**.** Lorsqu'on évoque les populations maghrébines vivant dans des quartiers marqués par une forte ségrégation spatiale, il semble qu'on évoque dans le même temps leur immobilisme. On avance également la formule du repli identitaire comme frein maintenant diverses formes de ségrégation. Pourtant, il apparaît que l'identité ne génère pas de repli mais qu'elle favorise l'ouverture sur le monde, qu'elle n'enferme pas dans les territoires confinés des quartiers mais qu'elle établit des continuités, qu'elle n'immobilise pas les individus mais leur offre des perspectives de mobilité. Et c'est l'univers familial, celui dont on redoute la reproduction des valeurs, qui favorise des liens initiant les individus à l'ouverture vers d'autres perspectives. Le lien fait la diversité des implantations familiales et favorise une continuité qui ne s'opère pas en fonction de nos frontières administratives, politiques, institutionnelles et symboliques. On note que cette mère de famille veut éloigner sa fille des quartiers. Elle est donc effectivement dans une logique qui consiste à l'extraire d'un territoire qui est celui de la Politique de la Ville. Cela signifie qu'elle est là dans une logique de « mise sous frontière » telle que nous l'avons évoquée et dont elle est consciente. Mais c'est bien parce que les continuités qu'établissent les familles ne se construisent pas sur cette même logique qu'elle est en capacité de faire appel à un segment familial pour tenter de favoriser la trajectoire scolaire de sa fille en reprenant à son compte nos logiques de territorialisation. Il y a donc là articulation des univers de rationnalités, complémentarité à travers la prise d'appui sur l'un au bénéfice de l'autre

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sans qu'aucun d'eux ne soit relégué sachant que l'inverse est aussi possible. C'est un choix qui se fait en fonction de l'évaluation d'une ou de plusieurs situations.

La complémentarité des espaces de références

La mobilité peut être aussi envisagée en sens inverse, de l'autre côté de la Méditerranée si la mère considère que son enfant "tourne mal".

> *« — Moi je pense que si l'un de mes enfants tourne mal, la première chose que je fais, c'est de l'amener au bled qu'il reste un ou deux ans, sans le forcer. On l'amène là-bas. Quand l'enfant sera séparé, pas déraciné, réfléchi et qu'il soit encadré par la famille, c'est avec leur accord bien sûr ! (c'est l'accord des enfants qu'elle évoque là). Moi j'ai ma tante là-bas. J'ai dit ça sera mieux pour lui peut-être. C'est pas comme certaines qui amènent leur fille jeune de force…*
> *— C'est en accord avec le jeune, le mari…?*
> *— Oui et ça je veux pas qu'il y ait un amalgame parce que y a des parents quand ils voient leurs filles et tout, ils les ramènent au bled et ils les laissent. Moi je veux pas parler de ça, jamais, moi mes enfants sont nés ici (…) Mais ton enfant là tu l'amène pas pour le déraciner, l'enlever mais le séparer de la mauvaise influence qu'il a ici, moi je dis c'est le top. C'est une façon de penser qui est dure pour certains. Mes gosses, si je ne peux pas les cadrer, la justice ici ne pourra pas les cadrer, au contraire, ils les rendront franchement délinquants parce que les placer dans un foyer, les laisser faire ce qu'ils veulent, c'est pas une solution. Mon enfant, il est pas … Je l'amène au bled, y a ma tante qui est là-bas qui est plus dure que moi et puis la famille, c'est autre chose, c'est pas pareil et ben, ils seront cadrés et quand ils auront bien réfléchi, ils pourront revenir (…). J'en connais beaucoup qui sont revenus mais sur le droit chemin. »*

Cette femme nous dit finalement, sans détour, que les réseaux familiaux sont susceptibles d'être mobilisés pour pallier justement les difficultés de l'Etat à venir en aide à ses membres. Elle nous signifie aussi que cette « option » révèle un rapport au monde qui fait référence à un « ici » qui ne pourrait résoudre le problème sinon l'amplifier et à un « là-bas » susceptible d'y répondre. Ainsi dans son discours, elle met directement en relation deux espaces de références.

Par ailleurs, on peut avancer qu'il n'est pas rare que la réussite de la migration passe aussi par la réussite scolaire des enfants ici. Pourtant cela est loin de signifier que l'on renonce dans tous les cas à « là-bas ». On observe que le maintien des relations avec le pays d'origine même lorsqu'il s'ajoute aux développements d'investissements là-bas qui peu-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

vent aller au-delà de la simple construction d'une maison, n'empêche pas une volonté manifeste d' intégration des enfants « ici ». Comme pour se réapproprier un mythe du retour englobant les enfants, certaines mères avancent l'idée que les investissements là-bas peuvent un jour constituer pour leurs enfants une sorte de soupape de sécurité provisoire face à un marché du travail en crise pouvant aussi générer un certain mal-être. Dès lors sans empêcher un important investissement scolaire « ici », une insertion dans nos sociétés « là-bas » reste une option négociable qui prend la forme d'une ressource. Les mères de familles qui avancent cette idée nous renvoient l'absurdité d'un regard dichotomique, en nous signifiant que la valorisation d'une « bonne intégration » dans nos sociétés, n'est pas substantiellement liée à un renoncement au pays d'origine. Elles nous présentent au contraire une continuité : « là-bas » présente des ressources qui peuvent être activées comme solution à une crise éventuelle que traverseraient « ici » leurs progénitures. Elles font là, de leur multiples appartenances, un tout cohérent. Les actions menées « ici » et « là-bas » deviennent non pas contradictoires mais complémentaires. Nous avons rencontrée ces logiques tout particulièrement chez les mères marocaines issues de la région berbérophone du Moyen Atlas.

En explorant leurs rationalités, ce sont des univers de références variés qu'elles ont peu à peu livrés et il a fallu du temps pour se saisir de la pluralité de chacune, constitutive d'un rapport au monde mouvant qui appelle des formes de réajustements et donc des négociations. Dans ce travail de recherche, nous avons été attentive aux articulations qui pouvaient s'établir entre des univers de références *a priori* contradictoires. Ces femmes nous signifiaient que les croisements qu'elles mettaient en œuvre entre ces divers univers de références n'étaient plus seulement sources d'un conflit rappelant sans cesse l'opposition irréductible de normes et de valeurs culturelles et cultuelles mais qu'ils pouvaient aussi paradoxalement produire des situations de mixité sociale en faisant appel au « même ». Il existe donc bien entre « eux » et « nous » des positions intermédiaires. Ces articulations exprimaient qu'il n'y avait pas incompatibilité et que l'on pouvait être à la fois d'*ici* et de *là-bas.* Les situations paradoxales dans lesquelles se trouvent les mères maghrébines ou d'origine maghrébine dans les quartiers de la Politique de la Ville ou ailleurs, semblent dès lors favoriser la production de territoires originaux mettant en jeu des liens émanant de part et d'autre de leurs univers de références**.** C'est en usant de l'univers de leurs appartenances familiales et identitaires qu'elles nous signifient que l'identité produit aussi de l'altérité (Tarrius, 2002).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Références bibliographiques

CAMILLERI Carmel (1992), « Evolutions des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais de France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8 (2).

HILY Marie-Antoinette, BERTHOMIERE William, MILHAYLOVA Dimitrina (2004), « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Hommes et Migrations*, 1250.

MISSAOUI Lamia (2003), *les étrangers de l'intérieur*, Payot.

SAYAD Abdelmalek (1977), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15.

SENNET Richard (1980), *La famille contre la ville*, Encres Editions Recherches.

STREFF-FENART Jocelyne (1999), « Construction réseau de parenté transnational. Une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3.

TARRIUS Alain (2002), *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine,* Balland.

TARRIUS Alain (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires,* l'Aube.

TARRIUS Alain et SALA R. (2000), *Occitans, Espagnols, Marocains. Migrations d'hier et d'aujourd'hui en Roussillon,* Editions Trabucaire.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La circulation migratoire aujourd'hui : Émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Le cas des migrants marocains en Europe du Sud

Giorgia Ceriani Sebregondi
Université Paris I

Les migrations internationales se déroulent aujourd'hui dans un contexte mondialisé, favorisant la mobilité d'un point de vue technologique et la valorisant d'un point de vue idéologique et culturel (Knafou, 1998). Les lieux d'origine et d'arrivée des flux migratoires se multiplient, incluant ainsi un nombre croissant de pays dans la trame mondiale du réseau migratoire, tout comme les profils des migrants se diversifient. Cependant, malgré ces facilitations technologiques et l'évolution des mentalités, l'accès à la mobilité reste très inégalitaire. Si elle est encouragée pour certains, notamment les ressortissants des pays occidentaux riches, la mobilité est sévèrement contrôlée, limitée voire interdite pour les autres. Plus que jamais, la mobilité est donc devenue un enjeu politique, économique, mais aussi social et culturel, au centre des problématiques sociétales contemporaines.

Dans ce contexte spécifique, nous nous sommes intéressée à l'expérience migratoire des Marocains en Europe du Sud, plus précisément en Italie et en Espagne. Ils sont actuellement confrontés à une situation d'ouverture géographique et historique, celle de la circulation entre les deux rives de la Méditerranée, d'appel économique fort depuis les pays européens en manque de main-d'œuvre, de multiplication des flux intercontinentaux, mais aussi de fermeture politique et physique croissante. Nous nous sommes demandée quelle place occupe aujourd'hui la mobilité dans leurs projets et leurs parcours et comment ils gèrent cette dynamique paradoxale d'ouverture / fermeture qui anime désormais la plupart des espaces. Nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions à partir de travaux de terrain effectués en Espagne et en Italie dans le cadre de notre thèse de doctorat. Il s'agit d'une étude qualitative, fondée sur soixante en-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tretiens réalisés avec des migrants marocains et des spécialistes locaux de la question migratoire (politiques, associatifs, universitaires) dans six lieux différents : Lecce, Brescia et Gênes en Italie ; Almeria, Majorque et Huelva en Espagne.

La mobilité migratoire comme projet

Un projet individuel dans une dynamique collective

Il est désormais plus ou moins convenu parmi les chercheurs en sciences sociales que les migrants sont acteurs de leur mobilité et non de simples agents ballottés au gré des « *push and pull* » internationaux (Simon, 2005). Nous avons pu le vérifier sans difficulté auprès des migrants marocains rencontrés en Espagne et en Italie : ils ont entrepris leur migration en toute connaissance de cause, sachant les risques qu'ils encouraient et les sacrifices auxquels ils s'exposaient. Ils ont aussi mis en oeuvre des moyens économiques et des stratégies complexes pour mener à bien leur projet migratoire.

Ce qui est moins couramment admis, est que les migrants sont des individus à part entière, avec des projets personnels et divers, dotés de compétences et de capitaux économiques et culturels variés. Si on leur octroie une certaine marge de manoeuvre au sein du parcours migratoire, par exemple pour faire face aux difficultés rencontrées, on les place généralement au sein d'un même cadre collectif poursuivant un but commun : s'installer dans un pays plus riche et plus développé pour réaliser une ascension sociale et améliorer leurs conditions de vie.

Pourtant, on a constaté une diversification certaine des groupes migratoires, incluant des populations issues de milieux géographiques, sociaux et culturels très différents. Bien que les conditions de vie des migrants dans les pays d'accueil tendent à uniformiser le groupe en apparence, il s'agit bien d'individualités ayant un bagage et des ambitions spécifiques à chacun. Face à la multiplication des profils migratoires, peut-on vraiment penser que les migrants veulent tous la même chose?

Il ressort des observations de terrain que nous sommes face à une multiplication des possibles et des choix qui s'ouvrent aux candidats à la migration. Il n'y a pas un projet unique, suivi par tous dans les mêmes conditions, mais une multitude d'options potentielles. À partir du modèle de la migration classique, des variantes de plus en plus nombreuses et éloignées sont en cours de construction. Prenons le cas de ces trois Marocains rencontrés à Palma de Majorque en mai 2005 :

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

—Un homme de 65 ans, dit le Hadj, doyen et référent du quartier, arrivé il y a 35 ans et ayant toujours vécu et travaillé (comme artisan du cuir) dans le même quartier, pour son plus grand bonheur.
—Un homme de 35 ans, responsable d'une téléboutique dans le même quartier, arrivé il y a deux ans à Palma, après avoir passé un an à Madrid et un an à Barcelone en exerçant divers métiers et qui compte bien repartir vers la région d'Almeria avant quelques années.
—Un jeune étudiant de 24 ans, vivant depuis six mois chez son frère, arrivé à Palma il y a dix ans, qui tient une boutique d'alimentation dans le quartier tout en essayant de continuer ses études de sciences politiques à l'Université de Palma.

S'agit-il de trois âges d'un même projet migratoire, en ordre décroissant d'aboutissement? Il nous semble plus pertinent de faire au contraire l'hypothèse de projets différents au départ entre ces trois individus, qui pourront avoir des points communs du fait des contraintes qu'ils doivent gérer mais qui ne sont pas tous issus du même moule. Le fait de changer de lieu et de métier tous les ans n'est pas un pis-aller pour notre trentenaire, mais un choix de vie qui lui convient très bien pour l'instant.

Nous sommes bien là face à des projets, et non des plans immuables et face à des histoires de vie qui peuvent prendre bien des directions, sans qu'il y ait de parcours prédéterminé et commun à tous. Cela ne signifie pas pour autant que les migrants sont des monades libres de toute influence extérieure. Ils sont bien évidemment soumis à des contraintes sociales et à des pressions collectives.

D'une part, la migration est devenue une valeur sociale centrale au Maroc, au point qu'on lui alloue un ministère exclusif et qu'elle fait régulièrement la une des journaux, sans oublier qu'il s'agit de la première source de devises du pays. Comme l'a montré Laurent Faret pour le Mexique et les migrants mexicains, le choix migratoire est devenu une donnée structurante de la construction identitaire et du positionnement social des Marocains (Faret, 2003). Qu'on l'adopte ou qu'on la rejette, il faut se situer par rapport à la migration internationale. Le devoir de réussite, notamment économique, reste par exemple un impératif social et familial pour ceux qui décident et parviennent à migrer. Cela met une forte pression au succès sur leurs épaules, les amenant souvent à s'interdire le retour en cas d'échec.

D'autre part, les réseaux migratoires restent toujours aussi importants pour la réussite du projet individuel, voire plus encore dans ce contexte de fermeture des frontières. D'après ce que nous avons pu

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

observer, c'est l'existence de ces connexions sociales qui conditionne grandement la mobilité des migrants : ils vont là où ils connaissent du monde, quelle que soit la nature du lieu. Ce ne sont pas forcément les qualités intrinsèques du lieu qui les attirent, comme le fait que l'économie y soit florissante ou qu'il y ait besoin de main-d'oeuvre, mais ce sont les liens qu'ils ont avec d'autres migrants sur place qui vont enclencher la migration. Ce n'est que dans une deuxième phase qu'ils vont prendre la mesure des opportunités et contraintes du lieu en question et mettre en place des stratégies pour s'y adapter.

Quand la mobilité devient capital

Le fait que la mobilité soit devenue techniquement et financièrement plus abordable n'implique pas qu'elle soit accessible à tous pour autant. Etre mobile, et surtout être migrant, nécessite l'acquisition d'un certain nombre de compétences qui doivent faire l'objet d'un apprentissage (Ceriani *et alii*, 2004).

Il s'agit tout d'abord de la capacité d'accéder au lieu, ce qui n'est pas peu dire dans le contexte de fermeture actuel. Il faut donc être capable de maîtriser l'usage des différents moyens de transport et surtout des routes d'accès, quitte à développer des stratégies plus ou moins complexes pour contourner les obstacles, comme le fait de suivre des itinéraires labyrinthiques pour accéder à la destination finale. Ensuite, il faut être en mesure d'associer un lieu à un projet et vice-versa, c'est-à-dire qu'il faut cerner les qualités des lieux et savoir s'y adapter et inversement savoir choisir un lieu de destination en fonction de son plus ou moins grand potentiel par rapport au projet. Enfin, la mobilité migratoire nécessite une capacité à franchir des horizons d'altérité plus ou moins lointains, à s'exposer au changement et à la différence en parvenant à les gérer.

Tous les migrants ne possèdent pas ces compétences au même degré, ce qui implique une certaine hiérarchie dans le groupe migratoire, qui ne recoupe pas forcément les catégorisations sociales classiques. Nous allons plus loin et proposons de dire que cette mobilité migratoire peut être capitalisable.

Á partir de la notion de capital spatial développée par Jacques Lévy (Lévy, 1999) et des travaux d'Emmanuel Ma Mung sur la dispersion comme ressource (Ma Mung, 1999), nous proposons le concept de *capital mobilitaire* croisant compétences géographiques, expérience de mobilité et potentiel des lieux. Par expérience de mobilité, nous entendons la réalisation d'un déplacement, qu'il s'agisse de migration, tourisme ou voyage d'affaire, mais aussi la transmission d'expérience

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

par d'autres, qu'elle soit générationnelle ou horizontale. Le potentiel des lieux mesure quant à lui le fait d'être plus ou moins propice à la mobilité par leur degré d'ouverture, de connexion et de modularité. Le fait de croiser, dans une même notion, des facteurs relevant de l'individu et des facteurs relevant du lieu confère une part active à l'espace, qui n'est plus seulement un réceptacle de la mobilité mais un acteur de cette dernière. De plus, une telle définition du capital mobilitaire permet d'aborder la mobilité comme une expérience *et* une potentialité à la fois, dépassant ainsi l'opposition frontale entre mobile et sédentaire, pour introduire une gradation plus ou moins élevée de capital mobilitaire (Kaufmann, 2004).

Bien qu'ils ne la définissent pas ainsi, les migrants que nous avons rencontrés ont bien compris que la mobilité était capitalisable et ils l'utilisent effectivement comme telle, dans la mesure où ils l'échangent contre d'autres capitaux, notamment économique et social. En effet, beaucoup de migrants fondent leur projet non pas sur les qualités du lieu d'accueil, censé leur offrir la fortune, mais sur le différentiel existant entre les lieux et sur leur capacité à l'exploiter à travers la mobilité. Alain Tarrius l'a montré pour les « fourmis », ces commerçants transfrontaliers fondant leur activité sur les manques ou la cherté de certains produits induits par la fermeture frontalière et sur leur capacité à les fournir malgré les obstacles (Tarrius, 1992). Le principe est à peu près le même pour les commerces dits ethniques, faisant le lien entre migrants et pays d'origine par le biais des produits de consommation courante typiques de là-bas et manquant cruellement ici (Peraldi, 2001). Nous l'avons également retrouvé dans le commerce ambulant, dans lequel les Marocains continuent de travailler sur l'île de Majorque comme dans la province de Ligurie, par exemple. Il s'agit, là encore, de combler par la mobilité un vide de consommation créé par une certaine forme d'isolement : les Marocains sillonnent les zones rurales isolées en apportant les produits de base auprès des populations locales. Il est à remarquer qu'il ne s'agit pas là de commerce ethnique mais bien de l'exploitation d'une niche économique par les migrants marocains, et de la valorisation de leur capital mobilitaire dans l'optique d'un projet professionnel.

Nos observations et enquêtes de terrain ont donc pointé une évolution en cours, celle de la place de la mobilité dans le projet migratoire. Elle semble désormais jouer un rôle central, parce qu'elle replace l'individu au coeur du projet et parce qu'elle devient un capital, que l'on peut faire fructifier et échanger.

Quelles sont alors les conséquences de cette entrée dans la mobilité pour l'être au Monde des individus migrants, c'est-à-dire la construction de leur spatialité et de leur habiter?

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Le migrant, producteur d'une nouvelle spatialité?

Les migrants, des négociateurs spatiaux

Parce qu'ils mettent en relation des lieux et des projets à travers leurs pratiques de mobilité et ce dans un contexte de plus en plus contraignant, les migrants sont devenus de véritables négociateurs spatiaux. Ils sont en négociation permanente avec l'espace pour parvenir à la meilleure adéquation possible entre leur projet et les qualités du lieu, avec toujours la mobilité en toile de fond. En soi, cette attitude de négociation n'a rien de spécifique aux migrants mais ce qui les différencie en tant que négociateurs, c'est qu'ils incluent l'espace comme une donnée de la tractation. L'espace n'est jamais un simple cadre de l'action économique ou sociale (comme chercher un emploi ou construire une ascension sociale), ni même l'objet d'un investissement affectif et identitaire, c'est un acteur à part entière de la négociation. Tout comme la mobilité est un acteur à part entière du projet.

Par exemple, les créations d'entreprises par les migrants marocains, de plus en plus nombreuses dans la province de Brescia en Italie, ne sont pas seulement les manifestations d'une volonté de monter dans l'échelle économique et sociale, ou encore de s'investir à long terme dans le lieu d'accueil, mais aussi le fruit d'une négociation spatiale. Le fait de monter sa propre entreprise permet au migrant de créer dans le lieu les conditions d'une plus grande indépendance et liberté de circuler, favorisant ainsi l'augmentation de son capital mobilitaire et la réalisation de son projet migratoire.

De même, les entretiens menés auprès des migrants rencontrés dans le centre de rétention de San Foca di Melendugno (Pouilles, Italie) nous ont montré que leur présence en ces lieux correspondait à une négociation spatiale et pas à un constat d'échec. En effet, ils avaient tiré le meilleur parti possible des contraintes spatiales locales, en transformant un lieu d'enfermement et d'expulsion programmée en un sas de transit vers le reste du territoire italien, grâce au sauf conduit de quinze jours délivré à la sortie, destiné officiellement à donner le temps au migrant de quitter le territoire par ses propres moyens et utilisé en réalité par ce même migrant pour se perdre dans la nature.

Parce qu'il est le fruit d'une négociation permanente, le choix d'un lieu n'est jamais ferme et définitif pour le migrant. Il dépend du degré d'adéquation du lieu en question au projet du migrant et peut donc être renégocié à tout instant si les conditions de l'accord viennent à changer, du côté des qualités du lieu comme de celui du projet du migrant. Il nous est arrivé plus d'une fois au cours des entretiens

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

d'entendre des migrants nous expliquer qu'ils vivent dans tel ou tel lieu « pour l'instant », « tant que ça va », et nous préciser qu'ils sont toujours prêts à partir si d'autres opportunités se présentent ailleurs, permettant ainsi de négocier un meilleur rapport lieu / projet. Parmi les migrants marocains rencontrés à Lecce, notamment, beaucoup étaient arrivés depuis plus de cinq ans et se sentaient chez eux dans cette ville. Pourtant, face à l'évolution économique (chômage croissant) et sociale (arrivée massive de migrants provenant d'Europe de l'Est et d'Afrique noire), ils projetaient pour beaucoup de se déplacer vers le Nord où les opportunités socio-économiques sont meilleures.

Si racines il y a, ce sont donc des racines aériennes, permettant d'avoir une place tout en organisant sa mobilité, de négocier entre les contraintes du lieu, favorisant l'enracinement, et le projet individuel favorisant la mobilité, ou du moins la fluidité et le dynamisme.

Des individus géographiquement pluriels

D'après nos observations et les entretiens que nous avons réalisés, nous faisons l'hypothèse que les migrants ne sont ni dans la double absence ni dans l'entre-deux mais sont géographiquement pluriels (Stock, 2006). De la même façon qu'ils peuvent être socialement pluriels (Lahire, 2005), c'est-à-dire qu'ils peuvent assumer plusieurs rôles sociaux à la fois, père, Berbère, Marocain, ouvrier, etc, ils peuvent être de plusieurs lieux à la fois.

Pour ces migrants, l'appartenance à chaque lieu n'est pas exclusive, elle intègre la présence dans le lieu et toutes les présences potentielles dans les autres lieux comme si chaque migrant portait en lui l'ensemble de ses lieux, sans avoir à choisir, juste à négocier le moment (Lazzarotti, 2004). Cela ressort dans le discours des migrants qui ne se rapportent pas à un lieu de manière absolue mais relative, en comparaison avec tous les autres lieux de leur paysage géographique. Par exemple, si vous leur demandez s'ils aiment tel ou tel lieu, ils vous répondront qu'il est mieux ou moins bien que tel autre.

De ce fait, les migrants habitent chaque lieu, au même titre que les non-migrants, mais d'une manière différente, du fait qu'ils n'en habitent pas qu'un seul : les migrants construisent un habiter polytopique (Stock, 2001), fondé sur l'appartenance à plusieurs lieux à la fois. Une appartenance multilocalisée rendue possible par une pratique quotidienne de la mobilité, réelle ou virtuelle, et par l'existence permanente d'un certain potentiel de mobilité, exprimé par le capital mobilitaire. Il s'agit donc d'un habiter dynamique, toujours ouvert vers d'autres possibles, toujours prêt à englober de nouveaux lieux. C'est un habiter

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

qui shunte les emboîtements d'échelles géographiques pour mettre en relation directe le local et le Monde, en les faisant coexister à la même échelle, celle de l'individu (Appadurai, 2002).

Ce polytopisme identitaire et résidentiel est aussi une façon de négocier les contraintes auxquelles ils se heurtent : on peut toujours se projeter dans l'ailleurs quand l'être ici devient insoutenable. Si les migrants d'hier s'appuyaient sur le caractère temporaire de leur présence (dans les lieux d'origine comme d'accueil), ceux d'aujourd'hui s'appuient sur la pluralité des référents géographiques pour gérer la cohabitation avec l'altérité et les tensions multiples que cela suscite. Bref, ils sont d'autant plus d'ici qu'ils sont aussi de là-bas et d'ailleurs et qu'ils savent, ou qu'ils peuvent croire, que « ici » n'est pas une notion exclusive et définitive mais une option parmi d'autres.

On pourrait donc considérer que ce pluralisme géographique, fondé sur une certaine mobilité, est un modèle possible d'intégration proposé par les migrants, en réponse aux blocages qui se multiplient dans les sociétés d'accueil, à l'entrée comme au quotidien. Il s'agirait là d'une stratégie de contournement, exploitant leurs avantages spécifiques (un capital mobilitaire) et les dynamiques actuelles de la mondialisation, pour se faire une place, ou plutôt des places, là où ils n'en auraient pas eu autrement.

La mobilité migratoire, comme projet et comme pratique implique donc la production d'une spatialité différente, fondée sur des référents géographiques pluriels et sur un rapport dynamique aux lieux, orienté vers la négociation plus que vers l'enracinement.

Il est intéressant de remarquer que ce rapport à l'espace n'est pas seulement vécu de façon implicite et instinctive, comme une évidence actée mais non réfléchie. Il est consciemment formulé et expliqué comme tel par les migrants et, dans une certaine mesure, revendiqué comme une valeur.

Le migrant, porteur d'une culture de la mobilité?

La mobilité comme affirmation de soi

À travers les entretiens réalisés, nous avons pu constater que la possession d'un certain capital mobilitaire était une forme de valorisation personnelle aux yeux des migrants. Notamment aux yeux des plus jeunes et des femmes seules, la mobilité migratoire apparaît comme un moyen d'affranchissement social et familial et comme un objectif de dépassement de soi. Par exemple, certains jeunes rencontrés en Italie

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

revendiquaient cette mobilité migratoire comme un rite de passage vers l'âge adulte, en montrant leurs cicatrices et en racontant leur périple comme une épreuve du feu. Etre capable de cette mobilité-là, c'est être un homme, et un homme libre en plus. Ironie du sort, ils racontent cela alors qu'ils se trouvent dans un foyer de migrants de Brescia, sans travail ni logement à venir mais fiers et convaincus de leur choix. Pour les femmes aussi, quand elles partent seules en migration, ou quand elles épousent un migrant, cette mobilité représente une conquête de liberté, preuve à elle-même et aux autres de ce qu'elles sont capables d'accomplir. Nous avons entendu plus d'une fois le discours de certaines femmes insistant sur ce qu'elles ont enduré, physiquement et moralement, pour en arriver là où elles sont. Elles n'étaient pas tant dans une posture de victimes à plaindre que dans celle d'une revendication de reconnaissance de leurs compétences. La mobilité apparaît alors comme une forme de libération du joug familial et traditionnel mais aussi comme épreuve personnelle pour tester ses capacités et ses limites et pour prouver aux autres ce que l'on vaut.

Le fait d'avoir un capital mobilitaire plus ou moins élevé est aussi utilisé par les migrants comme référent de valorisation collective et sociale du Nous (le groupe migratoire marocain) contre Eux (les autochtones de la société d'accueil). Par exemple, en Andalousie, où les tensions entre migrants marocains, dits « *los Moros* », et les Espagnols sont fortes, les migrants rencontrés à Almeria insistent sur le fait que cette mobilité est un trait culturel historique chez eux qui les différencie des Espagnols. Eux se considèrent comme mobiles, ouverts sur le monde, aventuriers, alors que les Espagnols seraient renfermés et obtus, incapables de quitter leur ville ou village. On sait bien, vu l'histoire migratoire de l'Andalousie combien cette vision est déformée, mais il est intéressant de voir que les migrants ont choisi justement la mobilité, ou plutôt le différentiel de capital mobilitaire, pour se distinguer et se valoriser par rapport aux Espagnols.

Pour ces migrants marocains rencontrés en Italie et en Espagne, l'expérience et le potentiel de mobilité sont devenus des référents identitaires forts, aussi bien à l'échelle individuelle que collective.

La mobilité comme valeur culturelle

La pratique de la mobilité est aussi une façon de véhiculer certaines valeurs : l'ouverture (vers les autres hommes et lieux), le sens de l'aventure (prise de risque, danger, découverte), le dynamisme (ne pas se contenter, aller toujours plus loin, rester alerte sur les opportunités et les chances qui passent) et l'adaptabilité (être capable de tout recommencer ailleurs et de se réadapter quelles que soient les conditions).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Ce sont des valeurs générales qui ne sont pas toujours appliquées mais qui définissent un cadre culturel dans lequel semblent évoluer les migrants marocains que nous avons rencontrés. Nous avons également pu observer une certaine volonté de transmission de ces valeurs vers les nouvelles générations, bien qu'elle soit assez difficile à évaluer parce que les enfants des migrants marocains en Espagne et en Italie sont encore très jeunes.

Il est clair que cette transmission se fait plus par mimétisme et par l'exemple que par le verbe et le dialogue. Cependant, elle se traduit aussi par des choix stratégiques des parents, comme le fait de faire voyager les enfants le plus possible en Europe et au Maroc à travers les réseaux familiaux ou d'encourager l'étude de plusieurs langues étrangères à l'école. L'acquisition des compétences mobilitaires et d'une certaine expérience de mobilité est visiblement considérée comme partie prenante de l'éducation, même si elle n'est pas aussi clairement formulée que la transmission de la religion ou de la langue maternelle. Les parents rencontrés assument la mobilité comme une partie de leur culture, à transmettre tout comme la culture marocaine, berbère, musulmane, bien que la transmission soit beaucoup moins structurée que pour ces dernières. En effet, il n'existe pas, ou pas encore, des écoles de la mobilité comme c'est le cas pour les écoles coraniques ou des cours du soir d'arabe littéraire.

Cette culture de la mobilité commence à jouer un rôle d'autant plus structurant que la mobilité représente de plus en plus une valeur dominante dans les sociétés occidentales, c'est-à-dire dans les sociétés d'accueil des migrants. Elle est désormais valorisée à tous les niveaux, personnel, professionnel et social, et elle prend le pas sur la stabilité et l'enracinement longue durée comme modèle collectif (Attali, 2004). Dans les sociétés d'accueil aussi, la mobilité s'apprend et se capitalise. L'Union européenne a, par exemple, créé un Portail européen sur la mobilité de l'emploi (EURES) qui « a pour vocation d'offrir des informations, des conseils et des services de recrutement/placement aux travailleurs et aux employeurs, ainsi qu'à tout citoyen désireux de tirer profit du principe de la libre circulation des personnes ». Á travers ses 700 conseillers dispersés dans toute l'Europe, EURES assure aux candidats à la mobilité une certaine adéquation entre projet et lieu choisi, ainsi qu'une insertion dans un réseau professionnel et social, exactement comme le font les réseaux migratoires depuis des décennies. L'Union européenne encourage ainsi les ressortissants de ses Etats membres à devenir eux aussi des négociateurs spatiaux, capables d'exploiter les différentiels entre les lieux et de valoriser le potentiel de mobilité que leur offre la libre circulation dans l'espace Schengen.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Cependant, cette mobilité encouragée pour l'ensemble de la société reste fortement déconseillée à certains, notamment les migrants internationaux non-qualifiés et non-ressortissants de l'Union européenne. Les politiques migratoires, à contre-courant de la plupart des autres politiques nationales et européennes, continuent de prôner des valeurs de stabilité, d'enracinement, de prudence, et d'ouverture très sélective. Dans certains pays membres, comme l'Espagne notamment, tous les moyens sont bons pour limiter la mobilité des migrants internationaux marocains, même le fait d'imposer des conditions draconiennes pour l'examen du permis de conduire. Les migrants et surtout leurs enfants se trouvent donc dans une situation de marginalisation politique, alors même que les évolutions sociétales vont dans le sens d'une convergence vers une culture partagée de la mobilité. Cela suscite évidemment des interrogations et des tensions, pouvant même donner lieu à des replis communautaires et à des coupures sociales problématiques, comme le montrent les travaux de recherche menés sur les jeunes Marocains et Gitans dans la région de Montpellier (Missaoui, 2005).

Conclusion

Nous avons essayé de montrer ici, en nous appuyant sur notre travail de terrain, que la mobilité, en tant que pratique géographique, occupe une place de plus en plus centrale dans le quotidien des individus migrants. Loin d'être une simple parenthèse, la mobilité migratoire met en jeu l'existence tout entière de l'individu, en transformant sa façon d'être au Monde, d'appartenir aux lieux, d'échanger avec les autres.

Elle transforme cet être au Monde en créant un rapport dialogique entre individu et Monde fondé sur la négociation, avec un projet, une stratégie et un certain capital mobilitaire à exploiter.

Elle transforme cet être au Monde en produisant une nouvelle spatialité, fondée sur la pluralité des appartenances géographiques et sur une tension dynamique permanente entre les lieux composant la géographie du migrant.

Elle transforme cet être au Monde en créant de nouveaux référents identitaires et culturels, fondés sur une éthique de la mobilité, qui sont appropriés et transmis par les migrants.

Cette place nouvelle de la mobilité, comme pratique, comme capital et comme culture, dans la vie quotidienne et dans la construction identitaire des migrants pose de façon urgente et particulièrement aiguë un problème plus général, dépassant probablement l'échelle des groupes migratoires. Celui de l'adaptation des structures politiques,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

sociales et spatiales des sociétés occidentales aux transformations en cours des modalités de rapport à l'espace et d'habiter, suivant le nouveau modèle mobilitaire.

Références bibliographiques

APPADURAÏ Arjun (2002), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

ATTALI Jacques (2004), *L'homme nomade*, Paris, Fayard.

CERIANI Giorgia *et alii* (2004), « Le touriste, un individu à compétences géographiques », *Sciences Humaines*, 145.

FARET Laurent (2003), *Les territoires de la mobilité*, Paris, Editions du CNRS.

KAUFMANN Vincent *et alii* (2004), « Motility : mobility as capital », *International Journal of Urban and Regional Research*, 28 (4), pp. 745-756.

KNAFOU Rémy (dir.) (1998), *La planète nomade, les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin.

LAHIRE Bernard (2005), *L'Homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LAZZAROTTI Olivier (2005), *Habiter, la vieille évidence? Un concept géographique à revisiter*, Séminaire de l'Equipe MIT, 12 janvier.

LEVY Jacques (1999), *Le tournant géographique*, Paris, Belin.

MA MUNG Emmanuel (1999), « La dispersion comme ressource spatiale », *Cultures et conflits*, 42-43.

MISSAOUI Hasnia-Sonia (2005), « L'autoformation communautaire de jeunes adolescents gitans et marocains comme modalité de déscolarisation », *Colloque international de Toulouse : Circulations et Territoires dans la migration internationale*, 16 - 18 mars.

PERALDI Michel (2001), *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve & Larose, MMSH.

SIMON Gildas (2005), « Le champ migratoire, un concept scientifique à revisiter », Colloque international *Circulations et Territoires dans la migration internationale*, Toulouse, 16-18 mars.

STOCK Mathis (2006), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique », *EspacesTemps. net,* Textuel, 26.02.2006 http ://espacestemps.net/document1853.html

TARRIUS Alain (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes*, Paris, L'Aube.

TARRIUS Alain (1992), *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Migrations intellectuelles et changements épistémologiques. Les intellectuels arabes dans l'université parisienne (1950-1980)

Thomas Brisson
CEDEJ, Le Caire

Peut-on décrire sociologiquement les changements induits par les migrations d'intellectuels sur les savoirs de leur pays d'accueil? L'analyse des migrations d'intellectuels arabes en France et de leurs relations aux savoirs de l'université française permet d'avancer dans la compréhension de ce phénomène généralement étudié sous sa seule dimension quantitative à l'instar des études statistiques sur le *brain drain*. L'enquête empirique de cet article a porté sur le champ parisien des études arabes. Entre 1950 et 1980, ce dernier a connu une double série de modifications : il a, tout d'abord, accueilli un nombre conséquent d'intellectuels arabes migrants (étudiants venus du Maghreb et du Machreck faire leurs études en Sorbonne et devenus, après leurs thèses, maîtres-assistants et professeurs dans les universités françaises) ; il a également été marqué par un renouveau épistémologique fort, sorte de mue scientifique qui a dégagé l'orientalisme de son ancienne épistémè philologique pour l'aligner sur les sciences sociales contemporaines.

En cela, les relations des intellectuels arabes au milieu orientaliste français offrent un cas d'étude privilégié à qui entend saisir le lien entre migrations intellectuelles et changements dans l'ordre des savoirs. La coïncidence entre l'arrivée de ces intellectuels et le début d'un processus de transformation scientifique, permet en effet d'interroger la relation entre ces deux évènements : quelle attitude ont adoptée des intellectuels migrants lorsqu'ils se sont intégrés aux structures de l'orientalisme français? Ont-ils concouru à ses transformations, et si oui, dans quelle mesure et selon quelles modalités? Derrière le simple rapprochement temporel, quelle série de causalités plus complexes permettent-ils de dégager?

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Migrations intellectuelles et changements épistémologiques

La période des années 1950-1970 constitue, pour l'orientalisme français, un moment de changements en profondeur. Changements dans la composition des chercheurs appartenant au milieu tout d'abord, avec en particulier la place importante qu'y occupent, désormais, les intellectuels arabes. Jusqu'aux années 1950, ces derniers, bien que présents de manière significative en France depuis la fin du 18ème siècle, n'ont pris aucune part à l'élaboration des savoirs portant sur leur culture et leurs sociétés d'origine. On trouve, en effet, trace de migrations d'intellectuels arabes à Paris depuis le retour de l'expédition napoléonienne en Egypte, une présence liée au nouveau cours des relations entre l'Europe et le monde arabe (Lewis, 1984). Les premiers intellectuels sont généralement d'origine machréckienne (égyptiens puis syro-libanais), puis maghrébine au fur et à mesure que se renforce la colonisation. Au tournant des 19ème et 20ème siècles, Paris peut faire figure de capitale panarabe extraterritoriale : c'est là que les Egyptiens Mohamed Abdu et Jamal el-Din Al-Afghani jettent les bases d'un réformisme musulman contemporain dans les années 1880 ; c'est également là que, en 1920, Michel Aflaq et Zaki Al-Arsouzi fondent le parti *Baath* et que se forme, également, une large partie de l'intelligentsia d'Afrique du Nord.

Etonnamment, à cette présence ancienne des intellectuels arabes à Paris répond leur quasi-absence des structures françaises d'enseignement et d'étude sur le monde arabe. Les archives des institutions parisiennes montrent qu'ils ont, généralement, été relégués à des positions subalternes (type répétiteurs d'arabe), sans parvenir à être associés significativement à l'orientalisme français qui se développe pourtant, au même moment, de manière spectaculaire. Ce n'est que dans les années 1950 que cette situation commence à apparaître problématique, conséquence de *l'aggiornamento* auquel les décolonisations poussent les études arabes françaises (Reig, 1988). En 1962, Jacques Berque peut déclarer, lors d'un congrès orientaliste : « *Que nous soyons ici réunis à parler des sociétés orientales en l'absence de nos collègues orientaux, il y a là une anomalie […] qui doit être méditée* ». Interrogation qui résume de manière saisissante les débats récurrents qui agitent l'orientalisme français, et plus largement européen, à cette époque : la revue *Arabica* affirme, dans sa notice de présentation, en 1954, vouloir laisser « *une place aux jeunes chercheurs qui viennent d'Afrique du nord, d'Egypte, de Syrie et d'Irak, s'initier à Paris aux méthodes de l'orientalisme* ». Volonté d'ouverture qui sera suivie d'effets : suite aux premières entrées dans le milieu parisien des études arabes (dont Mohamed Talbi et Mohamed Arkoun sont, dès le milieu des années 1950,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

les noms les plus représentatifs), les intellectuels arabes en viennent à former une part grandissante de ses étudiants, puis de son personnel enseignant et scientifique.

La coïncidence temporelle entre changements dans l'ordre du personnel scientifique et changements dans l'ordre épistémologique est alors frappante. Au cours des années 1960 et 1970, l'orientalisme français se transforme profondément : il se détache de ses bases philologiques traditionnelles et s'aligne sur l'épistémè des sciences humaines contemporaines. Ses méthodes d'analyse classiques sont réinterrogées à la lumière de l'anthropologie, de la linguistique structurale ou des nouvelles écoles historiographiques. Parallèlement, de nouveaux sujets d'étude s'imposent, privilégiant une approche contemporaine du monde arabe, attentive à ses composantes sociales, économiques ou politiques : loin, en cela, de la focalisation passée et textuelle de l'orientalisme. Les années 1950 sont bien le moment où « *l'orientalisme de la tradition* [a jeté] *ses derniers feux* » (Reig, 1988) tant c'est un discours scientifique profondément renouvelé qui lui succède dans les années suivantes.

Quel type de causalités unit ces deux évènements? Les migrations d'intellectuels arabes qui parviennent, à la faveur du contexte général de décolonisation, à imposer un personnel scientifique nouveau à l'orientalisme français, ont-elles également joué dans la redéfinition de ses savoirs? Il paraît difficile de se satisfaire d'une explication qui ne reposerait que sur une coïncidence temporelle. Cependant, lier de manière immédiate ces deux évènements - en se basant sur l'idée que l'arrivée d'un nouveau type de personnel scientifique aurait pour conséquence nécessaire l'élaboration de savoirs nouveaux - implique à son tour un type de raisonnement qu'infirme l'étude empirique. Il est tentant de penser que l'arrivée des intellectuels arabes, qu'une histoire individuelle unit de manière intime à la culture arabe, s'est répercutée sur les savoirs produits sur cette même culture. D'un point de vue plus politique, il peut aussi être tentant de penser que des intellectuels « décolonisés » ont adopté un point de vue critique sur un savoir, l'orientalisme, dont les liens avec la colonisation ont été maintes fois soulignés (Abd-el-Malek, 1963 ; Said, 1980 ; voir aussi la critique de Roussillon, 2005, sur ce point de vue). Si on ne peut écarter totalement ces éléments, il n'en reste pas moins qu'ils sont loin de constituer à eux seuls un cadre d'explication pertinent. Les migrations d'intellectuels arabes ont certes influé sur la transformation de l'orientalisme ; mais le lien qui unit ces deux séries d'évènements est plus complexe, invitant à voir, dans le détail des trajectoires académiques et des prises de position scientifiques, le cheminement réel de ce processus.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

L'impact scientifique des migrations intellectuelles : un « phénomène à retardement »

C'est, on l'a dit, autour des années 1950 que les premiers intellectuels arabes se sont insérés de manière durable dans le milieu universitaire orientaliste parisien. Leurs trajectoires migratoires les situent autant dans la continuité qu'en rupture avec celles de leurs prédécesseurs. Tout au long du 19ème siècle, les circulations migratoires intellectuelles entre le monde arabe et la France ont été inséparables des migrations estudiantines : ce sont d'abord les étudiants égyptiens, puis syro-libanais et, enfin, maghrébins, qui se sont rendus dans les universités françaises pour acquérir un savoir, scientifique ou lettré, devenu incontournable. Dans la majorité des cas, ces étudiants ont pris le chemin du retour une fois leurs études finies, formant les nouvelles élites de leurs pays à la faveur de leurs diplômes étrangers. A partir des années 1950, c'est encore à travers le canal des migrations étudiantes que se sont effectuées la plupart des circulations intellectuelles, le départ pour la France étant motivé par le fait d'y poursuivre des études. Mais ces dernières terminées (en général après une thèse ou un passage par l'agrégation), un certain nombre d'intellectuels arabes se sont installés en France, s'intégrant aux structures d'enseignement supérieur ou de recherche. La décision de rester dans leur pays d'immigration les différencie ainsi des intellectuels des générations précédentes, plus enclins à des formes temporaires de migrations.

C'est donc à partir des années 1950 que le phénomène migratoire a été en mesure d'influer sur les savoirs produits dans le milieu académique français, les migrations estudiantines s'articulant, à cette date, à une installation durable, synonyme d'intégration au milieu universitaire et de confrontation à ses savoirs. Or, là où l'analyse s'attendait à observer un vacillement des savoirs – l'explication des intellectuels arabes avec l'orientalisme français signant la fin de leur absence du champ des études arabes et coïncidant historiquement avec l'effondrement de l'ordre colonial – c'est au contraire un certain classicisme en matière scientifique qu'elle rencontre : la première relecture des savoirs orientalistes par les intellectuels arabes, loin d'être marquée par la rupture et la confrontation, s'est effectuée sous le signe de la continuité.

On peut en prendre pour preuve les travaux doctoraux réalisés sur le monde arabe au sein des universités françaises. L'examen de l'échantillon[1]

[1] Soit, pour les années 1950 et 1960 qui nous intéressent ici, un échantillon de 500 thèses sur le monde arabe, dont les sujets ont été classés en sujets orientalistes (classiques) et sujets modernes, et analysés en fonction des patronymes de leurs auteurs (soit arabes/non arabes). Pour plus de détails, voir Brisson (2004).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

fait apparaître que, au milieu des années 1950 et jusqu'à la fin des années 1960, les intellectuels arabes ont été – en proportion relative – bien plus nombreux que leurs collègues français à s'orienter vers des sujets classiques, dans la lignée de l'orientalisme philologique. Les doctorants français[2], à l'inverse, ont bien plus précocement, et plus largement, entrepris des recherches marquées par les sciences sociales et/ou s'intéressant à des périodes ou des sujets contemporains. Autour de 1955, ce sont environ 80 % des doctorants arabes qui choisissent un sujet orientaliste, contre 20 % de leurs collègues français. Pendant les années 1960, l'écart se réduit fortement : 40 % des intellectuels arabes travaillent sur des sujets classiques ; mais ils restent, tout au long de la décennie, deux fois plus nombreux que les Français (20 %). Paradoxalement, si l'orientalisme traditionnel parvient à rester une discipline dynamique dans les années 1960, au moment où la montée des sciences sociales semblait le condamner à l'obsolescence, c'est grâce au public universitaire qui semblait le moins prêt à l'accepter : de jeunes chercheurs arabes, migrants, inscrits dans les universités parisiennes.

Ce que révèle de manière large l'analyse statistique est confirmé, dans le détail plus minutieux des textes, si l'on se penche sur les écrits de quelques « grands noms » de la discipline. Mohamed Arkoun et Mohamed Talbi, arrivés d'Algérie et de Tunisie dans les années 1950, ont tous les deux joué un rôle d'importance dans le renouveau des études arabes (et dans la (re)prise de parole des Arabes dans l'étude de leur culture). Pourtant, dans les années 1950, inscrits en thèse à la Sorbonne, ce sont des travaux plutôt classiques qu'ils réalisent : le premier travaille en collaboration étroite avec le milieu orientaliste parisien ; le deuxième, dans ce même milieu, se consacre, contre ses orientations scientifiques personnelles, à une étude historiographique très événementielle telle que celles que favorisent l'université à cette époque (sur les relations de ces deux intellectuels au milieu orientaliste parisien voir l'introduction d'Arkoun, 1970, et Talbi, 1966).

De manière assez frappante, ce ne sont donc pas les premières arrivées d'intellectuels arabes qui ont contribué au renouveau des études arabes que l'on observe au même moment ; à l'inverse, on pourrait dire qu'elles ont plutôt tendu à maintenir vivante une tradition scientifique pourtant déclinante. Est-ce à dire que la question de l'impact des migrations intellectuelles sur les savoirs scientifiques est sans objet, ou,

[2] Le terme « français » ne porte ici aucune indication de nationalité (la quasi-totalité des intellectuels arabes interrogés pendant l'enquête étant également de nationalité française) : il marque, par convention, la différence entre des intellectuels arabes migrants et des intellectuels non arabes.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

à tout le moins, qu'il faille parler d'impact négatif? La question est plus complexe car elle s'inscrit dans une dimension temporelle longue : il n'y a assurément pas eu de changements *immédiats* à la suite de ces migrations d'intellectuels ; mais on observe, par contre, un impact à plus long terme. La dimension migratoire semble peu propice à produire des ruptures directes (et en particulier, on peut le penser, parce que la situation sociale et académique première de ces intellectuels, relativement précaire, incline à un certain conservatisme scientifique) ; elle favorise cependant des transformations de plus longue haleine qu'il faut pouvoir appréhender dans leur complexité. Tout semble donc se passer comme si la position particulière des intellectuels arabes n'avait pu se retraduire de manière critique sur les savoirs orientalistes qu'après un moment de latence au cours duquel ces mêmes intellectuels ont eu plutôt tendance à la continuité.

Les cas précédemment évoqués de Mohamed Talbi et Mohamed Arkoun montrent ainsi que les mêmes intellectuels qui, dans les années 1950, ont pu adopter des positionnements scientifiques prudents, se sont retrouvés, une décennie plus tard, aux avant-postes de la critique de l'orientalisme classique. Bien que rendant hommage à ses professeurs pour leur grande érudition, les écrits postérieurs de Mohamed Talbi (2002) n'ont cessé de critiquer l'histoire évènementialiste qu'ils ont privilégiée aux dépends d'une méthode d'analyse plus rigoureuse. Arkoun, quant à lui, a souvent fait preuve d'une grande virulence à l'encontre de l'orientalisme classique, dont il a dénoncé la faiblesse épistémologique et la fermeture aux sciences humaines contemporaines (voir, par exemple, ses appels à un « *décloisonnement* » des études arabes, *in* Arkoun, 1984). Ce dernier, après 1968, est à la tête du département de l'Université Paris 3 où, en collaboration avec les linguistes, il développe une approche nouvelle des textes arabes classiques.

Ce qui vaut pour des intellectuels arrivés dès les années 1950, tels Arkoun et Talbi, vaut, *a fortiori*, pour les intellectuels arabes qui s'insèrent dans l'université française dans les années 1960 et, surtout, 1970. Ces décennies sont celles du basculement de l'orientalisme philologique vers une conception renouvelée des études arabes, basculement auquel les intellectuels arabes prennent une part décisive. Mais, au contraire de leurs aînés, les « jeunes » chercheurs arabes peuvent, cette fois, faire l'économie d'une entrée classique dans le milieu, et privilégier, dès leurs premiers travaux, une approche nouvelle de l'étude du monde arabe (approche qui, ici aussi, est marquée par un recours systématique aux sciences humaines et par des choix – thématiques et méthodologiques – innovants). Conjuguées aux efforts des premiers

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

intellectuels arabes, leurs recherches s'avèrent déterminantes dans le processus de rupture épistémologique que connaissent les études arabes françaises.

Ici encore, la dimension migratoire s'avère indispensable pour comprendre le type de positionnement scientifique adopté une fois en France. La reconstitution des trajectoires de migration lors des entretiens a, en effet, montré que la raison première (consciemment invoquée) de la venue en France s'explique par le désir d'y acquérir une formation disciplinaire forte en sciences humaines ou en philosophie (un ensemble de disciplines dont la vitalité – et la renommé internationale – sont à leur summum dans ces décennies). Une linguiste libanaise, aujourd'hui en poste à l'Université Paris 3, déclare ainsi : « *j'étais fascinée par l'idée de la linguistique et de la sémiologie qui se constituaient […]. Je pense que parce que je n'arrivais pas à trouver du plaisir dans la littérature, je voulais venir en France pour faire ça. C'est-à-dire que ce soit une vraie science* ». Un professeur de littérature arabe (en poste à l'Université Paris 4 au moment de l'enquête), formé en sociologie et en linguistique, décrit un processus semblable pour expliquer sa venue de Tunisie en France : « *le mythe de Paris, le mythe de la Sorbonne, l'Ecole normale supérieure, mes copains et moi nous en rêvions* ».

De fait, la quasi-totalité des intellectuels arabes arrivés en France à partir de la seconde moitié des années 1960 se sont dirigés vers des études en sciences humaines ou en philosophie. C'est dans un *deuxième temps*, seulement, que leur connaissance de l'arabe, et la possibilité de carrière académique qu'elle ouvrait, les a réorientés vers les études arabes. Par ce cheminement particulier, ils se sont trouvés en position d'y amener des références et des questionnements élaborés dans les disciplines précitées, qui ont concouru à alimenter le processus d'ouverture des études arabes aux sciences humaines et, conséquemment, à en accélérer la mue scientifique.

Si l'on prend, dans leur ensemble, vingt-cinq ans de migrations intellectuelles arabes en France – groupe qui ne peut être unifié que comme artefact théorique, constitué pour sa pertinence heuristique, tant sont en réalité divers les cheminements migratoires, les prises de position scientifique et les dates d'arrivée en France – c'est dans un décalage temporel significatif que s'est effectué leur impact sur les savoirs universitaires français : non pas dans une participation directe, mais différée, au processus de changement épistémologique, et ce bien que la part qu'ils y aient prise se soit révélée, dans un second temps, décisive. Impact second des migrations intellectuelles, donc, qu'entendent expliquer les analyses qui suivent.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Migrations intellectuelles et structuration des champs de savoir

On a dit combien il pouvait être tentant de faire jouer dans une relation causale directe migrations d'intellectuels (par ailleurs anciens colonisés et arabes) et changements scientifiques (de savoirs élaborés pendant la colonisation et portant sur le monde arabe). Les analyses précédentes, de ce point de vue, réfutent la possibilité d'un tel raccourci : l'impact scientifique des intellectuels arabes sur l'orientalisme a été long, différé, souvent tortueux dans son déroulement. Cette constatation, pourtant, n'invalide pas la pertinence d'un questionnement sur la place particulière qu'occupent des intellectuels « étrangers » au sein des régimes de savoirs ; mais elle invite à faire jouer de manière plus subtile les catégories d'intellectuels *arabes, migrants* ou *étrangers*, afin d'éviter d'en survaloriser les dimensions strictement culturelles et de permettre, par là, à l'analyse de gagner en pertinence.

Le principal élément permettant de rendre compte de l'attitude des intellectuels arabes face à l'orientalisme français, en particulier dans ses différentes étapes, est à trouver dans la structuration du champ des études arabes françaises au cours des décennies 1950-1980. Avant l'origine culturelle de ces intellectuels, avant également leurs trajectoires migratoires, c'est la composition du personnel orientaliste parisien (et les orientations scientifiques qu'il a promues selon les époques) qui apparaît comme la détermination la plus explicative.

Jusqu'à la fin des années 1960, le milieu orientaliste reste dominé, institutionnellement, par des professeurs aux orientations scientifiques classiques. L'université parisienne, au sein de laquelle se trouve l'Institut d'Etudes Islamiques (le centre des études arabes françaises), est le bastion des « *derniers orientalistes de la tradition* » selon la formule de Reig (1988), soit des hommes comme Pellat, Brunschvig, Blachère ou Laoust, très marqués par la philologie classique et peu soucieux d'articuler leur immense érudition aux nouvelles problématiques des sciences sociales. Tous professeurs d'université, présents également au Collège de France (Laoust), au jury d'agrégation d'arabe (Blachère, puis Pellat) et dans les comités de rédaction des revues du milieu, ils détiennent un pouvoir de reproduction immense sur la discipline. A l'inverse, les positions novatrices restent rares et, souvent, en marge de l'université (c'est le cas pour des hommes comme Berque et Rodinson dont l'influence sur les savoirs universitaires – mesurée par leur participation aux revues du milieu ou leur poids dans les directions de thèses-reste longtemps assez faible en comparaison de leur notoriété scientifique).

La structuration institutionnelle des études arabes explique ainsi que, lorsque les premiers intellectuels arabes sont arrivés en France

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

dans les années 1950-1960, peu d'espace critique à l'égard de l'orientalisme classique leur ait été offert. Inscrivant leurs thèses en Sorbonne, ils se sont retrouvés étudiants, puis jeunes collègues, des orientalistes. Se met en place, dans ces années, un *modus vivendi* entre orientalistes classiques et intellectuels arabes. Les premiers ont trouvé dans l'arrivée des seconds au sein de la discipline, un moyen de renforcer l'importance des études arabes dans l'université française (le nombre de thèses sur le monde arabe, quasi-insignifiant en 1950, est en croissance constante dans les années qui suivent), de même qu'une solution à l'un de ses problèmes les plus épineux, la formation linguistique de ses membres (grâce aux intellectuels arabes, l'orientalisme dispose de jeunes chercheurs déjà formés à l'arabe classique). Les intellectuels arabes, de leur côté, ont également eu un intérêt certain à collaborer scientifiquement avec les orientalistes parisiens : très vite, ils se sont vus confier des tâches d'enseignement et de recherche, préalable indispensable à une carrière dans le milieu académique. On ne saurait en effet oublier combien pouvait à la fois être désirable et improbable une insertion dans les milieux académiques français pour des intellectuels étrangers, de surcroît anciens colonisés (improbabilité que manifeste l'absence totale d'intellectuels arabes, jusqu'aux années 1950, que l'on a mentionnée), et combien, de ce fait, l'ouverture du milieu orientaliste a représenté, selon les termes d'un enquêté, « *une occasion à ne pas manquer* ».

Cette convergence d'intérêts explique en grande partie pourquoi l'arrivée des intellectuels arabes dans le milieu orientaliste n'a pas produit, tout au moins jusqu'aux années 1960, la révolution que l'on pouvait attendre. Elèves puis collègues des derniers orientalistes de la tradition, ces derniers se sont trouvés contraints d'euphémiser considérablement leurs critiques à l'égard d'un savoir dont ils étaient, pourtant, loin de partager la plupart des présupposés. Prudence académique, voire calcul carriériste, mais plus fondamentalement inexistence d'espaces scientifiques alternatifs et réel respect pour l'érudition de leurs maîtres, se sont conjugués, chez les intellectuels arabes, pour différer l'impact scientifique de leur entrée dans les champs de savoir occidentaux.

A partir de la fin des années 1960, au contraire, la situation institutionnelle des études arabes apparaît largement transformée. L'orientalisme classique de la Sorbonne n'y est plus en position monopolistique. Une nouvelle structure universitaire est mise en place, après 1968, à la faveur de la réforme Faure : les départements modernistes (ceux des Universités Paris 3 et Paris 8) s'imposent face à celui de l'Université Paris 4, dirigé par Pellat, qui fait désormais figure de dernier bastion de l'orientalisme classique. Par ailleurs, les nouveaux courants s'imposent

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

également dans les institutions non-universitaires (en particulier au CNRS) où ils contribuent à achever le passage d'une épistémè philologique à une épistémè marquée par les sciences humaines. A la fin des années 1960, c'est ainsi toute la structure institutionnelle des études arabes qui se modifie et consacre le passage à une légitimité scientifique inédite.

Cet équilibre nouveau correspond au moment où les intellectuels arabes – ceux ayant migré dès les années 1950 ou ceux récemment arrivés – se sont attelés à la déconstruction des savoirs orientalistes traditionnels. L'existence d'espaces scientifiques renouvelés, à partir desquels ont pu être mis en question les présupposés épistémologiques de l'orientalisme, rend ainsi compte en grande partie du tournant critique pris par les intellectuels arabes et des modalités de cette critique : au sein de la faculté, ce sont les sciences humaines qui s'imposent comme discipline modélisatrice ; ce sont elles de même, on l'a vu, qui fournissent les bases théoriques d'une mise en question des études arabes françaises traditionnelles.

Il faudrait pouvoir analyser minutieusement les modifications de l'équilibre universitaire et scientifique tout au long des années 1950-1980 pour comprendre comment les paradigmes des sciences humaines se sont substitués au paradigme philologique ; voir, aussi, quelles positions ont occupées les intellectuels arabes dans l'espace universitaire et quelles retraductions ont eu ces positionnements sur leur activité scientifique. Impossible à mener ici, cette analyse importe néanmoins avant tout pour les conclusions qu'elle permet de tirer pour nos questions : dans le cas de l'impact scientifique des migrations intellectuelles arabes, la variable migratoire, et plus généralement la variable « culturelle », restent subordonnées aux déterminations qui structurent les champs de savoir locaux. Les migrations d'intellectuels doivent certes être comprises à la lumière de ces expériences particulières que sont le déplacement (géographique et scientifique) et l'altérité ; mais pour autant, c'est l'insertion des intellectuels migrants au sein de *milieux précis et structurés* qui apparaît comme le facteur le plus explicatif pour rendre compte des modalités de leur confrontation à certains savoirs.

Cette dernière remarque appelle deux commentaires conclusifs. Le premier sur le peu d'attention portée aux contextes locaux dans la plupart des études consacrées aux phénomènes d'internationalisation des savoirs et de circulations intellectuelles. Tout se passe, souvent, comme si ces derniers s'effectuaient *in abstracto :* intellectuels en mouvement, savoirs flottants, rencontres et métissages des théories en dehors de tout contexte local. Or rien n'est sûrement moins vrai que cette représenta-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

tion, en partie enchantée, d'intellectuels nomades : les conditions d'une confrontation internationale des savoirs sont fortement dépendantes des institutions et des milieux locaux dans lesquels elle s'effectue. De ce point de vue, ce sont les travaux de Saïd (1980) qui fournissent l'un des exemples les plus étonnants de refoulement de cette dimension locale : théorisant l'émergence d'un point de vue occidental sur la culture arabe et marquant, à sa manière, la déconstruction arabe de ce point de vue, *L'orientalisme* passe curieusement sous silence ce que l'ouvrage doit à la position de son auteur au sein de l'université américaine, tant en terme d'inscription disciplinaire (les études littéraires auxquelles appartient Saïd, en opposition aux *area studies*) qu'en termes de références (en particulier ses usages de Foucault, alors à son apogée sur les campus américains).

La deuxième remarque, plus programmatique, vise en quelque sorte à remettre en perspective l'attention portée par ces analyses à l'ancrage local des migrations intellectuelles. Car ce dernier est loin d'invalider la pertinence d'un questionnement en termes d'intellectuels *étrangers* ou *migrants*. Il invite à manier avec prudence ces concepts tant, à surestimer la seule altérité de ces intellectuels, on risque de rater combien leur activité scientifique doit autant aux milieux dans lesquels ils évoluent qu'à leur lointaine origine nationale ou culturelle. Néanmoins ce principe de précaution méthodologique peut, paradoxalement, rouvrir un questionnement en terme d'altérité scientifique : particulièrement dans le champ des sciences humaines, il n'est pas sûr que la position d'un intellectuel étranger soit strictement équivalente à celle de ses collègues français. L'analyse des contextes de production des savoirs peut alors s'accompagner d'une interrogation sur la manière dont le local produit de l'altérité, en particulier intellectuelle : comment des savoirs sont-ils repris et transformés? Comment une altérité culturelle parvient-elle à se (re)créer dans un espace épistémologique donné? Comment, enfin, s'articule-t-elle à un questionnement purement intellectuel? Autant de questions dont la diversité permet, finalement, d'appréhender le phénomène des migrations d'intellectuels dans toute sa complexité.

Références bibliographiques

ABD-EL-MALEK Anouar (1963), « L'orientalisme en crise », *Diogène*, 44, pp. 109-142.

ARKOUN Mohamed (1970), *Miskawayh, philosophe et historien. Contribution à l'étude de l'humanisme arabe au IVème-Xème siècle*, Paris, Vrin.

ARKOUN Mohamed (1984), *Essais sur la pensée islamique*, Paris, Maisonneuve et Larose.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

BERQUE Jacques (1962), « Pour l'étude des sociétés orientales contemporaines », in *Actes du colloque de sociologie musulmane*, 11-14 septembre 1961, Bruxelles.

BRISSON Thomas (2004), *Une migration intellectuelle post-coloniale et son impact scientifique : les intellectuels arabes en France face à la redéfinition du savoir occidental sur le monde arabe (milieu des années 1950-fin des années 1980)*, thèse de sociologie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

LEWIS Bernard (1984), *Comment l'Islam a découvert l'Europe*, Paris, La découverte.

REIG Daniel (1988), *Homo orientaliste, la langue arabe en France depuis le XIXème siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose.

ROUSSILLON Alain (2005), *Identité et modernité, les voyageurs égyptiens au Japon (XIXème-XXème siècle)*, Actes Sud.

SAÏD Edward (1980), *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil.

TALBI Mohamed (1966), *L'émirat aghlabide – histoire politique*, Paris, Adrien Maisonneuve.

TALBI Mohamed & JARCZYK Gwendoline (2002), *Penseur libre en Islam*, Paris, Albin Michel.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Quatrième partie
Cartographier les migrations internationales

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Introduction

Françoise Bahoken
Université de Poitiers

Isabelle Bouhet-André-Poyaud
CNRS PACTE, Grenoble

L'atelier « cartographier les migrations internationales : quelles données pour quelles représentations ? » a eu pour objet de discuter les modes de représentations graphiques des migrations internationales, envisageables à différentes échelles spatiales, temporelles et/ou sociales et à partir de plusieurs types de données : entretiens semi-directifs permettant la reconstitution de trajectoires individuelles dans le temps et dans l'espace, données d'enquêtes, sources administratives, recensements, ou archives de presse. Les communications proposées ont témoigné de la multiplicité des représentations envisageables en mettant en évidence les difficultés méthodologiques liées à la disponibilité ou à l'élaboration des données et les questionnements liés au choix du mode de représentation. Ce chapitre introductif présente deux maillons de la chaîne de traitement : le premier concerne la collecte des données et les limites de leur utilisation et le second les questionnements relatifs à la réalisation cartographique.

Sur la collecte des données

Le manque d'informations quantitatives sur les migrations internationales est bien connu, notamment dans les pays d'origine puisque la production de données statistiques s'établit davantage dans les pays de destination que dans les pays de départ ou de transit. S'ajoute à cela des modes de recueil qui diffèrent d'un pays à l'autre. A titre d'exemple, certains pays, comme la France, les Etats-Unis ou encore le Canada comptabilisent des stocks de population en utilisant la méthode des re-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

censements qui donne une image de la population à un instant *t*, alors que d'autres tels que la Belgique, l'Allemagne, la Finlande et la Suède, pour ne citer que ceux-là, recueillent des flux en disposant d'un registre de la population. Ces derniers, qui sont administrés à l'échelle de la commune, permettent d'enregistrer en continu les changements socioéconomiques et démographiques des individus. Les Etats privilégiant les recensements mesurent leurs flux migratoires par d'autres sources administratives telles que la délivrance des permis de séjour. En terme de mouvement migratoire, si les entrées sur un territoire sont comptabilisées, les sorties restent, quant à elles, difficilement quantifiables.

A l'échelle internationale, outre l'absence d'informations, les utilisateurs sont également confrontés à un problème d'hétérogénéité des données tant sur leurs définitions que sur la périodicité de leur collecte.

En effet, en matière de stocks, d'une part les Etats n'utilisent pas toujours les mêmes définitions et d'autre part, ils ne procèdent pas forcément au même moment au décompte de leur population. Ces problèmes de concordance de dates ont été soulevés par la commission statistique de l'Organisation des Nations Unies qui, lors du cycle des recensements 2000, a recommandé aux Etats membres d'effectuer leur décompte de population et de logements entre 1995 et 2004 en privilégiant les années finissant par 0 ou 1. Les pays de l'Union Européenne se sont, quant à eux, référés aux consignes émises par Eurostat, qui suggéraient d'effectuer les recensements entre le 1er janvier et le 31 mai 2001. Cependant, dans l'Europe des quinze, deux pays se sont écartés de cette période : la France en réalisant, par anticipation, son recueil en 1999 et la Suède, en décalant le sien à la fin de l'année 2005.

La comparaison internationale n'est pas rendue plus aisée à partir des mouvements enregistrés par les registres de population. L'hétérogénéité porte dans ce cas sur la durée de séjour minimale du migrant qui détermine l'inscription ou non sur les registres. Cette durée inégale entre les pays (trois mois pour la Belgique, un an pour la Suède) fait en effet varier le nombre de mouvements migratoires[1].

Devant ces difficultés liées à la collecte des données à l'échelle internationale, le chercheur est très souvent amené à produire ses propres données. Les modes de recueil tiennent davantage de la méthode qualitative, à savoir l'observation participante, l'entretien, le dépouillement d'archives ou la récupération d'informations collectées à d'autres

[1] LEMAITRE Georges, *La comparabilité des statistiques des migrations internationales, problèmes et perspectives*, (2005), Cahiers Statistiques de l'OCDE, novembre 2005, n° 9, 8 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

fins en guise de « marqueurs » des migrations. C'est ainsi que pour définir une partie du rayonnement identitaire de la diaspora grecque, Michel Bruneau, Guy Talazac et Georges Prévélakis utilisent entre autres les statistiques relatives à l'enseignement de la langue grecque dans les pays d'accueil, publiées par le Ministère de l'Education de la Grèce en 2003. De la même façon, pour appréhender la diaspora juive aux Etats-Unis, en tant qu'affiliation religieuse, Nicolas Sourisce s'intéresse à la diffusion et au contenu de la presse ethnique, en prenant l'exemple de deux journaux.

Sur les représentations cartographiques

Une fois les données sur les mobilités collectées, il est nécessaire de les traiter et de les analyser, à des fins de cartographie. La représentation cartographique, située à l'aval de la chaîne de traitement, vise à montrer de manière instantanée et plus ou moins simplifiée des dynamiques spatiales pouvant être rendues complexes par un nombre trop important d'informations. Deux types de données sont disponibles : des données agrégées par unités spatiales de stocks ou de flux organisées en matrices d'interactions, et des données individuelles permettant la reconstitution de trajectoires entre différents lieux.

Dans un contexte de mondialisation lié à une intensification des migrations internationales, il convient de noter le rôle primordial des cartes de synthèse, essentielles à la compréhension des phénomènes migratoires dans leur système global. Ces représentations présentent l'inconvénient de dépendre, dans la majorité des cas, d'une information agrégée à l'échelle des Etats. Elles masquent ainsi des dynamiques qui se produisent à un échelon plus fin, de l'ordre de l'infra-régional ou même du local. Par ailleurs, outre le problème du maillage de référence, se pose également la question de la projection des cartes la mieux adaptée à la représentation. Michel Bruneau *et al.* expliquent ainsi le choix d'une projection conique pour représenter la diaspora grecque.

Si les articles présentés ne se rapportent qu'au traitement de données agrégées, il est important de mentionner les réflexions méthodologiques qui se développent autour des trajectoires individuelles des migrants.

Parmi ces recherches, il est intéressant de citer les travaux réalisés dans le cadre de la *Time-geography* transposables aux migrations internationales, notamment pour ce qui est du modèle de l'aquarium spatio-temporel. Créé par Tortsen Hägerstrand dans les années 1970, ce

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

modèle sert en effet à visualiser les déplacements et les activités d'individus dans un espace à trois dimensions où l'espace est représenté sur le plan XY et le temps sur l'axe des Z. Il permet de ce fait de mettre en évidence des systèmes de co-présence et d'interactions entre individus dans un même espace ou à l'inverse des situations d'évitement.

La représentation cartographique de données sur les mobilités spatio-temporelles reste une préoccupation pour les géographes et cartographes. Il convient de noter que la visualisation des phénomènes dynamiques dans le temps et dans l'espace est aujourd'hui facilitée par le développement de procédés d'animation qui permettent de passer de la collection de cartes statiques réalisées à différentes dates à des représentations animées (« *frame-based animations* »), voire à des films continus organisés en séquences d'images (« *cast-based animations* »), sur support écran.

Les réflexions présentées mettent l'accent sur la visualisation de répartitions de phénomènes migratoires en articulant les échelles spatiales et temporelles. Ainsi Michel Bruneau, Guy Talazac et Georges Prévélakis proposent de regarder comment cartographier une diaspora dans l'espace et dans le temps en prenant l'exemple de la diaspora grecque. Nicolas Sourisce s'intéresse quant à lui à la géographie de la presse ethnique en utilisant l'exemple des Juifs états-uniens.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Géographie de la presse ethnique : l'exemple des Juifs états-uniens

Nicolas Sourisce
Docteur en géographie (Paris IV)
journaliste (Ouest-France, Rennes)

Introduction

Aux États-Unis, il est très difficile de connaître précisément la répartition géographique et la réalité culturelle des faits religieux. Le premier amendement américain – qui garantit la non-immixtion de l'État dans l'adhésion et la pratique religieuse – a pour conséquence l'absence de données statistiques dans les recensements fédéraux quant à la religion pratiquée ou, en tout cas, déclarée, par les citoyens du pays. Les seules données chiffrées que l'on peut obtenir le sont, donc, d'organismes privés qui procèdent par sondages.

Dans le cas des communautés juives états-uniennes, certaines données du recensement pouvaient, pour les premières générations, apporter des précisions suffisantes : le pays d'origine, la langue maternelle. Aujourd'hui, ces critères ne sont d'aucun secours, excepté pour les immigrants israéliens et, dans une moindre mesure, les immigrants russes. D'où l'initiative du National Jewish Population Survey, en 1990, et de l'American Jewish Identity Survey, en 2001, deux études financées en grande partie par les United Jewish Communities.

La raison d'être de l'enquête de 2001 était de mieux cerner les caractéristiques de la population juive états-unienne aujourd'hui sur le plan résidentiel, économique, social et culturel (Mayer et Kosmin, 2002). De telles études ont un coût considérable et ne peuvent, de ce fait, qu'être ponctuelles. De plus, une fréquence trop importante diminuerait considérablement leur intérêt, puisqu'elles sont surtout le reflet d'une évolution, dont l'impact ne peut être mesuré que sur des périodes de temps assez longues. Le recensement américain n'étant d'aucun secours et ces études demeurant forcément ponctuelles, il nous faut

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

trouver d'autres outils pour mieux comprendre telle ou telle communauté minoritaire.

Les logiques territoriales de la presse ethnique

Ces outils sont nombreux : études de cas, interviews et témoignages, analyse de la littérature propre à la communauté et analyse, également, de sa presse, comme nous allons le voir avec l'exemple de la presse juive états-unienne. En effet, certaines populations diasporiques, et notamment les populations juives, réussissent à maintenir, dans leurs pays d'accueil, une presse écrite, mais aussi audiovisuelle, propre : presse sur support papier et presse électronique ; presse télévisée et radio. Les media grands publics comme la presse spécialisée utilisent ces quatre grands supports de communication, ainsi que le fait la presse ethnique. Mais les moyens financiers des uns et des autres sont inégaux, tout comme leur degré de maîtrise et les renseignements disponibles sur leur taux d'écoute ou de pénétration. Seule, finalement, la presse écrite « traditionnelle » peut, d'un point de vue statistique, s'avérer un outil original pour l'étude de la communauté qu'elle cible.

Le rôle particulier des media ethniques – à la fois outil d'intégration et barrière à une assimilation complète à la société d'accueil – explique les particularités de leur géographie. Un journal écrit ne vit que s'il possède un lectorat fidèle. Les originalités de ce dernier se répercutent donc sur la géographie du ou des journaux qu'il peut lire (Sourisce, 2004 : 117). Les bases de cette géographie sont à trouver dans la théorie que Gilbert Maistre élabore pour les mass media, en 1976. Le géographe s'est intéressé à quatre attributs. L'étendue correspond à la diffusion proprement dite du journal ; la densité, au rapport entre l'espace de diffusion et la population desservie ; l'homogénéité du journal s'exprime dans le degré de domination relative du périodique sur un espace où il est distribué ou vendu ; enfin, l'intégration est le pourcentage de la surface du contenu consacré à cet espace. Plus il est important, plus l'intégration est forte (Maistre, 1976).

Ces quatre critères spatiaux que Maistre a utilisés pour étudier les mass-media peuvent, en partie, être repris pour l'étude de la presse ethnique. Sa géographie s'inscrit, en effet, dans plusieurs logiques territoriales. Celle de sa diffusion, d'abord, qui en fait un indice résidentiel très pertinent. Celle de son contenu publicitaire, ensuite, quasi-exclusivement le fait de membres de la communauté : agents immobiliers, restaurateurs, banquiers, commerçants, agents de voyage, etc. La cartographie de ces annonceurs apporte une information

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

culturelle et économique. Celle, enfin, de son contenu rédactionnel. Comparer les centres d'intérêts du lectorat – repérables par les territoires que privilégient les journalistes dans leur traitement de l'information – et la distribution du journal renseigne sur l'intégration de ce dernier à son espace de diffusion. Plus elle est forte, plus elle traduit un repli de la communauté sur elle-même ; plus elle est faible, plus cette même communauté aura tendance à s'ouvrir sur l'extérieur (Sourisce, 2004 : 13).

Une étude des concentrations/dispersions résidentielles

Étendue et densité sont intéressantes dans la perspective d'une étude résidentielle de la population lectrice. L'étude de la diffusion d'une première publication, la *United synagogue review*, permet une cartographie précise de cette dispersion des populations juives à l'échelle du pays. Ce périodique est l'organe de presse officiel du mouvement juif conservateur américain (une des trois branches religieuses du judaïsme, avec la branche orthodoxe et réformée. Un Juif sur trois aux États-Unis dit y être affilié, soit près de 1,6 million de Juifs). Il est distribué à 230 000 exemplaires aux États-Unis.

En majorité, les Juifs conservateurs américains demeurent dans la mégalopolis définie par Jean Gottmann (carte 1) ; autour des Grands Lacs, avec une dominante pour les régions de Chicago et de Detroit ; en Californie, et notamment à Los Angeles ; enfin, au Sud-Est des États-Unis, en Floride mais aussi dans les États de Georgie (Atlanta), du Tennessee ou de Caroline du Nord. La carte fait également apparaître, à côté de ces fortes concentrations, une dispersion des populations juives américaines dans de nombreux États. Seules les régions des grandes prairies n'accueillent pas – ou très peu – de communautés juives.

Mais cette dispersion des populations juives à l'échelle du pays reste essentiellement urbaine. Par exemple, si sur quasiment l'ensemble du territoire californien, entre 4 et 6 foyers sur 1 000 reçoivent la *United Synagogue Review*, seules, en réalité, les agglomérations de San Francisco et de Los Angeles concentrent ces populations juives conservatrices. Le rapport est donc plus important en milieu urbain – plus d'un foyer sur 100 – et moindre à mesure que l'on s'éloigne de ces deux pôles. Le même constat peut être fait pour l'Arizona et le Colorado : les Juifs conservateurs résident, respectivement, à Phoenix et Tucson et à Denver, très peu dans les milieux urbains aux densités de populations plus faibles.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

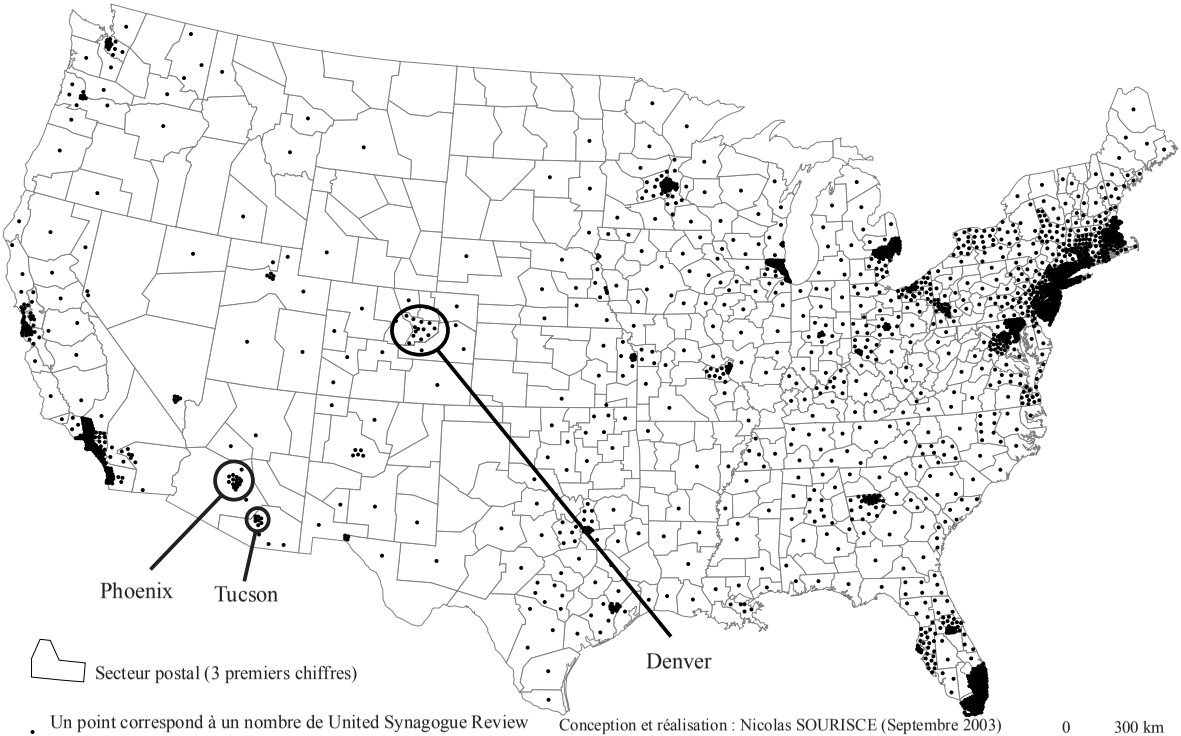

Carte 1
La distribution résidentielle des juifs conservateurs

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Deux hypothèses peuvent être déjà avancées. Premièrement, cette dispersion peut traduire un éloignement des populations juives vis-à-vis des institutions religieuses et, donc, ou bien une sécularisation de ces mêmes populations, ou bien une perte d'affluence de la seule branche conservatrice au profit des deux autres courants religieux, orthodoxe et réformé. Deuxièmement, ces institutions ne peuvent se maintenir qu'en milieu urbain.

Cartographie des contenus rédactionnels et publicitaires

Le dernier attribut de la géographie du journal – son intégration – peut se comprendre comme un critère synthétique des trois autres, dans la mesure où il dépasse le seul intérêt spatial pour y combiner d'autres objectifs d'étude : l'ébauche d'une géographie linguistique, religieuse et, de façon plus globale, sociale. Cette intégration concerne, en effet, tout autant la distribution proprement dite du journal que l'étude de son contenu. Un contenu que l'on doit analyser avec deux objectifs : le premier, statistique, qui permet de comparer les espaces privilégiés par le journal, à l'échelle du quartier comme à l'échelle internationale, dans ses articles comme dans ses publicités ; le second, littéraire, qui complète ces premières informations chiffrées, en faisant ressortir ce qui rythme la vie quotidienne de la communauté, mais aussi ses relations avec son ou ses pays d'origine et avec également les autres communautés de la diaspora notamment.

L'analyse du contenu a été définie, pour la première fois, par le Suédois Svend Ranulf (Ranulf, 1951). Celle d'un journal ethnique doit avoir le même objectif que l'analyse de sa distribution : comprendre les espaces en jeu.

L'exemple de *Forward*, hebdomadaire juif publié à New York, périodique le plus emblématique de la presse juive états-unienne aujourd'hui, permet une première approche. Le 7 janvier 2000, *Forward* fait sa Une sur les discussions autour du plan de paix entre Israël et la Syrie, et donc sur les pourparlers concernant le plateau du Golan. Au total, les articles concernant directement les relations entre les États-Unis, Israël, la Syrie et l'Iran occupent environ 8 % de l'espace rédactionnel. Plus largement, le rédactionnel concernant le Moyen-Orient équivaut à pratiquement 18 % de l'espace occupé par les articles de ce numéro du 7 janvier 2000. L'actualité américaine occupe pas loin de deux fois plus d'espace (33,91 %). Viennent ensuite, dans l'ordre d'importance en terme d'espaces rédactionnels, la ville de New York (21,18 %), la Diaspora (10,66 %), la Russie, l'Angleterre et l'Italie (respectivement 3,26 %, 1,83 % et 0,53 %).

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

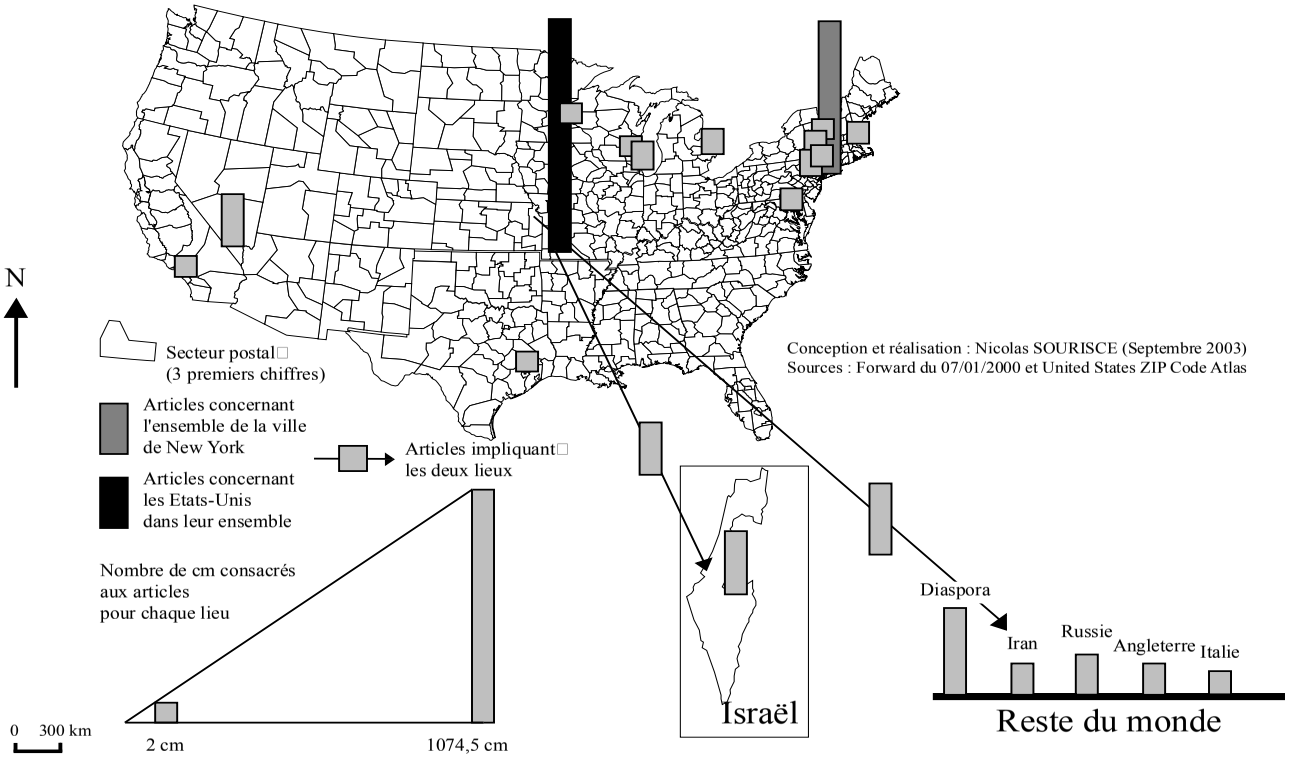

Carte 2
Les espaces rédactionnels du Forward du 07/01/2000

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

La carte 2 indique clairement, lorsque nous considérons l'ensemble des espaces rédactionnels, que *Forward* privilégie le traitement de l'actualité nationale. Israël et, plus largement, la situation au Proche-Orient viennent en seconde place dans les choix rédactionnels. Quant aux articles qui font l'objet d'une correspondance de Moscou, de Londres ou de Gênes, tous abordent un sujet lié à l'actualité de la Diaspora : le regard que portent les Juifs russes sur l'action de Vladimir Poutine ; le procès, à Londres, d'un négationniste et l'extradition, de l'Angleterre vers l'Australie, d'un ancien nazi – il est à noter que ces deux derniers sujets abordent une thématique très présente encore au sein des populations juives : la Shoah.

Cette hiérarchie géographique de l'information voulue par *Forward* traduit la hiérarchie des préoccupations de ses lecteurs, qui apparaissent d'abord soucieux de leur environnement immédiat. *Forward*, journal à diffusion nationale, mais publié à New York, accorde une large place à l'actualité new-yorkaise, à celle des communautés juives du Nord-Est des États-Unis, et, plus généralement, à l'actualité américaine. Mais cette cartographie ne reflète pas, contrairement à la précédente, la dispersion résidentielle des Juifs américains. La façade Ouest ne fait pratiquement pas l'objet de reportages, la Floride est, quant à elle, tout simplement ignorée. Pour les Juifs new-yorkais, le réseau diasporique, même s'il apparaît dans ce premier numéro limité, semble être davantage une préoccupation que le réseau national juif aux États-Unis.

La carte 3, qui s'intéresse non plus au contenu rédactionnel mais aux espaces publicitaires, confirme cette impression. Si deux publicités concernent la région de San Francisco, une celle de Los Angeles et une la région de Miami, la moitié des espaces publicitaires vendus intéressent les États-Unis dans leur ensemble, et près du quart la seule ville de New York. On devine dans cette répartition d'une part la double réalité du *Forward* en matière de ventes : une diffusion nationale, avec un pic pour la ville éditrice, New York ; d'autre part, certainement, un lectorat plus nombreux dans la mégalopole du Nord-Est américain que dans le reste des Etats-Unis. Quant au reste du monde, il fait peu l'objet de publicités.

La localisation des annonceurs de la ville de New York est aussi très riche d'enseignements. Leur concentration dans la moitié Sud de l'île de Manhattan est très importante (94,5 % des publicités new-yorkaises). Cette concentration au sein même du quartier historique juif new-yorkais, Lower East Side, et dans ses proches alentours peut traduire deux réalités spatiales : une concentration résidentielle dans ces mêmes quartiers ; et/ou une forte fréquentation de ces quartiers pour des raisons professionnelles, culturelles, de loisirs ou de chalandises. La nature des publicités confirme la seconde, sans exclure pour autant la première,

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

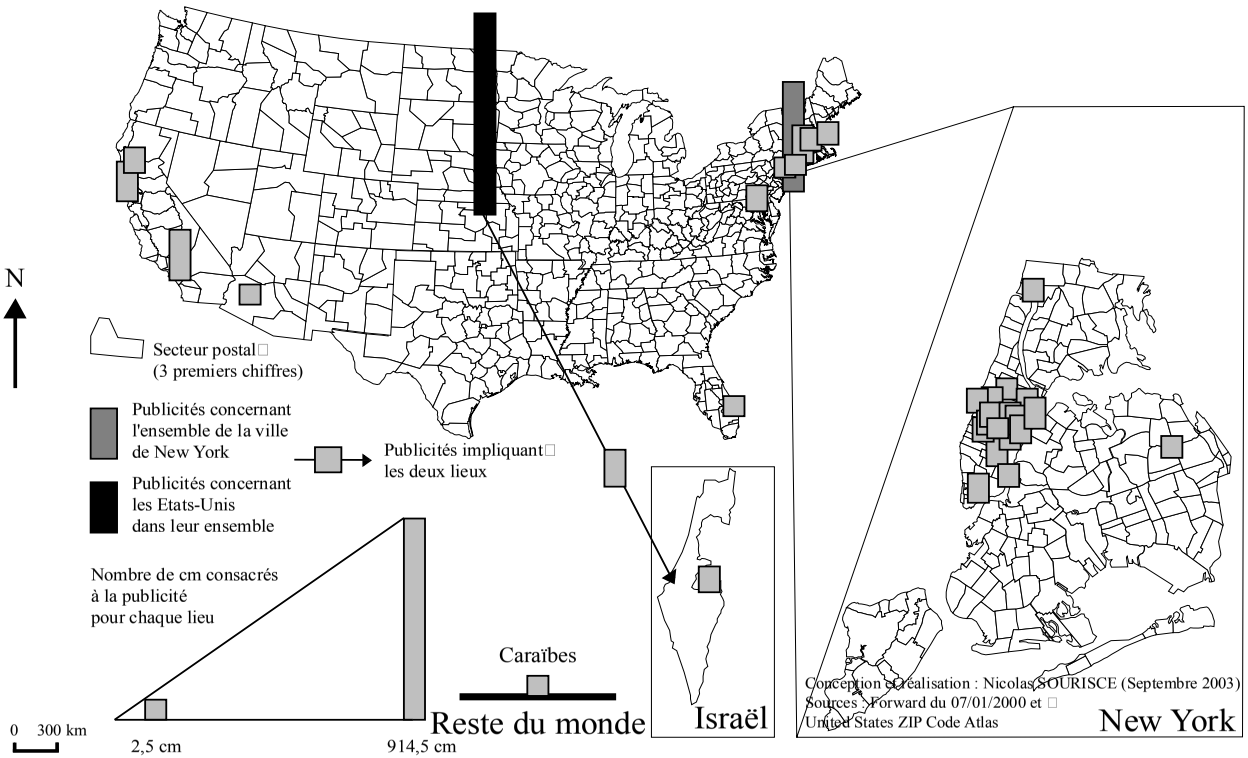

Carte 3

Les espaces publicitaires du Forward du 07/01/2000

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

puisque l'on trouve surtout des annonces pour des restaurants juifs (25 au total), puis des spectacles (3), une exposition (1), une chorale (1), une synagogue (1), des emplois dans des organisations juives (2), une levée de fonds pour le Workmen's Circle (1), une location de magasin (1) et des avis d'obsèques (3). La quasi-totalité des publicités concernant la ville de New York gravitent donc autour de la vie quotidienne des Juifs new-yorkais : vie culturelle, principalement, religieuse et professionnelle.

De l'étude de ce numéro de *Forward* ressortent trois hypothèses quant aux territoires qui forgent, aujourd'hui, la culture juive états-unienne : un recentrage sur la communauté proche d'un point de vue géographique (résidentiel) ; *a contrario*, une préoccupation moindre pour les autres communautés juives nord-américaines ; enfin, une place encore importante de la diaspora dans les préoccupations quotidiennes des Juifs états-uniens, avec, bien sûr, une sur-représentation d'Israël dans la construction de ce réseau identitaire. Une étude systématique de *Forward* confirme ces premières analyses (Sourisce, 2004).

Démographie et implication religieuse

Il est pertinent de s'intéresser à une autre publication, le *Jewish Journal*, qui est vendue dans toute la région du Nord de Boston (Massachusetts). Elle dessert principalement le comté d'Essex, au Nord de l'État. Les journaux sont envoyés par courrier : en janvier 2000, la distribution du *Jewish Journal* s'élevait à 12 579 exemplaires postés, dont 11 552 dans le comté d'Essex.

La carte 4 permet de constater que cette géographie de la presse juive peut apporter des informations essentielles sur la double évolution de la vie communautaire, d'une part, et de l'affiliation religieuse, d'autre part, au fur et à mesure de l'intégration de ces populations juives à leur région de résidence. Cela passe par la comparaison de la distribution du journal juif local et du ratio entre les distributions de la *United Synagogue Review* et ce même journal local.

Au Sud du comté de l'Essex, là où sont regroupés plus de six lecteurs sur dix du *Jewish Journal* – les villes de Lynn, Salem, Marblehead, Peabody et Swampscott –, assez peu reçoivent la revue du mouvement conservateur : un sur cinq à Swampscott et Marblehead, un sur sept à Salem et Peabody, et seulement un sur trente à Lynn (47 destinataires du *United Synagogue Review* et 1 611 du *Jewish Journal*). Et plus on s'éloigne de ce centre secondaire de la population juive du Massachusetts, plus le pourcentage de Juifs conservateurs est faible, alors qu'il se situe autour de 24 % au niveau national.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

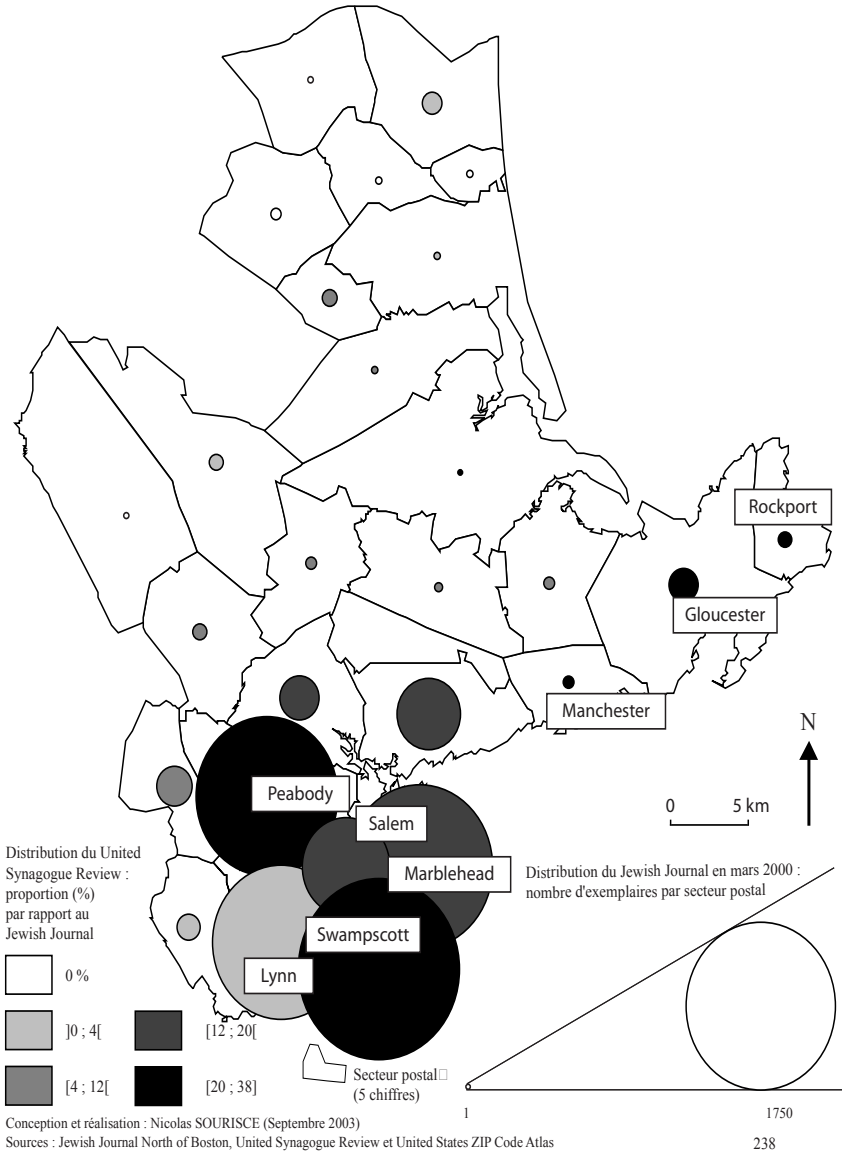

Carte 4
Vie communautaire et affiliation religieuse dans le comté de l'Essex

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Que l'implication religieuse des Juifs américains soit proportionnelle à la taille de la communauté au sein de laquelle ils vivent est une corrélation facilement admissible. Le poids démographique permet ou non l'établissement de synagogues des différents courants. Plus il est faible, comme c'est le cas dans tout le Nord du comté de l'Essex, moins l'affiliation est aisée pour ces Juifs qui ne peuvent faire vivre, à quelques dizaines de familles, une synagogue. Mais cela n'empêche pas des petites communautés, comme celles de Rockport (27 *United Synagogue Review* distribués), Gloucester (71) ou Manchester (20), au Sud-Ouest du comté, d'afficher des taux d'affiliation au courant conservateur supérieurs à 20 %.

Plusieurs explications sont possibles. Dans ces communautés vivent quelques centaines de Juifs seulement. Ou bien tous ou presque sont affiliés et permettent ainsi à une synagogue de leur mouvement de jouer le rôle de « *central hub* », pour reprendre les termes d'un des éditoriaux du journal de Salem ; ou bien une partie seulement de ces mêmes familles – en l'occurrence au moins une sur cinq – est affiliée au courant conservateur sans, pour autant, avoir une synagogue près de chez elle. Ce nouveau schéma implique donc l'existence de relations entre un pôle religieux plus important et ces petites communautés : soit des trajets réguliers entre le domicile et la synagogue d'une autre communauté ; soit un lien plus ancien qu'un changement résidentiel fait changer de nature. L'appartenance au courant conservateur se fait moins par la fréquentation d'une synagogue (trop éloignée) que par une vie religieuse centrée sur la maison, la famille, et symbolisée par la réception de la *United Synagogue Review*.

Deux types de communautés juives apparaissent donc : des poches religieuses, d'une part, aussi bien dans des territoires qui accueillent une forte communauté qu'au sein de communautés beaucoup plus restreintes, comme Manchester, par exemple ; à l'inverse, des populations juives beaucoup plus sécularisées, qui n'articulent pas – ou plus – leur vie communautaire – lorsqu'elle existe – autour de la synagogue mais autour d'autres organisations. On peut en dernier lieu observer que le faible taux de pénétration de la *United Synagogue Review* dans des villes comme Salem ou Lynn ne traduit pas systématiquement une sécularisation poussée des populations juives de ces villes. Ce périodique ne concerne que les Juifs conservateurs. Les Juifs réformés et orthodoxes peuvent y être beaucoup plus présents. La cartographie de la distribution des pendants de la *United Synagogue Review* – aujourd'hui impossible à faire, faute de données chiffrées précises – pour les mouvements réformés et orthodoxes apporterait une première réponse.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Conclusion

La distribution de la presse juive américaine rend compte d'une ségrégation choisie et non imposée. Davantage localisée dans les très grandes agglomérations, hier, elle se déplace, désormais, dans les plus petites, en périphérie des centres urbains, ce qui les fait se rapprocher des comportements résidentiels des Nord-Américains. L'analyse des espaces rédactionnels de *Forward* met à jour une hiérarchie originale des espaces identitaires juifs : les États-Unis ne sont plus un territoire d'accueil mais un territoire de vie pour les plus de cinq millions de Juifs outre-Atlantique ; quant à New York, ville où est édité *Forward*, elle se place en tête non seulement des espaces publicitaires mais aussi du traitement rédactionnel, devant Israël. Au même titre que l'État hébreu, New York est donc devenu un espace politique et culturel majeur de la diaspora juive. Ainsi, la prééminence de l'espace local sur le territoire national, qu'il soit américain ou israélien, se fait jour.

L'étude du *Jewish Journal* confirme cette nouvelle logique spatiale de l'identité juive, voire l'amplifie. Les États-Unis, en tant que nation, n'apparaissent même plus comme un référent territorial. Deux espaces dominent : l'espace local, celui de l'agglomération – l'espace de distribution du journal juif – et l'espace diasporique, avec Israël comme tête de pont d'un réseau qui englobe aussi l'Europe de l'Ouest et les républiques de l'ex-URSS.

L'étude du contenu des journaux juifs américains de New York et Salem montre qu'un thème traverse ces nouveaux territoires identitaires : la notion de survie. La survie d'Israël – et l'implication américaine dans cet objectif – est largement commentée dans les colonnes de ces journaux. Le problème des mariages mixtes revient également de façon répétée sous la plume des journalistes juifs américains. L'assimilation des réfugiés juifs, notamment ceux de l'ex-URSS, est aussi un thème récurrent. Enfin, plus de soixante années après, la Shoah continue d'être abondamment traitée. Certains auteurs dénoncent, d'ailleurs, une « américanisation de l'Holocauste », la Shoah devenant la nouvelle « religion civile » de la diaspora.

Cette dérive tend à bafouer l'une des valeurs fondamentales du peuple juif : la primauté du groupe sur l'individu. A l'opposition traditionnelle entre l'intérêt juif et l'intérêt des Juifs se substitue une tension de plus en plus prégnante entre des objectifs collectifs et des combats individuels. Aujourd'hui, l'identité juive américaine repose donc sur une ambiguïté. Au combat collectif pour le maintien d'un réseau diasporique dynamique, tant sur le plan politique que culturel, répondent des comportements politiques plus individualistes, plus en phase avec la

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

réalité sociale américaine, révèlant d'un côté, la survie de la spécificité culturelle juive et de l'autre des processus d'assimilation. Cette identité n'est plus religieuse, rituelle, traditionnelle, elle est devenue politique. La presse juive – et plus largement la presse ethnique – joue dans cette transformation identitaire, à la fois un rôle de medium, de catalyseur et de révélateur. Elle est, en cela, un intéressant outil de recherche en géographie culturelle.

Références bibliographiques

MAISTRE, Gilbert (1976), *La géographie des mass-media*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 166 p.

MAYER, Egon et KOSMIN, Barry A. (2002), *American Jewish Identity Survey Report*, New York, The Graduate Center of the City University of New York, 50 p.

RANULF, Svend (1951), « La méthode du content analysis », *Revue de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles*, 1, pp. 5-22.

SOURISCE, Nicolas (2004), *La presse ethnique et l'étude des réseaux diasporiques – Exemple des communautés juives américaines*, thèse de doctorat, Paris IV – Sorbonne, 270 p.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Comment cartographier une diaspora dans l'espace et le temps ? L'exemple de la diaspora grecque

Michel Bruneau, Guy Talazac
CNRS université Bordeaux III

Georges Prévélakis
Université Paris I

Définir statistiquement ce qu'est une population en diaspora n'est pas facile et comporte de toute façon un certain nombre d'approximations et d'incertitudes. Les statistiques annuelles sur les migrations à partir de la Grèce et celles sur les retours (depuis 1968) sont plus faciles à définir, même si elles sont incomplètes et souvent sous-estimées. À partir de ce matériau, il est possible de tracer des cartes de répartition et de flux migratoires à différentes dates. Les listes de communautés et d'églises orthodoxes grecques localisées peuvent également donner une idée de la répartition de cette diaspora dans l'espace par pays d'accueil et par continent. On essaiera ainsi de mieux cerner le phénomène diasporique grec. Comment se structure-t-il autour de pôles religieux ou étatiques ? D'où sont venus les migrants à certaines périodes, de quelles régions dans l'État-nation grec, le pays d'origine, et où sont-ils allés, dans quels pays d'accueil ? Qu'apporte l'outil cartographique à la connaissance de cette diaspora ?

Qu'est-ce qu'une population en diaspora ?

Il y a d'abord ceux qui ont la nationalité du pays d'origine, en possession d'un passeport du pays dans lequel ils sont nés. Ils sont théoriquement inscrits et recensés dans les consulats. On peut donc connaître assez facilement leur effectif ; Il s'agit bien sûr de ce qu'on appelle la première génération des immigrants. Ils restent citoyens de leur pays d'origine et peuvent devenir citoyens du pays d'accueil ou

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

d'installation. À partir de la seconde génération et même de la première, une ou deux nationalités sont reconnues, ce qui varie selon les pays d'accueil, leurs procédures de naturalisation, et selon les pays d'origine qui reconnaissent ou non la double nationalité.

Prenons avec C. C. Moskos (1990 : 62-63) l'exemple des Grecs américains. Quels sont les critères à retenir pour définir la population des Grecs américains, et surtout quel doit être le critère déterminant ? Le recensement américain de 1970 donne une définition en fonction de la descendance : les personnes nées en Grèce ou dans une population grecque (première génération d'immigrants), soit 177 275, celles nées aux États-Unis d'un ou deux parents grecs (seconde génération), soit 257 296. On a un total de 434 000 individus « grecs » au sens défini précédemment, ce qui pour beaucoup est une estimation minimale, qui ne tient pas compte des entrées illégales et surtout des troisièmes générations, c'est-à-dire ceux qui ont au moins un grand-parent grec, voire de la quatrième génération. Le chiffre du recensement est une référence à partir de laquelle on peut faire des hypothèses en prenant en compte les taux de natalité, de mortalité, de sous-estimation, d'immigration entre 1970 et 1980. Moskos aboutit alors au total de 1 250 000 Grecs américains en 1980, c'est-à-dire de toute personne d'origine grecque, ayant au moins l'un de ses grands-parents de naissance grecque. Une autre façon de comptabiliser une diaspora consiste à partir de la population pratiquant une religion et inscrite à ce titre auprès des autorités religieuses ou bien de la population qui a adhéré à des associations culturelles et/ou politiques se référant au pays d'origine.

Au-delà de ces problèmes de définition en vue d'une statistique des populations en diaspora, il faut constater la grande hétérogénéité de toute population en diaspora quant à son rapport à l'identité, au pays d'origine et à la société d'installation. Les données de recensement sont souvent très insuffisantes, car ne contenant pas assez d'informations sur l'origine des populations immigrées, sur la date de leur arrivée… L'appartenance à une diaspora étant liée à l'identité et à la conscience ethnique de chaque individu, il est souvent très difficile de disposer de données quantitatives, sinon sur des petits échantillons soumis aux investigations d'un chercheur.

Spécificité d'une cartographie des diasporas

La difficulté de la représentation cartographique des phénomènes diasporiques tient au fait qu'ils ne correspondent pas à la juxtaposition habituelle des territoires sous la forme d'un pavage à laquelle la carto-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

graphie classique, dans le cadre des États-nations, est habituée. Ils sont par nature fluides, hétérogènes, discontinus ou superposés. Le mouvement, les mobilités sont, par définition, difficiles à représenter sur une carte à deux dimensions sinon par des séquences de situations à tel ou tel instant. Il y a donc des contraintes spécifiques de représentation. Les semis de points ou de cercles proportionnels à la population concernée et les flèches symbolisant les flux sont particulièrement utilisés, de même que les réseaux de communication.

La cartographie des phénomènes diasporiques et transnationaux cherche à représenter des répartitions de populations diasporées et des flux migratoires à diverses échelles. Il s'agit d'abord de l'échelle mondiale qui est celle du déploiement dans l'espace d'une diaspora, de l'échelle nationale, celle d'un pays d'accueil ou d'un pays d'origine, enfin de l'échelle locale d'une région ou d'un espace urbain.

Les diasporas étant par définition des populations dispersées sur des territoires plus ou moins vastes, la représentation par points est privilégiée car elle exprime le mieux à la fois la dispersion et le caractère minoritaire des populations concernées. On se heurte évidemment dès le départ à des problèmes d'échelle, puisqu'il faut combiner la représentation de vastes espaces d'échelle continentale ou mondiale et des espaces très restreints d'implantation de ces populations minoritaires, à l'échelle d'une petite région ou d'un espace urbain. Le caractère approximatif, voire impossible, de l'évaluation statistique de ces populations, parce que les recensements ne les prennent pas en compte en tant que telles, limite les possibilités d'une représentation de la répartition de leurs effectifs. On ne peut souvent guère aller au-delà d'une représentation par pays d'installation en cercles proportionnels (pleins ou vides) à des effectifs évalués par diverses sources plutôt que recensés, comme le montre l'exemple de la diaspora grecque à la fin du XXe siècle.

Une répartition par points des communautés en diaspora sans indication de leur importance numérique, parce que celle-ci est inconnue ou très mal connue, présente un intérêt pour montrer la réalité de la dispersion. Dans la diaspora grecque, la répartition des églises-paroisses orthodoxes grecques est un bon indicateur. Un signe différent indiquant les évêchés, métropoles, archevêchés, patriarcats, donne une idée de la structuration de l'Église en diaspora en montrant les pôles de son organisation.

En dehors de la contrainte spatiale, il y a la contrainte temporelle due d'un côté à la longue durée de beaucoup de phénomènes diasporiques, d'un autre à la grande mobilité et aux changements de localisations et d'assises territoriales de la plupart des diasporas. Il faut donc

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

représenter le phénomène à différentes dates significatives auxquelles s'est mise en place une configuration relativement durable de la diaspora. Il faut faire figurer non seulement les lieux de départ et ceux d'arrivée mais aussi les principaux pôles d'organisation de la diaspora, qu'ils soient économiques (centres commerciaux, ports....), religieux (siège des principales autorités religieuses, principaux sanctuaires et lieux de pèlerinages) ou politiques (capitales, ambassades, consulats...). On peut ainsi représenter la multipolarité et les réseaux de transports et de flux reliant ces divers pôles.

Comment représenter la dimension mondiale ?

Le choix du planisphère dépend de la localisation du pays d'origine et de la configuration générale de la diaspora, en choisissant comme centre l'espace d'appartenance du peuple diasporé (la Grèce) ou bien l'espace dans lequel il est le plus nombreux. Par exemple, la Méditerranée ou l'Amérique du Nord seront au centre du planisphère de la diaspora grecque. Un diagramme du type camembert ou demi-camembert montre la distribution statistique de la diaspora par continent ou pays, mettant en évidence les grands déséquilibres dans la répartition mondiale.

La représentation d'une diaspora à petite échelle dans son extension mondiale maximale pose le problème du choix de la projection la plus adéquate. La représentation la plus suggestive se fait à l'aide d'une projection polaire dans laquelle on fait figurer l'espace d'origine et celui de la première expansion ou dispersion diasporique le plus proche au centre inférieur de la carte. Un tel schéma suggère l'existence d'un centre de gravité de la diaspora qui serait constitué par les masses démographiques importantes des territoires d'origine, lorsqu'elles existent, et de la partie de la diaspora la plus nombreuse et souvent la plus ancienne. Pour la diaspora grecque, centrée sur la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient, une projection conique, dans laquelle le Pacifique est coupé aux deux extrémités et la Méditerranée figure au centre, convient mieux parce qu'elle permet une bonne représentation de sa dispersion à partir d'un foyer historique central.

Un autre problème de la représentation à l'échelle mondiale est l'inégale répartition dans l'espace de chacune de ces diasporas, donc la nécessité de représenter plus en détail une ou plusieurs parties du monde. On peut alors utiliser un effet de loupe sur une partie du monde : l'Europe occidentale et centrale pour les Grecs. On peut ainsi distinguer la plupart des points malgré la densité plus forte. Un carton

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

à plus grande échelle peut également jouer ce rôle, de même qu'il permet la prise en compte d'espaces très excentrés, éloignés, tels que l'Australie ou la Nouvelle Zélande qui font partie du Nouveau Monde et ont accueilli de nombreux migrants, membres de cette diaspora.

La diaspora grecque était estimée à 5 607 950 personnes par le Ministère des Affaires Étrangères (Secrétariat des Grecs à l'Étranger) en 1996, à plus de 6 millions en 2001. Ces évaluations ont été établies par les consulats et ambassades grecs dans les différents pays où la diaspora est présente. Il s'agit d'estimations comprenant non seulement les citoyens de nationalité grecque, enregistrés dans les consulats, mais les descendants de migrants des seconde, troisième et quatrième générations qui sont membres de communautés ou d'associations de la diaspora. Les trois quarts de cette diaspora vivent dans des pays anglo-saxons du Nouveau Monde (Amérique du Nord-Australie-Nouvelle-Zélande), d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni. La part de l'Amérique du Nord, et en particulier des États-Unis, est prépondérante (plus de 60 %). Viennent ensuite les pays de l'Europe occidentale (Allemagne et Royaume-Uni principalement) et ceux de l'ex-URSS (23 %), l'Australie et la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire l'Océanie (13 %). Les parts de l'Afrique et de l'Amérique du Sud sont statistiquement faibles (2 % et 1 %) mais avec une répartition régulière bien qu'assez lâche des communautés. La diaspora est quasiment absente d'Asie en dehors du Proche-Orient où sa présence était ancienne. Cette répartition inégale résulte du regroupement des Grecs d'Asie Mineure après 1920 sur le territoire national et dans les pays de l'ex-URSS, ainsi que de l'émigration à partir de la Grèce et des « patries perdues » vers les pays du Nouveau Monde et de l'Europe occidentale au cours du XXe siècle.

Cette carte (carte 1) montre clairement que les trois foyers principaux de la diaspora grecque sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, centrale et orientale, et l'Australie-Nouvelle-Zélande-Afrique du Sud. C'est le résultat d'un lien privilégié avec les impérialismes britannique et russe à la fin du XIXe et au début du XXe siècles.

L'enseignement de la langue grecque, marqueur identitaire de la diaspora

Les statistiques du Ministère de l'Éducation sur les « formes d'enseignement de la langue grecque à l'extérieur » ont été publiées en avril 2003 à Athènes. On a cartographié, dans chaque pays où est dispensé cet enseignement, le nombre total d'élèves dans différents types d'écoles et à différents niveaux. Il s'agit d'un enseignement obli-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

gatoire ou facultatif intégré ou non dans des établissements scolaires d'État ou privés ou bien dans des cours du soir, du samedi ou du dimanche. Il existe en Allemagne ou en Afrique, à moindre égard aux États-Unis, des classes bilingues. Cette statistique regroupe les élèves de tous les niveaux de la maternelle au lycée en passant par le primaire et le collège.

Cette carte (carte 2) montre l'importance de cet enseignement dans les principaux pays de la diaspora : Amérique du Nord (États-Unis, Canada), Europe occidentale (en particulier, Allemagne, Royaume-Uni, Suède), Europe orientale (Ukraine, Russie, Géorgie), Australie, Afrique du Sud. C'est dans ces pays que se transmettent le mieux l'identité, la culture grecque et la religion orthodoxe d'une génération à l'autre. L'enseignement de la langue grecque est absent de la plus grande partie de l'Asie, de la moitié de l'Afrique et de l'Amérique latine.

La diaspora grecque : ses communautés et ses pôles ecclésiastiques et étatiques

La diaspora conjugue dans son organisation l'autonomie des communautés dispersées dans les pays d'accueil, le polycentrisme de l'Église orthodoxe, le centralisme de l'État-nation grec et des archevêchés d'Amérique et d'Australie. Elle s'appuie ainsi à l'échelle mondiale sur deux types de structures, les unes décentralisées héritées du long passé de l'Hellénisme (communautés et Église orthodoxe), les autres centralisées, modernes et de type occidental (États grec et chypriote). Le Patriarcat œcuménique contribue à la cohérence et à une certaine unité de la diaspora grecque par la primauté spirituelle et administrative qu'il exerce sur la plupart des Églises nationales. Il peut également être un garant de son indépendance par rapport à l'État grec.

Pour accéder à une vision plus détaillée et complète de la diaspora dans la dispersion spatiale de ses communautés, on a représenté cartographiquement celles-ci à l'échelle d'un continent et d'un pays d'accueil. Les sources pour situer ces communautés-paroisses ont été les *Yearbooks* (1996) publiés chaque année par l'Archidiocèse grec orthodoxe d'Amérique du Nord et du Sud ainsi que celui de l'Archidiocèse d'Australie. L'autre source est le *Diptyque de l'Église de Grèce* (1996), dans lequel il y a aussi les paroisses qui dépendent du Patriarcat Œcuménique dans le monde, publié chaque année par les éditions du Diaconat apostolique à Athènes. Prenons l'exemple de l'Amérique du Nord.

Le premier pays d'émigration des Grecs en Amérique, celui où ils se sont installés en plus grand nombre depuis la période la plus ancien-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

ne, est les États-Unis (carte 3). Les principales régions d'installation des Grecs aux États-Unis sont au nombre de trois. Dans les villes industrielles de Nouvelle-Angleterre au Nord-Est, ils ont d'abord travaillé dans les industries textiles et de la chaussure, notamment à Lowell et Boston où ils se sont particulièrement concentrés. Dans les très grandes villes du Nord dont les deux principales sont New York et Chicago ils ont été travailler dans les aciéries, les industries agro-alimentaires, mais ils ont aussi exercé toutes sortes de petits métiers de vendeur ambulant à cireur de chaussures (carte 4). Ils se sont dirigés en plus petit nombre vers le Sud, en particulier la Floride où, par exemple, les pêcheurs d'éponges se sont installés à Tarpon Springs. Dans l'Ouest, en particulier en Californie, les immigrants sont venus travailler dans les mines et à la construction des voies ferrées. Au Canada, l'immigration grecque plus récente, majoritairement postérieure à la Seconde Guerre mondiale, s'est localisée de préférence dans les trois plus grandes agglomérations : Toronto, Montréal et Vancouver. Il s'agit d'une population plus jeune qu'aux États-Unis, dont plus de la moitié se trouve en Ontario (Toronto). Les estimations actuelles sont comprises entre 300 000 et 350 000 individus.

Entre 50 000 et 100 000 Grecs vivent actuellement en Amérique latine, moins qu'en Afrique. Ce n'est pas dû essentiellement à l'éloignement, qui n'est pas plus grand que celui de l'Australie par exemple, mais au fait que ce continent appartenait au Tiers-Monde et n'a pas attiré les principaux flux migratoires grecs de l'entre-deux-guerres et d'après la Seconde Guerre mondiale, qui se sont dirigés de préférence vers les pays développés du Nouveau Monde et d'Europe occidentale.

L'Amérique du Nord et du Sud, avec son archevêché dont le siège est à New York, constitue une unité de l'Église Orthodoxe grecque, très structurée, spirituellement rattachée au Patriarcat Œcuménique de Constantinople. Celle-ci fut subdivisée en 11 diocèses en 1931, dont 8 aux États-Unis. L'archevêque assisté de ses évêques disposait d'un pouvoir très centralisé, qui s'est récemment quelque peu décentralisé, les évêques devenant des métropolites. L'archevêque joue encore le rôle d'un véritable «ethnarque» du peuple grec en diaspora, face aux gouvernements américain et grec.

La diaspora grecque en Afrique (1987-1992)

Les Grecs d'Égypte, actuellement au nombre de 2 000 environ, ont été jusqu'à 100 000 entre les deux guerres et même 300 000 pendant la Seconde Guerre mondiale, si bien qu'aujourd'hui on dénombre une trentaine d'églises et trois métropoles pour une dizaine de commun-

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

autés-paroisses (carte 4). Alexandrie a été sur le temps long un centre majeur de l'Hellénisme dont le patriarcat est un témoignage. Elle a connu une renaissance dans la seconde moitié du XIXe et la première du XXe siècle, lorsque les Grecs ont joué un rôle de premier plan, à côté d'autres communautés étrangères, dans l'ouverture et le développement économique de l'Égypte.

Beaucoup de ces Grecs sont partis dans les années 1950, après l'arrivée de Nasser au pouvoir et les nationalisations qui ont suivi. Certains sont rentrés en Grèce ou sont allés ailleurs dans la diaspora, d'autres ont migré plus au sud en Afrique, et en particulier à l'autre extrémité du continent dans l'Union sud-africaine où les Grecs sont aujourd'hui 100 000 environ. Deux métropolites, l'un à Johannesbourg, l'autre au Cap, encadrent les Orthodoxes grecs qui appartiennent à 19 communauté-paroisses. La plus grande partie de la population grecque s'est installée dans la région industrielle de Johannesbourg-Prétoria, notamment dans les nouveaux centres industriels de Germiston, Alberton, Brakpan, où ils ont fondé de petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales

Le Congo Kinshasa (ex-Zaïre) et le Zimbabwe (ex-Rhodésie), avec une population grecque de 4 000 à 5 000 personnes chacun, sont le siège d'une métropole (Kinshasa et Harare). En fait le rayonnement de l'Église orthodoxe au Congo comme en Afrique orientale (Kenya et Ouganda principalement) a dépassé la communauté grecque pour toucher le milieu africain au moment des indépendances. Le métropolite siégeant à Nairobi est à la tête de 170 paroisses et de 65 prêtres africains au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. À Yaoundé (Cameroun), métropole pour l'ensemble de l'Afrique occidentale, fonctionne le séminaire Saint Marc qui forme surtout des prêtres africains, les communautés grecques de ces pays étant réduites à moins de mille membres. Les autres métropoles, celles d'Axôme (Addis-Abeba), de Nubie (Kartoum) et de Carthagène (Tripoli) sont les témoins d'une présence grecque ancienne, aujourd'hui limitée à cause d'une conjoncture politique très défavorable.

La diaspora grecque africaine qui ne dépasse sans doute pas 150 000 personnes est composée surtout de petits entrepreneurs, de commerçants et de cadres moyens ou supérieurs ; elle est prospère sur le plan économique et bien implantée en milieu africain. La comparaison des années 1987 et 1992 montre un recul très net des effectifs de la diaspora au Nord en Égypte, dans les pays du Maghreb et au Soudan ainsi que dans des pays ayant connu des troubles politiques plus ou moins graves : Nigeria, Congo (ex-Zaïre), Éthiopie, Zimbabwe. Elle n'a augmenté significativement qu'en Union sud-africaine, où a émigré

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

une partie de ceux qui ont quitté d'autres pays africains à cause de la prospérité économique relative de ce pays.

La diaspora grecque est le résultat de vagues migratoires successives qui ont varié dans le temps et l'espace. Leur représentation cartographique pose des problèmes spécifiques que ce soient des départs ou des retours.

L'émigration grecque d'après la Seconde Guerre mondiale (1955-1969)

Il s'agit de la seconde vague d'émigration massive, comparable en volume à celle du début du XXe siècle. L'émigration d'après la Seconde Guerre mondiale n'a recommencé qu'à la fin de la guerre civile en 1949, en restant jusqu'en 1959 relativement limitée, de 20 000 à 30 000 personnes par an environ. L'émigration massive se situe essentiellement dans la décennie 1960-1970. Environ 800 000 Grecs ont quitté leur pays de façon durable au cours de cette période. Ce chiffre est minimal et sous-estimé car il ne prend en compte que « l'émigration permanente » selon le Service national statistique de Grèce. Ce sont les émigrants qui quittent la Grèce afin de s'établir à l'étranger pour une période supérieure à un an. Les retours n'étaient pas enregistrés, mais ils étaient très peu nombreux car souvent suivis d'une re-émigration. Les émigrants temporaires sur contrat de moins d'un an mais restant par la suite, les émigrants clandestins (marins ou touristes) et les étudiants ne revenant pas en Grèce augmentaient sensiblement le nombre réel des émigrants. Les chiffres donnés par les statistiques des « émigrants permanents » sont donc sous-estimés. De 1946 à 1970 ce sont au moins un million de Grecs qui ont émigré à l'étranger, ce qui est considérable, alors que l'émigration transocéanique du début du XXe siècle (1900-1921) n'a pas dépassé 420 000 Grecs.

En 1955, 29 787 Grecs ont émigré outre-atlantique ou vers l'Australie pour la plupart, assez peu en Europe occidentale (Belgique pour les mines de charbon) et au Brésil (cartes 6 et 7). À partir de 1960, le nombre d'émigrants (47 768) augmente significativement, mais s'oriente différemment, allant davantage en Europe (Allemagne) et toujours en Australie et au Canada. En 1965, les émigrants ont plus que doublé (117 167) se dirigeant en grand nombre vers l'Allemagne et à moindres égards vers l'Australie ou le Canada. En 1969, leur nombre (91 552) avoisine toujours les 100 000 avec encore une destination massive vers l'Allemagne, toujours l'Australie et le Canada et une reprise vers les États-Unis (nouvelle loi de 1966 sur l'immigration modifiant

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

les quota). Au cours de cette période faste pour l'émigration (1955-1970), le cumul des chiffres montre que la principale destination a été de loin l'Allemagne de l'Ouest (50 %), suivie par l'Amérique du Nord (18 %) et l'Australie (16 %). Un cas particulier est celui de l'émigration de Grèce à destination de la Turquie assez forte entre 1955 et 1961. Il s'agit en fait de l'exode d'une partie de la population musulmane que le traité de Lausanne (1923) avait autorisée à rester en Thrace occidentale grecque. Les événements de Chypre et l'éventualité d'un conflit ouvert entre la Grèce et la Turquie l'avaient amenée à quitter le pays par crainte d'hostilités.

Régions d'origine en Grèce de la migration et pays de destination (1959, 1960 et 1961)

Ce sont les trois années pour lesquelles ce type de données (Annuaire statistique de la Grèce, Athènes, 1960, 1961, 1962) est disponible, et au cours desquelles l'émigration commence à devenir un phénomène de masse (passant de 25 000 à 60 000 émigrants par an) avant d'atteindre son maximum en 1965 (160 000 environ). La carte montre la participation de toutes les régions grecques au phénomène migratoire, mais de façon très inégale (carte 8). Elle permet de visualiser à la fois le volume de la population qui émigre et ses destinations majeures. La Grèce du Nord (Epire, Macédoine, Thrace) et, en particulier, la Macédoine fournit les plus gros contingents d'émigrés qui se dirigent dans leur très grande majorité vers l'Allemagne. La seconde place est occupée par l'agglomération athénienne qui reçoit à cette époque une grande partie de l'exode rural de nombreuses régions de la Grèce, une partie notable de cette population re-émigrant ensuite à l'étranger avec un partage à peu près égal entre les destinations transocéaniques traditionnelles et l'Allemagne. Une convention bipartite a été signée en 1960 entre les gouvernements allemand et grec pour faciliter et organiser cette migration.

Les deux autres régions importantes de migrations sont le Péloponnèse, la plus ancienne, et les îles de la mer Égée, toujours très majoritairement orientées vers les destinations transocéaniques (le Canada et l'Australie principalement au cours de ces années). On peut comprendre cette orientation transocéanique par l'existence de filières migratoires anciennes reliant ces régions aux pays d'accueil, de réseaux familiaux qui continuaient à orienter cette migration. La prépondérance de l'Allemagne au Nord peut s'expliquer par le caractère plus récent de l'entrée dans la migration d'une population qui était en grande partie composée de réfugiés d'Asie Mineure, ayant déjà effectué une

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

migration forcée dans les années 1920. On peut émettre l'hypothèse que cette population, moins bien enracinée sur ses territoires d'accueil, pouvait plus facilement effectuer une seconde mobilité vers des pays offrant beaucoup d'emplois pour une main-d'œuvre non qualifiée, à une époque où les petites exploitations agricoles issues de la réforme agraire vénizéliste étaient de moins en moins rentables.

Les retours (1968-2000)

Les statistiques concernant les retours et rapatriements en Grèce de Grecs émigrés ne sont disponibles qu'à partir de 1968. Ces retours ne commencent à devenir intenses qu'à partir de 1971. Les réfugiés politiques en Europe de l'Est et URSS à cause de la guerre civile (1946-1949) étaient plus de 50 000 en 1974 (56 200 selon le Ministère des Affaires étrangères 1992). Ils n'étaient plus qu'une dizaine de milliers en 1992 (12 116) après l'ouverture des frontières. La carte de leur répartition par pays montre qu'ils ont quitté en masse les pays de l'ex-URSS où ils avaient été en fait regroupés à Tachkent, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Bulgarie (carte 9). Ils sont davantage restés ou partis moins massivement en Pologne et Hongrie, pays dans lesquels il n'y a pas eu, au cours de la période, d'événement grave et de répression liée à celui-ci.

Les retours les plus nombreux (400 000 environ) se sont faits principalement à partir de l'Allemagne et de 1973, lorsque l'économie allemande n'a plus eu besoin, ou moins besoin, de cette main-d'œuvre (carte 10). D'autre part, la politique allemande (notion de *Gastarbeiter*) ne visait pas à les intégrer mais à les renvoyer dans leur pays lorsque le travail venait à manquer. Ces retours se sont poursuivis et même amplifiés les années suivantes. Une cinquantaine de milliers de retours d'Afrique s'expliquent par les difficultés rencontrées au cours de cette période dans certains pays (Égypte, Éthiopie, Congo, Nigeria, Soudan) ; mais une partie de ces migrants sont allés en Afrique du Sud. Les retours à partir des pays d'accueil trans-océaniques de l'ordre de 50 000 n'ont pas été nombreux comparativement aux effectifs très nombreux de la diaspora dans ces pays. Il s'agit principalement de retours à partir de l'Australie où certains migrants ont eu du mal à s'adapter à cause de l'éloignement. Enfin, un nombre difficile à estimer, qui varie de 70 000 à 230 000 selon les sources, de Grecs des pays de l'ex-URSS est venu s'installer en Grèce surtout à partir de l'ouverture des frontières (1989) et de la chute de l'URSS (1991). À partir de 1991, un afflux de Grecs citoyens albanais du Sud de l'Albanie (Épire du Nord) estimé entre 50 000 et 300 000 est venu se « rapatrier » en Grèce.

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

Conclusion : la Grèce et sa diaspora en cartes

Cette cartographie à partir de données statistiques et qualitatives du XXe siècle, alors qu'existait un État-nation grec, représente les aspects récents d'une diaspora beaucoup plus ancienne. Elle montre clairement les faits de répartition dans l'espace à différentes échelles, les principaux flux migratoires dans le temps. Les principaux pôles de cette diaspora apparaissent à travers les fonctions religieuses ou politiques qu'ils exercent. Leur force identitaire et leur rayonnement se manifestent à travers l'importance de l'enseignement de la langue et de la culture grecques aux enfants de la diaspora. New York, Chicago, Boston, Toronto, Montréal, Melbourne, Sidney, Adélaïde apparaissent comme les pôles majeurs avec le plus grand nombre d'élèves. À la fin du XXe siècle (après 1970), l'État-nation grec traditionnellement pays d'émigration devient un pays d'immigration notamment avec le phénomène des retours.

Références bibliographiques

BRUNEAU Michel (2004), *Diasporas et espaces transnationaux*, coll. Villes-Géographie, Anthropos-Economica, Paris, 249 p.

BRUNEAU Michel (2003), « Communautés et paroisses helléniques dans le monde » et « La diaspora grecque, variation d'échelles », in *Atlas de la Grèce*, M. Sivignon (dir.), CNRS-Libergéo-La Documentation Française, pp. 24-28.

MOSKOS Charles C. (1990), *Greek Americans, struggle and success*, Transaction Publishers, New Brunswick, 204 p.

VERGETI Maria K. (2003), *Palinostisi kai koinonikos apokleismos*, Kyriakidis, Thessalonique, 187 p.

Sources des cartes :

Annuaires statistiques de la Grèce, Athènes, de 1956 à 1970.

Greek Orthodox Archdiocese of North and South America, Yearbook 1996.

Ministère des Affaires Étrangères, Secrétariat des Grecs àl'Étranger, *Archeio Omogeneiakon Organoseon* 1998, statistiques de 1996.

Diptykha tis Ekklisias tis Ellados, Apostolokis Diakonias tis Ekklisias tis Ellados, 1996

Ministère des Affaires Étrangères, Secrétariat des Grecs à l'Étranger, *O Apodimos Ellinismos, fakellos : Australia, IPA, Kanada, Nea Zilandia*, Athènes, 1995

Ministère des Affaires Étrangères, Direction des Grecs à l'Étranger, *O Ellinismos tou Exoterikou*, Athènes, 1987 et 1992

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

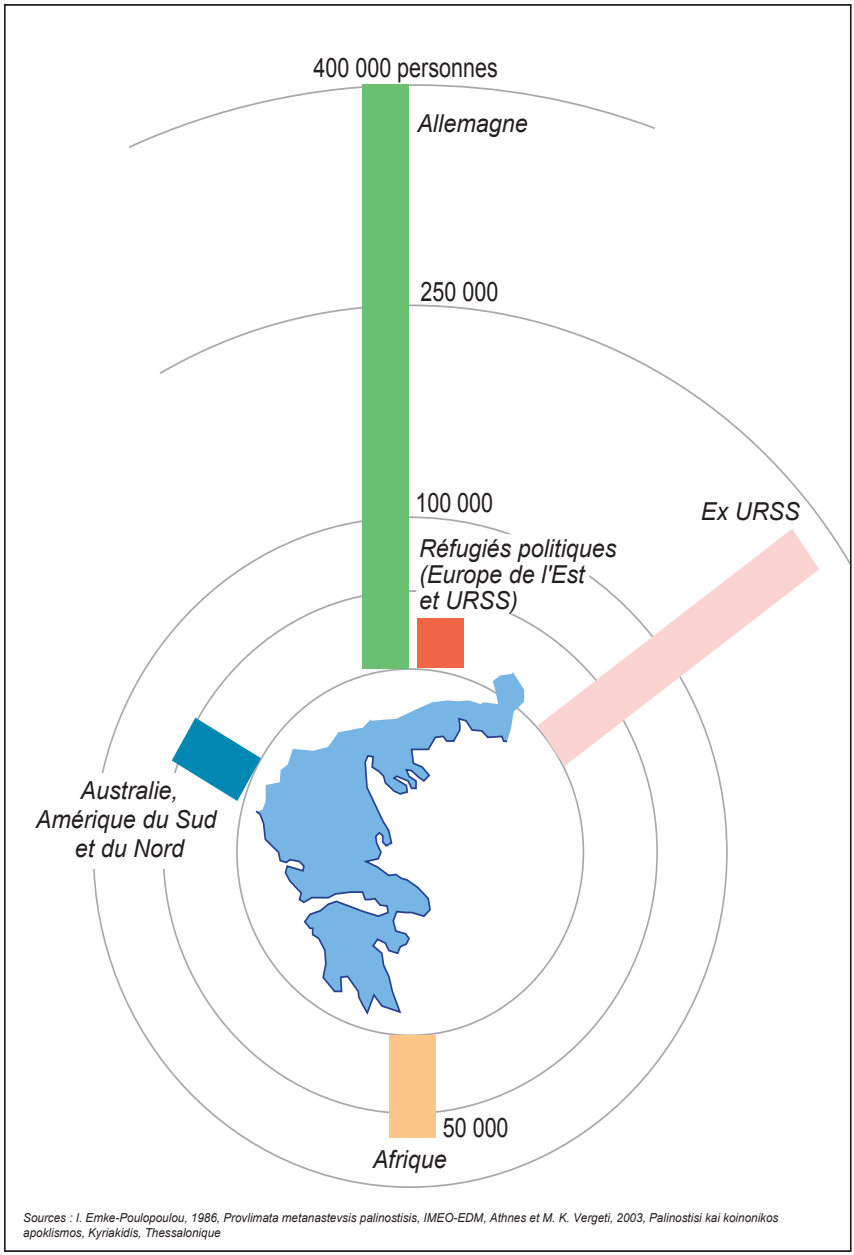

Sources : I. Emke-Poulopoulou, 1986, Provlimata metanastevsis palinostisis, IMEO-EDM, Athnes et M. K. Vergeti, 2003, Palinostisi kai koinonikos apoklismos, Kyriakidis, Thessalonique

LES RETOURS DE 1968 À 2000

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

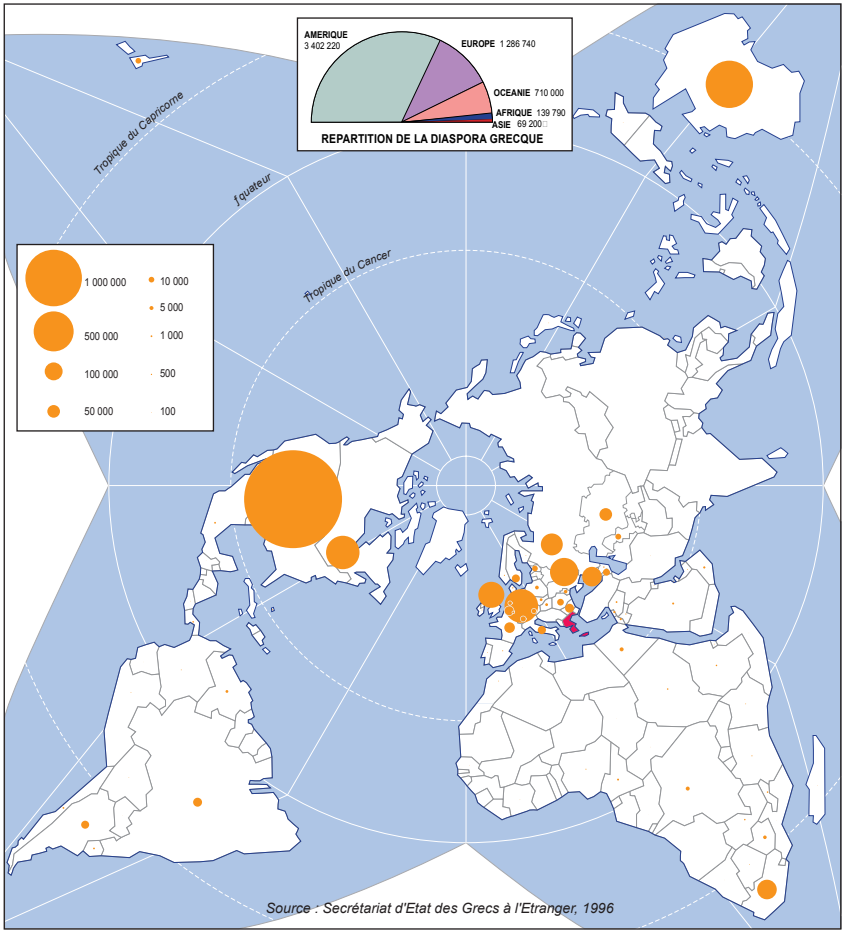

LA DIASPORA GRECQUE DANS LE MONDE A LA FIN DU XX^{e} SIECLE

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

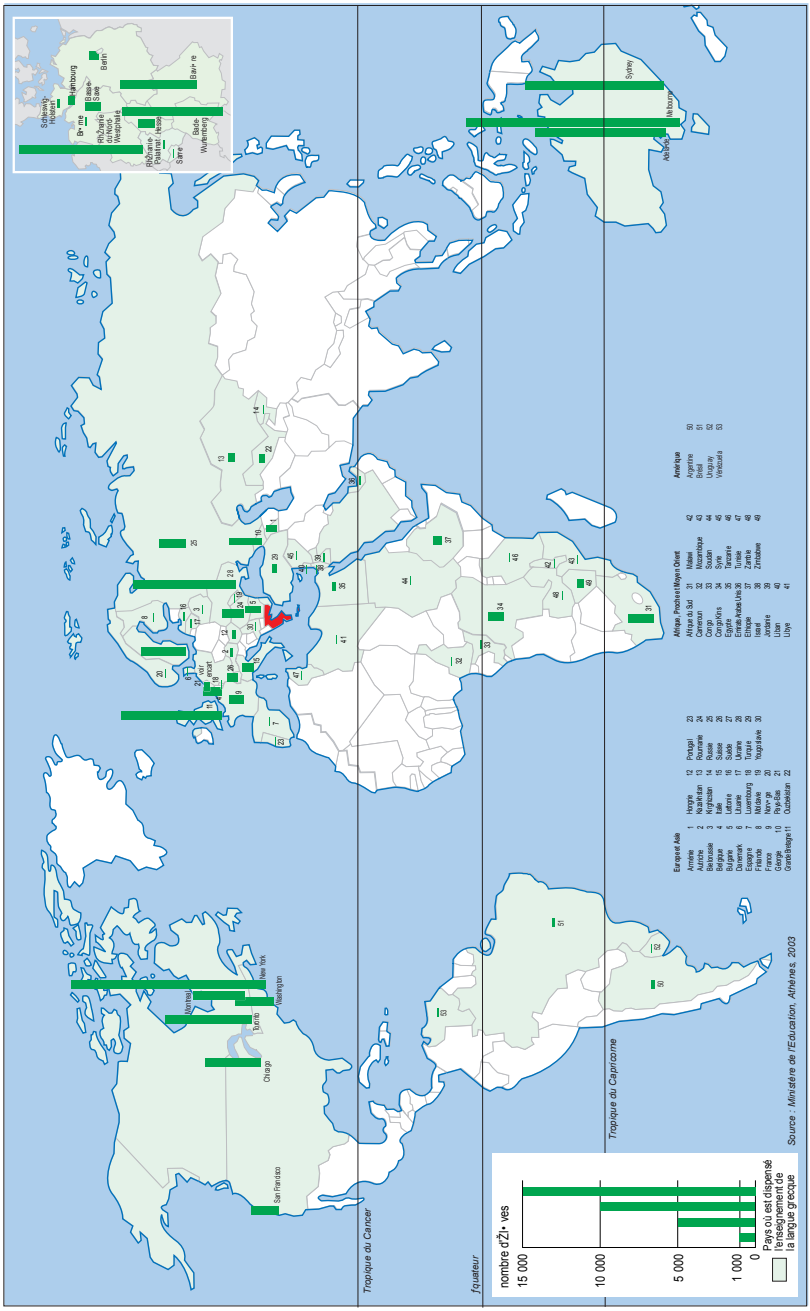

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE GRECQUE AUX ENFANTS DE LA DIASPORA

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

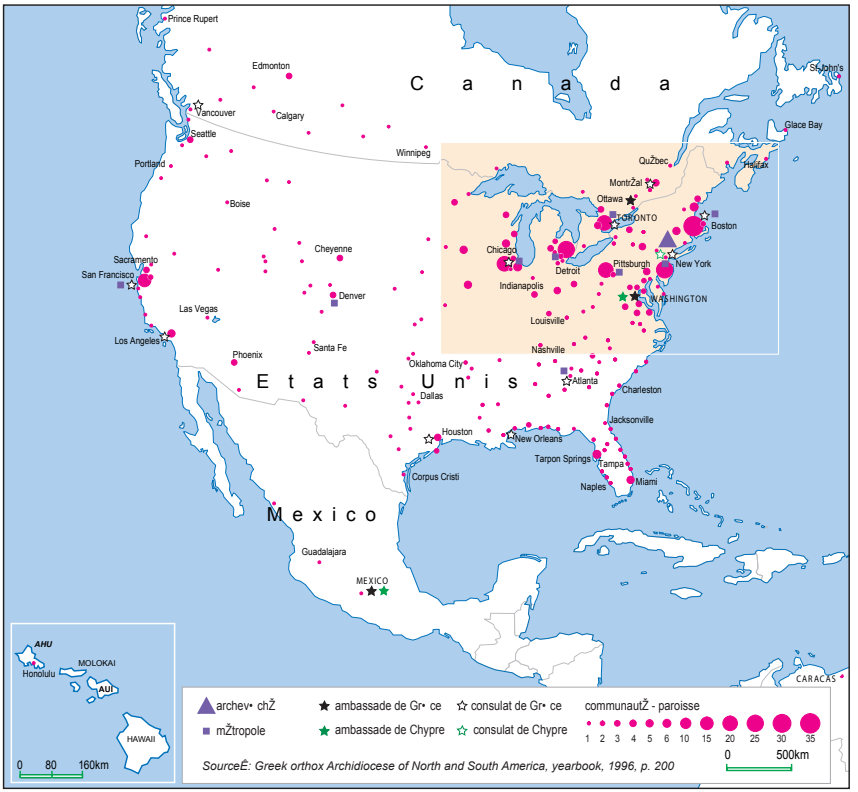

LES COMMUNAUTES GRECQUES EN RELATION AVEC LES POLES ECCLESIASTIQUES ET ETATIQUES EN AMERIQUE DU NORD

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

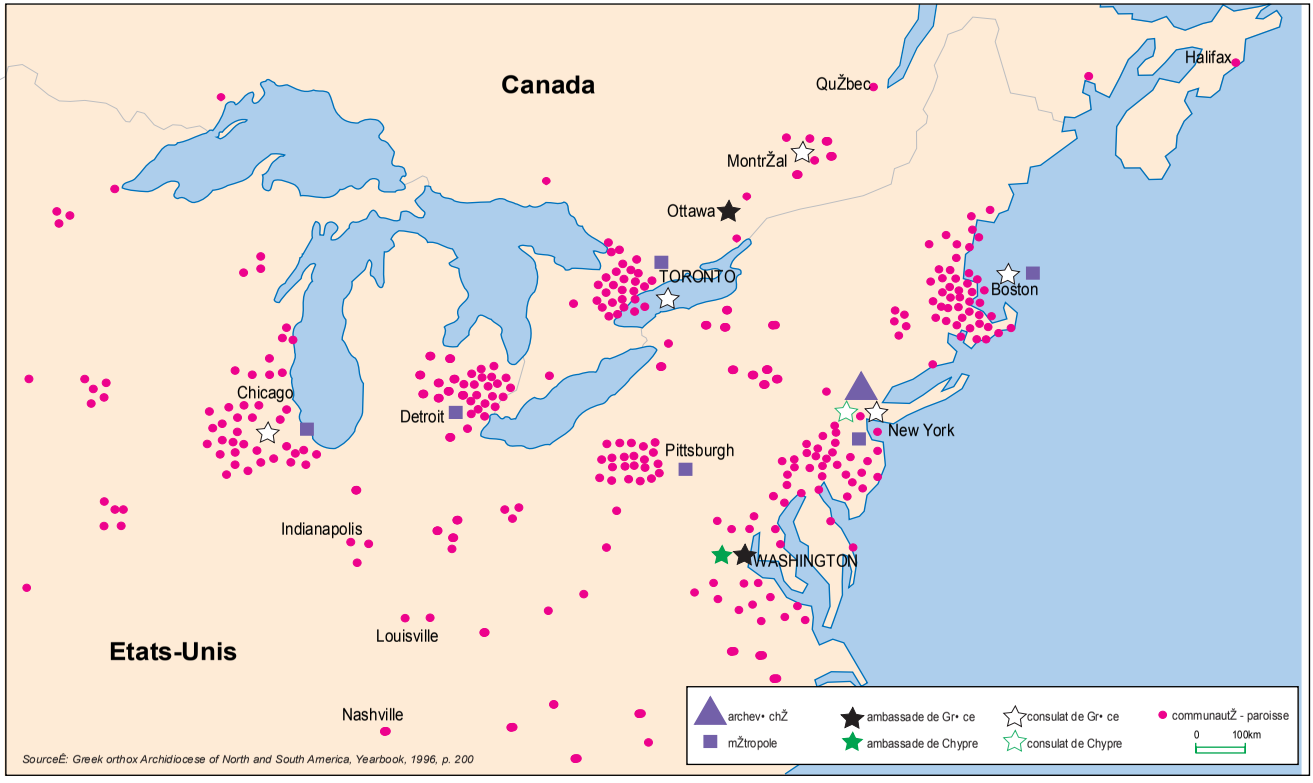

LES COMMUNAUTES GRECQUES EN RELATION AVEC LES POLES ECCLESIASTIQUES ET ETATIQUES EN AMERIQUE DU NORD

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

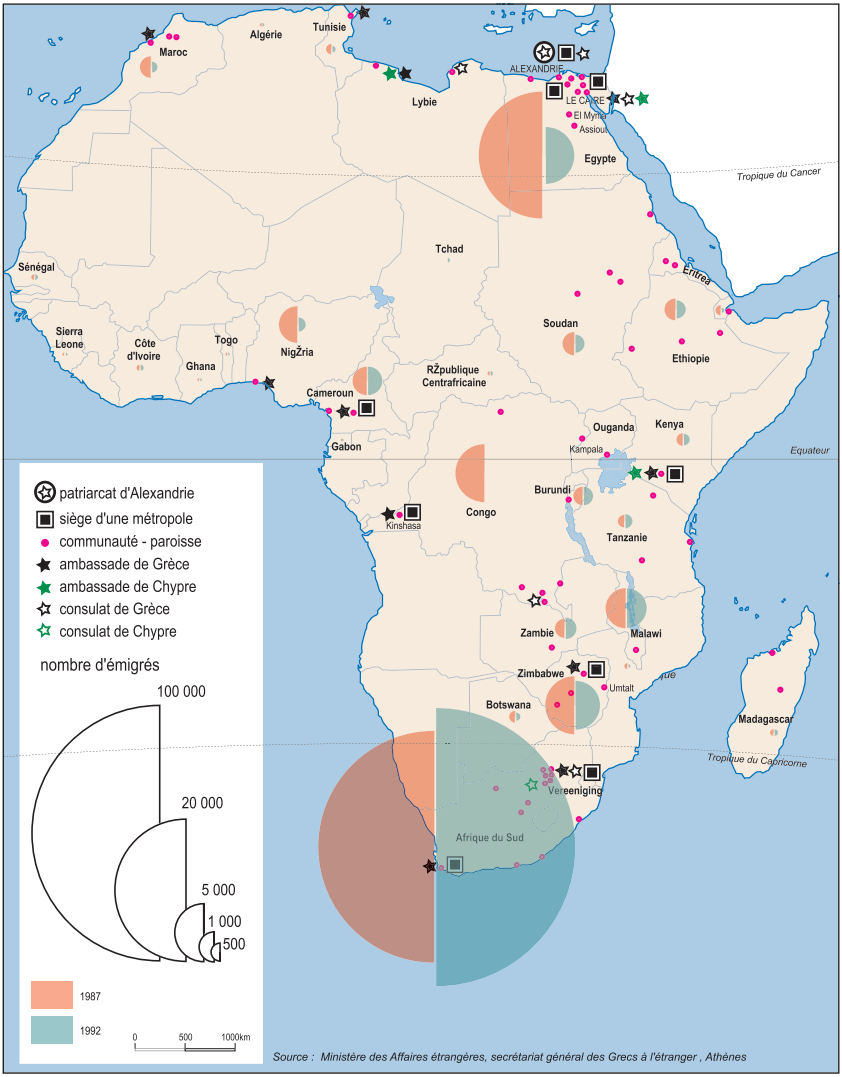

A DIASPORA GRECQUE EN AFRIQUE (1987-1992), SES COMMUNAUTE ET SES POLES ORGANISATIONNELS A LA FIN DU XXe SIECLE

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

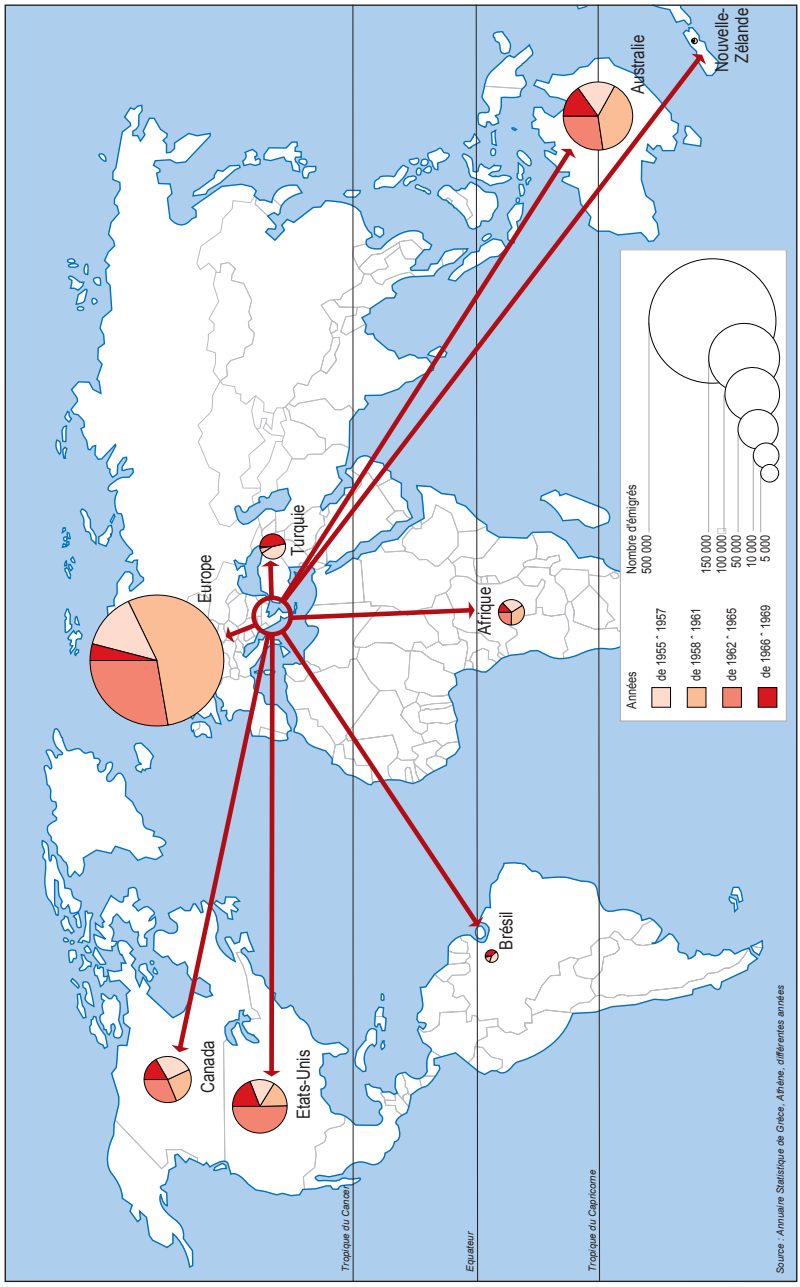

EMIGRATION GRECQUE DANS LE MONDE (1955, 1960, 1965, 1969)

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

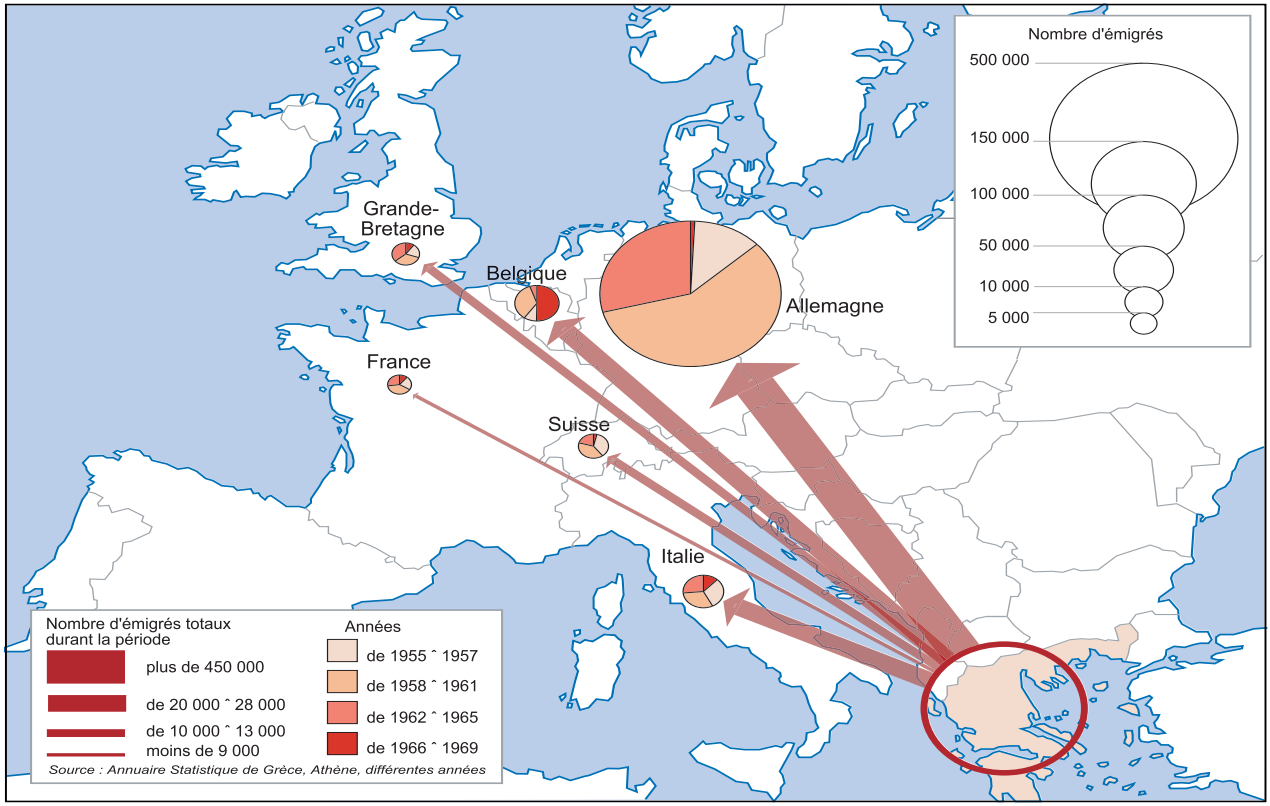

EMIGRATION GRECQUE EN EUROPE (1955, 1960, 1965, 1969)

© Universidad de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

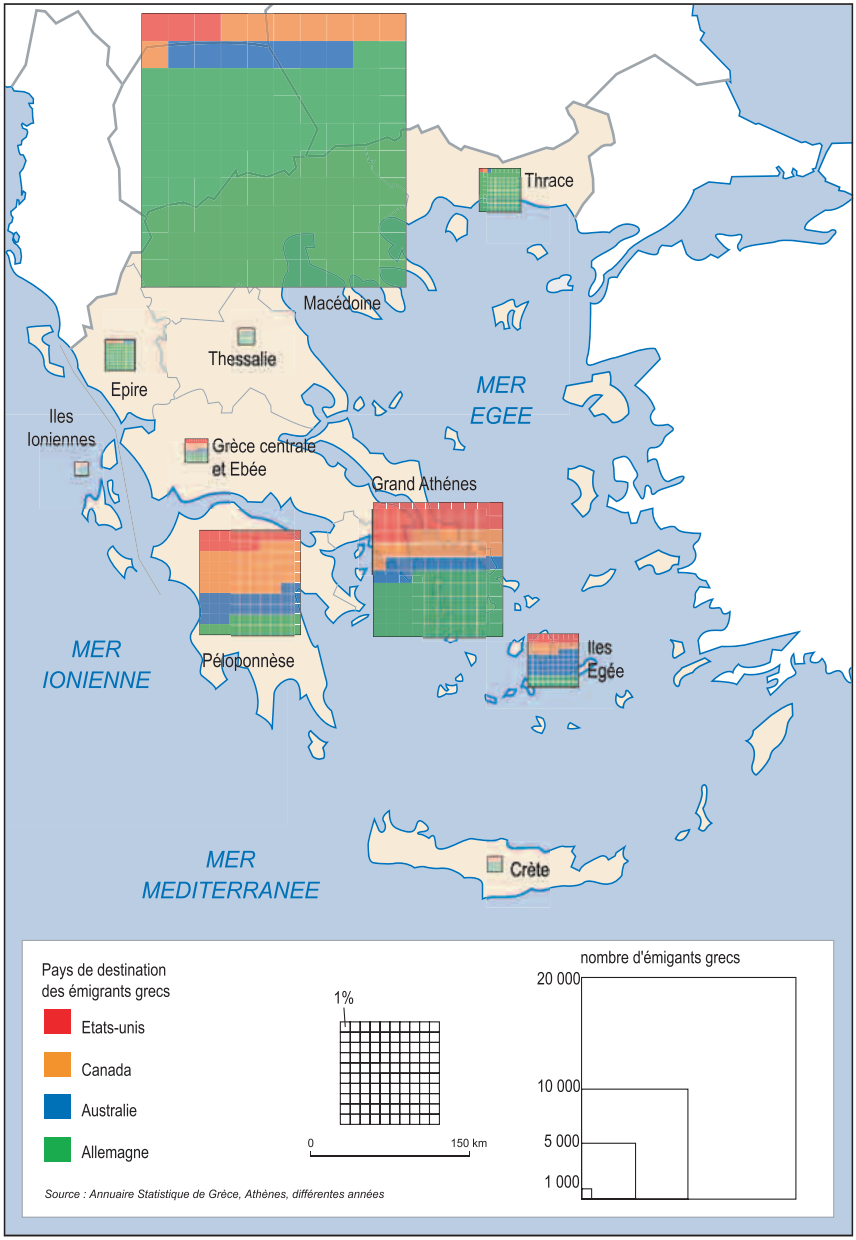

REGIONS D'ORIGINE ET PAYS DE DESTINATION DES MIGRANTS GRECS 1959-1961

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

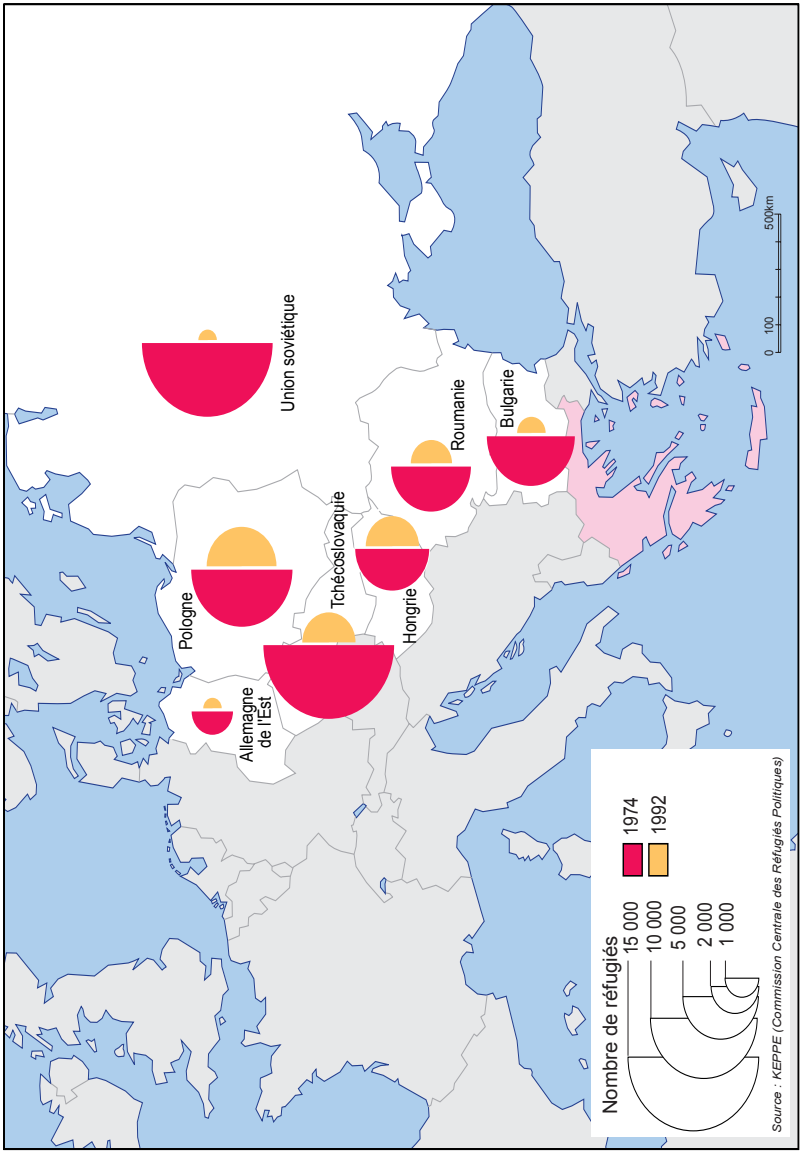

LE RETOUR DES REFUGIES POLITIQUES GRECS DE LA GUERRE CIVILE (1974-1992)

© Université de Deusto - ISBN 978-84-9830-534-0

HumanitarianNet

Thematic Network on Humanitarian Development Studies

Education and Culture DG

Socrates

MIGRINTER

PROGRAMME com science Poitou-Charentes

Cet ouvrage est le résultat des réflexions du colloque international *20 ans de recherches sur les migrations internationales* organisé par Migrinter (Migrations internationales, espaces et sociétés) et le réseau européen HumanitarianNet à Poitiers en juillet 2006. Emanant de chercheurs de sept pays, il met en perspective différentes traditions scientifiques en s'intéressant à l'émergence de nouveaux territoires migratoires à différentes échelles, à partir de quatre grands thèmes : l'entreprenariat ethnique, la ségrégation urbaine, la circulation migratoire, et les méthodes de cartographie des migrations internationales.

Cédric Audebert et Emmanuel Ma Mung sont chercheurs du CNRS au laboratoire Migrinter (Université de Poitiers, CNRS).

Université de Deusto